

SOURCES CHRÉTIENNES
Collection dirigée par H. de Lubac, S. J., et J. Daniélou, S. J.

21

ÉTHÉRIE

JOURNAL DE VOYAGE

TEXTE LATIN,
INTRODUCTION ET TRADUCTION DE

HÉLÈNE PÉTRÉ
Docteur ès lettres

LES ÉDITIONS DU CERF, 29, RD DE LA TOUR-MAUDOURG, PARIS

NIHIL OBSTAT :
Lutetiae die 5^a febr. 1948
JEAN DANIELOU
S. J.

IMPRIMATUR :
die 16^a februarii 1948
Lutetiae Parisiorum
PETRUS BROT
v. g.

BR
60
So
r.2

15189 De

INTRODUCTION

En 1884, un savant italien, Gamurrini, découvrait, dans un couvent d'Arezzo, un manuscrit originaire du Mont-Cassin et qui contenait, malheureusement mutilé, un texte latin précieux et inconnu. C'était le récit qu'une pieuse et noble dame faisait à ses « sœurs » d'un pèlerinage qui l'avait conduite sur les routes d'Égypte et de Palestine, avide de voir tout ce qui pouvait satisfaire sa sainte curiosité. Elle leur racontait ses longues marches à travers le désert, ses rencontres avec les moines qui peuplaient ces solitudes, ses entretiens avec les évêques des villes où elle s'arrêtait, les belles cérémonies auxquelles elle avait eu le bonheur d'assister à Jérusalem.

I

L'auteur.

Le mystère planait sur l'auteur de ce récit. Pas de date qui permit de l'identifier sûrement. On s'y essaya cependant. Les conditions dans lesquelles s'était accompli le voyage ne pouvaient être le fait que d'une grande dame, ayant probablement des liens de parenté ou d'amitié avec la cour impériale. Gamurrini crut retrouver en elle la Silvia ou Sylvania, une Gauloise, sœur (ou belle-sœur) de Rufin d'Aquitaine, dont parle Palladius

dans son *Histoire Lausique*¹. Les analogies entre les deux personnages parurent assez probantes pour que l'identification fût généralement acceptée, en particulier par les premiers éditeurs du texte. Même celui du *Corpus de Vienne*, Geyer, qui pourtant en doutait, publiait l'ouvrage sous le nom de Silvia. Un autre nom, celui de Galla Placidia, fille du grand Théodose, mis en avant par un érudit, Köhler², fut rejeté comme impossible pour des raisons de date et, pendant près de vingt ans, on s'en tint à Silvia.

Mais en 1903, un bénédictin, Dom Férotin, s'avisa de remarquer une coïncidence frappante entre le pèlerinage de la prétendue Silvia et les voyages d'une sainte femme dont un moine qui vivait en Galice au VII^e siècle, Valerius, fait l'éloge dans une lettre qui nous a été conservée³. Retiré, après des mésaventures qu'il nous a contées lui-même, dans la pittoresque retraite du Vierzo, au voisinage d'Astorga, Valerius, pour exciter ses frères à la ferveur, leur cite, comme un admirable exemple de courage et d'intrépidité, une voyageuse au grand cœur « que les routes du monde entier n'ont pas lassée ». Il leur résume à grands traits ses pérégrinations à travers les monastères de l'Égypte, les déserts du Sinaï, et toutes les « saintes montagnes » rappelant quelques souvenirs de l'Ancien ou du Nouveau Testament. Après une étude fort pertinente de la lettre⁴, Dom Férotin pouvait con-

1. PALLADIUS, *Histoire Lausique*, LV, 1. Sur cette Silvia, on peut voir L. COUTURE, dans *Revue d'Aquitaine*, Condom, 1856, t. I, et A. BLUDAU, dans *Katholik*, 1904, 3^e série, t. XXX, p. 61-74, 81-98, 167-179.

2. C. KÖHLER, dans *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1884, t. XLV, p. 141 sq.

3. Nous citerons cette lettre en appendice. Le texte en a été publié par Z. GARCIA, dans *Analecra Bollandiana*, 1910, p. 393-396.

4. Dom M. FÉROTIN, *Le véritable auteur de la « Peregrinatio Silviae »*. *La vierge espagnole Aetheria*, dans *Revue des Questions historiques*, t. LXXIV, 1903, 2^e volume, p. 367-397.

clure : « Non seulement l'accord est complet entre la date, le point de départ, les diverses étapes, la longueur du pèlerinage, mais le style même de Valerius, son inspiration, le souffle si noble qui anime son récit, parfois ses expressions, tout cela manifeste clairement la source unique où il a puisé¹. »

Une lueur brillait donc dans l'obscurité qui entourait le texte mystérieux. Qu'apportait de nouveau la

lettre de Valerius ? La rhétorique, il faut l'avouer, y tient une large place et elle n'abonde pas en détails précis, mais on pouvait espérer que la pèlerine allait du moins y retrouver son véritable nom. Désormais, en effet, il ne sera plus guère question de Silvia². Son véritable nom ? Hélas ! depuis plus de quarante ans que Dom Férotin a publié son article, l'accord n'est pas encore complet sur ce nom. Il apparaît en effet trois fois dans la lettre : une fois dans le titre, deux fois dans le texte même. Malheureusement, la tradition manuscrite, d'ailleurs pauvre, de cette lettre, est très divergente au sujet du nom et présente les formes suivantes : *Egeria*, *Echeria*, *Etheria*, *Heteria*, *Aetheria*, *Eiheria*. Quelle forme choisir ? Dom Férotin écarta d'abord *Egeria* comme trop facile à expliquer par « une réminiscence de la nymphe classique échappée à la plume de quelque copiste plus lettré que la plupart de ses confrères ». Il adopta « comme de beaucoup le plus naturel » le nom d'*Etheria* qui correspond au

1. Dom M. FÉROTIN, *art. cit.*, p. 389.

2. HERAEUS, dans son édition de 1908 (2^e éd. 1921), lui adresse « une sorte d'adieu » (Leclercq) sous ce titre : *Silviae vel potius Aetheriae Peregrinatio*. Une tentative pour revenir à Silvia, ou plutôt Sylvania, a été faite, mais sans succès, par C. JARBECKI dans *Eos*, 1930 (XXXIII), p. 241-288 : *Silvaniae Itinerarium. Le véritable auteur de l'Itinéraire*.

français *Céleste*. La majorité des critiques le suivit : on modifia seulement l'orthographe du nom et, s'appuyant sur deux des manuscrits, on écrivit *Aetheria*¹.

Quelques voix discordantes cependant se firent entendre. Reprenant la vieille hypothèse d'érudits espagnols, E. Bouvy prétendit retrouver, sous les variantes des manuscrits, *Eucheria*, nom qui devait l'entraîner à proposer une identification des plus problématiques². « Heureuse suggestion » qui séduisit quelque temps de bons critiques tels que Dom Wilmart, Dom G. Morin, Dom de Bruyne³, cette forme ne tarda pas cependant à être complètement abandonnée.

Restait *Egeria* qui, malgré l'avis défavorable de Dom Férotin, avait ses partisans. Dom Wilmart, renonçant à *Eucheria*, s'y ralliait. Plus récemment, cette opinion a été reprise et soutenue avec beaucoup d'érudition par Dom Lambert⁴. Les preuves qu'il apporte sont fondées sur une étude serrée de la tradition manuscrite ; elles ajoutent peu, il le reconnaît lui-même, aux travaux de Dom Wilmart⁵. L'apport nouveau de son article consiste plutôt en vraisemblances en faveur d'*Egeria*. En particulier, il fait grand état de la présence, sur une charte d'Oviedo,

1. C'est la forme adoptée en particulier par Heraeus (1908), Meister (1909), García (1910), Löfstedt (1911).

2. Voir *Revue Augustinienne*, 1903, p. 514-522 et 1904, p. 80-83.

3. Dom DE BRUYNE emploie, pour son compte, *Eucheria*, mais sans conviction : « Faut-il écrire *Etheria* ou *Eucheria*, la question est douteuse et je n'ai aucune envie de la résoudre » (*Revue bénédictine*, 1909, p. 481, n. 3).

4. Dom A. LAMBERT, *Egeria. Notes critiques sur la tradition de son nom et celle de l'Itinerarium*, dans *Revue Mabillon*, t. XXVI, 1936, p. 71-94.

5. Aux leçons des manuscrits de Valerius, Dom Lambert joint : 1° une citation recueillie dans le *Liber glossarum*, probablement œuvre d'un espagnol qui écrivait vers 750 ; 2° le titre indiqué dans les trois catalogues de la bibliothèque de Saint-Martial à Limoges : *Itinerarium Egerie abbatisse* ; 3° la transcription, longtemps restée énigmatique, d'une charte perdue de 935 au cartulaire de l'abbaye de Celanova (XII^e s.) : *Ingerarium Gerie*.

du nom propre *Egeria*, nom rare mais qui apparaîtrait ainsi deux fois en Espagne, et plus précisément en Galice. Est-ce suffisant pour légitimer le changement du nom traditionnel ? Nous ne l'avons pas pensé — et nous continuons d'appeler *Aetheria* l'auteur de notre texte. La question est, au surplus, d'importance secondaire.

La lettre de Valerius qui nous livrait ainsi — avec les réserves que nous avons faites — le nom de la

pèlerine, apportait-elle quelque lumière sur sa patrie ? Gamurrini, en l'appelant Silvia et en faisant d'elle la sœur de Rufin, lui assignait comme lieu d'origine la Gaule, probablement l'Aquitaine, et croyait trouver dans quelques passages du texte une vérification de sa thèse : il fallait bien qu'elle fût Gauloise pour avoir pu comparer l'impétuosité de l'Euphrate à celle du Rhône ! Mais la découverte de Dom Férotin fit désigner plutôt la Galice, patrie de ce Valerius qui écrivait la lettre. Le point de départ de la voyageuse y est indiqué par des périphrases assez vagues, il est vrai (*occiduae plagae ... extremitas ; extremo occidui maris oceani litore*), mais qui, dans le vocabulaire géographique de Valerius, comme dans celui d'Isidore et d'Idace dont il dépend, ne peut guère s'appliquer qu'à la Galice¹. Sur ce point, l'accord s'est fait autour de l'opinion de Dom Férotin, bien que Meister, en s'appuyant sur le texte où Pierre Diacre, citant probablement Éthérie, parle des poissons savoureux de la *Mare Italicum*, substitue à la Galice, la Gaule Narbonnaise, région proche à la fois du Rhône et de la Méditerranée et songe à

1. Z. GARCÍA, *Analeta Bollandiana*, 1910, p. 386-392. García concède aux partisans de l'Aquitaine la possibilité qu'Éthérie, originaire de la Galice, ait ensuite habité un monastère en Gaule.

quelque monastère de Marseille ou d'Arles¹. Garcia a examiné et réfuté les deux arguments principaux, l'un historique, l'autre linguistique, de Meister en faveur de la Gaule; ainsi l'origine galicienne d'Éthérie et l'identité de sa patrie avec celle de Valerius garde la plus haute vraisemblance.

L'Explicit de la Lettre de Valerius nous présente la pèlerine comme une vierge, *uirgo*, et c'est dans le chœur des vierges saintes que le texte de la lettre nous la montre admise à l'héritage céleste, c'est avec les vierges qu'elle ira, sa lampe allumée, au devant de l'Époux². Le titre qui lui est donné dans la lettre, *beatissima sanctimonialis*, précise le sens de *uirgo*: elle devait appartenir à une communauté³. Était-elle simple religieuse? ou abbesse de son monastère? A l'appui de la seconde opinion, on a invoqué la mention des trois catalogues de l'abbaye de Saint-Martial à Limoges: *Itinerarium Egerie abbatisse*, désignant un des manuscrits de notre texte, aujourd'hui perdu⁴. Mais peut-être n'y a-t-il là, comme le voulait Dom Férotin, qu'une « addition fantaisiste »⁵. Il faudrait,

1. C. MEISTER, *De itinerario Aetheriae abbatissae perperam nomini S. Silviae addito*, dans *Rheinisches Museum für Philologie*, Frankfurt, 1909, p. 337-392. Sur la patrie, voir p. 363-368. Meister objecte aux partisans de la Galice l'absence de monastères en Espagne à la date qu'il assigne au pèlerinage, date qui n'est pas, notons-le, la date traditionnelle.

2. VALERIUS, *Ep.*, 4.

3. Cf. DOM FÉROTIN, *art. cit.*, p. 380. *Sanctimonialis*, plus restreint que *uirgo*, désigne plus spécialement une vierge consacrée à Dieu dans un monastère, tandis que *uirgo*, plus général, s'applique aussi aux vierges vivants dans le monde. Toutefois, en Espagne, même dans le premier sens, *uirgo* est plus usité que *sanctimonialis*.

4. Peut-être aussi un manuscrit du Mont-Cassin qui commence par le mot *abatissa*. Mais il n'est pas sûr qu'il s'agisse ici de notre texte. Cf. DOM LAMBERT, *art. cit.* dans *Revue Mabillon*, 1936, p. 83.

5. DOM FÉROTIN, *art. cit.*, p. 387, n. 2.

dans ce cas, s'en tenir à des vraisemblances psychologiques. Dom Cabrol trouvait à cette lettre le ton « d'une douce autorité ». D'autres y relèvent plutôt le respect avec lequel l'auteur s'adresse à ses compagnes: *dominae uenerabiles sorores*, qui pourrait témoigner, avec son endurance physique, de sa jeunesse¹. On a remarqué aussi que, pour une abbesse, elle manifesterait bien peu de regret de rester si longtemps éloignée de la communauté dont elle serait chargée, bien peu de hâte d'y reprendre sa place. Aussi voit-on généralement en elle une simple religieuse plutôt qu'une supérieure.

Qu'était-elle dans le monde? Grande dame assurément, à en juger par les frais coûteux de ses longs déplacements, par la considération dont l'entourent non seulement les évêques et les moines, mais les représentants de l'administration impériale qui lui offrent une escorte. C'est une des principales raisons qui, nous l'avons dit, avaient conduit à l'identifier d'abord avec Silvia ou Galla Placidia. Sans proposer un nom aussi précis, Dom Férotin suggérerait qu'elle était peut-être la fille d'un *defensor ciuitatis* d'Espagne, unie probablement par des liens de parenté ou d'amitié avec Théodose qui, on le sait, était originaire de Galice et, une fois empereur, fit venir à Constantinople sa famille espagnole. Le P. E. Bouvy, la nommant Eucheria, la supposait parente d'Eucherius, oncle paternel de l'empereur. Ces hypothèses, comme aussi celles de Dom Morin et de Dom Lambert, sont naturellement solidaires de la position prise au sujet de la date présumée du voyage qu'il nous faut maintenant examiner.

1. En tout cas, pas moins de quarante ans, âge requis pour les « vierges consacrées » par le concile de Saragosse, en 380. Cf. DOM LAMBERT, *Revue Mabillon*, 1937, p. 4.

**La date
du voyage.**

Cette question a été abondamment et savamment discutée dans plusieurs travaux auxquels on pourra se reporter pour le détail de l'argumentation. L'accord est fait, ou à peu près, sur les limites extrêmes entre lesquelles il faut situer notre texte. Le *terminus a quo* est donné par la remarque d'Éthérie au sujet de Nisibe : *sed modo ibi accessus Romanorum non est : totum enim illud Persae tenent* (20, 12). Or c'est en 363 que Jovien abandonna aux Perses la ville de Nisibe qui leur appartint jusqu'au VII^e siècle. D'autre part ce n'est certainement pas après le règne de Justinien qu'Éthérie a visité le Sinaï, car le monastère et l'église qu'elle décrit ne sont pas encore tels qu'ils furent transformés par l'empereur Justinien entre 527 et 557¹. Ce *terminus ad quem* est également fixé par le séjour d'Éthérie à Antioche, nécessairement antérieur à la destruction de la ville par Chosroès qui date du printemps de 540.

Dès le début l'opinion généralement admise plaça le voyage d'Éthérie assez tôt après le *terminus a quo*, c'est-à-dire vers la fin du IV^e siècle. Aussi Meister provoqua-t-il quelque émotion quand, en 1909, il voulut reporter au VI^e siècle le pèlerinage, qu'il situait entre 534 et 539². Sa thèse, d'abord assez favorablement accueillie mais bientôt réfutée victorieusement, en particulier par J. Deconinck³, fut assez vite abandonnée et l'on revint à la date traditionnelle.

1. Le monastère fut alors clos de murs et l'église pourvue de douze colonnes. Ces travaux ont été décrits par Procope et par Euty chius. Voir R. DEYRESSE, *Le christianisme dans la péninsule sinaitique des origines à l'arrivée des Musulmans*, dans *Revue biblique*, 1940, p. 205-223 (en particulier, p. 212-213).

2. C. MEISTER, *art. cit.* dans *Rheinisches Museum für Philologie*, Frankfurt, 1909, p. 337-392.

3. J. DECONINCK dans *Revue biblique*, 1910, p. 432-445.

Cette date avait été fixée d'une manière précise par Dom Morin¹ qui avait cherché à retrouver les traces de notre voyageuse dans la correspondance de saint Jérôme : était-il possible en effet que le moine de Bethléem ne nous eût rien dit de cette pèlerine des Lieux Saints ? Dom Morin crut la reconnaître dans cette femme au sujet de laquelle couraient, paraît-il, des bruits fâcheux (*ignominiosum rumorem*) dont Jérôme se fait l'écho dans sa lettre à Furia : *et aetas et cultus et habitus et incessus, < et > indiscreta societas, exquisitae epulae, regius apparatus, Neronis et Sardanapali nuptias loquebantur* (Ep., 54, 13). Chacun de ces traits s'applique parfaitement, pense Dom Morin, à l'auteur de l'*Itinerarium*, personnage de haute condition qu'on ne veut pas offenser, d'où ce langage mystérieux et plein de réticences. Or cette lettre peut être datée « avec quasi-certitude » de la fin de 394, ce qui permettrait de fixer à 393 le passage d'Éthérie en Terre Sainte, donc le début de son pèlerinage, qui se serait prolongé jusqu'en 396.

Dom Lambert² qui reporte la lettre à 395 pense, en s'appuyant surtout sur les mots *Neronis* et *Sardanapali nuptias*, que Dom Morin négligeait d'interpréter, qu'elle ne peut viser que l'entourage de Rufin d'Aquitaine, peut-être sa belle-sœur Sylvania qui appartenait au groupe de Rufin d'Aquilée, le grand ennemi de Jérôme, et ne saurait être l'auteur de notre récit. L'allusion à la pèle-

1. Dom G. MORIN, *Un passage énigmatique de saint Jérôme contre la pèlerine espagnole Eucheria*, dans *Revue bénédictine*, 1913, p. 174-186. L'auteur de cet article se déclare d'accord avec les trois travaux de J. DECONINCK, dans *Revue biblique*, 1910, p. 432-445 ; A. BAUMSTARK, dans *Oriens christianus*, nouvelle série, 1911, p. 32-76 ; E. WEIGAND, dans *Byzantinische Zeitschrift*, 1911, p. 1-26.

2. Dom A. LAMBERT, *Egeria, sœur de Galla*, dans *Revue Mabillon*, 1937, p. 1-42.

rine, ce n'est pas là qu'il faut la chercher, mais dans une lettre beaucoup plus tardive, la lettre à Ctésiphon¹, qui contient elle aussi un passage non moins énigmatique que le précédent. Il vise l'entourage de Priscillien : *Priscillianum ... cui iuncta Galla non gente sed nomine huc illucque currentem alterius et uicinae hereseos reliquit heredem*. Dom Lambert fait de son Egeria cette sœur de Galla, héritière d'une hérésie voisine du priscillianisme, dont Jérôme signale avec mauvaise humeur les courses agitées, *huc illucque currentem*. Il s'agirait de « deux vierges consacrées de l'Église de Galice » qui « appartiennent par leurs liens de parenté avec l'impératrice espagnole Flaccilla, à la famille de Théodose ». L'hérésie qu'elles professent est cet origénisme galicien coloré de réminiscences priscillianistes, patromé par Avit de Braga et sur lequel un jeune prêtre galicien, Orose, était venu consulter saint Augustin qui l'envoya en 415 à saint Jérôme. Avit aurait fait partie de la *comitua* d'Éthérie et l'aurait accompagnée dans tous ses voyages, et l'on n'aurait pas de peine à retrouver dans l'*Itinerarium*, des formes de piété légèrement teintées de priscillianisme. Tout ceci se passerait autour de l'année 415 et non point, comme on l'admettait communément, autour de 395. Au surplus cette date paraît à Dom Lambert répondre d'une manière pleinement satisfaisante à toutes les exigences du texte, en particulier à ce qu'il nous apprend du Sinaï, de la vie monastique et de la liturgie². Évidemment, nous sommes ici dans le domaine de l'hypothèse ; retenons que c'est aux alentours de 400, plutôt après qu'avant, que se situe l'*Itinerarium*.

1. JÉRÔME, *Ep.*, 133, 4, 3.

2. Longue et savante démonstration par Dom A. LAMBERT, *L'Itinerarium Egeriae vers 414-416*, dans *Revue Mabillon*, 1938, p. 48-69.

Non sans humour, Dom Morin qui a tracé d'Éthérie un joli portrait, se la représentait comme « quelque miss anglaise de nos jours, à l'abri de maints préjugés, pour, ce qui est du costume et du mode de voyager que l'opinion publique voudrait d'ordinaire imposer à son sexe »¹. Cette liberté d'allure, qui d'ailleurs ne semble pas avoir dépassé de justes limites², s'accompagne chez elle d'une insatiable curiosité qu'elle avoue ingénument : *ut sum satis curiosa* !³ Il lui faut tout voir, être renseignée sur tout... Et alors qu'importe la fatigue ? On ne la sent pas, remarque-t-elle, quand on est ainsi portée par son désir. Aussi son courage est-il sans limites, son audace ne connaît ni hésitation ni obstacles. Avec cela, une faculté inépuisable de s'émerveiller : « Je n'ai jamais vu montagnes aussi hautes que le Sinaï, plus beau pays que la terre de Gessen ! J'ai eu une chance incroyable de rencontrer tous les moines de Mésopotamie ! » Suffisamment crédule — jamais elle ne discute les affirmations de ses guides — elle a plaisir cependant à constater de ses propres yeux ce qu'elle avait entendu raconter et elle se résigne à avouer, par respect de la vérité, que la stèle de la femme de Loth, qu'elle croyait trouver sur l'emplacement de Sodome, a disparu ! Elle n'est nullement artiste, et la culture profane lui est, semble-t-il, assez étrangère ; elle réserve son intérêt pour les choses religieuses. Grande connaissance de la Sainte Écriture, principalement de l'Ancien Testament, dévotion très vive dans ses manifestations extérieures, mais peu de vie intérieure : tels sont les traits qui caractérisent la religion de notre pèlerine.

1. Dom G. MORIN, *art. cit.*, dans *Revue bénédictine*, 1913, p. 180.

2. Voir 20, 12, ce qu'elle dit de ses conversations avec les moines.

3. 16, 3. Cf. 10, 9 : *nos satis auditi optati sumus ire*.

21. *Éthérie*.

II

Les pèlerinages au IV^e siècle.

Notre Éthérie n'est pas une isolée et nous savons que depuis un siècle surtout, aussitôt la paix rendue à l'Église, s'était produit un grand mouvement de toute la chrétienté vers l'Orient¹.

Quels attraits puissants jetaient ainsi sur les routes, au prix de mille difficultés et fatigues, ces pieux pèlerins ? Nous pouvons les discerner à travers le texte même que nous étudions. Ce fut d'abord, sans aucun doute, le désir très naturel de voir les lieux qu'avait sanctifiés la présence et surtout la mort du Sauveur². Divers témoignages nous apprennent que, dès les origines, le Cénacle, le Calvaire, le Saint-Sépulcre furent objet de culte et but de pèlerinage. Mais c'est surtout à partir de 326, date à laquelle l'impératrice Hélène, mère de Constantin, fit à Jérusalem le voyage auquel on rattache la tradition de l'Invention de la Sainte Croix et de nombreuses constructions, qu'on vit affluer dans la Ville Sainte les fidèles avides de contempler et de vénérer le bois sacré, instrument de la Rédemption³.

1. Voir sur cette question un long article, bien documenté, de H. Leclercq dans le *Dictionnaire d'Archéologie chrétienne et de Liturgie*, t. XIV, col. 65-176, art. *Pèlerinages*. On y trouvera indiqués, dans l'ordre chronologique, tous les pèlerinages auxquels il est fait allusion dans les textes ; et résumés et étudiés tous les récits, plus ou moins détaillés, qui nous en sont parvenus.

2. C'est le motif mis en avant, d'après Grégoire de Nysse, par les amateurs de pèlerinages : οἷς ἐν μέρει εὐσεβείας νενομίσται τὸ τοὺς ἐν Ἱερουσόλοις τόπους ἰδεῖν, ἐν οἷς τὰ σῶματα τῆς διὰ σαρκὸς ἐπιδημίας τοῦ Κυρίου ὄραται (*Ep.*, 2 ; *P. G.*, t. 46, col. 1009).

3. Voir ce que dit Éthérie au sujet de l'Adoration de la Croix, le vendredi saint (37, 2).

Si nous avons, dans le journal d'Éthérie, le récit de son arrivée à Jérusalem, il nous ferait connaître sans doute les émotions pieuses qu'elle éprouva en voyant pour la première fois les Lieux Saints. Nous pouvons supposer qu'elles ne furent pas moins vives que celles de Paule dont saint Jérôme s'est fait l'écho : « Prosternée devant la croix, elle l'adorait comme si elle eût vu le Sauveur suspendu au bois sacré. Entrée dans le sépulcre, elle baisait la pierre de la résurrection... Elle attachait ardemment ses lèvres au rocher sur lequel le corps du Christ avait été déposé... Ce qu'elle versa de larmes en ce lieu sacré, les gémissements qu'elle y fit entendre, l'effusion de sa douleur, toute la ville de Jérusalem en fut témoin... »¹ Paule elle-même et sa fille Eustochium, écrivant à leur amie Marcella pour l'attirer en Terre Sainte, ont retracé avec non moins de force la puissance d'évocation de ces lieux vénérables². Si Éthérie ne nous a pas livré ses impressions personnelles, du moins nous a-t-elle montré, dans sa description des cérémonies, l'empressement des fidèles à revivre sur les lieux mêmes, jour par jour, et heure par heure, les événements de la « grande semaine », ainsi que leurs manifestations bruyantes de foi et de douleur³.

A ce pieux désir se joignait sans doute une curiosité beaucoup moins religieuse, surtout depuis que s'étaient multipliées les riches constructions qui faisaient de Jérusalem, comme de la Rome actuelle, une ville peuplée d'églises⁴ : on voulait voir ces merveilles. Plusieurs basi-

1. Le pèlerinage de Paule est raconté par Jérôme dans l'éloge de Paule qu'il adresse à sa fille Eustochium (*Ep.*, 108). Ce texte est intéressant à comparer avec notre récit.

2. *Jérôme, Ep.*, 46.

3. Cf. tout le récit des cérémonies de la « grande semaine », en particulier 24, 10 (cri, rugissements, larmes) ; 36, 3 ; 37, 7.

4. *Cf. D. A. C. L., art. cit.*, t. XIV, col. 71, 78, 80-81. Voir plus loin ce qui est dit des églises de Jérusalem.

liques, sur le mont des Oliviers, à Bethléem, sur le mont Sion, étaient dues à la munificence de l'impératrice Hélène et de son fils. Le pèlerin de Bordeaux put admirer en 333 celle du Saint-Sépulchre, *mirae pulchritudinis*, construite sur l'ordre de Constantin et qui devait être inaugurée en 335 au milieu de fêtes d'une solennité inouïe. Sous le règne de Constance, puis après la mort de Julien, les basiliques, églises et chapelles ne cessèrent de s'élever. A l'époque d'Éthérie, elles foisonnaient. Elle ne nous a pas décrit longuement les édifices eux-mêmes ; elle a signalé cependant la richesse de l'ornementation pour laquelle Constantin n'a épargné ni or, ni mosaïque, ni marbres précieux (25, 8-10). Elle nous a dit la beauté et l'éclat des cérémonies : tentures et courtines de soie brochée d'or, vases sacrés incrustés de pierres précieuses, candélabres et lampes « en nombre infini » qui versent à flots une lumière éblouissante, encensoirs qui remplissent de leurs parfums la grotte et la basilique. Quand les vierges galiciennes lisaient ces descriptions merveilleuses, plus d'une sans doute se prenait à rêver et peut-être était-elle tentée de se mettre en route, elle aussi. Grégoire de Nysse pouvait bien affirmer l'inutilité et les inconvénients de tels pèlerinages ; ils gardaient tout leur attrait¹.

Si Jérusalem et la Palestine étaient le principal centre d'attraction des pèlerins, d'autres souvenirs pouvaient également solliciter leur curiosité. Nous savons par Eusèbe que Constantin avait ordonné la construction d'une basilique au lieu dit du Chêne de Mambré, « afin qu'il redevenue digne des pieux souvenirs qu'il rappelle »², c'est-à-dire d'Abraham. Ceci nous prouve qu'on vénérât en

1. GRÉGOIRE DE NYSSE, *Ep.*, 2 (P. G., t. 46, col. 1009-1016). Toute la lettre est curieuse et instructive.

2. EUSÈBE, *De vita Constantini*, III, 52, 53 (P. G., t. 20, col. 1112 sq.).

Orient non seulement les traces de Jésus et des origines chrétiennes, mais encore celles de l'Ancien Testament. La piété, et des préoccupations plus humaines, allant de la simple curiosité jusqu'aux soucis de l'historien et de l'exégète, s'associaient ici. Ce que dit Jérôme de la Judée peut s'étendre à tous les lieux dont parle la Bible : « De même que l'on comprend mieux les historiens grecs quand on a vu Athènes, et le III^e Livre de l'*Énéide* quand on est venu, par Leucate et les Monts Acrocérauniens, de la Troade en Sicile et de la Sicile à l'embouchure du Tibre, de même on entend mieux la Sainte Écriture quand on a vu, de ses yeux, la Judée et contemplé les ruines de ses anciennes cités¹. » De fait, il nous montre sainte Paule aussi attentive à retrouver et à vénérer les vestiges de l'Ancien Testament que ceux de la vie et de la mort du Sauveur ; il lui a communiqué son ardeur scientifique : « Croyons-nous donc, écrira-t-elle à Marcella, qu'on puisse ailleurs que dans notre Athènes parvenir au sommet de la science chrétienne ?² » Le principal objet de la dévotion d'Éthérie, dans la partie de son pèlerinage qu'elle nous a contée en détail, ce sont précisément, nous le verrons, les lieux sanctifiés par des souvenirs de l'Ancien Testament. Elle veut suivre pas à pas, voir tout ce dont il est parlé dans les Écritures : *omnia loca quae ego semper iuxta scripturas requirebam* (5, 11). Aucune fatigue ne lui paraît trop grande, aucun détour trop long, du moment qu'elle trouvera au bout de la route un lieu dont le nom figure dans les Saints Livres. Or elle n'est certainement pas la première à manifester cette dévote curiosité. Les églises

1. Texte cité dans *D. A. C. L.*, t. XIV, col. 86. L'érudition se mêle curieusement à la piété chez Jérôme : Joppé lui rappelle à la fois le souvenir de Jonas fuyant devant la face du Seigneur et d'Andromède attachée à un rocher ! (*Ep.* 108).

2. JÉRÔME, *Ep.*, 46, 9.

qui déjà s'élèvent sur ces emplacements, les groupes de prêtres et de moines qui y sont installés et qui remplissent auprès d'elle les fonctions de guides avec l'interminable abondance de professionnels, témoignent de l'importance qu'avait, pour les chrétiens de cette époque, la conservation de tels souvenirs.

Après les saints de l'Ancien Testament, ceux du Nouveau. Or les saints du Nouveau Testament, ce sont essentiellement les martyrs, et le désir de visiter, pour y prier, les *martyria*, sanctuaires élevés sur le lieu de leur sépulture, n'est pas l'un des moindres parmi les attraits de ces régions lointaines. Tel était par exemple le premier but du voyage de Postumianus, l'interlocuteur des *Dialogues* de Sulpice Sévère : « Je voulus aller à Carthage, y visiter les endroits consacrés par les saints et surtout me prosterner sur le tombeau du martyr Cyprien ¹. » « Que votre Charité me croie, écrit Éthérie à propos du *martyrium* de l'apôtre Thomas à Édesse, il n'y a pas un chrétien qui ne se rende en ce lieu pour y prier, parmi ceux qui sont allés aux Lieux Saints (17,2). » A Carrhes, c'est sur l'emplacement de la maison d'Abraham qu'on a construit le *martyrium* du moine Helpidius et sa fête y attire tous les moines de la région (20, 5-7). Revenue à Antioche, Éthérie ne peut résister au désir d'aller visiter le *martyrium* de sainte Thècle à Séleucie d'Isaurie (22, 1-5) ; si elle fait halte à Chalcédoine, c'est à cause du *martyrium* de sainte Euphémie (23, 7) ; et quand elle est arrivée à Constantinople, où elle note encore la présence de nombreux *martyria* (23, 9), alors que son voyage semble achevé, elle forme le projet d'une nouvelle expédition qui la conduira au *marty-*

1. SULPICE-SÉVÈRE, *Dialogues*, I, 3. La traduction est celle de P. MONCEAUX, *Saint Martin. Récits de Sulpice-Sévère mis en français*, Paris, 1927, p. 145. Les *Dialogues* ont dû être publiés vers 404.

rium du saint et bienheureux apôtre Jean à Éphèse (23, 10).

Il ne faut pas oublier enfin que les pèlerins ne viennent pas seulement chercher en Orient les souvenirs du passé. La renommée des moines orientaux s'est répandue jusqu'en Occident et beaucoup de chrétiens brûlent du désir de contempler de leurs yeux les merveilles de ferveur et d'austérité dont le bruit a couru jusqu'à eux. Quand Paule a achevé de visiter la Palestine, c'est vers l'Égypte, cette « seconde Terre Sainte » comme l'appelle Mgr Duchesne, qu'elle porte ses pas ; elle ne craint pas de s'enfoncer dans le désert de Nitrie pour y vénérer les ascètes au nom fameux : « Quel est celui dont elle ne visita point la cellule ? celui aux pieds duquel elle ne se prosterna pas ? Elle croyait voir le Christ dans chacun de ces saints et se réjouissait d'avoir rendu au Seigneur tous les honneurs qu'elle leur rendait ¹. » Postumianus, l'ami de Sulpice-Sévère, n'agit pas autrement : lui aussi parcourt la Thébaïde après la Palestine ; et au retour ses amis l'interrogent avidement : « Dis-nous ce que font les moines et quels prodiges, quels miracles le Christ opère en ses serviteurs ². » C'est seulement après avoir visité l'Égypte que saint Honorat d'Arles fondera son monastère de Lérins et les usages que Cassien introduira dans ses deux monastères de Marseille, il les tient des Pères du désert avec qui il nous a conté ses pieux entretiens.

Moines et monastères n'attirent pas moins Éthérie que les sanctuaires ou les *martyria*. Bien caractéristique à ce point de vue est la joie naïve qu'elle manifeste d'être arrivée à Carrhes précisément pour la fête du martyr Helpidius, seul jour de l'année, avec le jour de Pâques,

1. JÉRÔME, *Ep.*, 108. Cité dans *D. A. C. L.*, t. XIV, col. 87.

2. SULPICE-SÉVÈRE, *Dialogues*, I, 2, trad. P. Monceaux, p. 143.

où les moines de la région quittaient leur solitude pour venir à la ville. « Nous n'espérions pas avoir cette chance de voir en ce lieu les moines de Mésopotamie qui sont de vrais saints et des hommes de Dieu, ni surtout ceux dont la réputation s'étendait au loin à cause de leur vie... » (20,6). Toutes les fois qu'elle le peut, elle se fait une joie d'entrer dans les monastères, d'entretenir les moines, mais toujours, a-t-elle bien soin de préciser, sur des sujets édifiants : « Je ne veux pas que votre Charité aille s'imaginer que les moines me racontaient jamais autre chose que ce qu'il y a dans les Écritures ou ce qu'avaient fait les moines d'autrefois (20, 12). »

Comment on voyageait.

Si grande était la force de tous ces attraites que les pèlerins, nous l'avons dit, ne reculaient pas devant de longs et difficiles voyages. Dans quelles conditions les faisaient-ils ? Quelques indications d'Éthérie nous permettent de le discerner, mais il faut se rappeler que son cas était assez exceptionnel et que tous ne jouissaient pas des mêmes avantages que cette grande dame voyageant avec sa suite.

Il semble probable que, munie d'un *diploma*, sorte de passeport officiel, elle put, comme le fit aussi Mélanie la Jeune, emprunter le *cursus publicus*¹, la poste impériale organisée pour les besoins de l'État, mais parfois mise par faveur spéciale à la disposition de simples particuliers. Le voyageur avait alors le droit de s'arrêter soit aux *muta-*

1. Cf. DAREMBERG-SAGLIO, *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, t. I, col. 1645-1672, art. *Cursus publicus*; et D. GORCE, *Les voyages, l'hospitalité et le port des lettres dans le monde chrétien des IV^e et V^e siècles*, Paris, 1925, en particulier, p. 41-63. Grégoire de Nysse nous informe qu'il fit lui aussi le voyage de Jérusalem διὰ δημοσίου ὄχηματος et que la voiture lui tenait lieu alors d'église et de monastère, les voyageurs passant leur temps à chanter des psaumes (*Ep.*, 2; *P. G.*, t. 46, col. 1013).

tiones, simples relais, soit aux *mansiones*, gîtes d'étape possédant une sorte d'hôtellerie, ainsi que des magasins et des écuries. Là on lui fournissait montures, véhicules et provisions de route. Éthérie, qui suit la route ainsi jalonnée, indique souvent les distances par le nombre des *mansiones* (7, 2); elle note ses arrêts dans telle ou telle *mansio*, et signale à plusieurs reprises qu'elle y a prolongé sa halte, parfois pendant trois jours.

Elle a trouvé là les *animalia* nécessaires au voyage. Quelles étaient ces montures ? La plupart du temps, des chevaux sellés, sans doute, puisqu'elle signale que, pour faire l'ascension du Sinaï, il faut renoncer à la *sella* (3, 2) et nous dit ailleurs qu'elle et ses compagnons descendent de leurs montures (14, 1). Certaines régions sont impraticables pour les chevaux; les premières pentes du Mont Nébo se gravissent à dos d'âne (11, 4) et, dans le désert de Pharan, on réquisitionne les indigènes avec leurs chameaux dont l'habileté à suivre pendant la nuit les pistes marquées par de simples signaux émerveillent notre voyageuse (6, 1 et 2). Enfin, telle ascension, celle du Sinaï par exemple, ne peut se faire qu'à pied, *cum grandi labore*, ce qui provoque chez Valerius des cris d'admiration !

Sur les grandes voies fréquentées de l'Égypte, telle la route de la Thébaidé à Péluse passant par Arabia, Éthérie peut se contenter de sa propre suite qui paraît avoir été assez nombreuse; mais tant qu'elle a traversé des régions dangereuses (*loca suspecta*, 9, 3) par exemple de Clysmà à Arabia, elle a voyagé sous bonne escorte, celle de soldats romains avec leurs officiers qui la conduisent de fort en fort (7, 2 et 9, 3).

Tels sont les avantages que lui offre le *cursus publicus*; nous la voyons en outre user largement de la complai-

sance et de l'hospitalité des évêques, prêtres et moines qu'elle rencontre sur son chemin. Les devoirs de l'hospitalité tiennent en effet à cette époque, dans la pratique de la charité chrétienne, une place très importante¹. Dans le voisinage des églises et des *martyria*, à l'entrée des communautés de moines, s'élève le *xenodochium*, où l'hôte est reçu selon les rites : on lui donne le baiser de paix, on lui lave les pieds, on lui offre tous les secours matériels dont il a besoin : logement, nourriture, soins en cas de maladie. Les secours spirituels ne sont pas négligés : il est admis à participer à la prière, à la psalmodie, à l'oblation. Éthérie reçoit des moines aussi bien que des évêques le meilleur accueil : on vient à sa rencontre, les moines valides l'accompagnent dans ses pieuses excursions et, lui servant de ciceroni, répondent sans se lasser à ses questions. On ne la laisse pas partir sans lui offrir des *eulogies*, petits présents — fruits, gâteaux ou autres — dont la pratique était alors très répandue.

III

Les données topographiques.

Le texte se divise très nettement en deux parties : la première (ch. 1-23) est proprement un récit de voyage ; la seconde (ch. 23-49), une description de la liturgie de Jérusalem.

1. Voir D. GORCE, *Les voyages...*, p. 135-190 ; J.-M. BESSE, *Les moines d'Orient antérieurs au concile de Chalcédoine* (451), Paris, 1900, p. 473-485. Cette pratique de l'hospitalité n'était pas sans inconvénients pour les moines. Dans les *Conférences* de Cassien (19, 5), l'abbé Jean se plaint que les moines soient chargés « de soins et d'embarras infinis, par la nécessité de pourvoir aux obligations de l'hospitalité » et il donne plus loin ce détail pittoresque : « Je ne puis le rappeler sans rougir : les anachorètes se sont mis, sous prétexte d'hospitalité et d'accueil à faire aux étrangers, à posséder dans leur cellule une couverture ! » (19,6).

Nous étudierons d'abord les itinéraires indiqués dans la première partie. On peut en distinguer quatre :

- A. Le pèlerinage au Sinaï avec retour à Jérusalem par la terre de Gessen (ch. 1-9).
- B. Le pèlerinage au Mont Nébo (ch. 10-12).
- C. Le pèlerinage en Idumée, pays de Job (ch. 13-15).
- D. Le pèlerinage en Mésopotamie et le retour à Constantinople par Tarse, Séleucie, Chalcédoine (ch. 16-23).

Il sera utile d'indiquer brièvement

Les sources. les sources de cette première partie. du récit. Quand elle la rédige, Éthérie utilise sans aucun doute ses souvenirs, peut-être sous forme de notes prises au jour le jour dans ses voyages, mais elle a certainement aussi recours à des livres. Ces livres, que d'ailleurs elle devait emporter toujours avec elle et qui lui servaient de guide¹, c'étaient, J. Ziegler l'a montré², d'abord la Bible, et ensuite l'*Onomasticon* d'Eusèbe, traduit par saint Jérôme.

Qu'Éthérie tire de la Bible les renseignements qu'elle donne sur certains noms de lieux, elle nous le signale parfois elle-même, par exemple à propos d'Ôton et de Héro (7, 5 et 7 : *sicut scriptum est*), mais elle le fait beaucoup plus souvent encore qu'elle ne le dit. Une grande partie de ses indications viennent certainement du texte sacré. Ainsi, lorsqu'elle énumère tous les souvenirs qui surgissent dans la vallée au milieu de laquelle se dresse le

1. C'est évident pour la Bible, puisqu'à chaque arrêt important, on lisait le passage de la Sainte Écriture rapportant les événements dont ce lieu gardait le souvenir. Cf. par exemple 4, 8 : *lectus est locus ipse de libro Moysi iuxta consuetudinem* ; 10, 7 : *id nobis semper consuetudinis erat ut, ubicumque ad loca desiderata accedere ualebamus, ... Iegeretur lectio ipsa de codice*.

2. Dans deux articles : *Die Peregrinatio Aetheriae und das Onomastikon des Eusebius*, et *Die Peregrinatio Aetheriae und die hl. Schrift*, dans *Biblica*, 1931 (12), p. 70-84 et 162-198.

Sinaï, elle doit probablement rédiger cette page en s'aidant des « livres de Moïse » auxquels, pour abrégé, elle finit par renvoyer ses correspondantes (5,8). De même quand elle raconte son pèlerinage au Nébo ou en Mésopotamie. Les livres qu'elle cite ou utilise sont naturellement les livres historiques : *Genèse, Exode, Nombres, Deutéronome*, 3^e et 4^e livres des *Rois*. Il serait intéressant de savoir quelle version elle avait entre les mains. J. Ziegler l'a tenté. Tout ce qu'il a pu établir est que le texte biblique dont elle se sert est beaucoup plus proche de celui des Septante que la Vulgate : c'est donc un représentant de ce qu'on est convenu d'appeler la *Vetus Latina*, mais il ne peut être identifié avec aucune version actuellement connue¹.

Cependant tous les renseignements d'Éthérie ne viennent pas de la Bible. Déjà Gamurrini, puis Meister avaient remarqué quelques concordances frappantes avec l'*Onomasticon* d'Eusèbe. La question a été reprise par Ziegler qui a montré, avec preuves à l'appui, que l'auteur de notre récit utilisait en effet l'*Onomasticon*, non pas dans le texte grec, mais dans la traduction latine qu'en avait donnée saint Jérôme en 390 : elle est en effet d'accord avec la version latine, non seulement dans la manière de transcrire les noms propres ou de nommer les livres bibliques, mais aussi dans quelques détails ajoutés par le traducteur latin aux notices d'Eusèbe².

Avait-elle à sa disposition d'autres manuels topographiques que celui-là ? La chose est possible, mais n'a

1. C'est la conclusion de J. ZIEGLER, *art. cit.*, *Biblica*, 1931, p. 197-198. Le texte d'Éthérie n'est certainement pas celui du Codex Lugdunensis auquel pouvaient songer ceux qui la croyaient gauloise. De quelques concordances avec le Codex Monac. et avec le texte biblique de la traduction latine des *Homélie*s d'Origène par Rufin, on ne peut tirer aucune conclusion.

2. J. ZIEGLER, *art. cit.*, *Biblica*, 1931, p. 70-84.

pas été démontrée. Il ne faut pas oublier du reste qu'il y a une large place à faire, dans son récit, aux renseignements qu'elle a recueillis sur les lieux et qui représentent, à côté des sources livresques, la tradition orale. De là l'intérêt de notre texte : il contribue à nous faire connaître cette tradition sur plusieurs points douteux. Tradition bien établie et déjà ancienne, puisque les lieux que vénère Éthérie sont objet de culte ; ils ont leurs églises ou leurs chapelles, leurs légendes que racontent complaisamment les moines installés dans le voisinage. Aussi notre texte a-t-il été souvent mis à contribution par les archéologues qui ont trouvé, dans ses descriptions, confirmation ou réfutation de telle ou telle hypothèse relative à la topographie biblique¹.

A. Le pèlerinage au Sinaï.

Les premières lignes du manuscrit nous présentent les voyageurs arrivant dans une vallée au fond de laquelle se dresse le Sinaï. D'où viennent-ils ? La lettre de Valerius², le récit de Pierre Diacre³, les indications d'Éthérie elle-même permettent de penser qu'après un séjour plus ou moins long en Palestine, elle avait déjà, avant

1. Bien entendu, il ne s'agit pas d'identifier avec certitude, grâce à notre texte, les lieux nommés dans la Bible, mais, de retrouver ce qu'était, à l'époque, la tradition relative à la localisation de ces différents points.

2. Valerius mentionne Jérusalem, Bethléem, l'Hermon, le Thabor, la montagne des Béatitudes, les monts d'Élie et de la Quarantaine. Il parle aussi de la Thébaine et de toutes les provinces de l'Égypte : *ad cunctas se Aegypti conuertit prouincias*.

3. Pierre Diacre était un bibliothécaire du Mont-Cassin qui publia probablement en 1137 un *Liber de locis sanctis*, compilation empruntée en partie à Bède, en partie à des sources diverses parmi lesquelles notre texte, très reconnaissable dans les descriptions du Sinaï. On a supposé que ce qui précède cette description était également emprunté à Éthérie dont Pierre aurait eu sous les yeux un texte plus complet que le nôtre. Dom Lambert n'admet cette hypothèse qu'avec beaucoup de réserves. Cf. *Revue Mabillon*, 1936, *art. cit.*, p. 80-82.

ce moment, visité l'Égypte, et plus particulièrement la Thébaidé peuplée de solitaires¹. C'est certainement d'Égypte qu'elle arrive alors, puisque sur le chemin du retour qui la conduit du Sinaï à Péluse, elle notera à plusieurs reprises qu'elle repasse par les mêmes étapes qu'à l'aller.

Le but de ce voyage était évidemment de suivre sur le terrain même la marche des Israélites depuis leur sortie d'Égypte jusqu'à la sainte montagne où Dieu leur donna la Loi². De leur itinéraire, la Bible nomme les principales étapes : partis de Ramsès, ils s'arrêtent d'abord à Soccoth, puis à Etham, à l'extrémité du désert ; là Dieu leur ordonne de changer de direction et de venir camper « devant Pihahiroth, entre Magdalum et la mer, vis-à-vis de Béelséphon ». La mer Rouge traversée miraculeusement, ils entrent dans le désert de Sur où, à Mara, l'eau amère fut pour eux adoucie ; puis ils arrivent à Élim avec ses douze sources et ses soixante-dix palmiers. Ensuite, c'est le désert de Sin où ils reçoivent les caillies et la manne ; le campement à Raphidim où l'eau jaillit « du rocher qui est en Horeb », et où Josué défait les Amalécites, tandis que Moïse prie, les bras levés ; enfin c'est le désert du Sinaï : les Israélites campent dans la plaine et Moïse monte sur la montagne pour y recevoir la Loi³. C'est ce chemin que nous permet de refaire, en sens

1. Éthérie dit avoir été précédemment à Alexandrie et en Thébaidé (9, 6). Nous savons que son pèlerinage a duré en tout un peu plus de trois ans (17, 1). Or les voyages dont nous avons le récit n'ont pas dû occuper plus de quelques mois. Même si on les suppose coupés de longs séjours à Jérusalem, il est probable qu'ils avaient été précédés d'autres voyages.

2. Je voulais connaître à fond les endroits que traversèrent dans leur marche les fils d'Israël, depuis Ramessès jusqu'à la sainte montagne de Dieu, le Sinaï » (9, 6).

3. Exode, 12, 37 ; 13, 20 ; 14, 2 ; 15, 22 ; 15, 27 ; 16, 1 ; 17, 1 ; 19, 1-2. On trouvera l'identification de ces différents points dans F.-M. ABEL, *Géographie de la Palestine*, Paris, 1933-1938, t. II, p. 208-213.

inverse, le voyage de retour d'Éthérie. Trois régions retiendront particulièrement notre attention : celle du Sinaï, celle du passage de la mer Rouge, celle des premières étapes de l'Exode¹.

Et d'abord, puisque notre texte **Le Sinaï.** commence par la description de la « montagne de Dieu », où situer le

Sinaï ? Nous n'avons pas à discuter ici les différentes hypothèses qui, s'écartant de l'opinion traditionnelle, le placent les unes, au nord de la péninsule sinaïtique dans les environs de Cadès, soit tout près de cette oasis, soit dans la région de Pétra ; les autres, à l'est du golfe d'Aqabah dans l'Arabie septentrionale². Il est évident qu'elles sont tout à fait en désaccord avec la tradition dont témoigne Éthérie et c'est cette tradition que nous cherchons à établir ici. Sans aucun doute, les chrétiens des premiers siècles situaient le Sinaï dans les massifs montagneux du centre de la péninsule, mais quelques témoignages divergents pouvaient, avant la découverte de notre manuscrit, laisser place à quelque incertitude sur sa localisation précise. Deux sommets, en particulier, semblaient avoir des

1. Cette partie de notre texte est commentée par A. BLUDAU, *Die Pilgerreise der Aetheria*, Paderborn, 1927, p. 9-21.

2. Elles ont été notamment discutées par M. J. LAGRANGE, *Le Sinaï biblique*, dans *Revue biblique*, 1899, p. 369-392 et par L.-H. VINCENT, *Un nouveau Sinaï biblique*, dans *Revue biblique*, 1930, p. 73-83. On trouvera un bon résumé de la question dans D. GORCE, *Le Sinaï hier... aujourd'hui*, Paris, 1927, p. 17-19. Cet ouvrage, clair et précis, est un des meilleurs que l'on puisse lire sur la presqu'île du Sinaï. Pour une étude géographique et géologique plus complète, on se reportera à R. WEILL, *La presqu'île du Sinaï*, Paris, 1908. Enfin on trouvera l'essentiel dans l'article *Sinaï* du *Dictionnaire de la Bible*, t. V, col. 1751-1783 ; et dans B. MEISTERMANN, *Guide du Nil au Jourdain, par le Sinaï et Petra*, Paris, 1909, qui permet de suivre en détail tout l'itinéraire de l'Exode. M. J. LAGRANGE a consacré à cette dernière question de nombreux articles, dans *Revue biblique*, 1896, p. 618-643 ; 1897, p. 107-130 et 605-625 ; 1899, p. 369-392 ; 1900, p. 63-86 ; 273-287 ; 443-449.

titres à représenter le Sinaï traditionnel : le djebel Serbâl (2.060 m.), dans la région de Pharan, et le djebel Mousa (2.244 m.), situé plus à l'est, en plein cœur de la presqu'île.

La difficulté vient en partie de l'imprécision dont fait preuve la Bible dans l'usage des noms Sinaï et Horeb¹. D'une part les deux noms sont souvent pris comme équivalents, ainsi que le remarquait déjà saint Jérôme², pour désigner la « montagne de Dieu », celle de la vision du Buisson ardent et de la promulgation de la Loi. D'autre part, c'est « le rocher qui est en Horeb » que Dieu commande à Moïse de frapper, pour en faire jaillir l'eau, quand le peuple campe à Raphidim (*Exod.*, 17, 6), c'est-à-dire probablement dans le voisinage de Pharan. Aussi fut-on tenté de retrouver le Sinaï-Horeb dans cette même région de Pharan, et le Serbâl semblait dès lors tout indiqué. On ne pouvait guère, il est vrai, faire état du texte de l'*Onomasticon* d'Eusèbe-Jérôme, « pittoresque, remarque judicieusement le P. Lagrange, à force de grouper des données bibliques sans s'inquiéter de savoir comment elles s'allient »³ : *Choreb, mons Dei in regione Madian iuxta montem Sina super Arabiam in deserto cui iungitur mons et desertum Saracenorum quod uocatur Pharan*⁴. Mais un autre témoignage semblait venir à l'appui de l'hypothèse du Sinaï-Serbâl, celui de la *Topographie chrétienne* de Cosmas Indicopleuste, un négociant des

1. Voir, sur cette question, M. J. LAGRANGE, *Le Sinaï biblique*, dans *Revue biblique*, 1899, p. 378 ; le *Dictionnaire de la Bible*, t. V, col. 1752 ; et D. GORCE, *Le Sinaï*, p. 15-16.

2. *Mihl autem uidetur quod duplci nomine idem mons nunc Sinaï, nunc Choreb uocetur (Onomasticon, éd. Klostermann, p. 173).*

3. M. J. LAGRANGE, *Le Sinaï biblique*, dans *Revue biblique*, 1899, p. 386. L'auteur ajoute : « Il faut seulement admirer le bon sens de Jérôme qui, après avoir écrit cet amalgame, ne peut s'empêcher d'ajouter que du moins l'Horeb et le Sinaï lui paraissent une même montagne. »

4. EUSÈBE, *Onomasticon*, éd. Klostermann, p. 173.

Indes du VI^e siècle devenu moine qui, identifiant lui aussi l'Horeb au Sinaï, le situait à six milles de Pharan, ce qui correspond bien au Serbâl¹. Or il n'est pas douteux que telle n'était pas la tradition chrétienne au temps d'Éthérie, antérieure d'un siècle et demi à Cosmas. Elle signale, d'après les renseignements recueillis sur place, sans doute, que le nom de Sinaï désigne à la fois l'ensemble du massif montagneux et, d'une façon plus spéciale, l'un des pics de ce massif, celui où Dieu se manifesta à Moïse ; quant à l'Horeb, c'est pour elle un autre pic du même massif, contigu au premier et où se conservait le souvenir du prophète Élie². Or ce massif est, dit-elle, à 35 milles de Pharan, distance qui est assez exactement celle qui sépare Pharan du djebel Mousa³. De plus la description qu'elle nous donne du Sinaï s'accorde parfaitement avec la topographie de ce massif, comme l'ont reconnu tous les pèlerins du Sinaï, en particulier le P. Lagrange⁴.

À ce massif dont les deux sommets principaux sont au Nord-Ouest, le râs Safsâfeh (2.054 m.) composé de trois énormes pitons, et au Sud-Est, le djebel Mousa (2.244 m.), masqué à l'arrivée par les précédents, on accède par une plaine, le ouâdi er-Râhah, la Vallée du Repos, où la tradition localise le campement des Israélites. Son aspect répond aussi bien au texte de l'*Exode* qu'à la description

1. Thèse soutenue en particulier par EBENS, *Durch Gosen zum Sinaï*, 1881, p. 380-426 qui a voulu prouver que l'ancienne tradition chrétienne était en l'honneur du Serbâl.

2. Cette distinction correspond à l'usage le plus général de la Bible qui appelle en effet Horeb la montagne d'Élie (*III Reg.*, 19, 8) et Sinaï, plus souvent qu'Horeb, la montagne de Moïse.

3. Une cinquantaine de kilomètres. Cf. D. GORCE, *Le Sinaï*, p. 37.

4. M. J. LAGRANGE, *Le Sinaï biblique*, dans *Revue biblique*, 1899, p. 392 : « Sur un grand nombre de détails très précis, la pèlerine se rencontre absolument avec la topographie sinaïtique. Il est extrêmement rare de trouver dans les récits de pèlerins, rien de plus expressif, de plus évident, de plus concluant. »

21. *Éthérie.*

d'Éthérie. Elle mesure 2.300 mètres de long sur 900 mètres de large. L'impression qu'on éprouve est, au dire de tous les pèlerins, saisissante lorsque, « au bout de la plaine d'er-Râhah, comme une immense tribune, le râs Safsâfeh apparaît, triple sommet rose dans l'azur du ciel, semblable au saphir¹. » Le site est en effet grandiose, d'un pittoresque dû à la fois à l'aspect tourmenté de ces sommets déchiquetés qui se dressent comme une muraille, et aux coloris éclatants des rochers nus de granit rose ou gris tacheté de vert, de porphyre rouge, de quartz blanc, se détachant dans une atmosphère particulièrement pure et lumineuse. Il faut avouer toutefois que ce n'est pas de notre texte que nous tenons ces détails.

Du sommet du djebel Mousa, on jouit d'un panorama merveilleux : toute la péninsule sinaïtique et dans les lointains, d'un côté le golfe de Suez, de l'autre le golfe d'Aqabah. Les guides d'Éthérie prétendirent même lui faire apercevoir l'Égypte, la Palestine, la mer Rouge, la mer Parthénienne (Méditerranée), et jusqu'à Alexandrie, ce qui, malgré toute sa bonne volonté, lui parut difficile à croire ! Le sommet assez étroit présente aujourd'hui encore une chapelle construite sur une partie de l'emplacement de celle que visita Éthérie, monument à trois nefs et dont les fondations ont laissé des vestiges. Détruite par les hordes barbares, elle fut remplacée par un édifice plus modeste, oratoire de six pieds de long et de large, que vit en 570 le pèlerin de Plaisance².

Éthérie désigne, nous l'avons dit, du nom d'Horeb un des sommets du massif qu'elle déclare toucher à la « montagne de Dieu ». Il s'agit d'une éminence (2.097 m.) qui porte encore de nos jours deux chapelles contiguës, l'une

1. M. J. LAGRANGE, *art. cit.*, p. 391.

2. B. MEISTERMANN, *Guide du Nil au Jourdain*, p. 149-150.

dédiée à Moïse ou Élisée, l'autre au prophète Élie et dans laquelle s'ouvre la grotte d'Élie qu'y vit aussi Éthérie, ainsi que le grand rocher plat et circulaire, à l'endroit où s'étaient arrêtés les soixante-dix anciens conduits par Aaron.

Après avoir traversé de nouveau la plaine d'er-Râhah en s'arrêtant aux innombrables souvenirs que ses guides, suivant le récit biblique, ont rassemblé un peu au hasard dans cette vallée, Éthérie reprend le défilé du naqb el Haoua qui la ramène à Pharan, aujourd'hui Feirân. Ici, elle se tait sur les monuments ou témoignages des événements dont ces lieux avaient été témoins au temps où les Israélites y avaient campé, si c'est vrai qu'il faut situer dans cette région le Raphidim biblique¹. Sans doute en avait-elle déjà parlé dans la partie perdue du récit. De même le retour de Pharan à Clysmâ, à travers le désert et le long de la mer Rouge, ne donne lieu qu'à quelques notations assez pittoresques sur le voyage à dos de chameau, dans un désert de sable où les pistes sinueuses sont marquées par des signaux.

Le passage de la mer Rouge. Clesma ou Clysmâ² marque pour Éthérie le point où les Israélites passèrent la mer Rouge (7, 1). La ville, construite probablement par Trajan, sur l'emplacement ou auprès de l'Arsinoé due à Ptolémée Philadelphe était, d'après le géographe Ptolémée, une place forte et c'est bien ainsi (*castrum*) qu'Éthérie la présente. Elle existait encore au VI^e siècle, au dire de Grégoire de Tours : c'était

1. Cf. *Dictionnaire de la Bible*, t. V, col. 980-986, art. *Raphidim*.

2. Cf. B. MEISTERMANN, *Guide du Nil au Jourdain*..., p. 31 et 34. Voir aussi *Revue biblique*, 1938, p. 520, qui cite le texte de Pierre Diacre sur Clesma, comme « probablement emprunté » à la partie perdue de notre texte.

un port situé à l'extrémité du golfe et où s'arrêtaient les vaisseaux venant des Indes, c'est notre Suez actuel.

Comment expliquer qu'Éthérie ne situe pas au même point que Clysmas les diverses localités nommées dans la Bible comme ayant marqué le dernier campement des Israélites « près de la mer » ? C'est au premier *castrum* après Clysmas qu'on lui montre *Epauleum* et *Magdalum*, au second, *Beelsephon*. Cette apparente contradiction a été fort bien expliquée par C. Bourdon¹ qui, s'appuyant à la fois sur la géographie, l'archéologie, l'étude des papyrus, a reconstitué d'une manière très vraisemblable l'itinéraire suivi par les Israélites de la terre de Gessen à Mara. Il faut se rappeler, pour bien comprendre les choses, qu'au temps de l'Exode, la mer Rouge s'étendait davantage vers le Nord² : le bassin actuel des Lacs Amers était relié au golfe de Suez par des chenaux naturels de faible profondeur sur l'emplacement aujourd'hui occupé par le seuil de Chalouf et il était ainsi soumis au régime des marées de la mer Rouge. La « mer » dont parle la Bible, c'était donc le bassin actuel des Lacs en communication avec le golfe de Suez. Or, on a retrouvé la trace d'une piste, aboutissant à un gué situé à la pointe méridionale des Lacs Amers et se prolongeant au delà vers le désert. A partir d'Étham, qu'on peut localiser à Serapeum au

1. C. BOURDON, *La route de l'Exode, de la terre de Gessé à Mara*, dans *Revue biblique*, 1932, p. 370-392 et 538-549. Voir aussi *Dictionnaire de la Bible*, Supplément, fasc. XI, 1934, art. *Exode*, col. 1333-1342.

2. D. GONCE, *Le Sinaï*, p. 24-27, résume clairement les principales opinions à ce sujet : 1° pour plusieurs auteurs, en particulier M. J. Lagrange, le golfe remontait vers le Nord jusqu'au lac Timsah et le passage aurait eu lieu vers Serapeum ; 2° pour d'autres, en particulier Vigouroux, le golfe était déjà le même qu'aujourd'hui et le passage aurait eu lieu vers Suez ; 3° la plupart des critiques modernes estiment que, au moment de l'Exode, le seuil de Serapeum séparait déjà le lac Timsah de la mer et que seuls les Lacs Amers communiquaient avec celle-ci. Ils conçoivent donc que les Israélites ont traversé le mer Rouge un peu au sud des Lacs Amers.

nord des Lacs Amers, et où ils furent obligés, sur l'ordre de Dieu, de changer de direction, les Israélites durent prendre le seul chemin qui leur restait possible, c'est-à-dire la route qui contournant les lacs par l'ouest, passait à travers une sorte de défilé entre les montagnes et la mer. Au sortir de ce défilé, au voisinage du grand Lac Amer, s'étend une région de fondrières, le *Pi-hahiro*t biblique qui signifie « la demeure du marais ».

Ayant dépassé ces fondrières, les Israélites arrivèrent à un *migdol* (c'est-à-dire une forteresse), le *Magdalum* de la Vulgate. Ce *migdol* est très probablement celui qui a été retrouvé par Clédats au *djebel Abou Hassan*, au point d'intersection de la route de Serapeum au golfe de Suez et de la piste dont nous venons de parler. Clédats y a découvert un petit monument en granit rose portant les noms de Ramsès II et de Seti I^{er}, ainsi qu'une stèle dédiée à Hathor, « dame de la turquoise ». Ce petit fortin isolé dans le désert devait sans doute protéger la route que suivaient les Égyptiens lorsqu'ils se rendaient au Sinaï, où ils allaient chercher la turquoise et où ils avaient élevé un grand temple à Hathor. C'est là, à 24 km. au nord de Clysmas, qu'Éthérie rencontra le premier *castrum*, car Clédats y a trouvé la preuve qu'on y tint garnison jusqu'à l'époque byzantine. Mais au IV^e siècle, les lacs étant depuis longtemps coupés de la mer, le gué du lac, jadis accessible seulement aux marées basses, n'existait plus et on en avait perdu le souvenir. Aussi avait-on reporté à Clysmas, seul gué désormais utilisé, le passage des Israélites. Toutefois « on continuait de montrer au voisinage du gué du lac les lieux qui caractérisaient ce passage dans le texte sacré, témoignage précieux de la tradition primitive »¹.

1. C. BOURDON, *art. cit.*, dans *Revue biblique*, 1932, p. 546. Tous les renseignements qui précèdent sont empruntés à ce très intéressant article.

C'est donc là qu'on fit voir à Éthérie *Epauleum*, l'Ἐπαυλις des Septante qui correspond au *Pi-hahiro*t hébreu.

De Magdalum, Éthérie distingue Belsefon ou Béelséphon qu'on lui montre seulement au *castrum* suivant. Cette étape pourrait être au château actuel de Fâyed, à 50 km. de Clysma. Quant à Belsefon, c'est, d'après elle, une plaine entre les montagnes et la mer. En réalité, il est probable que *Baalsephon*, « Baal du Nord », était tout simplement le nom propre du migdol dont nous avons parlé. Les stèles qu'on y a retrouvées représentent Ramsès II faisant une offrande au dieu Southek, celui des dieux égyptiens qui se rapprochait le plus du Baal sémitique : des Sémites auront cru voir dans ces belles pierres levées des stèles aux Baals. Mais, pour les guides d'Éthérie, Magdalum et Béelséphon sont deux points bien différents. La voyageuse eut-elle conscience de la difficulté qu'il y avait à accorder entre elles les indications qu'on lui avait fournies ? Peut-être, puisqu'elle remarque naïvement la marche irrégulière des Israélites qui, dit-elle, allaient tantôt vers la droite, tantôt vers la gauche, tantôt en avant, tantôt en arrière (7, 3).

Les premières étapes.

Il lui restait à reconnaître les trois premières étapes signalées par le récit biblique : Ramsès, Socoth, Étham. Poursuivant sa route vers le Nord, elle rencontre d'abord Étham que, comme l'*Onomasticon*, elle appelle Oton et dont elle ne nous dit rien de plus qu'un mot tiré du texte sacré : *quod est iuxta deserta loca*. Il est probable qu'Étham, c'est le *Khtm* égyptien dont on a retrouvé le nom dans deux papyrus et qui désigne l'ouvrage fortifié de Serapeum, nœud et clé de plusieurs routes importantes, situé entre le lac Timsah et les Lacs Amers, au nord de ces

derniers. Là passait en particulier, d'après les itinéraires romains, l'une des deux routes principales qui conduisaient d'Égypte en Palestine, celle qui suivait le ouâdi Toumilat jusqu'à Serapeum, d'où elle remontait vers le Nord-Est, tandis que l'autre, plus directe, passait par Péluse et longeait la mer¹.

Le *Socoth* biblique était sans doute, au temps des Hébreux, une région plutôt qu'une ville. C'était le *Thukut* ou *Thé-kou* égyptien, région qui comprenait, d'après Bourdon, la partie orientale du ouâdi Toumilat et la région des marais qui s'étendait jusqu'à Serapeum². Son nom passa à la ville principale qui était *Pi-tum*, c'est-à-dire la ville du dieu Tum (la Πάτουμος d'Hérodote, II, 158) retrouvée par Naville en 1883, dans les fouilles exécutées à Tell el-Maskhouta, dans le ouâdi Toumilat. Au-dessus des greniers de Pitum, il a découvert les traces de la ville romaine d'Héro, probablement reconstruite sur le même emplacement³. Or Pitum, c'est la Pithom dont le Pharaon avait imposé aux Israélites la pénible construction (*Exod.*, 1, 12) et Hero, *Heroum civitas*, c'est l'endroit où s'étaient rencontrés Joseph et son père Jacob (*Gen.*, 46, 28)⁴. Éthérie devait chercher ces deux souvenirs en même temps que celui du campement à Socoth.

1. Voir D. GORCE, *Le Sinaï*, p. 27 ; et C. BOURDON, *art. cit.*, dans *Revue biblique*, 1932, p. 374-391.

2. C. BOURDON, *art. cit.*, dans *Revue biblique*, 1932, p. 374.

3. Cf. *Dictionnaire de la Bible*, t. V, col. 321-328, art. *Phithom*. Outre les traces d'un camp romain, Naville a vu là deux inscriptions dont la seconde est datée de 306-307 et dont voici le texte :

POLIS	et	ABERO INCLUSMA
ERO		M VIII Θ
CASTR		

4. *Heroum civitas*, n'est pas mentionné dans la Vulgate qui a seulement : *in Gessen*. Mais le nom se lisait dans les Septante et dans plusieurs versions latines, ainsi que dans l'*Onomasticon* d'Eusèbe (éd. Klostermann, p. 95).

Pour elle Socoth est « une petite butte au milieu d'une vallée » ; Pithom ou Pithona est un fort (*castrum*) à la limite de l'Égypte et du territoire des Saracènes ; Hero, un gros bourg avec une église, des *martyria* et plusieurs monastères. Ces deux derniers points ont pu lui être montrés très proches l'un de l'autre, sur l'emplacement actuel de Tell el-Maskhouta.

C'est sur le chemin d'Arabia qu'on montre aux pèlerins ce qui reste de Ramsès ou Ramessès. Il n'y avait plus là qu'une ville entièrement détruite, mais dont les ruines imposantes laissaient supposer l'existence d'une cité de grande étendue, aux édifices nombreux. Les archéologues ne sont nullement d'accord sur la localisation de la ville de Ramsès. Faut-il identifier la Ramsès biblique, construite par les Hébreux (*Exod.*, 1, 11), avec Pi-Ramsès, la résidence d'été de Ramsès II, qui serait aussi l'Avaris, capitale des Hyksos, l'une et l'autre devant être localisée soit à Péluse, soit plutôt à Tanis¹ ? Faut-il, distinguant Ramsès d'Avaris, situer la première à Qantîr, au sud de Tanis² ? En tout cas, ce n'est pas là que la tradition, au temps d'Éthérie, plaçait Ramsès qu'on lui montra avant d'arriver à Arabia. Les ruines qu'elle vit alors sont-elles celles d'une ville très ancienne et très importante retrouvée par Petrie en 1906 à Tell Rotâb ou Tell Artâbi, dans le ouâdi Toumilat, à 8 km. environ à l'ouest de Tell el-Maskhouta ? Il serait assez tentant de reconnaître, dans le groupe de granit rouge découvert par Petrie et représentant le dieu Tum et Ramsès II, ce qu'on présentait à notre voyageuse comme étant les statues de Moïse et

1. Cf. P. MONTET, *Tanis, Avaris et Pi-Ramsès*, dans *Revue biblique*, 1930, p. 5-28 et A. MALLON, art. *Exode*, dans *Dictionnaire de la Bible*, supplément, fasc. XI, col. 1333-1342.

2. Cf. B. COUROYER, *La résidence ramesside du Delta et la Ramsès biblique*, dans *Revue biblique*, 1946, p. 75-98.

Aaron¹. Bourdon cependant préfère le site de Pi-Sopd, l'actuel Saft el-Henneh, où Naville a trouvé un colosse de Ramsès II, un colosse de Nectanebo et la mention du culte du sycomore, ce qui expliquerait l'histoire du sycomore miraculeux contée aux pèlerins par l'évêque d'Arabia².

La terre de Gessen.

Éthérie achève son voyage par Arabia et la terre de Gessen. La ville gréco-romaine d'Arabia est l'antique Késem, dont les Hébreux ont fait Gôsen et les Septante Γεσέγ, diversement transcrit en latin. Le nom de Gessen et plus tard celui d'Arabia, ont été étendus de la ville à tout le pays : c'était un des nomes de la Basse-Égypte. Sa métropole était Pi-Sopd où l'on a cru reconnaître l'Arabia de notre texte³, mais Bourdon qui, dans Pi-Sopd, voit plutôt, nous l'avons dit, Ramsès, situe la *mansio Arabiae* un peu plus à l'ouest, sur la route de Péluse.

Si après cela, les pèlerins passent par Tanis pour se rendre à Péluse, c'est sans doute que, pour eux, la terre de Gessen qu'ils tenaient à parcourir s'étendait jusque là⁴, c'est-à-dire à l'ouest de la branche pélusiaque du Nil qui pourtant était généralement regardée comme formant la limite occidentale du nome d'Arabia. La fertilité merveilleuse du pays qu'ils traversent correspond bien à celle qui avait laissé aux Israélites tant de regrets⁵. Tanis, située dans la Basse-Égypte, sur les deux rives de la large branche tanitique, et qui n'est plus aujourd'hui

1. C'est Popinon de l'auteur de l'article *Ramessès* dans le *Dictionnaire de la Bible*, t. V, col. 954-958.

2. C. BOURDON, art. cit., dans *Revue biblique*, 1932, p. 371, n. 1.

3. Cf. *Dictionnaire de la Bible*, t. III, col. 218-221, art. *Gessen* ; et B. MEISTERMANN, *Guide du Nil au Jourdain*, p. 5-7.

4. Les Israélites occupèrent en effet sans doute cette région. D'où la mention des « champs de Tanis » dans *Ps.*, 78, 12 et 43.

5. Cf. *Num.*, 11, 5 et 20, 5 ; *Deut.*, 11, 10.

qu'une plaine sablonneuse couverte de ruines gigantesques, était encore debout aux iv^e-v^e siècles¹. Quant à Péluse, métropole de l'Augustamnique à l'époque romaine, elle comptait parmi les places principales du Delta. Station commerciale et port militaire, elle avait de plus alors des monastères renommés². De Péluse, après quelques étapes à travers la Palestine, Éthérie parvient à Jérusalem, et ainsi se termine le premier de ses voyages dont nous ayons le récit.

B. Le pèlerinage au Mont Nébo (ch. 10-12).

La deuxième excursion que nous raconte Éthérie est celle qui la conduit de Jérusalem au Mont Nébo (ou Nabau) où elle veut contempler, comme Moïse le fit sur l'ordre de Dieu avant de mourir, le splendide panorama de la Terre promise³. Le Jourdain traversé, elle arrive dans la ville romaine de Livias, l'antique Beth-Harâm, qui devait alors à Hérode Antipas son nom nouveau, sa prospérité et son importance⁴. La région est tout entière remplie des souvenirs de Moïse. Un peu plus loin, à l'écart de la route, autour de quelques sources dont la principale porte encore aujourd'hui le nom de *Ayoun-Mousa*, de nombreux moines avaient fait leur demeure et s'étaient construit une petite église. C'était là, disaient-ils, l'eau

1. P. MONTET, *art. cit.*, dans *Revue biblique*, 1930, p. 5-28 et B. MEISTERMANN, *Guide du Nil au Jourdain*, p. 8, n. 4.

2. *Dictionnaire de la Bible*, t. V, col. 28-31, art. *Péluse*.

3. Sur la région ainsi visitée, on peut consulter un excellent article de F.-M. ABEL, *Exploration du Sud-Est de la vallée du Jourdain*, dans *Revue biblique*, 1931, p. 214-226 et p. 375-400 ; voir en particulier p. 375-387. L'auteur reconstitue sur le terrain même l'itinéraire d'Éthérie et commente très clairement son texte. Cf. aussi F.-M. ABEL, *Géographie de la Palestine*, t. I, p. 379-384 ; L. TRIOL, *Au pays de Moab*, dans *Échos d'Orient*, t. V, p. 49-54 ; et D. A. C. L., t. XII, col. 1065-1071, art. *Nébo*.

4. Cf. F.-M. ABEL, *art. cit.*, p. 219-222 et *Dictionnaire de la Bible*, t. I, col. 1664-1665, art. *Bétharam*.

que Moïse avait fait jaillir du rocher pour les enfants d'Israël. Après une halte à l'eau miraculeuse, Éthérie reprend la route du Nébo et la montagne est gravie d'abord à dos d'âne, puis à pied. Les pèlerins visitent le sanctuaire bâti au sommet, y vénèrent la sépulture de Moïse, puis sortent pour regarder le panorama.

Le récit de cette excursion soulève trois questions principales : quel est le Nébo visité par Éthérie ? Comment interpréter le texte relatif au tombeau de Moïse ? Où plaçait-on, à cette époque, le site des villes maudites, le pays de Sodome ?

A la première question, il est assez facile de répondre. Il a été bien reconnu que le Nabau de notre texte, c'est le rās Siagha, un des sommets qui constituent le massif des monts 'Abârîm et qui correspond au Pisgah biblique. En réalité, la montagne à laquelle le Nébo biblique a laissé son nom, c'est le djebel en Neba, distant du Siagha de 4 km. et plus élevé de 125 m., ces deux montagnes étant les ressauts successifs d'une même croupe. Si le second avait été choisi par la tradition, de préférence au premier, pour y localiser la scène de Moïse, c'est sans doute parce que « du second, plus avancé dans la direction du Ghor, on découvre une plus grande superficie de la mer Morte et de la vallée du Jourdain »¹. C'est sur le sommet du Siāgha qu'on a retrouvé le sanctuaire visité par Éthérie, ou du moins celui qui fut reconstruit sur le même emplacement². Devant l'église, un porche

1. F.-M. ABEL, *art. cit.*, p. 380-381.

2. Les ruines de cette église, depuis longtemps connues, n'ont été fouillées sérieusement qu'en 1933. Les résultats de ces fouilles ont été décrits par J. SALLER, *L'église du mont Nébo*, dans *Revue biblique*, 1934, p. 120-127 ; et, plus longuement, dans J. SALLER, *The Memorial of Moses on Mount Nebo*, *Publications of the Studium Biblicum Franciscanum*, n° 1, Jérusalem, 1941 (voir *Revue biblique*, 1946, p. 452-456). Des fondations anciennes en forme d'absides retrouvées sous les murs des chapelles latérales ont permis de

avec perron permettait aux visiteurs d'inspecter l'horizon.

Il n'est pas surprenant qu'on ait voulu conserver, dans cette même région qui vit les derniers jours du conducteur d'Israël, le souvenir de son tombeau. En fait, on montre à Éthérie dans l'église même du Nébo, à l'endroit de l'ambon, le lieu de la sépulture de Moïse. On lui cite pourtant le texte du *Deut.*, 34, 6 : *sepulturam illius nullus hominum scit*. Comment concilier les deux affirmations ? Un peu plus tard, vers 430, on raconta à Pierre l'ibère la belle histoire d'un berger qui, grâce à une vision, avait pu indiquer aux habitants du pays l'endroit où reposait le corps du saint prophète : telle était l'origine du sanctuaire¹. Au temps d'Éthérie, il n'en était pas encore question, car elle ne nous eût certes pas privés d'un si merveilleux récit. Les moines se contentèrent de lui affirmer qu'ils ne faisaient que lui transmettre une tradition déjà ancienne. Quand au fait que « nul homme ne connaît le lieu de sa sépulture », ils le lient étroitement à la croyance juive très ancienne — on en trouve la trace dans l'*Épître* de saint Jude — que son corps avait été enseveli par les anges². Il semble bien d'ailleurs, d'après le texte assez obscur d'Éthérie³, qu'on montrait l'empla-

reconnaître que le monument primitif était à plan tréflé et projetait ses absides vers le nord, l'est et le sud.

1. Voir ce récit dans F.-M. ABEL, *art. cit.*, p. 376-377, ou dans D. A. C. L., *art. Nébo*, t. XII, col. 1070-1071. Rappelons qu'en dépit du texte biblique, une mosaïque de Sainte-Marie Majeure, datant probablement du iv^e siècle, représente l'enterrement de Moïse.

2. *Hic positus est sanctus Moyses ab angelis, quoniam, sicut scriptum est, sepulturam illius nullus hominum scit : quoniam certum est eum ab angelis fuisse sepultum* (12, 2).

3. Ce passage difficile, dans lequel on a cherché à corriger le texte de diverses façons, a été étudié en particulier par C. WOLTERSTORFF, dans *Berliner philologische Wochenschrift*, 1918 (38), col. 1241-1246. Voir aussi J. ZIEGLER, dans *Biblica*, 1931 (12), p. 173-174.

cement de sa sépulture, mais qu'il n'avait pas à proprement parler un tombeau, une *memoria*. Peut-être supposait-on aussi que le corps de Moïse n'avait reposé là qu'un moment, avant d'être transporté ailleurs par les anges¹.

Sortis de l'église, les pèlerins examinent, instruits par les *notores loci*, le panorama. Il correspond bien à celui qui figure dans le texte sacré (*Deut.*, 34, 1-3) et que Vigny a décrit magnifiquement dans son *Moïse*, à condition d'admettre, comme l'a expliqué F.-M. Abel, que plusieurs des régions signalées sont vues seulement « par concomitance » : on ne peut qu'en indiquer la direction. Tel est le cas en particulier pour la ville qu'Éthérie nomme Sasdra, et qui est l'ancienne Edre'i ou Edrai, la capitale d'Og roi de Basan. Cette ville nommée immédiatement après Esebon (Hesban), ville de Séon roi des Amorhéens, se trouve en réalité à plus de 100 km. au N.-E. de cette dernière ville et ne peut être vue du Siāgha. Ceci permet de croire qu'on peut interpréter de la même façon la phrase relative aux villes de la Pentapole : « Mais du côté gauche, nous avons vu toutes les terres des gens de Sodome ainsi que Ségor. »

La remarque est d'importance, car notre texte a été appelé à figurer parmi les preuves des deux camps adverses dans la controverse relative à la situation de la Pentapole. Le P. Power y a vu l'un des principaux témoins en faveur d'une tradition qui situait Sodome et les villes maudites au Nord de la mer Morte², tandis que le P. Abel l'interprète en accord avec la tradition qui les situe au Sud de

1. C'est l'explication que suggère l'auteur de l'article *Etheria*, dans D. A. C. L., t. V, col. 557.

2. E. POWER, *The site of the Pentapolis*, dans *Biblica*, 1930 (11), p. 23-62 et 149-182. L'auteur s'appuie tout particulièrement sur Éthérie « en raison de sa grande autorité et de la clarté et de la plénitude de son témoignage ».

cette mer¹. C'est à gauche de l'église, donc vers le Sud (les voyageurs sont sous le porche, tournant le dos à l'église) qu'Éthérie a vu les terres des Sodomites et Ségor, la seule subsistante des cinq villes. Si Ségor est Zoara, petite ville située sur le bord méridional de la mer Morte, comme le croyait saint Jérôme et comme le croit encore le P. Abel, la vue n'a pu certes s'étendre du Nébo jusque là ; mais, selon la remarque pertinente du même auteur : « Quand on pense que du haut du djebel Mousa, au Sinâï, la pèlerine dit avoir vu la Palestine et la Méditerranée qui va vers Alexandrie, ce qui est vrai seulement de la direction, il n'y a pas à serrer de trop près la réalité de sa vision. Elle voit de confiance ce que ses guides lui énumèrent². » Si, après cela, elle signale dans la même direction, le « Champ des Guetteurs » qui se trouve en réalité dans le massif du Pisgāh, il faut sans doute en rendre responsable la notice erronée de l'*Onomasticon* latin dont elle s'inspire évidemment en rédigeant son récit³.

C. Le pèlerinage au pays de Job (ch. 13-15).

Un troisième voyage, qui doit se terminer au tombeau de Job, permet aux pèlerins de visiter, en passant, les lieux où se conserve le souvenir de plusieurs autres personnages bibliques : Melchisédech, Jean-Baptiste, Élie, Jephthé. Ce récit nous apporte donc un témoignage en faveur de la tradition relative à la localisation de ces cultes.

1. F.-M. ABEL, *art. cit.*, p. 384-400. L'auteur discute et réfute la thèse du P. Power. La controverse est bien résumée par L.-H. VINCENT, dans *Revue biblique*, 1935, p. 235-244. La thèse en faveur du Nord de la mer Morte est représentée surtout par les RR. PP. Power et Mallon, la thèse en faveur du Sud, par les RR. PP. Abel, Lagrange, Dhorme et Vincent.

2. F.-M. ABEL, *art. cit.*, p. 384.

3. F.-M. ABEL, *art. cit.*, p. 386-387. Voir aussi J. ZIEGLER, dans *Biblica*, 1931 (12), p. 71.

Au sujet du pays de Job, il existait deux traditions différentes dont nous trouvons ici l'écho¹ ; Éthérie les rassemble dans une même phrase, sans souci de la contradiction qu'elles présentent : *Carneas autem dicitur nunc ciuitas Iob, quae ante dicta est Dennaba in terra Ausitidi, in finibus Idumaeae et Arabiae* (13, 2). Le nom du pays *terra Ausitis* est fourni par la Sainte Écriture (*Iob*, 1, 1) : c'est celui que les Septante ont donné à la terre de « Ous », dans la Vulgate, *terra Hus*. Plusieurs autres textes où il figure (*Ier.*, 25, 20 ; *Thren.*, 4, 21) suggèrent une localisation au sud de la Palestine, en Idumée ou proche d'elle. Elle est d'ailleurs précisée dans l'appendice grec des Septante au *Livre de Job* : « sur les confins de l'Idumée et de l'Arabie » (*Iob*, 42, 17 d). C'est cette même indication que nous trouvons à la fin de la phrase d'Éthérie et d'autres témoignages, par exemple celui de saint Jean Chrysostome, attestent l'existence d'un culte de Job en Arabie, dans l'Arabie du N.-O. proche du royaume d'Édom.

Et cependant ce n'est pas en Arabie que se dirige Éthérie pour vénérer le tombeau du saint homme : Carneas est une ville du Hauran ou de la Trachonitide, c'est-à-dire d'une région qui se trouve au N.-E. de la Palestine, en Transjordanie. C'est là, en effet, qu'une tradition juive et, après elle, la tradition byzantine, puis arabe, placèrent la terre de Hus et firent fleurir le culte de Job. Elle a son origine dans une confusion entre Job et Jobab, roi des Édomites, dont la capitale aurait été Dennaba : or cette Dennaba édomite a été identifiée par erreur avec Danaba

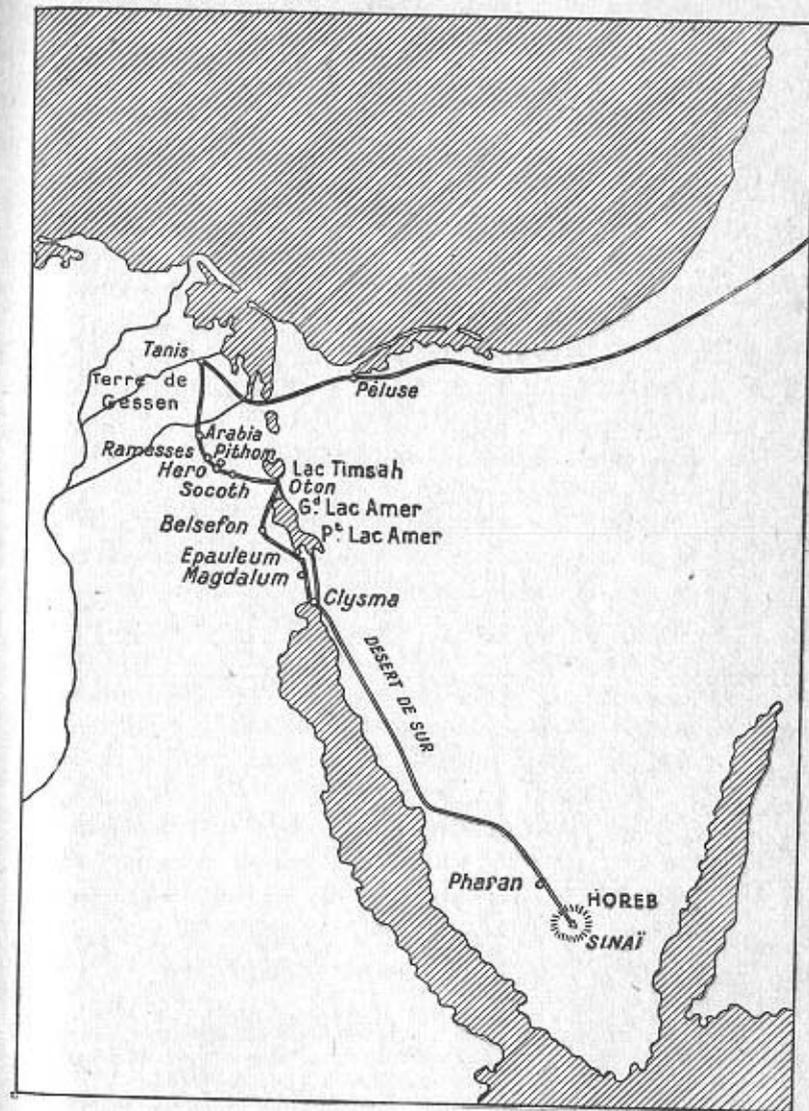
1. Voir dans *Dict. de la Bible*, l'art. *Hus*, t. III, col. 782-784 (F. Vigouroux) ; P. DHORME, *Le pays de Job*, dans *Revue biblique*, 1911, p. 102-107 ; et du même auteur, *Le livre de Job*, Paris, 1926. Introduction, p. XIX-XXXII. Cf. aussi, pour le commentaire topographique de ces ch. 13-15, A. BLUDAU, *Die Pilgerreise...*, p. 26-31.

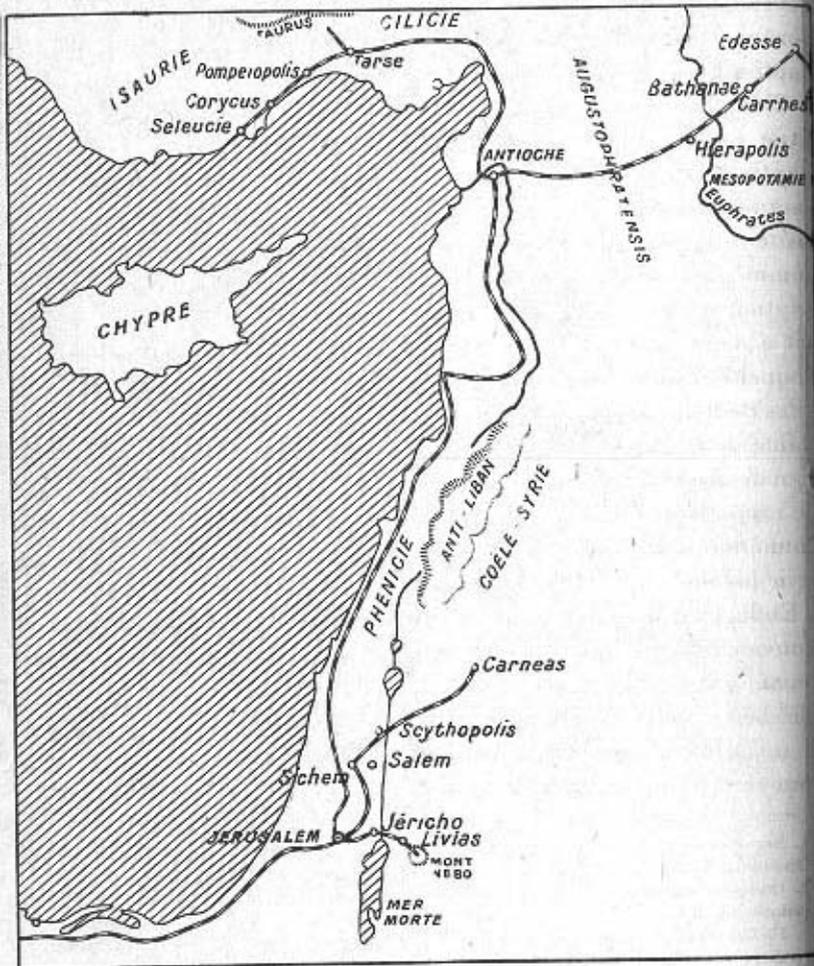
du Hauran (*edh-Dhuneibeh*), et c'est dans cette région qu'on crut retrouver la ville de Job. Au temps d'Eusèbe, c'est bien là, mais à un point légèrement différent, qu'on vénérât son souvenir : sa maison était, disait-on, au voisinage de Carnéas, qui est peut-être la *Καρνεσίς* ou *Ἀστραπόθ Καρνεσίς* biblique (*Gen.*, 14, 5) et qui se trouvait au Sud de Nawā. C'est à Carnéas qu'Éthérie a vu le tombeau de Job, témoignant ainsi en faveur de la tradition qui plaçait la terre de Hus dans le Hauran, bien qu'elle fût incompatible avec la donnée biblique rappelée par notre texte, d'après laquelle cette même terre de Hus avoisinait à la fois Édom et l'Arabie occidentale.

Même incertitude et mêmes confusions quand il s'agit de localiser Salem, le pays de Melchisédech¹. Est-ce un autre nom de Jérusalem, comme le voulait Josèphe, opinion que saint Jérôme tantôt accepte, tantôt repousse² ? Jérôme connaît une autre Salem, un *oppidum* près de Scythopolis (*Beisan*), où l'on montre des ruines dont la grandeur permet de conjecturer la magnificence du palais de Melchisédech (*Ep.*, 73, 7). C'est ce même *oppidum* que l'*Onomasticon* appelle *uicus Salumias, in octauo lapide a Scythopoli* (éd. Klostermann, p. 153). D'autre part, on identifiait aussi la Salem de Melchisédech avec la *Salem urbem Sichimorum, quae est in terra Chanaan* (*Gen.*, 33, 18), où vint s'établir Jacob à son retour de Mésopotamie et que l'*Onomasticon* confond avec *Sichem* : *Salem, civitas Sicimorum, quae est Sichem* (p. 153). Éthérie croit voir Salem, la ville de Melchisédech, non pas à Sichem dont elle ne parle pas, mais dans un bourg qu'elle nomme Sédi-

1. Cf. *Dict. de la Bible*, art. *Salem*, t. V, col. 1371-1372 (E. Levesque) ; et G. BARDY, *Melchisédech dans la tradition patristique*, dans *Revue biblique*, 1926, p. 496-509, en particulier, p. 506.

2. Cf. les textes cités par G. BARDY, art. cit., p. 506, n. 4, surtout *Ep.*, 73, 7.





ma et qui semble bien être la Salem de saint Jérôme ou le vicus Salumias de l'*Onomasticon*, à peu de distance de Scythopolis. Notons qu'à la suite sans doute de saint Jérôme, elle identifie Salem avec Salim près de laquelle baptisait saint Jean-Baptiste, à Aconon¹.

C'est à sept milles de Scythopolis que l'*Onomasticon* situe ce lieu, deuxième théâtre du ministère de Jean-Baptiste (Io., 3, 23)². A peu près à cette distance de l'actuel Beisan, le P. Abel, suivi par le P. D. Buzy³, a visité une région riche en sources, dont la principale nommée *Aïn ed-Deir* semble bien correspondre à la description qu'Éthérie donne de la source délicieuse, qu'elle vit à deux cents pas de Sédima, avec un bassin naturel duquel s'échappe un véritable ruisseau. Est-ce un hasard si les Bédouins donnent encore à un petit tell dominant la plaine de quelques mètres, à un quart d'heure de là, le nom de *cheikh Sâlim* ? Et le nom de *ed-Deir*, « le couvent », ne rappellerait-il pas le vieux monastère dont les moines donnèrent à la pèlerine les eulogies prises dans le *cepos tu agiu Iohanni* ?

Enfin, remontant la vallée du Jourdain, les pèlerins trouvaient sur leur chemin la ville de Thesbé qui avait donné son nom à Élie le Thesbite. On honorait aussi à Thesbé, nous dit Éthérie, le souvenir de Jephté qui avait là son tombeau (*memoria*) et dont il faut reconnaître le nom sous la graphie incorrecte *memoria sancti Gethae*⁴.

1. Sur toute cette question, voir J. ZIEGLER, dans *Biblica*, 1931 (12) p. 79-80. La Sedima d'Éthérie est peut-être une corruption de Sicima.

2. *Onomasticon*, éd. Klostermann, p. 40-41. Aconon figure sur la carte mosaïque de Madaba.

3. F.-M. ABEL, dans *Revue biblique*, 1913, p. 220-223 ; et D. BUZY, *Saint Jean-Baptiste, Études historiques et critiques*, Paris, 1922, p. 221-228.

4. A. BLUDAU, *Die Pilgerreise...*, p. 28. Un calendrier arménien témoigne de l'existence d'une fête où il était honoré ainsi que plusieurs Juges, Gédéon, Samson, Héli.

21. Éthérie.

D'après *Iudic.*, 12, 7, il avait été enterré dans l'une des villes de Galaad, peut-être Maspha. Un peu plus loin, sur la gauche, débouchait la vallée d'un torrent où les *notores loci* reconnaissaient le torrent du Corra (Sept. : Κορράθ ; Vulg. : *Carith*) près duquel le prophète, sur l'ordre de Dieu, était venu s'établir et dont il buvait l'eau (*III Reg.*, 17, 37). Les identifications proposées sont incertaines¹.

D. Le pèlerinage en Mésopotamie (ch. 16-21)
et le retour à Constantinople (ch. 22-23).

C'est au retour de Jérusalem à Constantinople que, d'Antioche où elle passe, Éthérie décide d'aller jusqu'en Mésopotamie. Deux motifs l'y attirent, le désir de voir les moines de la région et celui de prier à Édesse sur le tombeau de saint Thomas. Les deux haltes principales de son voyage seront à Édesse et à Carrhes (Haran). Revenue à Antioche, elle reprendra le chemin de Constantinople en s'arrêtant deux fois encore, à Séleucie d'Isaurie et à Chalcédoine. Les renseignements les plus intéressants contenus dans cette partie du récit concernent d'abord les divisions administratives de l'empire romain dans ce diocèse d'Orient, puis les monuments et traditions de la ville d'Édesse, et enfin la localisation de divers souvenirs bibliques se rattachant à Abraham et à Jacob.

La division en provinces de la région ainsi parcourue a été plusieurs fois remaniée, comme en témoignent diverses listes conservées : la liste de Vérone (début du III^e siècle), la liste de Polemius Silvius (vers 385), la *Notitia dignitatum* (vers 410)². En ce qui concerne la Mésopotamie, c'est l'empereur Constance qui, en 349, la partagea en deux, l'Osrhoène ayant pour capitale Édesse, et la Mésopotamie proprement dite, dont le chef-lieu était Amid. Éthérie ne semble pas connaître le nom d'Osrhoène, dénomination purement grecque, rarement employée sans doute par les indigènes, et dont la *Chronique d'Édesse* n'use pour la première fois qu'à propos d'événements datés de 381¹ : l'appellation d'Éthérie, *Mesopotamia Syriae*, qui est aussi celle de la Vulgate (*Gen.*, 28, 2 et 5) permettait peut-être de distinguer cette province, proche de la Syrie, de la Mésopotamie proprement dite, située plus à l'Est.

Sont nommées également la Coelé-Syrie (*Syria Coele*, Κοιλίη) avec sa capitale Antioche, et la province qu'Éthérie appelle *Augustophratis*, dite plus habituellement *Augusta Euphratis* (liste de Vérone et concile de 381) ou *Euphratesia* (liste de Polemius Silvius) dont la ville principale était Hiéropolis. C'est à la fin du II^e siècle (vers 194) que la Syrie avait été dédoublée en *Syria Coele* ou Syrie du Nord, et en *Syrophénicie*, au Sud. Au milieu du IV^e siècle (vers 341) de la *Syria Coele* fut détachée l'*Euphratis* qui englobait, avec le territoire de Cyrhus et Hiéropolis, la Commagène. A la fin du IV^e siècle, ce qui restait de la Syrie fut de nouveau partagé en *Syria I^a* et *Syria II^a*². On peut noter que pour Éthérie la dénomination encore en usage était celle de *Syria Coele*.

Enfin d'Antioche à Constantinople, Éthérie traverse les provinces de Cilicie (capitale Tarse), d'Isaurie (capitale

culier, pour la région qui nous occupe, p. 357-362. Pour cette même région, résumé clair et substantiel de la question dans *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastique*, t. III, col. 565-566, à l'article *Antioche* (col. 563-703).

1. Rubens DUVAL, *Histoire politique, religieuse et littéraire d'Édesse*, Paris, 1892, p. 5, 22, 138.

2. Cf. *Dict. d'histoire et de géographie ecc.*, t. III, col. 565-567.

1. A. BLUDAU, *op. cit.*, p. 29.

2. DAREMBERG-SAGLIO, *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, art. *Provinces*, t. IV, col. 716-731 ; C. JULLIAN, *De la réforme provinciale attribuée à Dioclétien*, dans *Revue historique*, 1882, p. 331-374. Voir en parti-

Séleucie), de Cappadoce, Galatie, Bithynie où elle fait arrêt à Chalcédoine. Si l'on ajoute à ces noms ceux des provinces de Phénicie, de Palestine et d'Arabie, déjà citées précédemment, on obtient une liste qui, comme l'a remarqué J. Deconinck¹, diffère très peu de la liste de Vérone et moins encore de celle de Polemius Silvius (385). Présomption de plus pour placer notre texte peu après la fin du iv^e siècle, les provinces ayant été morcelées davantage par la suite.

Sur Édesse, notre texte apporte des renseignements qui, dans l'ensemble, concordent avec ce qu'on sait par ailleurs de la ville². Elle avait reçu, d'après Pline l'Ancien (V, 21, 1) le nom de Callirhoé, « la ville aux belles eaux », et notre voyageuse déclare en effet n'en avoir jamais vu de pareilles. La *Chronique d'Édesse* signale dans la ville vingt-cinq cours d'eau collectés par le Daïçan qui la traversait du nord-ouest au sud-est. Il y avait en particulier, à l'intérieur d'Édesse, un étang célèbre alimenté par les eaux souterraines du plateau, situé au sud-ouest de la ville et contenant des poissons probablement consacrés à la déesse Athargatis³. Éthérie a bien remarqué des poissons dans les fontaines qu'elle admira. Si elle affirme qu'Édesse ne recevait pas d'autres eaux que celles qui jaillissaient à l'intérieur, il ne faut pas en conclure avec Meister que son voyage fut postérieur aux travaux exécutés par Justinien au vi^e siècle, pour défendre la ville des inondations en détournant le cours du Daïçan.

1. J. DECONINCK, *art. cit.*, dans *Revue biblique*, 1910, p. 443-444 et *D. A. C. L.*, art. *Pèlerinages*, t. XIV, col. 99-100.

2. L'histoire d'Édesse a été reconstituée par Rubens DUVAL, *Histoire politique, religieuse et littéraire d'Édesse jusqu'à la première croisade*, Paris, 1892. Cet intéressant ouvrage utilise beaucoup de sources anciennes, en particulier la *Chronique d'Édesse*, rédigée par un auteur anonyme, vers l'an 540. Voir aussi l'article *Édesse*, dans *D. A. C. L.*, t. IV, col. 2058-2110.

3. Rubens DUVAL, *op. cit.*, p. 6 et 78.

Bien plutôt peut-on penser, selon la remarque de J. Deconinck, que si ces travaux avaient eu lieu récemment, l'évêque n'aurait pas proposé comme explication la légende qu'il raconta à la voyageuse¹.

Éthérie a vu là deux palais royaux, l'un construit sur la hauteur : c'était, lui dit-on, le palais du roi Abgar. L'autre, dans lequel étaient encloses les fontaines, aurait été bâti par Abgar pour son fils Ma'nou, nom qu'elle transforme en *Magnus*. On reconnaît ici les deux noms portés successivement par la plupart des souverains du royaume d'Édesse : celui dont on parle à la voyageuse, et à qui l'on attribuait l'épisode légendaire de la correspondance avec Jésus, était Abgar V Oukhâma, « le Noir », qui régna de 4 avant J.-C. à 7 après J.-C., puis de 13 à 50 et dont le fils Ma'nou lui succéda de 50 à 57. Les mêmes noms ont été portés par Abgar IX (179-214) qui fut réellement le premier souverain chrétien d'Édesse et son fils Ma'nou IX. On sait qu'effectivement les rois — ainsi que les nobles — possédaient un palais d'été dans la ville et un palais d'hiver dans la citadelle, à l'abri des inondations². Outre les statues des deux rois dressées à l'entrée du palais, Éthérie admira encore le tombeau d'Abgar et de sa famille. En effet, au milieu des rochers creusés pour servir de tombeaux, à l'ouest de la ville, s'élevaient les mausolées de la famille royale. Comme l'exécution des criminels et des martyrs avait lieu au même endroit, il est probable qu'il faut situer également là plusieurs des *martyria* que visita la pèlerine et près desquels vivaient beaucoup de moines³.

1. J. DECONINCK, dans *Revue biblique*, 1910, p. 437.

2. Rubens DUVAL, *op. cit.*, p. 7, 12, 47-50, 60-69.

3. *Ibid.*, p. 18 : « Les anachorètes s'y étaient taillé de nombreuses cellules et saint Éphrem s'y consacra à la vie ascétique. Cette montagne reçut l'épithète de *sancte* et se couvrit de monastères. »

Le texte qui a le plus prêté à discussion dans cette partie du récit est celui qui concerne la visite *ad ecclesiam et ad martyrium sancti Thomae*. On l'a interprété dans tous les sens de manière à en tirer un argument pour dater le texte. On sait, par plusieurs sources, en particulier par la *Chronique d'Édesse* qui'en 201, Édesse ne possédait qu'une seule église qui fut détruite par la grande inondation. Reconstituée, elle fut de nouveau endommagée, puis rebâtie entre 313 et 323-324 : on l'appellait l'église ancienne. Est-ce dans cette église que le 22 août 394, on porta solennellement les reliques de saint Thomas ? Est-ce dans une autre église, distincte de la première, récemment construite et mise sous le vocable de l'apôtre ? Éthérie l'a-t-elle visitée avant ou après la translation des reliques, autrement dit l'église et le *martyrium* sont-ils deux constructions différentes (et ayant dans le texte le sens disjonctif) ou ne font-ils qu'un (et ayant le sens conjonctif ?) Toutes ces hypothèses ont été longuement soutenues et discutées, sans que l'accord ait pu se faire sur une question où il semble difficile d'arriver à une certitude¹.

D'Édesse, Éthérie s'avance vers le Sud, jusqu'à Carrhes², l'antique Haran, ville de Mésopotamie où

1. Tous les critiques qui ont étudié notre texte ont longuement examiné cette question. On trouve en particulier l'énoncé et la discussion de ces différentes hypothèses dans A. BLUMHARD, *Die Pilgerreise...*, p. 246-249. GARNIER, Geyer, Nestle, Krüger, Deconinck admettent le sens disjonctif de et et pensent que la visite d'Éthérie a eu lieu avant la translation des reliques du *martyrium* à l'église. Baumstark, Morin, Meister défendent le sens conjonctif et pensent que la translation avait déjà eu lieu. C'est ainsi Poplin de Blodan qui en outre distingue cette église de saint Thomas de l'église ancienne. Ainsi les mots ne se disposaient visiblement non pas la reconstruction de cette dernière (entre 313 et 323), mais la construction plus récente d'un sanctuaire élevé spécialement en l'honneur du saint. Notons que pour Meister seul, l'église visitée par Éthérie serait l'édifice magnifique reconstruit par Justinien après 525.

2. Cf. Dictionnaire de la Bible, t. III, col. 424-427, art. Haran ; B. A. C. L.

s'était arrêtée la famille d'Abraham entre son départ d'Ur et son arrivée dans la terre de Chanaan. C'est là qu'était mort Tharé, le père d'Abraham, et que s'étaient établis les descendants de Nachor, son frère. C'est là que son serviteur Éliézer avait trouvé la femme d'Isaac, Rébecca, fille de Bathuel. C'est là enfin que Jacob était venu se réfugier auprès de Laban, frère de Rébecca, et que, près du puits, il avait rencontré Rachel. Tous ces souvenirs étaient bien vivants pour Éthérie qui vit, un peu en dehors de la ville, l'église bâtie, disait-on, sur les fondations et avec les pierres mêmes de la maison d'Abraham ; le puits de Rébecca, les tombeaux de Nachor et de Bathuel, le puits de Jacob avec sa grosse pierre et le sanctuaire bâti en son honneur, à six mille de Carrhes ; un peu plus loin enfin, le tombeau de Laban, au bourg de Fadana. Haran, qui n'est plus aujourd'hui qu'un village, était autrefois un centre commercial important par sa position au point d'intersection où se croisent les routes qui conduisent aux gués de l'Euphrate d'une part, aux gués du Tigre d'autre part. Son importance militaire n'était pas moins considérable et plusieurs batailles s'y sont livrées. Julien, dans sa dernière campagne contre les Perses, s'y était arrêté plutôt qu'à Édesse, cité chrétienne, Carrhes ayant un temple célèbre, consacré à la Lune, où Julien offrit un sacrifice. De là Éthérie souhaitait aller jusqu'à Ur en Chaldée, mais, depuis la cession aux Perses par Jovien (en 363) de la ville de Nisibe, située à mi-chemin entre Carrhes et Ur, l'accès de ces régions était interdit aux Romains¹.

Outre les souvenirs d'Abraham et de sa famille, la

1. II, col. 2180-2190, art. Carrhes. Voir aussi V. CHAPOT, *La frontière de l'Euphrate, de Pompée à la conquête arabe*, Paris, 1907, p. 304-305.

1. Détail important pour la fixation du voyage. Voir le texte et les notes.

ville de Carrhes présentait pour Éthérie un autre intérêt. Elle contenait un *martyrium* célèbre dans la région, celui du moine Heliadius dont la fête annuelle attirait à la ville tous les moines et ascètes de Mésopotamie. Ce martyr peu connu par ailleurs était probablement un saint indigène, victime des persécutions de Sapor II¹. Son culte s'associait à celui d'Abraham dans l'église dont nous avons parlé.

Au retour d'Antioche, après plusieurs étapes à travers la Cilicie, entre autres sa métropole Tarse, Éthérie pénètre en Isaurie où elle fait un arrêt à Séleucie. Deux raisons l'y retiennent : à mille cinq cents pas de la ville, sur une hauteur, se trouve le célèbre *martyrium* de sainte Thècle², dans une église entourée de nombreux monastères. La ville de Séleucie que nous a décrite, dans une *Vie de sainte Thècle*, un de ses évêques du v^e siècle, Basile de Séleucie, était la rivale de Tarse par sa situation et par ses titres de gloire. L'un des plus illustres était le tombeau de celle qu'on appelait la *protomartyre* et qui avait été disciple et compagne de saint Paul lui-même. Basile ajoute aux renseignements donnés par Éthérie quelques détails sur l'église, où un riche autel marquait l'endroit où la sainte avait miraculeusement disparu à jamais, dans les fentes du rocher se refermant sur elle pour la soustraire à ses persécuteurs.

Un second motif attirait là Éthérie : la présence d'une de ses amies, la diaconesse Marthana, dont Basile de Séleucie devait un peu plus tard célébrer les vertus qui rappelaient celles de sainte Thècle. Elle dirigeait là ces innombrables groupements d'apotactites et de vierges

1. A. BLUDAU, *Die Pilgerreise...*, p. 36.

2. Sur cette illustre sainte, sa légende, ses Actes, son culte, cf. E. CABROL, *La légende de sainte Thècle*, Paris, 1895. Voir aussi, pour les Actes : *Dictionnaire de la Bible*, supp., t. I, col. 494-495, art. *Apocryphes du N. T.*, et surtout L. VOUAUX, *Les Actes de Paul*, Paris, 1913.

défendus tant bien que mal des incursions dangereuses des pillards Isauriens.

La Cappadoce, la Galatie, la Bithynie traversées, la dernière étape du voyage est Chalcédoine qui, à l'entrée du Pont, fait face à Constantinople. Sainte Euphémie l'une des saintes les plus vénérées de l'Orient, y avait son *martyrium*, basilique construite sur son tombeau et où devait se tenir le concile, en 451¹. Éthérie qui l'avait visité précédemment ne nous donne là-dessus aucun détail, non plus que sur les nombreux *martyria* de Constantinople². Elle les mentionne seulement, de même que le *martyrium* de saint Jean à Éphèse qu'elle se propose encore d'aller visiter.

IV

Les données liturgiques et ecclésiastiques.

A. Les églises de Jérusalem et des environs.

Il est essentiel, pour bien comprendre la description que donne Éthérie de la liturgie à Jérusalem, de se représenter la situation et le caractère des principaux sanctuaires dont elle fait mention³. Il s'agit ici de la Jérusa-

1. Cf. *D. A. C. L.*, t. III, col. 90-95, art. *Chalcédoine*.

2. Ce qu'Éthérie nomme *apostoli*, est sans doute le très beau *martyrium* édifié par Constantin ἐπι μνήμῃ τῶν ἀποστόλων. Cf. EUSEBE, *Vit. Const.*, IV, 58 (*P. G.*, t. 20, col. 1209).

3. L'ouvrage capital à consulter sur Jérusalem est la magnifique étude de H. VINCENT et F.-M. ABEL, *Jérusalem, Recherches de topographie, d'archéologie et d'histoire*, Paris, 1914-1926, 2 vol. et XC planches. Notre texte y est à mainte reprise cité, utilisé et commenté. Sous une forme beaucoup plus abrégée, on trouvera l'essentiel dans L. DRESSAIRE, *Jérusalem à travers les siècles*, Paris, 1930 : et dans *D. A. C. L.*, t. VII, col. 2304-2374, art. *Jérusalem* (F.-M. Abel). Bien que vieilli, l'ouvrage de M. DE VOGÜÉ, *Les églises de Terre Sainte*, Paris, 1860, conserve un certain intérêt. Parmi les documents figurés les plus importants sur la Jérusalem du iv^e siècle, signalons la carte mosaïque de Madaba et la mosaïque absidale de Sainte-Pudentienne à Rome.

lem qui, sous l'impulsion de Constantin au lendemain du Concile de Nicée (325), s'était couverte de monuments nombreux et magnifiques. Sur la cité juive, en grande partie détruite en 70 et en 135, l'empereur Hadrien avait fait construire, conformément au plan des colonies romaines, la colonie d'Aelia Capitolina, ville païenne dont le Forum et le Capitole recouvraient la région même du Golgotha. La communauté chrétienne avait cependant conservé le souvenir de tous les lieux saints de la ville qui, dès la paix religieuse rendue à l'Église, furent marqués par des sanctuaires. Un certain nombre de documents (figurés et littéraires) permettent de se faire une idée de ceux qui existaient au IV^e siècle et notre texte a fourni sur ce point bien des détails qui corroborent ou complètent ce qu'on sait par ailleurs.

1. La basilique du Saint-Sépulcre¹.

On peut désigner sous ce nom un ensemble de constructions dont Eusèbe (*Vit. Const.*, III, 23-40) nous a laissé une description assez détaillée, embellie de rhétorique, mais qui coïncide pour l'essentiel avec les renseignements d'Éthérie². Constantin, après avoir fait démolir les édifices païens et dégager le terrain naguère nivelé, voulut élever, sur l'emplacement de la mort et de la sépulture du Christ, de magnifiques monuments qui furent en 335 l'objet d'une pompeuse dédicace. L'en-

1. Cf. VINCENT-ABEL, *op. cit.*, t. II, p. 99-300. Le monument constantinien et les cérémonies qui s'y déroulaient au temps d'Éthérie sont étudiés dans les ch. VI et VII du t. II, p. 154-217. Voir aussi L. DRESSAIRE, *op. cit.*, p. 279-297 et *D. A. C. L.*, t. VII, col. 2312-2318.

2. Cette description est interprétée avec beaucoup de sagacité dans VINCENT-ABEL, *op. cit.*, t. II, p. 154-180. Elle est comparée p. 179-180 à la représentation figurée de la carte mosaïque de Madaba. Cf. les planches XXX-XXXIII à la fin de l'ouvrage.

semble comportait trois parties essentielles : l'*Anastasis*, le *Calvaire* et le *Martyrium*.

a) L'*Anastasis*¹, à l'ouest, était une rotonde surmontée d'une majestueuse coupole recouvrant le tombeau du Christ, grotte qu'on avait isolée de la masse du rocher, tronquée de son vestibule et entourée de claires-voies ou *cancelli* qui la protégeaient. On y célébrait les offices quotidiens et de nombreuses cérémonies, on s'y rendait en procession même quand l'office avait eu lieu ailleurs, les néophytes y étaient instruits pendant la semaine de Pâques.

b) Le *Calvaire* proprement dit², monticule rocheux surmonté d'une croix commémorative, d'où son nom de *Crux*, était séparé de l'*Anastasis* par un grand atrium, dont il occupait l'angle sud-est, et qu'Éthérie désigne d'ordinaire par l'expression *ante crucem*. Ce parvis intérieur était probablement entouré de portiques sur trois côtés, le côté est (face à l'*Anastasis*) étant occupé par le chevet du *Martyrium* ; il servait en quelque sorte d'église au Calvaire. Une petite chapelle était cependant adossée au monticule, du côté de l'Orient et nommée, à cause de sa situation, *post crucem* : on y célébrait l'oblation du jeudi saint et l'adoration de la Croix le vendredi saint.

c) Le *Martyrium* ou *ecclesia maior*³ est désigné aussi, dans notre texte, par l'expression *post Crucem* et son nom souvent accompagné de la mention *quae est in Golgotha*⁴.

1. VINCENT-ABEL, *op. cit.*, t. II, p. 181-185.

2. VINCENT-ABEL, *op. cit.*, t. II, p. 185-189. A partir de 417, la croix du Calvaire fut une croix d'or ornée de pierres précieuses, don de Théodose II.

3. VINCENT-ABEL, *op. cit.*, t. II, p. 189-194. Le nom de *Martyrium* est expliqué par Éthérie, 30, 1. Cyrille de Jérusalem en avait déjà donné lui aussi une interprétation, *Cal.*, XIV, 6 (*P. G.*, t. 33, col. 832).

4. Le Golgotha, au sens large, comportait, outre le lieu de l'exécution de Jésus, le jardin de Joseph d'Arimathie. Cf. VINCENT-ABEL, *op. cit.*, t. II, p. 199.

En réalité cette basilique somptueuse qui fermait à l'est l'atrium de la Croix recouvrait non pas exactement l'emplacement du Calvaire, mais plutôt la crypte de l'Invention de la Sainte Croix, contenant la citerne où avaient été retrouvés les instruments de la Passion. Elle était de mêmes dimensions et disposition que la Basilique de la Nativité à Bethléem (45 m. sur 26 m. ; 5 nefs) ; l'abside, ornée de douze colonnes en l'honneur des douze apôtres se trouvait à l'ouest, l'entrée étant, comme celle de l'Anastasis, à l'est. C'était l'église paroissiale de Jérusalem, celle où l'on célébrait les principaux offices le dimanche et les jours de fête.

En avant du Martyrium, vers l'est, se trouvait un second atrium précédé de propylées qui y donnaient accès par trois baies¹ et se trouvaient dans l'alignement de la colonnade de la rue principale, le *cardo maximus* de la colonie, ce qu'Éthérie appelle *quintana pars*, le marché ou « bazar ».

2. Sion².

C'est le sanctuaire du Cénacle, sur lequel Éthérie donne peu de détails. A la petite église construite anciennement sur l'emplacement de la salle haute où les apôtres avaient attendu le Saint-Esprit, on avait adjoint entre 335 et 347 une basilique considérable où se célébrait l'office litur-

1. Très nettement figurées sur la carte mosaïque de Madaba.

2. VINCENT-ABEL, *op. cit.*, t. II, p. 441-481. Cyrille de Jérusalem appelle cette église « église supérieure des apôtres » ; l'épithète ἀνωτέρα est justifiée par la situation du sanctuaire sur la colline occidentale de la ville qu'on appelait le « marché haut », ἡ ἄνω ἀγορά. Éthérie l'appelle simplement Sion. Cette salle haute où les apôtres reçurent le Saint-Esprit est-elle aussi celle de la Cène ? La question a été discutée ; on la résout généralement aujourd'hui par l'affirmative, malgré quelques objections, parmi lesquelles le silence d'Éthérie sur ce souvenir. Cf. J. B. THIBAUT, *Ordre des offices de la Semaine Sainte à Jérusalem*, Paris, 1926, p. 47-50.

gique les mercredis et vendredis toute l'année, le dimanche de Pâques et le dimanche suivant, ainsi que le jour de la Pentecôte.

3. Les sanctuaires du mont des Oliviers¹.

a) *L'Imbomon*². — A l'est de la ville, au sommet du mont des Oliviers, une église due à une pieuse matrone Poemenia ou Pomnia³ et nommée *Imbomon* (ἐν βουμῶ, probablement « église du sommet ») marquait l'endroit d'où Jésus s'était élevé au ciel. De forme octogonale, elle avait une disposition analogue à celle de l'Anastasis, avec un édicule central couvrant les empreintes des pieds du Christ et une coupole, ouverte au centre, supportée par une colonnade. On s'y rendait souvent en procession, en particulier la nuit du jeudi saint et, le jour de la Pentecôte, pour y lire les passages des évangiles concernant l'Ascension.

b) *L'Éléona*⁴. — Plus bas que l'Imbomon, au versant du Mont des Oliviers, (ὁ Ἐλαιῶν, *mons Elaeon* ou *mons Oliveti*) se trouvait une autre église, célèbre et plus ancienne, l'Éléona, souvent mentionnée dans notre texte et dont les fouilles de 1910-1911 ont permis de reconstituer le plan⁵. Elle abritait une grotte, vénérée, d'après

1. VINCENT-ABEL, *op. cit.*, t. II, p. 301-419.

2. VINCENT-ABEL, *op. cit.*, t. II, p. 360-373 et 374-392.

3. Cette église existait déjà à l'arrivée de Mélanie l'Ancienne à Jérusalem, c'est-à-dire en 378. Cf. VINCENT-ABEL, *op. cit.*, t. II, p. 382 et p. 394 (citation d'un texte de Pierre l'Ibérien). Sur le mont des Oliviers, Mélanie fonda un couvent de cinquante religieuses qu'elle gouverna pendant vingt-sept ans et un hospice où, entre autres, Évagre fut en 382 soigné et guéri de la fièvre. Au cours du v^e siècle, Mélanie la jeune organisa la psalmodie régulière et quotidienne à l'Éléona et à l'Imbomon.

4. VINCENT-ABEL, *op. cit.*, t. II, p. 337-360 et 374-392 ; L. DRESSAIRE, *op. cit.*, p. 470-486.

5. Compte rendu très intéressant des fouilles, avec de nombreuses planches

Eusèbe, à l'égal de celles de Bethléem et du Saint-Sépulcre¹. C'était là, pensait-on, que Jésus avait passé la nuit des lundi, mardi, mercredi qui avaient précédé sa passion; là que, le soir du mardi, il avait initié ses apôtres aux mystères de la fin des temps; Éthérie suggère même qu'une partie des entretiens qui suivirent la Cène s'y était déroulée, la nuit du jeudi. Dans l'église de l'Éléona, se célébraient d'importants offices, le dimanche des Palmes, le jeudi saint, le 4^e jour de l'octave de l'Épiphanie, l'octave de Pâques.

c) *Gethsémani*². — Sur les pentes inférieures de la montagne, à l'ouest, au bord du Cédron, s'étendait le domaine de Gethsémani. Notre texte, un peu confus, semble réserver ce nom au lieu de la trahison de Judas et en distinguer « l'endroit où le Seigneur pria », marqué, d'après Éthérie, par une église « élégante » que mentionne aussi saint Jérôme, *ad radices montis Oliveti*³. Cette église, dont on a retrouvé, vers 1920, sous les ruines du sanctuaire reconstruit au XII^e siècle par les croisés, le tracé et des fragments d'un beau pavement en mosaïque⁴, est habi-

par H. VINCENT, dans *Revue biblique*, 1911, p. 219-265 : *L'église de l'Éléona*. La première pierre de la restauration de l'église a été posée en 1920; cf. *Revue biblique*, 1920, p. 267.

1. EUSÈBE, *Vit. Const.*, III, 41 et *De laud. Const.*, IX, 17 (P. G., t. 20, col. 1101 et 1369).

2. VINCENT-ABEL, *op. cit.*, t. II, p. 301-337; L. DRESSAIRE, *op. cit.*, p. 456-469. Voir aussi B. MEISTERMANN, *Gethsémani, Notices historiques et descriptives*, Paris, 1920, et G. ORFALI, *Gethsémani*, Paris, 1924.

3. Dans la notice de l'*Onomasticon* (p. 74-75), Jérôme remplace la phrase d'Eusèbe : « Là, encore maintenant, les fidèles s'empressent de venir prier » par celle-ci : « Maintenant une église y est érigée ». On en a conclu avec vraisemblance que cette église avait été construite entre 347 et 390, plus précisément entre 380 et 390, sous le règne de Théodose, conclusion appuyée par le témoignage d'Eutychius. Cf. VINCENT-ABEL, *op. cit.*, t. II, p. 305.

4. Cf. *Revue biblique*, 1920, p. 574-576 : *L'église de Gethsémani*. L'axe de la basilique primitive différait de celui des constructions ultérieures; elle mesurait à peu près 35 mètres sur 17 et avait trois nefs symétriques. La mosaïque était décorée de fleurs et d'ornements géométriques.

tuellement désignée sous le nom d'église de Gethsémani. La procession solennelle s'y arrêtait la nuit du jeudi au vendredi saint. Plus bas, au lieu où Jésus avait été livré et arrêté, on faisait halte de nouveau pour prier, mais notre texte ne dit pas qu'il y eût là un sanctuaire¹.

4. Bethléem et Béthanie.

Aux environs de Jérusalem, mais rattachés aux églises de la ville par les cérémonies de certaines fêtes, quelques autres sanctuaires sont encore signalés par Éthérie. Le plus important est celui de Bethléem, basilique constantinienne qui contenait « la grotte où naquit le Seigneur »². Son grand atrium, ses cinq nefs, ses dimensions en font une église sœur de l'*ecclesia maior* du Saint-Sépulcre dont elle est contemporaine. Son existence, signalée dès 333 par le pèlerin de Bordeaux, est mentionnée par plusieurs historiens ecclésiastiques. On y célébrait une partie de l'office de l'Épiphanie, et, chose curieuse, l'office du 40^e jour après Pâques.

À Béthanie, à deux milles environ au sud-est de Jérusalem, notre texte nous fait connaître deux églises : le *Lazarion*, ou *Lazarium*, église commémorant le souvenir de Lazare, et sur le chemin, à cinq cents pas, une autre église qui rappelait la rencontre de Marie, sœur de Lazare,

1. La halte et la prière avaient donc lieu en plein air, peut-être à l'endroit de la grotte à laquelle au VI^e siècle on attachera le souvenir d'un repas de Jésus. Cf. VINCENT-ABEL, *op. cit.*, t. II, p. 307.

2. Savamment étudiée par H. VINCENT et F.-M. ABEL, *Bethléem, Le Sanctuaire de la Nativité*, Paris, 1914. M. de Vogüé avait déjà longuement décrit la basilique actuelle (*op. cit.*, p. 46-64) et la croyait alors l'unique édifice constantinien qui nous soit parvenu dans son ensemble. Une étude archéologique plus attentive a montré qu'en réalité, la basilique constantinienne fut partiellement transformée au VI^e siècle sous Justinien par l'addition d'un narthex et d'absides latérales donnant à l'église un plan cruciforme.

avec Jésus. On se rendait à Béthanie six jours avant la Pâque, la veille du dimanche des Palmes, quelquefois nommée le samedi de Lazare.

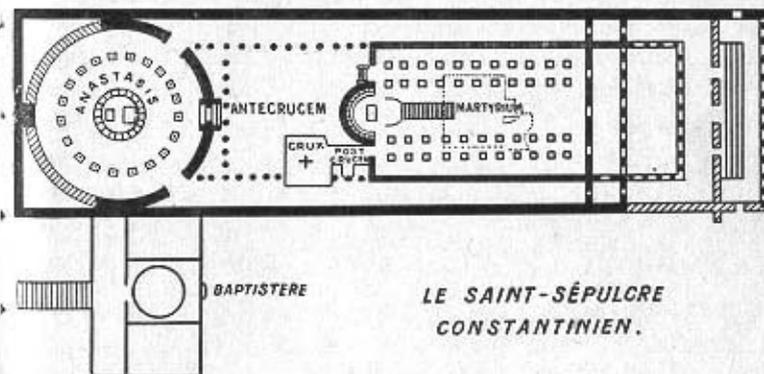
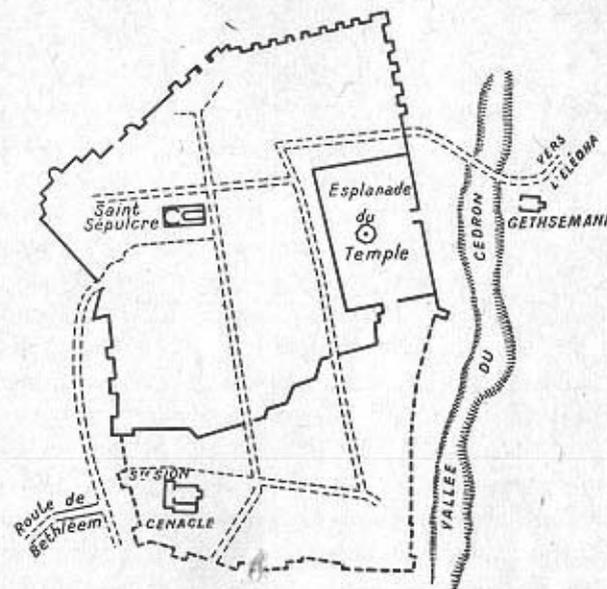
B. L'année liturgique, les fêtes.

La dernière partie du récit d'Éthérie, en nous décrivant les grandes fêtes de l'année liturgique, sur le détail desquelles nous ne nous arrêterons pas ici, nous permet de dégager la note propre à la liturgie de Jérusalem aux environs de l'an 400. Le calendrier se déroule devant nous : Épiphanie, dont ne s'est pas encore détachée, là du moins, la fête de Noël ; Présentation au Temple ; Carême, avec sa liturgie spéciale qui culmine dans la « grande semaine », racontée minutieusement ; Pâques et son octave ; temps pascal marqué au 40^e jour par un office dont on voit mal le rapport avec l'Ascension, et au 50^e jour par une fête où l'on associe, à la descente du Saint-Esprit, le mystère du Christ remontant aux cieux ; enfin la fête très solennelle des Encénies, fête locale anniversaire de la dédicace des églises du Saint-Sépulcre et du Golgotha. Ici s'arrête le manuscrit dont la fin nous manque.

Le caractère dominant de cette liturgie, ce qui la distingue des liturgies plus anciennes et des liturgies occidentales, c'est son caractère historique. Ce fait a été bien mis en lumière par tous ceux qui se sont occupés de liturgie comparée, A. Baumstark, par exemple¹. A l'origine, le culte chrétien célèbre en quelque sorte une fête unique, celle du mystère du salut, mystère de mort et de résurrection s'accomplissant dans le Christ et en nous par le Christ. Mais, tandis que les fêtes de la chrétienté antique

1. Voir A. BAUMSTARK, *Liturgie comparée*, Conférences faites au Prieuré d'Amay, 1940, passim.

JERUSALEM



sont avant tout des « fêtes d'idée », c'est-à-dire l'expression des grands mystères religieux, Incarnation, Rédemption, la liturgie palestinienne est plutôt une reconstitution historique, la commémoration de tel ou tel épisode de l'histoire sacrée. Cette différence est si frappante qu'Éthérie ne cesse de la souligner en remarquant à tout propos que les textes liturgiques sont exactement adaptés au temps et au lieu, *diei et loco* (25, 10 ; 29, 2 et 5 ; 31, 1, etc.).

Il ne faudrait pas, il est vrai, exagérer cette différence : quelques fêtes conservent encore à Jérusalem, du moins en partie, à côté du caractère historique, le caractère idéologique, plus apparent ailleurs. Cyrille de Jérusalem remarque, dans une de ses *Catéchèses*, cette double tendance ; sans doute, il convient d'élever au Golgotha, un temple où l'on prêche les souffrances du Christ, et, à Sion, une église pour parler du Saint-Esprit là où il est descendu, mais il ne convient pas moins de publier la Croix du Christ dans le lieu où le Saint-Esprit est descendu, et de prêcher le Saint-Esprit dans le lieu où Jésus-Christ a souffert, car, ajoute-t-il, « notre religion ne sépare pas les mystères »¹. Ceci explique certains faits, à première vue surprenants. On s'est étonné, par exemple, que l'oblation du soir du jeudi saint ait lieu non pas à Sion, dans l'église construite sur l'emplacement du Cénacle, mais au Golgotha. On en a même tiré argument pour nier l'existence d'une tradition ancienne situant dans la même « salle haute » l'institution de l'Eucharistie et la descente du Saint-Esprit. Mais, au choix du Golgotha pour commémorer la Cène, il y avait, comme on l'a justement remarqué, « une raison dogmatique d'une souveraine convenance »², le

1. CYRILLE DE JÉRUSALEM, *Cat.*, XVI, 4 (P. G., t. 33, col. 924) : ἀμίχτος ἴσος ἕστιν ἐπίθεσις.

2. J.-B. THIBAUT, *Ordre des offices de la Semaine Sainte*, p. 27 et 49.

21. Éthérie.

désir d'affirmer l'unité du sacrifice rédempteur de la nouvelle alliance : la Cène est le premier acte de la Passion, c'est déjà le corps du Christ livré et son sang répandu.

Voici une autre anomalie plus marquée encore dans une liturgie de tendance historique : le quarantième jour après Pâques, on s'attendrait à voir célébrer le souvenir de l'Ascension, et cela dans une église du Mont des Oliviers. Or il n'en est rien ; ce jour-là, c'est à Bethléem qu'on se rend, dans la basilique de la Nativité, tandis que l'Ascension sera fêtée dix jours plus tard, en même temps que la Pentecôte¹. Peut-être voulait-on « commémorer la descente du Sauveur sur la terre avant de célébrer son Ascension au ciel »². Les deux mystères sont souvent rapprochés en effet dans la prédication³, comme ils l'étaient dans le culte. Eusèbe nous montre Constantin et Hélène embellissant de sanctuaires magnifiques les deux grottes mystiques (celle de Bethléem et celle du Mont des Oliviers) auxquelles s'attachait le souvenir du premier et du dernier acte de la vie terrestre du Sauveur⁴. Rappelons-nous aussi que l'une des stations de l'octave

1. On a cherché à expliquer cette anomalie de plusieurs façons. Les principales hypothèses sont résumées et discutées par A. BLUDAU, *Die Pilgerreise...*, p. 155-162 ; V. LARRAÑAGA, *L'Ascension de Notre-Seigneur*, p. 566-601.

2. L. DRESSAIRE, *Jérusalem à travers les siècles*, p. 490.

3. Cf. CYRILLE DE JÉRUSALEM, *Cat.*, XIV, 23 (P. G., t. 38, col. 856) : « Si, à Bethléem, il est descendu des cieux, c'est du mont des Oliviers qu'il les a regagnés. Il a commencé à combattre pour nous à Bethléem, mais il a reçu la couronne due à ses victoires sur cette montagne. » A ce texte, A. BLUDAU, *op. cit.*, p. 159 joint un texte de saint Jean Chrysostome dans un *Sermon sur l'Ascension* (P. G., t. 50, col. 449).

4. EUSÈBE, *Vit. Const.*, III, 41 (P. G., t. 20, col. 1101) : « La grotte de la première manifestation du Sauveur, là où eut lieu sa naissance dans la chair, fut de sa part l'objet d'honneurs convenables ; mais dans l'autre, il honora sur la hauteur la mémoire de son ascension vers les cieux. » Cf. *De laud. Const.*, IX, 17 (P. G., t. 20, col. 1369).

de l'Épiphanie avait lieu à l'Éléona, témoin d'une des manifestations les plus glorieuses du Verbe Incarné¹.

La fête de la Pentecôte nous offre le double caractère d'une commémoration historique et d'une fête idéologique. Une partie de l'office du matin était célébrée à Sion, dans l'église construite sur l'emplacement du Cénacle, et l'on avait grand soin d'y arriver à la troisième heure, de manière à pouvoir lire, dans le lieu et à l'heure même où ces événements s'étaient passés, le récit des *Actes des Apôtres* relatant la descente du Saint-Esprit et la première prédication des apôtres. Mais l'après-midi, c'est dans l'église de l'Imbomon, au sommet du mont des Oliviers, qu'on se rassemblait, pour entendre les textes des *Évangiles* et des *Actes* relatifs à l'Ascension. Une telle cérémonie aurait dû se dérouler dix jours plus tôt. Mais la Pentecôte fut d'abord essentiellement la clôture des solennités pascales, et ce que la liturgie célébrait en ce jour de fête, c'était « l'achèvement de toute l'économie du salut »² par les deux mystères de l'Ascension et de la Pentecôte. Mystères inséparables, car c'est le retour de Jésus au ciel qui procure aux siens la réalisation de sa promesse et le don de l'Esprit³.

Ces réserves faites, il est juste de souligner la prédominance à Jérusalem des préoccupations historiques. En la fête de l'Épiphanie qui, dans cette ville, était encore celle

1. L. DRESSAIRE, *op. cit.*, p. 476, cite *Ézéchiel*, 11, 23 : « Et la gloire de Yahweh s'élevant du milieu de la ville s'arrêta sur la montagne qui est à l'orient de la ville », et le commentaire d'Eusèbe qui voit dans le mont des Oliviers l'endroit « où la gloire du Seigneur a émigré, après avoir quitté la première ville ».

2. Sur le caractère idéologique de la fête primitive de la Pentecôte, cf. A. BAUMSTARK, *Liturgie comparée*, p. 170-171.

3. Ce lien est marqué par saint Pierre dans son premier discours : « Maintenant qu'il a été élevé au ciel par la droite de Dieu et qu'il a reçu du Père la promesse du Saint-Esprit, il a répandu cet Esprit que vous voyez et entendez. » Cf. *Ioh.*, 7, 39 ; 15, 26 ; etc.

de la Nativité¹, l'office de nuit (vigile et synaxe eucharistique) se célébrait dans la basilique constantinienne de Bethléem, au lieu même de la naissance de Jésus. Mais c'est surtout dans la liturgie de la grande semaine qu'apparaît l'importance des souvenirs suggérés par les lieux aussi bien que par les dates. Parce qu'il est écrit : « Jésus étant venu à Béthanie six jours avant la Pâque... » (Ioh., 12, 1), c'est à l'église de Lazare à Béthanie que les fidèles de Jérusalem vont, ce même jour, célébrer l'office. Le dimanche des Palmes, on reproduit, par une procession solennelle, l'entrée du Seigneur dans la Ville Sainte, en escortant l'évêque *in eo typo quo tunc Dominus deductus est* (31, 3). Les jours suivants, on se rassemble à la grotte où, croyait-on, Jésus avait réuni ses disciples, ces mêmes jours de la semaine. A partir du jeudi soir, on revit sur les lieux l'agonie du Sauveur à Gethsémani, son arrestation, sa comparution devant Pilate, tous les épisodes de sa passion, son ensevelissement, et tout cela, heure par heure, avec une correspondance parfaite. La fête de Pâques et son octave présentent le même caractère de commémoration de l'événement historique de la résurrection et des différentes apparitions de Jésus. On voit ici le caractère historique l'emporter sur le caractère idéologique qui était primitivement celui de la fête de Pâques, fête de la

1. L'origine de ces deux fêtes a donné lieu à des travaux nombreux et savants. Qu'il suffise de rappeler ceux de Usener et surtout d'E. Norden. Bref résumé dans A. BAUMSTARK, *Liturgie comparée*, p. 162-174 et dans A. BLUDAU, *Die Pilgerreise...*, p. 70-89. L'ouvrage de Dom B. BOTTE, *Les origines de la Noël et de l'Épiphanie*, Louvain, 1932, contient, d'après Baumstark, des thèses « révolutionnaires ». La fête du 25 décembre, christianisation de la fête païenne du *Dies natalis solis invicti*, attestée à Rome dès le milieu du IV^e siècle, fut célébrée pour la première fois à Antioche en 386, d'après le témoignage d'un sermon de saint Jean Chrysostome. Elle ne s'introduisit à Jérusalem que plus tard. En passant d'Occident en Orient, la fête, d'idéologique qu'elle était (fête de *ἡμεροσέλιος*, du dogme nicéen), prit un caractère historique et commémora la naissance temporelle de Jésus.

Rédemption, procurée par la mort et la résurrection du Sauveur inséparablement unies : c'est dans la joie exultante du triomphe du Christ sur le péché et la mort qu'on célébrait ailleurs la Pâque chrétienne, aussi bien la *pascha staurosimon* (vendredi saint) que la *pascha anastasimon* (dimanche de Pâques)¹. Au contraire, à Jérusalem, tout l'office du vendredi saint est marqué du caractère d'une compassion douloureuse aux souffrances de Jésus.

Ainsi se manifeste la tendance à faire revivre pour les fidèles la réalité historique de la vie du Christ, plus encore qu'à les associer à sa vie mystique. Or il est très certain que les usages de Jérusalem, à cause du prestige dont jouissait cette église et de la multiplication des pèlerinages aux Lieux Saints, ont exercé une grande influence non seulement sur tout l'Orient, mais encore sur l'Occident. La fête de la Présentation de Jésus au Temple, usage local, sera bientôt étendue à toute l'Église. Notre procession actuelle du dimanche des Rameaux n'est qu'une transposition de celle qui se déroulait à travers la Jérusalem du IV^e siècle. L'adoration de la Croix, qu'Éthérie nous décrit comme ayant lieu sur l'emplacement même du Calvaire, pénétra à Rome et dans tout l'Occident où elle constitue encore aujourd'hui une partie importante de l'office du vendredi saint, tandis qu'elle a disparu de la liturgie byzantine². Et l'esprit même de cette liturgie, se répandant en même temps que les cérémonies, contribua

1. Des renseignements intéressants sur les différentes conceptions de la fête de Pâques sont groupés par A. BAUMSTARK, *Liturgie comparée*, p. 174-186. Cette fête d'idée, réunissant la mémoire de la mort et de la résurrection du Christ, à l'origine se célébrait en Orient le vendredi, à Rome le dimanche. L'esprit en survit dans la Préface pascale : *mortem nostram moriendo destruxit et vitam resurgendo reparavit*, et dans le caractère triomphant de plusieurs chants du vendredi saint.

2. Sur tous ces faits, voir A. BAUMSTARK, *Liturgie comparée*, p. 149-161.

certainement à la transformation liturgique qui marque la fin du IV^e siècle.

C. La journée liturgique, les offices.

C'est par la description de la journée liturgique que s'ouvre la seconde partie du récit d'Éthérie. Elle nous montre l'importance qu'avait à Jérusalem la prière publique dans la vie quotidienne, même des simples laïques. Les témoignages contemporains laissent voir, dans son organisation, une assez grande diversité entre les églises à cette époque : fréquence plus ou moins grande, caractère plus ou moins facultatif¹. Voici ce que nous apprend notre document sur les usages de la Ville Sainte : bien que la présence des laïques ne soit pas obligatoire aux offices de chaque jour, dont la régularité est assurée par les moines et vierges de la ville et par quelques membres du clergé, l'ensemble du récit laisse supposer que ces offices sont fréquentés assidûment par un certain nombre de fidèles et de catéchumènes. Quatre fois par jour, on se rassemble à l'Anastasis. La première réunion s'étend depuis le premier chant du coq jusqu'au jour (heures variables selon les saisons) et comporte deux parties : les vigiles proprement dites et, à l'aube, les *matutini hymni*. La seconde et la troisième réunions, plus courtes que celle de la nuit, ont lieu à la sixième et à la neuvième heure (midi et 3 heures). En carême, elles ont été précédées d'une réunion supplémentaire à la troisième heure (9 heures du matin). La dernière réunion qui est l'office « des lumières », le *licinicon* ou *lucernaire* commence à la dixième heure (4 heures) et se prolonge jusqu'à la tombée

1. Voir dans *D. A. C. L.*, l'article *Breviaire*, t. II, col. 1262-1316. Pour plus de détails, P. BATHIFOL, *Histoire du bréviaire romain*, Paris, 1904, et S. BÄUMER, *Histoire du bréviaire*, traduction française par R. Biron, Paris, 1905.

de la nuit. Dans ce programme journalier, notre texte ne mentionne pas expressément l'*oblation*, ou sacrifice de la messe. On peut conclure cependant d'un passage un peu confus concernant le carême¹ qu'en dehors de ce temps, elle avait lieu les jours de jeûne, c'est-à-dire le mercredi et le vendredi. Pendant le carême, au contraire, on n'offrait pas le sacrifice ces jours-là, mais on l'offrait, en plus du dimanche, le samedi, et on restait sans interruption à l'église depuis le lucernaire du vendredi jusqu'à l'aube du samedi. Ajoutons que beaucoup de fidèles se joignaient aux catéchumènes qui, tous les autres jours de la semaine, pendant le carême, étaient instruits par l'évêque à l'issue de l'office du matin, de la première à la troisième heure.

Le dimanche, le programme comporte quelques modifications. Les vigiles, obligatoires pour tous, sont solennelles : avant même l'ouverture des portes de l'Anastasis qui n'a lieu qu'au chant du coq, commence, dans l'atrium qui sépare l'Anastasis du Martyrium, la prière collective du peuple chrétien, sorte d'office improvisé et précédant les vigiles. Celles-ci se célèbrent, une fois les portes ouvertes, à l'intérieur de l'église, pour se terminer au dehors, devant la Croix. Une partie de l'assistance rentre d'ailleurs ensuite à l'Anastasis pour prolonger avec les moines la prière jusqu'au jour. Vers huit ou neuf heures, les fidèles sont de nouveau réunis à l'église majeure pour la synaxe liturgique que notre texte ne décrit pas en détail. Il s'agit évidemment de la messe dont la première partie, jusqu'au renvoi des catéchumènes, se déroule dans la

1. *Diebus uero quadragesimarum... quarta feria ad nona in Sion proceditur iuxta consuetudinem totius anni et omnia aguntur, quae consuetudo est ad nonam agi praeter oblatio* (27, 6). Je suis l'interprétation de Dom CABROL, *op. cit.*, p. 49, n. 1, adoptée par A. BLUDAU, *Die Pilgerreise...*, p. 107-108.

grande basilique. On se rend ensuite à l'Anastasis pour la fin de l'office à laquelle sont admis les seuls fidèles. Il est onze heures ou midi quand ils sont congédiés. Les prières de Sexte et de None sont supprimées, mais le lucernaire a lieu comme tous les jours.

Les jours de fête, à ces offices réguliers du dimanche, viennent s'ajouter des cérémonies particulières dont le caractère est, nous l'avons dit, essentiellement commémoratif. Elles consistent principalement en processions et stations aux divers lieux saints chargés de souvenirs. En de telles journées, c'est à peine si les fidèles ont, entre deux offices, le temps de rentrer chez eux pour y prendre un peu de nourriture ou de repos. Le mot de *maximus labor*, employé à plusieurs reprises par Éthérie, n'a certes rien d'exagéré pour qualifier la fatigue de cette dévotion « pérégrinante » : procession nocturne de Bethléem à Jérusalem, le jour de l'Épiphanie ; après-midi complète de prière, le dimanche des Palmes, d'abord à l'Éléona, puis à l'Imbomon, et retour processionnel du sommet du mont des Oliviers jusqu'à l'Anastasis où l'on n'arrive qu'à la nuit, pour le lucernaire. Pendant la grande semaine, particulièrement les derniers jours, les cérémonies religieuses absorbent la presque totalité du temps ; elles sont à peu près ininterrompues depuis la double oblation du jeudi après-midi suivie de la longue veillée nocturne au mont des Oliviers, puis de la journée du vendredi pieusement occupée au Golgotha, jusqu'à la fin de l'office du samedi matin. Elles reprennent dans l'après-midi du samedi avec la grande vigile pascale. La semaine de Pâques comporte l'après-midi un office particulier : procession au mont des Oliviers et station à l'Éléona et à l'Imbomon. Le dimanche qui clôt cette octave, le lucernaire est suivi d'une procession au Cénacle, pour célébrer l'apparition du Christ res-

suscité. Une des journées les plus fatigantes est celle de la Pentecôte : l'office du matin commencé à l'église majeure se poursuit à l'église de Sion ; l'après-midi, première cérémonie à l'Imbomon, lucernaire à l'Éléona, longue procession jusqu'au Golgotha avec triple station au Martyrium, à l'Anastasis et à la Croix, nouvelle procession à l'église de Sion où un dernier office retient les fidèles jusqu'à minuit.

Il est impossible de ne pas être frappé de la place faite par ces chrétiens, dans leur vie, au culte, aux cérémonies, à la prière collective. Place qui peut nous paraître considérable, à nous qui vivons dans une civilisation où affaires et plaisirs revendiquent une si grande partie de notre temps. Se lever longtemps avant le jour, pour aller passer plusieurs heures à l'église, y revenir trois ou quatre fois au cours de la journée, faire du dimanche vraiment le jour du Seigneur en soustrayant à peine quelques heures à la célébration du culte divin : voilà le tableau qui nous est présenté de la vie chrétienne à Jérusalem. Peut-être faut-il tenir compte du fait qu'il y avait dans cette ville beaucoup de pèlerins, pour qui l'assistance aux offices était l'occupation principale et pour ainsi dire unique. Mais il y a lieu de noter surtout l'influence exercée sur la multiplication des heures de prière par le développement de la vie monastique.

Si les offices du dimanche continuent bien l'usage antique de deux réunions principales, une le matin, une dans la soirée¹, ceux de la semaine semblent avoir été d'abord le propre des moines. Les heures choisies pour

1. C'est l'usage signalé dans la lettre fameuse de Pline à Trajan, *Ep.*, X, 27. On se rappelle qu'à Jérusalem, Tierce et None sont supprimés le dimanche. Quant à la réunion du matin, elle est partagée en deux, les vigiles et l'oblation. Entre les deux s'insère, mais sans être obligatoire pour les fidèles, l'office de Laudes.

ces offices quotidiens étaient depuis longtemps recommandées aux chrétiens comme des heures de prière : c'étaient, en plus du matin et du soir, la troisième, la sixième et la neuvième heure qui marquaient pour les Romains les principales divisions du jour¹. Mais il s'agissait probablement la plupart du temps d'une prière privée. C'est parmi les moines que s'établit la coutume de se rassembler régulièrement à ces mêmes heures pour une prière collective consistant principalement dans la récitation ou le chant des psaumes². Cependant, à Jérusalem, nous n'avons pas affaire à un office exclusivement monastique : le clergé y a son rôle, et un rôle essentiel ; les fidèles y participent. Non seulement la présence de quelques prêtres et diacres, qui remplissent cette fonction à tour de rôle et ont seuls le droit de dire les *orationes*, y est indispensable, mais l'évêque entouré de son clergé préside lui-même la fin de chaque réunion pour prononcer les dernières prières et bénir catéchumènes et fidèles. Ceci suppose une assistance de laïques qui est d'ailleurs mentionnée spécialement par l'auteur de notre récit : *sed et laici praeter uiri aut mulieres* (24, 1). Sans doute, ce n'est pas la foule des dimanches, *omnis multitudo*, car il n'y a pas obligation (*si qui uolunt*), mais les bonnes volontés semblent avoir été nombreuses parmi ces chrétiens à qui on avait incontestablement inspiré le goût des belles et longues cérémonies. Nous savons qu'il en était de

1. Il semble que le choix de ces trois heures, divisions officielles du jour, soit venu se superposer à l'usage juif d'une triple prière quotidienne, le matin, à midi et le soir, et se soit combiné avec lui pour aboutir aux cinq moments de prière. La prière de la 3^e, de la 6^e et de la 9^e heure est signalée, en particulier, déjà par TERTULLIEN, *De ieiunio*, 10 (*P. L.*, t. 2, col. 966) et par saint CYPRIEN, *De dom. or.*, 34 (*P. L.*, t. 4, col. 541). Cf. *D. A. C. L.*, t. II, col. 1280-1284.

2. Voir S. BÄÜMER, *Histoire du bréviaire*, p. 103-123 ; J.-M. BESSE, *Les moines d'Orient antérieurs au concile de Chalcédoine*, Paris, 1900, p. 319-354.

même ailleurs, par exemple à Néocésarée, sous le gouvernement de saint Basile, à Antioche, puis à Constantinople sous celui de saint Jean Chrysostome¹.

Quel aliment apportait à la vie religieuse des fidèles cette participation à des offices fréquents et prolongés ? Une telle liturgie prenait l'homme tout entier, corps et âme, et une place importante y était faite aux gestes et aux rites : bénédictions qu'on reçoit tête inclinée, encensements qui remplissent la basilique de parfums, défilés devant l'évêque dont on baise dévotement la main, processions en des lieux par eux-mêmes singulièrement évocateurs. Mais l'essentiel était cependant dans la récitation, le chant ou la lecture de textes empruntés, en très grande majorité, à la Sainte Écriture. Les psaumes y tiennent sans aucun doute le premier rang ; peut-être les mots *hymni* et *antiphonae* qui voisinent si souvent dans notre texte avec *psalmi* ne désignent-ils pas autre chose, au moins dans quelques cas, que des modes d'exécution des psaumes ou des cantiques sacrés². Les *lectiones*, très souvent signalées aussi, étaient tirées soit de l'Ancien, soit du Nouveau Testament³. Or notre pèlerine a pris soin de remarquer que, dans ce pays (peut-être n'en était-il pas de même dans le sien ?), tous les fidèles étaient capables de « suivre les Écritures, quand elles sont lues à l'église » (46, 3). Comment y parvenaient-ils ? Par l'en-

1. Voir *D. A. C. L.*, t. II, col. 1291-1292 ou, pour plus de détails, S. BÄÜMER, *Histoire du bréviaire*, p. 115-121 et 131-135.

2. Sur le sens des mots, voir la note, p. 189. Cf. aussi dans *D. A. C. L.*, t. I, col. 2282-2319, art. *Antienne* ; et col. 2461-2488, art. *Antiphone* ; t. VI, col. 2826-2928, art. *Hymnes*.

3. Les *lectiones* sont mentionnées en particulier pour les vigiles du samedi en carême, 27, 8 ; à l'office de l'après-midi du dimanche des Palmes, 31, 1 ; à Nonne pendant les premiers jours de la grande semaine, 32, 1 ; la nuit du jeudi saint, 35, 3-4 ; l'après-midi du vendredi saint, 37, 5 ; le dimanche dans l'octave de Pâques, 40, 2 ; le jour de la Pentecôte, 43, 5 et 9. C'était certainement un élément constitutif de tous les offices.

seignement qui leur était donné : instruction des candidats au baptême qui comportait une étude complète des Écritures dont on exposait d'abord le contenu littéral, ensuite le sens spirituel¹ ; prédications de chaque dimanche dont l'objet était, avec l'amour de Dieu, le commentaire des Livres Saints². Ajoutons que le chant des psaumes et les lectures étaient généralement coupés d'oraisons³, montrant aux fidèles l'application qu'ils pouvaient se faire à eux-mêmes du texte inspiré, comme aujourd'hui encore les admirables oraisons qui suivent chacune des prophéties du samedi saint. Ainsi trouvaient-ils, dans un contact continu avec la Bible, une nourriture pour leur âme, une base solide aussi pour leur foi. Rappelons-nous cette longue cérémonie du vendredi saint où, plusieurs heures durant, dans des lectures successives, étaient confrontés les textes de l'Ancien Testament (Psaumes, Prophéties) et ceux du Nouveau (Évangiles, Actes des Apôtres et Épîtres) relatifs à la Passion. Du simple rapprochement de ces textes jaillissait la lumière : « Rien ne s'est produit qui n'ait été prédit, rien n'a été dit qui ne se soit entièrement accompli⁴. » Nous apercevons, à travers ces témoignages, une familiarité avec les Saints Livres qui manque à trop de chrétiens d'aujourd'hui.

Avec la piété et la foi, la charité aussi trouvait son

1. *Inchoans a Genese per illos dies quadraginta percurret omnes scripturas primum exponens carnaliter et sic illud soluens spiritualiter* (46, 2). Nous avons là, brièvement indiquée, toute la méthode des premiers siècles pour exposer et commenter les Écritures.

2. *Quae praedicationes propterea semper dominicis diebus sunt, ut semper erudiat populus in scripturis et in Dei dilectione* (25, 1).

3. Cf. par exemple 32, 1 : *ymni et antiphonae dicuntur, lectiones etiam aptae diei et loco, interpositae semper orationes*. De même 35, 8 ; 37, 6.

4. C'est l'argument prophétique si important pour les premiers siècles et qui sera repris en particulier par Pascal.

compte dans cette prière collective. On priait ensemble, on priait les uns pour les autres. Chaque matin, chaque soir, l'évêque ou l'un de ses diacres nommait à haute voix ceux qu'il recommandait particulièrement à Dieu, et, à chacun des noms, un cri, celui des petits enfants qui assistaient en foule à l'office (*pisinni plurimi*), montait vers le ciel : *Kyrie eleison* ; puis l'évêque priait pour tous et tous priaient avec lui. Comment après cela rester indifférent à ses frères ?

D. La discipline du jeûne.

Sur cette question¹, notre texte apporte d'utiles indications que nous mentionnerons brièvement. Toute l'année, sauf entre Pâques et la Pentecôte, le jeûne se pratiquait à certains jours, en particulier le mercredi et le vendredi, mais jamais le samedi ni le dimanche. Un jeûne spécial de quarante jours préparait les fidèles et les catéchumènes à la fête de Pâques. A Jérusalem, ce jeûne, nous apprend Éthérie, couvrait huit semaines : comme il fallait retirer de ces huit semaines (cinquante-six jours) les huit dimanches et sept samedis (car on jeûnait le samedi saint), il restait, remarque-t-elle, quarante et un jours de jeûne. On n'en saurait conclure, comme le voulait C. Meister², que notre texte est postérieur à l'année 533, date où le patriarche Pierre promulguait encore un jeûne de sept semaines, auquel il dut substituer ensuite la coutume de jeûner huit semaines qui aurait été celle

1. Étude générale sur le jeûne dans *D. A. C. L.*, t. VII, col. 2481-2501. La question du jeûne est étudiée à propos de notre texte par F. CABROL, *Les églises de Jérusalem*, p. 135-139, et par A. BLUDAU, *Die Pilgerreise...*, p. 94-116. Voir aussi les articles de Meister et Deconinck cités dans les notes suivantes.

2. C. MEISTER, *De itinerario Aetherae abbatissae*, dans *Rheinisches Museum für Philologie*, 1909, p. 337-392 : la question du jeûne est traitée, p. 350-355.

des hérétiques origénistes et monophysites. Cette hypothèse a été longuement discutée par J. Deconinck qui a montré le principe des quarante jours de jeûne adopté dès le début du IV^e siècle, mais les modalités très diverses de son application variant d'un lieu à l'autre, selon qu'on faisait relâche le samedi et le dimanche, ou le dimanche seulement, selon aussi que ce jeûne de quarante jours se surajoutait à celui, beaucoup plus ancien, de la grande semaine, ou qu'il l'englobait¹.

La rigueur du jeûne n'était pas moins variable et, à Jérusalem même, elle comportait des degrés très différents, chacun, au dire d'Éthérie, faisant « comme il peut ». Parmi les plus intrépides, il faut signaler les *ebdomadarii* qui gardent le jeûne toute la semaine², ne prenant rien entre le dimanche, où ils déjeunent après la messe (vers 11 heures ou midi), et le samedi suivant où, par égard pour eux, la messe est dite de très bonne heure dans la nuit. Ils se recrutent certainement parmi les *apotactites*, hommes et femmes, qui toute l'année (sauf entre Pâques et la Pentecôte) ne prennent, quand ils mangent, qu'un seul repas par jour. Si ces derniers ne peuvent faire tous en Carême une semaine complète, ils la coupent en deux, ou même mangent de deux jours en deux jours ; certains vont jusqu'à se permettre un repas par jour, mais un seul, le soir. Que prenait-on à ce repas ? De l'eau, nous répond Éthérie, et un peu de bouillie de farine. Jeûne par conséquent fort rigoureux, qui semble exclure non seulement la viande et le vin, mais le poisson, les œufs, les laitages, les fruits, les légumes, pourtant autorisés par saint

1. J. DECONINCK, dans *Revue biblique*, 1910, p. 432-436. Voir aussi L. DUCHESNE, *Origines du culte chrétien*, p. 244-250.

2. 27, 9 - 28, 1 et 2. Cette coutume est attestée par beaucoup d'autres témoignages, en particulier ceux de saint Augustin et de saint Jérôme dans son éloge d'Asella (*Ep.*, 24, 4).

Cyrille et saint Jérôme. Éthérie ne parle probablement pas ici des chrétiens ordinaires.

E. La catéchèse.

Les renseignements fournis par Éthérie sur l'instruction des nouveaux chrétiens complètent heureusement ceux des textes à peu près contemporains, en particulier les *Catéchèses* de Cyrille de Jérusalem prononcées dans la même ville en 348¹.

A Jérusalem, c'était la veille du premier dimanche de Carême que les candidats au baptême, *competentes*, donnaient leur nom². Le lendemain, avait lieu la cérémonie solennelle de l'inscription, précédée d'un interrogatoire public par lequel l'évêque s'assurait, auprès de témoins dignes de foi, des dispositions morales de chacun des candidats présentés, les hommes par leur père ou parrain, les femmes par leur mère ou marraine. Pour ceux qui étaient acceptés, commençaient le jour suivant les exorcismes et les catéchèses. Celles-ci étaient données tous les jours de jeûne, à l'issue de l'office de la nuit et duraient trois heures (de 6 heures à 9 heures). Les simples catéchumènes en étaient exclus, mais tous les fidèles qui le désiraient pouvaient se joindre aux *competentes*.

Les cinq premières semaines étaient consacrées à l'explication de la Sainte Écriture, de la résurrection et de la foi. Ensuite venait la *traditio symboli*, à laquelle répondra quinze jours plus tard la *redditio symboli* ; les candi-

1. Sur la catéchèse en général, voir D. A. C. L., t. II, col. 2530-2579, articles *Catéchèse*, *Catéchisme*, *Catéchumènes*. Sur les indications fournies par notre texte, cf. F. CABROL, *Les églises de Jérusalem*, p. 143-163 et A. BLUDAU, *Die Pilgerreise...*, p. 170-182.

2. Éthérie ne nous dit rien de la préparation antérieure ou catéchuménat qui durait d'ordinaire au moins deux ou trois ans. Elle distingue seulement les catéchumènes des fidèles dans les assemblées chrétiennes.

dats reçoivent la formule du symbole (*accipere symbolum*) que, deux semaines après, ils réciteront à leur tour à l'évêque (*reddere symbolum*). Ils doivent l'apprendre par cœur, n'ayant probablement pas le droit de l'écrire, comme nous le font savoir saint Cyrille et saint Augustin. Pendant ces deux semaines, le symbole leur est commenté ainsi que l'avaient été les Écritures, au sens littéral, puis au sens spirituel¹. Après la *redditio symboli* qui a lieu solennellement au Martyrium, le dernier dimanche avant Pâques, l'évêque adresse aux candidats un petit discours où il leur annonce les catéchèses mystagogiques réservées aux nouveaux baptisés et destinées à leur révéler les mystères, c'est-à-dire à leur expliquer le sens des trois sacrements qu'ils auront reçus la nuit de Pâques : baptême, confirmation, eucharistie. Ces instructions, dont nous connaissons le contenu par les *Catéchèses mystagogiques* attribuées à Cyrille de Jérusalem², avaient lieu, d'après notre texte, chaque jour, pendant la semaine de Pâques, après l'office du matin, à l'Anastasis, au milieu de l'enthousiasme bruyant des néophytes et des fidèles qui s'y pressaient en foule. C'est à cette occasion qu'Éthérie nous apprend que prédications et lectures se faisaient à Jérusalem en langue grecque, mais il y avait toujours là un prêtre pour traduire en syriaque. De même, pour ceux qui ne savaient que le latin, des interprètes leur donnaient des explications dans cette langue.

Sur les cérémonies des sacrements eux-mêmes, notre

1. Ce commentaire du symbole constitue les *Catéchèses* VI à XVIII de saint Cyrille. Dom Cabrol (*op. cit.*, p. 155-159) pense que ces treize catéchèses ont été prononcées la 6^e et la 7^e semaines du Carême et que les cinq premières ne représentent qu'une petite partie des vingt-cinq catéchèses des cinq premières semaines.

2. Leur attribution à Cyrille est discutée. W. J. SWAANS (dans *Le Muséon*, t. LV, 1942, p. 1-43) les croit de l'évêque Jean de Jérusalem, successeur de Cyrille.

texte garde le silence, pour la raison qu'elles ne différaient pas à Jérusalem de ce qu'elles étaient dans la patrie de l'auteur.

F. La hiérarchie ecclésiastique.

Les catéchumènes composent avec les fidèles le peuple chrétien, *populus* ou *plebs*, gouverné par l'évêque qu'assistent dans ses fonctions des ministres divers composant son clergé. Distincts à la fois de ces derniers et des simples fidèles, les moines tiennent, dans l'Église de cette époque, une place importante. Le rôle de tous ces membres de l'organisme chrétien nous apparaît nettement à travers notre texte.

Voici d'abord les évêques. Ils étaient, on le sait, nombreux¹. Aussi ne faut-il pas s'étonner de voir la grande fête des Encénies en réunir au minimum quarante à cinquante à Jérusalem. Éthérie mentionne, sans les nommer, quelques-uns de ceux qu'elle a rencontrés au cours de ses voyages : ceux d'Arabia, de Ségor, de Carnéas, de Batanis, d'Édesse, de Carrhes, de Séleucie². Cinq d'entre eux sont

1. On en comptait en Égypte, à cette époque, une centaine, et dans le diocèse d'Antioche, peut-être cent cinquante. Ils « pullulaient » dans les diocèses d'Asie et de Pont. Cf. FLICHE-MARTIN, *Histoire de l'Église*, t. III, p. 444, 447, 448, n. 5. Voir aussi dans le *Dict. d'histoire et de géogr. eccl.*, l'article *Antioche*, t. III, col. 572.

2. Sur ces évêchés et sur les identifications proposées pour les évêques rencontrés par Éthérie, voir A. LAMBERT, *L'Itinerarium Egeriae vers 415-416*, dans *Revue Mabillon*, 1938, p. 59-63. L'évêché d'Arabia n'est connu, en dehors de notre texte, que par des renseignements bien postérieurs ; celui de Ségor est attesté seulement par la carte mosaïque de Madaba ; celui de Carnéas n'est nommé nulle part ailleurs ; celui de Batanis ou Batanae (Sarrug) avait déjà un représentant, Abraham, au concile de Constantinople en 381 ; celui d'Édesse, métropole de l'Osroène, eut d'illustres évêques, tel le grand Rabbula, qui mourut probablement en 437 ; celui de Carrhes (ou Haran) est également bien connu (d'après Dom Lambert, l'évêque qui le gouvernait au moment du voyage d'Éthérie pourrait être le saint Abraham dont Théodoret a raconté la vie) ; enfin celui de Séleucie était la métropole de l'Isaurie.

21. *Éthérie*.

signalés comme étant des moines ou d'anciens moines : ceci laisse supposer que l'épiscopat se recrutait principalement parmi les hommes qui menaient si nombreux la vie monastique à cette époque¹. Trois reçoivent en outre le titre de *confessor*. On a longtemps cru qu'il s'agissait d'hommes qui avaient souffert pour leur foi et on a proposé des identifications précises²; mais peut-être ne faut-il pas donner au mot un sens aussi déterminé³. À côté d'une épithète banale comme *sanctus, religiosus*, ou du qualificatif également vague *homo Dei*⁴, nous trouvons deux traits plus caractéristiques : ces évêques sont parfaitement instruits des Écritures⁵, et ils pratiquent l'hospitalité la plus large et la plus aimable⁶. Nous en avons pour garant la complaisance inlassable avec laquelle ils montrent à la pèlerine les saintes curiosités, de leur ville et répondent à ses multiples questions.

La description de la liturgie de Jérusalem nous permet

1. Ce sont les évêques d'Arabia, de Batanis, d'Édesse, de Carrhes, de Séleucie. Palladius et Cassien citent plusieurs fois des moines arrachés à leur solitude pour remplir les fonctions d'évêque.

2. Il s'agit des évêques de Batanis, Édesse et Carrhes. MEISTER, *art. cit.*, p. 358, voyait en eux des victimes des persécutions monophysites au VI^e siècle. DECONINCK, *art. cit.*, p. 444, identifie au contraire les deux derniers avec Eulogius et Protogène exilés sous l'empereur Valens et devenus ensuite évêques, l'un d'Édesse, l'autre de Carrhes (cf. THÉODORE, *Hist. eccl.*, IV, 15).

3. Les sens du mot *confessor* ont été étudiés entre autres par H. DELHAYE, *Sanctus*, Bruxelles, 1927, p. 74, 94, 109, qui a bien montré l'évolution de la notion de *confessor* avec la fin des persécutions : le terme naguère appliqué à ceux qui avaient souffert pour leur foi sans perdre la vie s'applique désormais à l'homme vertueux, à l'ascète, au saint. Voir aussi Dom B. BOTTE, *Confessor*, dans *Archivum Latinitatis Medii Aevi*, t. XVI, 1941, p. 137-148, qui propose, comme sens intermédiaire, au IV^e siècle, celui de défenseur de la foi contre l'arianisme. Dom LAMBERT, *art. cit.*, dans *Revue Mabillon*, 1938, p. 58-59, croit que le mot désigne simplement dans notre texte, comme dans le Nord-Ouest de l'Espagne, un moine attaché au service divin. Mais Dom Botte conteste l'existence de ce sens de *confessor*.

4. Expression scripturaire : *I Tim.*, 6, 11 qui se retrouve dans les *Constitutions Apostoliques*.

5. Cf. 8, 4 ; 9, 2 ; 20, 9.

6. Qualité demandée à l'évêque par saint Paul, *I Tim.*, 3, 2 ; *Tit.*, 1, 8.

de voir le rôle essentiel de l'évêque dans la célébration du culte. Il paraît à toutes les cérémonies. S'il n'assiste pas chaque jour à la totalité de l'office, du moins va-t-on le chercher pour les prières finales des laudes, de sexte et de none : pénétrant seul dans la grotte du Saint-Sépulcre, il y prie tout haut, mentionnant les noms de ceux dont il fait mémoire, il bénit catéchumènes et fidèles qui ne quittent pas l'église sans lui avoir baisé la main. Sa présence au lucernaire est de plus longue durée : il y est assis sur son siège élevé, tandis que se chantent hymnes et psaumes, et à trois reprises, à l'Anastasis, devant la Croix et derrière la Croix, il procède de nouveau aux prières et bénédictions finales.

Le dimanche, c'est dès le premier chant du coq et non pas seulement à l'aube qu'il se rend à l'Anastasis pour y lire lui-même l'évangile de la résurrection. À l'office de la matinée, il prêche et offre l'oblation, fonction qui lui est probablement réservée dans les lieux où il se trouve. Les jours de fête, sa présence nous est toujours signalée à toutes les nombreuses et longues cérémonies, processions, stations dans les différents sanctuaires. Notons particulièrement son rôle dans la procession du dimanche des Palmes où, descendant de l'Imbomon à Jérusalem, probablement monté sur un âne et précédé du peuple, il représente Jésus faisant son entrée dans la Ville Sainte. Le jeudi, après avoir offert l'oblation du soir au Golgotha, il préside à la veillée sainte qui se termine au matin du vendredi par la lente descente du Mont des Oliviers. Nous l'entendons alors encourager paternellement les fidèles à soutenir sans se lasser les dures fatigues de ces jours consacrés au souvenir de la Passion. Lui-même reste présent pendant les longues heures de l'adoration de la Croix et des lectures sur la Passion. De même à Pâques, au 40^e,

au 50^e jour après Pâques, nulle cérémonie ne se fera sans lui.

Avec le culte, sa fonction essentielle est l'instruction du peuple chrétien, soit par les prédications du dimanche et des jours de fête auxquelles se joignent, pendant le carême, celles du mercredi et du vendredi, soit par les catéchèses dont nous avons parlé. Grâce à notre texte, nous nous rendons ainsi mieux compte des conditions dans lesquelles furent prononcées tant d'homélies et de sermons qui nous ont été conservés des grands évêques de la fin du iv^e siècle.

Les attributions des prêtres, *presbyteri*, ressemblent à celles de l'évêque. Là où il n'y a pas d'évêques, c'est à eux d'offrir l'oblation (4, 8). A Jérusalem, la présence de quelques-uns d'entre eux, au moins, est requise pour tout office, car eux seuls ont le droit de dire les *orationes* (24, 1). Ils participent également à la fonction enseignante de l'évêque, peut-être à Jérusalem plus encore qu'ailleurs, puisque la seule particularité signalée par Éthérie dans l'office du dimanche matin est que tous ceux des prêtres qui le désirent y prennent la parole avant l'évêque¹. Assis autour de lui dans des cérémonies comme celles de l'inscription des candidats au baptême, ils nous apparaissent bien tels que les décrit le second livre des *Constitutions apostoliques*, « conseillers de l'évêque, couronne et sénat de l'Église² ».

Les diacres, *diacones*, sont assez souvent mentionnés : leur rôle important les distingue des autres clercs désignés par le terme général de *clerici*. Nous les voyons dans

1. 25, 1. Rappelons que Cyrille de Jérusalem n'était encore que prêtre lorsqu'il prononça ses *Catéchèses*, mais ceci est exceptionnel.

2. *Const. Apost.*, II, 28 (P. G., t. 1, col. 673). Les diverses fonctions des prêtres sont énumérées un peu plus loin, II, 33 (P. G., t. 1, col. 680).

deux fonctions principales. Avec les prêtres, ils assurent la direction de certains offices, en particulier les vigiles auxquelles ils participent en semaine par deux ou trois, à tour de rôle. Mais surtout, ils assistent l'évêque dans les réunions plus solennelles : le diacre n'est-il pas, selon les belles expressions des *Constitutions Apostoliques*, « l'oreille, l'œil et la bouche de l'évêque, son ange et son prophète, celui qui doit le décharger de toutes les besognes secondaires »¹ ? C'est un diacre qui fait au lucernaire la commémoration des fidèles recommandés aux prières de tous : c'est un diacre qui fait incliner les têtes de ceux qui vont être bénis. Les diacres sont debout autour de l'évêque au grand office du dimanche des Palmes, à l'adoration de la croix le vendredi saint, à l'inscription des *compétentes*. Quant à l'archidiacre, *archidiaconus*, titre encore relativement récent à cette époque, ses fonctions semblent surtout honorifiques². Il a le privilège de convoquer le peuple aux réunions extraordinaires et particulièrement solennelles, entre autres le samedi de Lazare, le dimanche des Palmes, le jeudi saint, le jour de la Pentecôte³.

Les autres degrés de la hiérarchie ecclésiastique ne sont désignés que par le terme vague de *clerici*. Ce mot, quand il est coordonné à *monachi*, s'applique sans doute au clergé séculier en général (11, 3 ; 15, 5 ; 20, 8) ; distingué de *presbyter* (14, 1) ou de *episcopus* (16, 5 ; 44, 3), il désigne

1. *Const. apost.*, II, 28 et 44 (P. G., t. 1, col. 673 et 704). Le livre II des *Constitutions* contient beaucoup de détails sur les diverses fonctions des diacres et va jusqu'à comparer les rapports du diacre et de l'évêque avec ceux du Christ avec son Père.

2. Cf. *D. A. C. L.*, t. I, col. 2733-2736, art. *Archidiaconus*. L'attestation la plus ancienne semble être celle d'OPTAT DE MILÈVE, *De schism. Donat.*, I, 16 (P. L., t. 11, col. 916). SAINT JÉRÔME écrit, *Ep.*, 146, 2 : *diaconi eligant de se, quem industrum noverint, et archidiaconum uocent*.

3. Nous ne disons rien ici des diaconesses, bien que l'une d'entre elles, Marthana, figure dans notre texte, mais elle n'y apparaît que comme supérieure de monastères, et non chargée de fonctions dans le culte.

les ministres qui remplissent des fonctions secondaires. Notre texte nous permet de distinguer parmi eux des lecteurs (24, 9) et des exorcistes (46, 1).

G. Les moines.

On sait le développement du monachisme au iv^e siècle ; bien que les témoignages abondent sur cette question, l'apport de notre texte n'est pas négligeable¹.

Des moines, *monachi*, Éthérie en a rencontré tout au long de ses voyages : au Sinaï, en Égypte, en Syrie, en Mésopotamie, tellement qu'au dire de Meister, il y aurait là un indice d'une date beaucoup plus tardive que le iv^e siècle². Mais nous savons que, dès cette époque, la vie monastique était répandue partout, et les formes que laisse entrevoir le récit de la pèlerine n'ont rien d'incompatible avec cette date³. Les moines dont elle nous parle habitent le plus souvent des régions solitaires, de préférence celles qu'illustrent de grands souvenirs bibliques. Ils sont innombrables dans la région du Sinaï⁴. D'aucuns ont établi en Palestine leurs *monasteria* non loin du Nébo, près de la source limpide et délicieuse dont ils attribuent l'origine au miracle de Moïse ; d'autres dans le joli verger de saint Jean à Aenon, où coule encore l'eau avec laquelle

1. Sur les débuts du monachisme, cf. FLICHE-MARTIN, *Hist. de l'Église*, t. III, p. 299-369 et la bibliographie, p. 299, n. 1. Voir aussi D. A. C. L., t. II, col. 3047-3248, art. *Cénobitisme*.

2. C. MEISTER, *art. cit.*, p. 347.

3. J. DECONINCK, *art. cit.*, p. 438.

4. D'après SOZOMÈNE, *Hist. eccl.*, VI, 32, le premier moine du Sinaï fut Silvanos, moine de Scété en Égypte, qui vint, après 378, établir un ermitage sur la sainte montagne, avant d'aller fonder en Palestine un autre monastère, celui de Gerara. Dom Lambert estime que le large développement du monachisme au Sinaï est plus vraisemblable vers 415 qu'à la fin du iv^e siècle (*art. cit.*, dans *Revue Mabillon*, 1938, p. 63-67). Sur les moines du Sinaï, voir R. DEVREESE, *Le christianisme dans la péninsule sinaïtique*, dans *Revue biblique*, 1940, p. 205-223.

le précurseur baptisait. L'un d'eux, solitaire, a choisi la vallée du Corra où Élie recevait sa nourriture d'un corbeau. Le tombeau de Job et le puits de Jacob en ont attiré un grand nombre. Ceux qu'on trouve dans les villes ou au voisinage se proposent d'ordinaire d'honorer quelque *martyrium* ; tels les moines d'Édesse et ceux qui se pressent autour du *martyrium* de sainte Thècle à Séleucie.

Leurs *monasteria*, sortes d'ermitages, semblent généralement groupés autour d'une église que dessert un prêtre (3, 4). Des voyages de dévotion leur sont parfois permis : c'est ainsi que tous les moines de Mésopotamie se rassemblent une fois l'an à Carrhès pour la fête d'un saint local, moine lui aussi, saint Helpidius. Pour participer à la fête des Encénies, il en vient à Jérusalem de très loin, de l'Égypte même et de la Thébaidé. Ils ont tous grandement édifié notre pèlerine, tant par leurs vertus d'hospitalité que par leurs conversations toujours graves et pieuses.

Ces moines de régions diverses, Éthérie les nomme habituellement *monachi*¹ ; cependant dans la première partie de son récit, elle signale un autre nom, celui d'*ascitis*, nom qui doit être nouveau pour elle, car elle l'introduit plusieurs fois par des expressions telles que *ut hic dicunt, quos hic ascites vocant*². D'après un de ces textes, ce nom lui paraît s'appliquer plus spécialement « aux moines d'autrefois qui vivaient dans la solitude » (20, 5).

Dans la seconde partie du récit concernant Jérusalem,

1. Sur les origines du mot *μοναχός*, *monachus*, cf. K. HEUSS, *Der Ursprung des Mönchtums*, Tübingen, 1936, p. 29, 39 et 54.

2. Ἀσκητής dans l'*Histoire Lausaque* ne paraît pas désigner autre chose que *μοναχός*. À l'origine, cependant, il semble que ce nom ait été appliqué à des hommes voués à la perfection, mais ne s'éloignant pas des lieux habités ; ils étaient distingués du commun des fidèles, ainsi que les vierges consacrées, par un vêtement particulier et des privilèges honorifiques.

nous voyons apparaître deux autres termes désignant, semble-t-il, une institution un peu différente : ce sont les *monazontes* et *parthenae*¹ dont nous avons dit le rôle important dans la prière publique à Jérusalem et que nous font connaître également les *Catéchèses* de saint Cyrille. Vivaient-ils déjà en commun, comme ils le feront au temps du pèlerin Eucherius, sur les hauteurs du mont Sion, autour de l'église du Cénacle² ? Sans doute, puisqu'on nous dit qu'ils « descendaient » pour les offices à l'Anastasis. En tout cas, il ressort du texte que leur occupation principale était la récitation ou le chant de l'office. Ils se confondent vraisemblablement avec les *aputacitae*³ (encore une expression de là-bas : *ut hic dicunt*), les grands « jeûneurs » dont nous avons parlé. Cependant les *aputacitae* ne se rencontrent pas exclusivement à Jérusalem, et, dans deux passages, ce nom, coordonné à *monachi*, suggère qu'un peu partout on rencontrait de ces hommes et de ces femmes voués à une vie de prière et de pénitence, sans être entièrement séparés du monde, tantôt vivant d'aumônes, tantôt conservant l'administration de leurs biens pour en consacrer les revenus aux pauvres. Ce sont sans doute les mêmes que ces *Remoboth* si fort malmenés par l'irascible saint Jérôme, les *Sarabaïtae* de Cassien⁴.

1. PALLADIUS, dans l'*Histoire Lausaque*, emploie à peu près également les deux mots *μόναχοι*, et *μονάζοντες*. On trouve *μονάζοντες* rapproché de *παρθένοι* (16, 6). Il est question également des *μονάζοντες καὶ παρθένοι* chez saint Athanase, saint Basile, saint Grégoire de Naziance. SAINT CYRILLE, *Cat.*, IV (P. G., t. 33, col. 485) les appelle *τῶν μονάζοντων καὶ παρθένων τάγμα*.

2. *Itinera Hierosolymitana*, éd. Geyer, p. 125-126.

3. Voir D. A. C. L., t. I, col. 2604-2606, art. *Apotacites* et *Apotaxamènes*. Le mot *ἀποτακτικός* est un qualificatif fréquemment appliqué aux moines de l'Égypte, où il ne distingue nullement une classe spéciale d'ascètes. Au contraire *ἀποτακτικός* semble désigner une forme monastique particulière, surtout répandue en Asie-Mineure et à Jérusalem. L'empereur Julien dit que les « Galiléens » donnent ce nom à des moines errants et vivant d'aumônes (*Orat.*, VII).

4. JÉRÔME, *Ep.*, 22, 34 ; CASSIEN, *Coll.*, 18, 5.

V

La langue et le style.

Notre texte est pour l'histoire du latin tardif un document d'une valeur considérable. On sait le parti qu'en a tiré E. Löfstedt dans son magistral *Philologischer Kommentar zur Peregrinatio Aetheriae*¹. Sans vouloir y trouver à tout prix, comme d'autres l'avaient fait, soit des hispanismes (Anglade), soit des gallicismes (Meister), indices de la patrie de l'auteur², sans vouloir non plus préjuger par l'état de la langue de la date du texte, Löfstedt y a vu un témoin de ce qu'on est convenu d'appeler le « latin vulgaire », à condition de prendre ce terme équivoque au sens non point de « langue populaire », mais de « langue libre et négligée », par opposition à « langue châtiée et artistique » : c'est en ce sens que le latin tardif, affranchi de beaucoup de traditions et de règles, peut être dit « vulgaire ».

L'auteur, on l'a vu, n'appartient pas aux basses classes de la société : c'est une grande dame. Elle ne parle pas comme le ferait une femme du peuple, et elle n'écrit même pas sans doute comme elle parle elle-même. Il y a parfois de la recherche dans les termes et les tours qu'elle

1. E. LÖFSTEDT, *Philologischer Kommentar zur Peregrinatio Aetheriae*, Uppsala, 1911. Dans l'introduction de cet ouvrage, bien connu de tous les philologues, l'auteur a été l'un des premiers à élucider les rapports entre des notions trop souvent confuses : latin vulgaire, latin tardif, latin ancien, latin dit africain, langue poétique, langue juridique. Le commentaire proprement dit est une mine de renseignements abondants et précieux sur un grand nombre de mots et de faits grammaticaux mal connus. Voir aussi la brève étude de P. DE LABRIOLLE, dans *Hist. de la litt. lat. chrét.*, p. 502-508.

2. Löfstedt pense qu'il faut être sur cette question extrêmement prudent, le latin ayant été une langue fortement unifiée et les particularités locales peu importantes.

emploie. Toutefois, il est juste de reconnaître que ses mots et ses constructions appartiennent beaucoup plus au *sermo cotidianus*, à la langue usuelle, qu'à la grande tradition littéraire. Ajoutons : à la langue usuelle d'un pays et d'un temps assez éloignés de la Rome classique¹.

Ce qui frappe le plus à la lecture de ce texte, c'est l'absence totale de culture littéraire, ainsi que de tout souci d'art. Pas une réminiscence d'auteur profane, de l'un ou l'autre de ces poètes qui faisaient le fond de la formation que l'on recevait dans les écoles. Pas une description non plus qui nous mette sous les yeux l'image vive et fraîche des merveilleux paysages d'Orient, la vision d'un monument curieux : les vallées et les montagnes se contentent d'être « immenses », les sources « pures et bonnes », les églises « très belles ». Pas une de ces phrases balancées, sonores, ornées des mille figures de rhétorique dont la mode, due à l'influence de la seconde sophistique, n'était pas encore passée. On a pu voir dans saint Augustin un représentant de la « fin de la culture antique ». Il semble qu'ici cette culture n'ait pas même laissé de traces et que seule apparaisse une autre culture, nouvelle, que, sans renier pourtant tout à fait l'ancienne, préconisait Augustin précisément à la même époque : la culture biblique². On dirait qu'Éthérie, devant les rêves de saint Jérôme, n'a pas connu d'autre programme d'éducation que celui que traçait le vieux moine pour la petite

1. Il ne faudra donc pas s'étonner de trouver, dans le texte latin, des mots et des tours qui paraîtront barbares, des fautes de déclinaisons et de conjugaisons, des confusions dans l'emploi des cas et des modes, etc. Nous ne les avons pas signalées dans les notes, restreignant volontairement la part faite aux remarques d'un caractère purement philologique, non que nous en méconnaissons l'intérêt, mais elles ne répondent pas directement à l'objet de cette collection.

2. Voir là-dessus le beau livre de H. I. MARROU, *Saint Augustin et la fin de la culture antique*, Paris, 1937.

Paula¹. Car si elle paraît ignorer Cicéron, Sénèque, Virgile et Horace, elle témoigne d'une connaissance fort exacte et étendue de la Bible, Ancien et Nouveau Testament. Et ceci se manifeste non pas seulement par les faits ou les textes qu'elle cite, mais, comme l'a bien remarqué J. Ziegler, par les mots et expressions qu'elle emploie, soit qu'ils se présentent spontanément à elle, à cause de sa grande familiarité avec les Écritures, soit qu'elle les ait choisis à dessein².

La phrase d'Éthérie est, avons-nous dit, dépourvue de toute valeur artistique. Longueurs, répétitions, surcharges, pléonasmes, liaisons fortement appuyées, anacoluthes : tels sont les caractères qui apparaissent au premier abord. Pourtant, malgré tous ces défauts, il n'est pas interdit de trouver quelque saveur à cette prose et à l'allure d'une phrase parfois déjà si proche de la phrase française qu'il nous semble presque entendre l'aimable dame nous raconter son beau voyage dans notre propre langue.

VI

Le texte et la traduction.

Notre texte conservé, nous l'avons dit, dans un seul manuscrit (dux¹es.), fut publié pour la première fois en 1887

1. Ep., 107, écrite vers 400-402. Cf. D. GORCE, *La Lectio divina, Saint Jérôme et la lecture sacrée dans le milieu ascétique romain*, Paris, 1925, p. 220-234 : *Un système d'éducation basé sur la Bible*. Il faut noter d'ailleurs que Jérôme exigeait de ses élèves une connaissance de la Bible bien plus scientifique que celle d'Éthérie. Par d'autres lettres de Jérôme, nous pouvons entrevoir ce qu'était à Rome la culture profane d'une jeune fille ou d'une femme telles que Eustochium ou Marcella.

2. J. ZIEGLER, *Die Peregrinatio Aetheriae und die hl. Schrift*, dans *Biblica*, 1931, p. 162-198, en particulier p. 163-164.

par Gamurrini qui l'avait découvert en 1884. Plusieurs éditions en ont été données ensuite, apportant au texte de Gamurrini quelques corrections. La plus importante est celle de P. Geyer dans le vol. XXXIX du *Corpus scriptorum ecclesiasticorum Latinorum* de Vienne (1898). C'est le texte de cette édition que nous reproduisons, sauf en un très petit nombre de passages où nous adoptons des corrections proposées depuis par d'autres éditeurs. Nous les signalons en note, ainsi que, pour des textes particulièrement difficiles, les diverses corrections proposées.

Traduit en plusieurs langues (russe, italienne, anglaise, allemande, espagnole), ce texte ne l'avait jamais été intégralement en français. Seuls quelques fragments se trouvaient traduits dans des ouvrages ou articles qui les utilisaient ou commentaient¹. L'intérêt qu'il présente lui méritait cependant d'être rendu accessible en sa totalité à un grand nombre de lecteurs. La traduction que nous présentons paraîtra sans doute plus d'une fois lourde et maladroite ; tout en essayant de ne pas rendre cette lecture trop pénible, nous avons préféré courir ce risque plutôt que de faire disparaître ce qui donne au texte son originalité et d'en trop défigurer le style.

Nous tenons à exprimer ici notre reconnaissance aux savants archéologues et liturgistes qui ont bien voulu revoir ce travail et nous proposer quelques suggestions, le R. P. F.-M. Abel, de l'École biblique de Jérusalem, Dom B. Botte, de l'Abbaye du Mont-César à Louvain, M. l'Abbé Chirat, professeur aux Facultés catholiques de Lyon.

1. Signalons en particulier, pour le voyage au Sinaï, D. GORCE, *Le Sinaï hier... aujourd'hui*, Paris, 1937 ; pour le voyage au Mont Nébo, F.-M. ABEL, *Exploration du Sud-Est de la vallée de Jourdain*, dans *Revue biblique*, 1931, p. 375-400 ; pour les offices de la « grande semaine », J.-B. THIBAUT, *Ordre des offices de la Semaine Sainte à Jérusalem*, Paris, 1926.

Bibliographie.

ÉDITIONS ET TRADUCTIONS.

L'édition dont nous avons adopté le texte est celle qui figure dans le volume XXXIX du *Corpus scriptorum ecclesiasticorum Latinorum* :

P. GEYER, *Itinera Hierosolymitana saeculi IV-VIII*, Vienne, 1898.

Les autres éditions sont celles de J. F. GAMURRINI (1887 et 1888), J. POMIALOWSKY avec corrections de M. CHODNIAK (1889), J. H. BERNARD (1891), E. A. BECHTEL (1902), W. HERAEUS (1908 et 1921), H. DAUSEND (1933).

La partie liturgique du texte a été reproduite avec quelques corrections par :

L. DUCHESNE, *Origines du culte chrétien*, 4^e éd., Paris, 1908, p. 496-529.

Quelques fragments inédits ont été publiés par :

DOM DE BRUYNE, *Nouveaux fragments de l'Itinerarium Eucheriae*, dans *Revue bénédictine*, 1909, p. 481-484.

Il existe des traductions russe (J. POMIALOWSKY, 1889), italienne (G. MARINONI, 1890), anglaises (J. H. BERNARD, 1891 ; M. L. Mc CLURE et C. L. FELTOE, 1919), allemande (H. RICHTER, 1919), espagnoles (P. GALINDO ROMEO, 1924 ; B. AVILA, 1935).

ÉTUDES.

Les principaux ouvrages exclusivement consacrés à l'étude de notre texte sont les suivants :

F. CABROL, *Étude sur la Peregrinatio Silviae. Les églises*

de Jérusalem, la discipline et la liturgie au IV^e siècle, Paris, 1895.

A. BLUDAU, *Die Pilgerreise der Aetheria*, dans *Studien zur Geschichte und Kultur des Altertums*, XV, Paderborn, 1927.

E. LÖFSTEDT, *Philologischer Kommentar zur Peregrinatio Aetheriae. Untersuchung zur Geschichte der lateinischen Sprache*, Uppsala, 1911 et 1936 (étude purement philologique).

Les renseignements essentiels sont rassemblés dans trois articles du *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie* :

art. *Éthérie* (M. FÉROTIN-H. LECLERCQ), t. V, col. 552-584 ;

art. *Jérusalem* (F.-M. ABEL) et *La liturgie à Jérusalem* (H. LECLERCQ), t. VII, col. 2304-2392 ;

art. *Pèlerinages aux Lieux Saints* (H. LECLERCQ), t. XIV, col. 65-176 (*Le pèlerinage d'Éthéria*, col. 92-110).

La compréhension du texte est grandement facilitée par les ouvrages suivants :

H. VINCENT et F.-M. ABEL, *Jérusalem, Recherches de topographie, d'archéologie et d'histoire*, 2 vol. et XC planches, Paris, 1912-1926.

D. GORCE, *Le Sinaï hier... aujourd'hui*, Paris, 1937.

J.-B. THIBAUT, *Ordre des offices de la Semaine Sainte à Jérusalem du IV^e au X^e siècle. Études de liturgie et de topographie palestiniennes*, Paris, 1926.

De très nombreux articles de revues sont signalés dans l'introduction et les notes ; nous n'indiquerons ici que les plus importants :

M. FÉROTIN, *Le véritable auteur de la « Peregrinatio Silviae ». La vierge espagnole Éthéria*, dans *Revue des Questions historiques*, t. LXXIV, 1903, 2^e vol., p. 367-397.

C. MEISTER, *De itinerario Aetheriae abbatisae perperam nomini S. Silviae addicto*, dans *Rheinisches Museum für Philologie*, t. LXIV, 1909, p. 337-392.

J. DECONINCK, dans *Revue biblique*, t. XIX, 1910, p. 432-445 (discussion du précédent article).

J. ZIEGLER, *Die Peregrinatio Aetheriae und das Onomastikon des Eusebius. — Die Peregrinatio Aetheriae und die hl. Schrift*, dans *Biblica*, t. XII, 1931, p. 70-84 et p. 162-198.

A. LAMBERT, *Egeria. Notes critiques sur la tradition de son nom et celle de l'Itinerarium. — Egeria, sœur de Galla. — L'Itinerarium Egeriae vers 414-416*, dans *Revue Mabillon*, 1936, p. 71-94 ; 1937, p. 1-24 ; 1938, p. 49-69.

ITINERARIUM AETHERIAE

I

(MVLTA DESVNT)

- 1
ostendebantur iuxta scripturas. Interea ambulantes peruenimus ad quendam locum, ubi se¹ tamen montes illi, inter quos ibamus, aperiebant et faciebant uallem infinitam ingens, planissimam² et ualde pulchram et trans uallem apparebat mons sanctus Dei Syna.
2 Hic autem locus, ubi se montes aperiebant, iunctus est cum eo loco, quo³ sunt memoriae concupiscentiae. In eo ergo loco cum uenitur, ut tamen commonuerunt deductores sancti illi, qui nobiscum erant, dicentes :

De l'apparat critique de l'édition de Geyer, nous avons reproduit seulement : 1) les leçons du manuscrit unique (A) lorsqu'elles ont été corrigées par Geyer ; 2) les corrections d'éditeurs antérieurs à Geyer quand elles ont été adoptées par lui.

Nous y avons joint, pour un très petit nombre de passages difficiles, les autres corrections proposées par divers éditeurs.

1 sex A se *Gamurrini* (2) et *Sittl.* — 2 planissima A. — 3 qui A.

1. Cette vallée est la plaine d'er Râhah, la « vallée du repos », à laquelle on accède par le col du naq el Haoua, le « col du vent ». Au fond se dresse la muraille du râs Safsâfeh, triple piton qui forme l'extrémité nord-ouest du massif du Sinaï.

2. C'était l'endroit où étaient enterrés, disait-on, les Israélites frappés de mort par Dieu après avoir mangé les cailloux. Cf. Num. 11, 34 : « On donna à ce lieu le nom de *Qibroth-Hattaawa*, parce qu'on y enterra le peuple

ÉTHÉRIE JOURNAL DE VOYAGE

PREMIÈRE PARTIE

LES VOYAGES

AU SINAÏ

...on nous montrait tout, conformément aux Écritures. Chemin faisant, nous sommes arrivés à un endroit où, justement, les montagnes entre lesquelles nous avançons s'écartaient et formaient une vallée immense à perte de vue, tout à fait plate et extrêmement belle ; au delà de la vallée apparaissait la sainte montagne de Dieu, le Sinaï¹. Cet endroit, où les montagnes s'écartaient, touche à celui où se trouvent les « Tombeaux de la convoitise »². A cet endroit donc, Num. 11, en arrivant, comme nos guides, les saints hommes³⁴ qui nous accompagnaient³, nous ont averti en nous

qui s'était enflammé de convoitise. » Les Septante ont rendu l'hébreu *Qibroth-Hattaawa* par *μνημζ τῆς ἐπιθυμίας*; que la Vulgate traduit *sepulcra concupiscentiae*. Le texte biblique d'E. avait *memoriae* au lieu de *sepulcra*. Ce qu'on lui montra, ce sont sans doute des édifices en pierre sèche, ronds à coupoles coniques, ou carrés à toiture plate, que les Bédouins nomment *naouâmis*; ils se rencontrent en grand nombre dans les vallées du centre de la péninsule et devaient être en effet des tombeaux. Cf. B. MERTMANN, *Guide du Nil au Jourdain*, p. 95-97.

3. Ce sont des moines de la région qui lui servent de guides. *Sancti* a été assez longtemps, comme *fratres*, un des noms par lesquels les chrétiens se désignaient entre eux. E. le réserve plus particulièrement aux évêques et aux moines. Elle l'emploie aussi pour accompagner le nom propre des saints personnages de l'Ancien et du Nouveau Testament (*sanctus Moyses, sancta Thecla*) et comme qualificatif de noms communs (*mons sanctus Dei Syna*). Cf. E. LÖFSTEDT, *Philologischer Kommentar...*, p. 110.

consuetudo est, ut fiat hic oratio ab his qui ueniunt, quando de eo loco primitus uidetur mons Dei : sicut et nos fecimus. Habebat autem de eo loco ad montem Dei forsitan quattuor milia totum per ualle illa, quam dixi ingens.

2 Vallis autem ipsa ingens est ualde, iacens subter latus montis Dei, quae habet forsitan, quantum potuimus uidentes aestimare¹ aut ipsi dicebant, in longo milia passos forsitan sedecim, in lato autem quattuor milia esse appellabant. Ipsam ergo uallem nos trauersare habebamus, ut possimus montem ingredi. Haec est autem uallis ingens et planissima, in qua filii Israhel commorati sunt his diebus, quod sanctus Moyses ascendit in montem Domini, et fuit ibi quadraginta diebus et quadraginta noctibus. Haec est autem uallis, in qua factus est uitulus, qui locus usque in hodie ostenditur ; nam lapis grandis ibi fixus stat in ipso loco. Haec ergo uallis ipsa est, in cuius capite ille locus est, ubi sanctus Moyses cum pasceret pecora soceri sui, iterum locutus est ei Deus de rubo in igne. Et quoniam nobis ita erat iter, ut prius montem Dei ascenderemus, qui hinc paret, < quia > unde ueniebamus, melior ascensus erat, et illinc² denuo ad illud caput uallis descenderemus, id est ubi rubus erat, quia melior descensus montis Dei

1 estimare A. — 2 illuc A.

1. Ces évaluations ne sont sans doute pas très précises. La plaine d'er Râhah est prolongée dans la direction du sud-est par le ouâdi ed Deir qui longe le massif du Sinaï. C'est l'ensemble de ces deux vallées qui constitue celle dont parle notre texte.

2. La tradition localise ce point au djebel Haroun, mont d'Aaron, qui se trouve à l'entrée du ouâdi ed Deir. Cf. B. MEISTERMANN, *Guide du Nil au Jourdain*, p. 114.

3. Il n'est pas très facile de voir ce que désigne l'expression *caput uallis*.

disant : « C'est l'usage qu'on fasse ici une prière en arrivant, quand, de cet endroit, on voit pour la première fois la montagne de Dieu », nous l'avons fait, nous aussi. Il y avait, de cet endroit à la montagne de Dieu, environ quatre milles en tout, dans cette vallée que j'ai dite immense.

Cette vallée est immense, vrai-
La vallée. ment ; elle s'étend au bas du flanc de la montagne de Dieu, et elle a environ, d'après ce que nous avons pu évaluer à vue d'œil, et ce que disaient nos guides, en longueur seize mille pas, environ ; en largeur, ils parlaient de quatre mille pas¹. Nous avons donc cette vallée à traverser, pour pouvoir nous engager dans la montagne. C'est dans cette vallée immense et très plate que les fils d'Israël séjournèrent pendant les jours où saint Moïse monta sur la montagne du Seigneur, et il y fut quarante jours et quarante nuits. C'est dans cette vallée que fut fabriqué le veau, à un endroit qu'on montre encore aujourd'hui ; car une grande pierre levée se dresse à cet endroit². C'est encore dans cette vallée, à son extrémité³, qu'est l'endroit où, saint Moïse faisant paître les troupeaux de son beau-père, Dieu lui parla à deux reprises du buisson en feu.

Exod. 24, 18.

Exod. 32.

Exod. 3, 1.

Étant donné que notre chemin, c'était de monter d'abord à la montagne de Dieu qui se voit de là, parce que, du côté d'où nous venions, l'ascension en était plus facile, puis de là de redescendre à l'extrémité de la vallée, à l'endroit où se trouvait le buisson, parce que la descente de la montagne de Dieu était plus facile de ce côté-là, voici donc ce que nous avons décidé : après avoir vu tout ce que nous désirions voir, descendant de la montagne de Dieu pour aller

Lagrange traduit : « le dessus de la vallée » (*Revue biblique*, 1897, p. 125) ; et Gorce : « la tête de la vallée » (*Le Sinaï*, p. 141). Il semble qu'ici, ce soit l'extrémité opposée à celle par laquelle les pèlerins arrivent et où ils aboutissent en descendant du Sinaï.

erat inde : itaque ergo hoc placuit, ut uisis omnibus quae desiderabamus, descendentes a monte Dei, ubi est rubus, ueniremus, et inde totum per mediam uallem ipsam, qua iacet in longo, rediremus ad iter cum hominibus Dei, qui nobis singula loca, quae scripta sunt, per ipsam uallem ostendebant, sicut et factum est. Nobis ergo euntibus ab eo loco, ubi uenientes a Faran feceramus orationem, iter sic fuit, ut per medium transuersaremus caput ipsius uallis, et sic plecaremus nos ad montem Dei. Mons autem ipse per giro quidem unus esse uidetur ; intus autem quod ingrederis, plures sunt, sed totum mons Dei appellatur ; specialis autem ille, in cuius summitate est hic locus, ubi descendit maiestas Dei, sicut scriptum est, in medio illorum | omnium est. Et cum hi omnes, qui per girum sunt, tam excelsi sint¹, quam nunquam me puto uidisse, tamen ipse ille medianus, in quo descendit maiestas Dei, tanto altior est omnibus illis, ut cum subissemus in illo, prorsus toti illi montes, quos excelsos uideramus, ita infra nos essent, ac si colliculi permodici essent. Illud sane satis admirabile est et sine Dei gratia puto illud non esse, ut cum omnibus altior sit ille medianus, qui specialis Syna dicitur, id est in quo descendit maiestas Domini, tamen uideri non possit, nisi ad propriam radicem illius ueneris, ante tamen quam eum subeas ; nam posteaquam completo desiderio descenderis

1 sunt A.

1. Quae scripta sunt : comparer ce sens de *scribo* au sens chrétien de *scriptura*, *scripturae*, les Saintes Écritures, la Bible ; et le grec γέγραπται, γεγραμμένον ἔστι.

2. Pharan était l'unique ville dans l'intérieur de la péninsule ; elle était située dans l'actuel ouâdi Feirân, au nord du massif du Serbâl, au nord-ouest du Sinaï.

à l'endroit du buisson, et de là parcourant d'un bout à l'autre la vallée par le milieu, dans le sens de la longueur, nous reviendrions à notre route avec les hommes de Dieu qui nous montraient chacun des endroits dont parlent les Écritures¹, en traversant cette vallée ; c'est ce que nous avons fait. Partant de l'endroit où, en venant de Pharan², nous avions fait une prière, nous avons marché pour traverser par le milieu l'extrémité de la vallée et nous approcher ainsi de la montagne de Dieu.

**Description
du Sinaï.**

La montagne, vue des alentours³, a bien l'air d'être unique ; cependant, quand on s'y engage, on en voit plusieurs, mais c'est l'ensemble qu'on appelle montagne de Dieu ; l'une d'entre elles, au sommet de laquelle est l'endroit où descendit la majesté de Dieu⁴, comme il est écrit, se distingue au milieu de toutes les autres. Et bien que toutes celles qui sont autour soient si élevées que je pense n'avoir jamais vu les pareilles, pourtant celle du milieu, sur laquelle descendit la majesté de Dieu, est bien plus haute que toutes les autres : c'est si vrai que, une fois l'ascension faite, toutes les montagnes sans exception que nous avions vues si élevées, étaient tellement au-dessous de nous qu'on aurait dit de petites collines minuscules. Il y a une chose vraiment très étonnante et qui ne peut s'expliquer, je pense, sans la grâce de Dieu : la plus haute de toutes est la montagne du milieu qui porte spécialement le nom de Sinaï, celle où descendit la majesté du Seigneur, et pourtant on ne peut pas la voir à moins d'être venu jusqu'à son pied même, avant de la gravir ; quand, après avoir

Exod. 19,
18 et 20 ;
24, 16.

3. L'expression *per giro* appartient au latin populaire de basse époque. L'auteur emploie aussi *per girum*, *in giro*, et le participe *girata*. A noter que *in giro* est devenu une sorte de préposition suivie soit de l'accusatif, soit de l'ablatif (3,8 ; 14, 2 ; 37, 1). Cf. E. LÖPSTEDT, *Ph. Kommentar...*, p. 66.

4. L'expression *maiestas Dei*, *maiestas Domini* est une expression biblique qui traduit le grec ἡ δόξα τοῦ Θεοῦ. La Vulgate la traduit habituellement : *gloria Dei*. Cf. cependant Exod. 40, 33.

inde, et de contra illum uides; quod, antequam subeas, facere non potes¹. Hoc autem, antequam perueniremus ad montem Dei, iam referentibus fratribus cognoueram, et postquam ibi perueni, ita esse manifeste cognoui.

3 Nos ergo sabbato sera ingressi sumus montem, et peruenientes ad monasteria quaedam² susceperunt nos ibi satis humane monachi, qui ibi commorabantur, praebentes nobis omnem humanitatem; nam et ecclesia ibi est cum presbytero. Ibi ergo mansimus in ea nocte et inde maturius die dominica cum ipso presbytero³ et monachis, qui ibi commorabantur, coepimus⁴ ascendere montes singulos. Qui montes cum infinito labore ascenduntur, quoniam non eos subis lente et lente per girum, ut dicimus in cocleas, sed totum ad directum subis ac si per parietem et ad directum descendi necesse est singulos ipsos montes, donec peruenias ad radicem propriam illius mediani, qui⁵ est specialis Syna. Hac sic ergo iubente Christo Deo nostro adiuta orationibus sanctorum, qui comitabantur, et sic cum grandi labore, quia pedibus me ascendere necesse erat (quia prorsus nec in sella ascendi poterat, tamen ipse labor non sentie-

1 potest A potes *Gamurrini*. — 2 quaedam A. — 3 presbitero A; eadem orthographia semper. — 4 cepimus A et sic passim; huius uerbi orthographia est modo cepti, modo cepti. — 5 que A.

1. Les *monasteria* ont été d'abord, comme leur nom l'indique, des *ermitages*, où vivait un seul moine; c'étaient parfois de simples cavernes. Quand plusieurs *monasteria* étaient groupés au même endroit, ils formaient ce qu'on appelait en Palestine une *laure* (notre texte n'emploie jamais ce mot); ils avalent, comme c'est le cas ici, une église où les moines se rendaient chaque semaine. Quand se développa la vie cénobitique, le nom de *monasterium* fut donné par abus au *cénobium*, où l'on vivait en commun. Cf. J.-M. BESSE, *Les moines d'Orient*, p. 265-290; et CASSIEN, *Coll.*, 18, 9 et 10.

2. Sur l'importance qu'avait dans la vie monastique la pratique de l'hos-

réalisé son désir, on en est descendu, alors on la voit d'en face, mais avant de la gravir, ce n'est pas possible. Cette particularité, avant que nous n'arrivions à la montagne de Dieu, je la connaissais déjà sur le rapport de nos frères, et quand j'y suis arrivée, j'ai constaté que c'était bien vrai.

Le samedi soir, nous nous sommes³

L'ascension. engagés dans la montagne et nous sommes arrivés à des ermitages¹, où nous avons été accueillis très aimablement par les moines qui demeuraient là et qui ont rempli à notre égard tous les devoirs de l'hospitalité². Il y a là une église avec un prêtre. Nous y avons donc passé la nuit; puis de bon matin, le dimanche, avec le prêtre et les moines de l'endroit, nous avons commencé à faire l'ascension des montagnes les unes après les autres. C'est avec une peine extrême qu'on fait l'ascension de ces montagnes, car on ne les monte pas tout doucement en tournant, et, comme on dit, en colimaçon, mais on monte tout droit, comme au long d'un mur, et il faut descendre tout droit ces montagnes l'une après l'autre, jusqu'à ce qu'on arrive au pied même de celle du milieu qui est le Sinaï proprement dit. Et ainsi donc, selon la volonté du Christ notre Dieu³, aidée par les prières des saints qui nous accompagnaient, je marchais avec une grande peine, parce que j'étais obligée de faire l'ascension à pied (il était absolument impossible de la faire à selle); pourtant je ne sentais pas ma peine, et si je ne sentais pas ma

pitalité, cf. l'Introduction, p. 26. Le mot *humanitas* (*humanus*, *humane*) s'était presque spécialisé dans la langue chrétienne pour désigner ce genre de devoirs qui était une des formes efficaces de la charité. Elle était pratiquée également par les évêques. Cf. AUG., *Serm.*, 355, 1, 2: *utidi necesse habere episcopum exhibere humanitatem quibusque uenientibus; quod si non fecisset episcopus, inhumanus diceretur*. Sidoine fait valoir en faveur d'un candidat à l'épiscopat son *humanitas* à l'égard des pèlerins (*Ep.*, 7, 9).

3. Cette formule: *iubente Christo Deo nostro* reviendra assez souvent, ainsi que la formule: *in nomine Christi Dei nostri*. Dom Lambert croit entendre dans la première « un écho des affirmations d'inspiration personnelle de Priscillien » (*Revue Mabillon*, 1937, p. 30). C'est aller bien loin.

batur, ex ea parte autem non sentiebatur labor, quia desiderium, quod habebam, iubente Deo, uidebam compleri) : hora ergo quarta peruenimus in summitatem illam montis Dei sancti Syna, ubi data est lex, in eo id est loco ¹, ubi descendit maiestas Domini ³ in ea die, qua mons fumigabat. In eo ergo loco est nunc ecclesia non grandis, quoniam et ipse locus, id est summitas montis, non satis grandis est ; quae ⁴ tamen ecclesia ² habet de se gratiam grandem. Cum ergo, iubente Deo, persubissemus in ipsa summitate, et peruenissemus ad hostium ipsius ecclesiae ³, ecce et occurrit presbyter ueniens | de monasterio suo, qui ipsi ecclesiae deputabatur, senex integer et monachus a prima uita, et ut hic dicunt ascitis, et quid plura ? qualis dignus est esse in eo loco. Occurrerunt etiam et alii presbyteri, nec non etiam et omnes monachi, qui ibi commorabantur iuxta montem illum, id est qui tamen aut inbecillitate ⁴ aut aetate ⁵ non fuerunt impediti. Verum autem in ipsa summitate montis illius mediani nullus commanet ; nichil enim est ibi aliud nisi sola ecclesia et spelunca, ubi fuit ⁶ sanctus Moyses. Lecto ergo ipso loco omni ⁶ de libro Moysi et facta oblatione ordine suo hac sic communicantibus nobis, iam ut exiremus ⁷ de ecclesia, dede-

¹ loco A. — ² ecclesia, sic etiam 3, 6. — ³ ecclesie A. — ⁴ inbecillitate A. — ⁵ etate A. — ⁶ omnia A omni Cholodniak. — ⁷ exirem ; A.

1. On a retrouvé quelques vestiges et les fondations de l'église à trois nefs que vit Éthérie ; l'abside était polygonale. Au vi^e siècle, après avoir été détruite, elle était remplacée par une chapelle beaucoup plus modeste que visita le pèlerin de Plaisance. Cf. B. MEISTERMANN, *Guide du Nil au Jourdain*, p. 149-150.

2. Quelques moines étaient en même temps prêtres ; on choisissait même parfois parmi eux des évêques, tel l'évêque d'Arabia (8, 4). Le nom d'ascètes,

peine, c'était que le désir que j'avais, selon la volonté de Dieu, je le voyais se réaliser. A la quatrième heure donc (10 h.), nous sommes arrivés au sommet de la sainte montagne de Dieu, le Sinaï, où fut donnée la loi, c'est-à-dire à l'endroit où descendit la majesté du Seigneur, le jour où la montagne était toute fumante.

Exod. 19,
18.

A cet endroit, il y a maintenant une église, pas bien grande, car l'endroit même, le sommet de la montagne, n'est pas bien grand ; mais cette église est par elle-même d'une grande beauté ¹. Nous étions donc, selon la volonté de Dieu, montés jusqu'au sommet, et arrivés à la porte de l'église : voici que vint alors à notre rencontre, sortant de son ermitage, le prêtre qui desservait l'église ; c'était un vieillard vénérable, moine depuis son jeune âge et, comme on dit ici, ascète ², bref un homme digne d'être là. Il vint aussi à notre rencontre d'autres prêtres, et également tous les moines, qui demeuraient là, près de la montagne, du moins ceux que la faiblesse ou l'âge n'en avaient pas empêchés. Mais sur le sommet même de la montagne du milieu, aucun ne réside ; il n'y a là rien d'autre que l'église seule, et une grotte où se tint saint Moïse. On a donc lu tout le passage du livre de Moïse, offert l'oblation ³ selon les rites et nous avons communiqué ⁴ ; aussitôt que nous sommes sortis de l'église, les prêtres de l'endroit nous ont donné des

Exod. 33,
22

donné dans cette région aux moines, semble nouveau pour E. A l'origine, il s'appliquait à des hommes voués à la pratique de la perfection et au célibat, mais ne s'éloignant pas des lieux habités et vivant soit dans leur famille, soit dans une habitation particulière, seuls ou par petits groupes. On les appelait en Occident *continentes*. Mais E. semble ici faire de *ascitis* l'équivalent de *monachus*.

3. *Facere oblationem* est l'expression usuelle dans notre texte pour désigner l'offrande du saint sacrifice. *Missa* ne signifie généralement encore que « renvoi ». Voir p. 191, n. 4.

4. *Communicare*, qui a pris dans la langue des chrétiens plusieurs sens spéciaux, a ici celui de « communier », participer au sacrifice par la réception de l'Eucharistie.

runt nobis presbyteri loci ipsius eulogias, id est de pomis, quae in ipso monte nascuntur. Nam cum ipse mons sanctus Syna totus petrinus sit, ita ut nec fruticem habeat, tamen deorsum prope radicem montium ipsorum, id est seu circa illius, qui medianus est, seu circa illorum, qui per giro sunt, modica terrola¹ est; statim sancti monachi pro diligentia sua arbusculas ponunt et pomariola instituunt uel arationes² et iuxta sibi monasteria, quasi³ ex ipsius montis terra aliquos fructus capiant, quos tamen manibus suis elaborasse uideantur. Hac sic ergo, posteaquam communicaueramus et dederant nobis eulogias sancti illi et egressi sumus foras hostium ecclesiae, tunc coepi eos rogare, ut ostenderent nobis singula loca. Tunc statim illi sancti dignati sunt singula ostendere. Nam ostenderunt nobis speluncam illam, ubi fuit sanctus Moyses, cum iterato ascendisset in montem Dei, ut acciperet denuo tabulas, posteaquam priores illas fregerat peccante populo, et cetera loca, quaecumque desiderabamus, uel quae ipsi melius nouerant, dignati sunt ostendere nobis. Illud autem uos uolo scire, dominae uenerabiles sorores, quia⁴ de eo loco, ubi stabamus, id est in giro parietes ecclesiae, id est de summitate montis ipsius mediani, ita infra nos uidebantur esse illi montes, quos primitus uix ascenderamus, iuxta istum medianum, in quo stabamus, ac si

1 nerrola A terrola Cholodniak. — 2 orationes A arationes Heraeus. — 3 suspicatur Geyer emendandum esse : qua sibi. — 4 qui A quia Cholodniak.

1. On désigna d'abord par le mot *eulogia* « les pains offerts par les fidèles pour servir au sacrifice, mais qui n'avaient pas été consacrés » ; après avoir été bénits, ils étaient distribués aux assistants. Par extension, le mot désigna aussi de petits présents — fruits, gâteaux, huile — que les évêques s'adressaient mutuellement, ou que les moines faisaient à leurs hôtes. Ils étaient souvent renfermés dans des ampoules, auxquelles on donna parfois le nom d'eulogies. Cf. D. A. C. L., t. V, col. 733-734, art. *Eulogie*.

eulogies¹, sous forme de fruits qui viennent sur la montagne même. Car bien que la sainte montagne du Sinaï soit tout entière si pierreuse qu'elle n'a même pas un arbuste, au bas, pourtant, près du pied des montagnes, soit autour de celle qui est au milieu, soit autour de celles qui l'environnent, il y a un peu de terre. Dès lors, les saints moines mettent tout leur soin à planter de petits arbres, à arranger de petits vergers et des cultures², à côté de leurs ermitages; ils ont l'air de tirer des fruits de la terre de la montagne, mais c'est surtout le produit du travail de leurs bras. Ainsi donc, quand nous eûmes communié, que les saints hommes nous eurent donné des eulogies et que nous eûmes franchi la porte de l'église, alors je leur ai demandé de nous montrer chaque endroit. Aussitôt les saints hommes ont daigné tout nous montrer. Ils nous ont montré la grotte où se tint saint Moïse lorsque, pour la seconde fois, il était monté à la montagne de Dieu pour y recevoir de nouveau les tables, après avoir brisé les premières, à cause du péché du peuple; tous les autres endroits que nous désirions voir et qu'ils connaissaient mieux eux-mêmes, ils ont daigné nous les montrer. Exod. 34. Exod. 32. 19.

Je veux que vous le sachiez, Le panorama. vénéralles dames, mes sœurs³ : de l'endroit où nous nous tenions, c'est-à-dire autour de l'enceinte de l'église, du sommet de la montagne du milieu, nous voyions au-dessous de nous les montagnes que nous avions escaladées les premières avec peine; comparées à la montagne du milieu sur laquelle nous nous tenions, elles avaient l'air de petites collines; et pourtant elles sont telle-

2. Le texte est douteux. Geyer conserve *orationes* du ms. et interprète : *προσευχαί* = des « oratoires ». Mais Löfstedt préfère, avec Heraeus, *arationes* (terres cultivées), *aratio* étant passé beaucoup plus tôt que *oratio* du sens abstrait au sens concret (*Ph. Kommentar...*, p. 110).

3. *Dominæ* est un titre d'honneur auquel l'auteur joint le plus souvent un terme d'affection; ici : *dominæ uenerabiles sorores*; ailleurs : *dominæ animæ meæ* (19, 19), *dominæ sorores* (16, 4), *dominæ lumen meum* (23, 10).

essent illi colliculi, cum tamen ita infiniti essent, ut non me putarem aliquando altiores uidisse, nisi quod hic medianus eos nimium praecedebat. Egyptum¹ autem et Palestinam² et mare rubrum et mare illud³ Parthenicum, quod mittit Alexandriam, nec non et fines Saracenorū infinitos ita subter nos inde uidebamus, ut credi uix possit; quae tamen singula nobis illi sancti demonstrabant.

4. Completo ergo omni desiderio, quo festinaueramus | ascendere, coepimus iam et descendere ab ipsa summitate montis Dei, in qua ascenderamus, in alio monte, qui ei periunctus est, qui locus appellatur in Choreb; ubi enim est ecclesia. Nam hic est locus Choreb, ubi fuit sanctus Helias propheta, qua fugit a facie Achab regis, ubi ei locutus est Deus dicens: *quid tu hic Helias?* sicut scriptum est in libris regnorum. Nam et spelunca, ubi latuit sanctus Helias, in hodie ibi ostenditur ante hostium ecclesiae, quae⁴ ibi est; ostenditur etiam ibi altarium lapideum, quem posuit ipse sanctus Helias ad offerendum Deo, sicut et illi sancti singula nobis ostendere dignabantur.
5. Fecimus ergo et ibi oblationem et orationem impensissimam, et lectus est ipse locus de libro regnorum: id enim nobis uel maxime † ea desideraueram semper, ut ubicumque uenissemus, semper ipse locus de libro

1 Egyptum sic semper A. — 2 Palestinam sic semper A. — 3 Illud A. — 4 que A.

1. La mer Parthenicum ou mare Euxinum est la partie de la Méditerranée située entre Péluse et Alexandrie. Cf. D. GORCE, *Le Sinaï*, p. 145 et E. LÖRINCZ, *Ph. Kommentar*, p. 124. Le sens de *sinus* est assez malaisé à déterminer. D. Gorce (op. cit., p. 144) traduit: « cette mer Parthénienne d'où émerge Alexandrie », mais L. Hérelt voit là un usage populaire de *sinus*, ou sens de « conduire vers », et rapproche 2, 3.

2. Les Saracens sont des peuples nomades que les géographes anciens localisent d'une manière un peu incertaine, soit dans l'Arabie Pétrée, soit dans

ment immenses que je ne pense pas en avoir jamais vu de plus hautes, excepté celle du milieu qui les dépassait extraordinairement. L'Égypte, la Palestine, la mer Rouge, la mer Parthénienne qui va vers Alexandrie¹, et enfin le pays des Saracènes² qui s'étend à perte de vue, nous voyions tout cela à nos pieds, de là: on a peine à le croire, pourtant les saints hommes nous montraient chacun de ces points.

Ayant donc réalisé tous les désirs⁴

Le mont Horeb. qui nous avaient fait monter avec

tant d'empressement, nous nous sommes mis alors à descendre du sommet de la montagne de Dieu où nous étions montés, sur une autre montagne qui y touche et qu'on appelle « en Horeb »³; il y a là une église. Car c'est ce mont Horeb où se tint le saint prophète Élie, lorsqu'il s'enfuit de devant le roi Achab, et où Dieu lui parla en disant: « Que fais-tu ici, Élie? » comme il est écrit au Livre des Rois⁴. Et la grotte où se cacha saint Élie, on la montre aujourd'hui encore, devant la porte de l'église qui est là; on y montre également l'autel de pierre que dressa saint Élie lui-même pour offrir un sacrifice à Dieu: les saints hommes en effet daignaient tout nous montrer. Nous avons donc fait là l'oblation et une prière très fervente; on a lu le passage du livre des Rois. <C'était notre habitude en effet que dans tous les endroits⁵> que j'avais désiré voir, une fois arrivés, on y lise toujours le passage correspondant tiré de la

111 Reg. 19.
0.

l'Arabie Heureuse. Ils occupaient en particulier le nord de la péninsule sinaitique. Ce sont les ancêtres des Saracens. Cf. PAULY-WISSOWA-KRÖGER, art. *Sarabae*.

3. L'expression in Choreb est sans doute empruntée à *Exod.* 17, 6: *in tēis nēparā in Kōroš*. La Vulgate a *Horeb*, mais la version d'É. beaucoup plus littérale, devait avoir in Choreb. Sur la confusion fréquente entre les deux noms Horeb et Sinaï, voir l'Introduction.

4. La dénomination *libri regnorum* est la traduction littérale du grec des Septante *βιβλιας*. La Vulgate dit: *libri regum*.

5. Ce passage, corrompu, présente probablement une lacune que Geyer a suppléée ainsi: *ut maxime uenerabilis erat semper, et ubiqueque est et loca, quae desideraueramus, uenissemus, semper...* C'est ce texte que nous traduisons.

4 legeretur. Facta ergo et ibi oblatione accessimus denuo ad alium locum non longe inde ostendentibus presbyteris uel monachis, id est ad eum locum, ubi steterat sanctus Aaron cum septuaginta senioribus, cum sanctus Moyses acciperet a Domino legem ad filios Israhel. In eo ergo loco, licet et tectum non sit, tamen petra ingens est per girum habens planitiem supra se, in qua stetisse dicuntur ipsi sancti; nam et in medio ibi quasi altarium de lapidibus factum habet. Lectus est ergo et ibi ipse locus de libro Moysi et dictus unus psalmus aptus loco; ac¹ sic facta oratione descendimus inde.

5 Ecce et coepit² iam esse hora forsitan octaua, et adhuc nobis superabant milia tria, ut perexiremus montes ipsos, quos ingressi fueraus pridie sera; sed non ipsa parte exire habebamus, qua³ intraueramus, sicut superius dixi, quia necesse nos erat et loca omnia sancta ambulare et monasteria, quaecumque⁴ erant ibi, uidere et sic ad⁵ uallis illius, quam superius dixi, caput exire, id est huius uallis, quae subiacet
6 monti⁶ Dei. Propterea autem ad caput ipsius uallis exire nos necesse erat, quoniam ibi erant monasteria plurima sanctorum hominum et ecclesia in eo loco, ubi est rubus; qui rubus usque in hodie uiuet et
7 mittet uirgultas. Ac sic ergo perdescenso monte Dei peruenimus ad rubum hora forsitan decima. Hic est autem rubus, quem superius dixi, de quo locutus est Dominus Moysi in igne, qui est in eo loco, ubi monasteria sunt plurima et ecclesia in capite uallis ipsius. Ante ipsam autem ecclesiam hortus est gratissimus, ha | bens aquam optimam abundantem,

1 hac sed h lineola perducta deleto A. — 2 cepit sic saepe A. — 3 quia A qua Gamurrini. — 4 quaecumque A. — 5 aut A. — 6 montis A monti Gamurrini.

Bible. Donc, après avoir fait l'oblation, nous sommes repartis pour un autre endroit que nous montraient, non loin de là, les prêtres et les moines : c'était l'endroit où s'était tenu saint Aaron avec les soixante-
dix vieillards, pendant que saint Moïse recevait du
Seigneur la loi pour les fils d'Israël. A cet endroit, bien qu'il n'y ait pas de construction, il y a pourtant une énorme pierre ayant sur le dessus une plate-forme circulaire où, dit-on, se sont tenus ces saints; au milieu, il y a une sorte d'autel fait de pierres. On a donc lu là aussi le passage du livre de Moïse et dit un psaume approprié à l'endroit; et ainsi, après avoir fait une prière, nous sommes redescendus. Or, voici que déjà c'était environ la huitième heure (2 h.) et il nous restait encore trois milles à faire pour sortir tout à fait des montagnes où nous nous étions engagés la veille au soir. Mais nous ne devons pas sortir du côté où nous étions entrés, comme je l'ai dit plus haut, parce qu'il nous fallait parcourir tous les lieux saints et voir tous les ermitages qui se trouvaient là, et donc sortir à l'extrémité de la vallée dont j'ai parlé plus haut, c'est-à-dire de la vallée qui s'étend au pied de la montagne de Dieu. S'il nous fallait sortir à l'extrémité de cette vallée, c'est qu'il y avait là beaucoup d'ermitages de saints hommes, et une église à l'endroit où est le buisson. Ce buisson, aujourd'hui encore, est vivace et produit des pousses¹.

**Le buisson
ardent.**

Étant donc descendus de la montagne de Dieu, nous sommes arrivés au buisson à la dixième heure environ. C'est ce buisson que j'ai mentionné plus haut, d'où le Seigneur parla à Moïse dans le feu : il est à l'endroit où il y a de nombreux ermitages et une église, à l'extrémité de la vallée. Devant l'église, il y a un très joli jardin, qui a une eau excellente et abon-

1. La basilique du couvent de Sainte-Catherine, au pied du djebel Mousa, contient une chapelle où l'on vénère aujourd'hui encore le souvenir du Buisson ardent. Cf. B. MEISTERMANN, *Guide du Nil au Jourdain*, p. 131-132.

8 in quo horto ipse rubus est. Locus etiam ostenditur ibi iuxta, ubi stetit sanctus Moyses, quando ei dixit Deus : *solue corrigiam calciamenti tui* et cetera. Et in eo ergo loco cum peruenissemus, hora decima erat iam et ideo, quia iam sera erat, oblationem facere non potuimus. Sed facta est oratio in ecclesia nec non etiam et in horto ad rubum ; lectus est etiam locus ipse de libro Moysi iuxta consuetudinem ; et sic, quia sera erat, gustauimus nobis loco ¹ in horto ante rubum cum sanctis ipsis ; ac sic ergo fecimus ibi mansionem. Et alia die maturius uigilantes rogauimus presbyteros, ut et ibi fieret oblatio, sicut et facta est.

5 Et quoniam nobis iter sic erat, ut per ualle illa media, qua tenditur per longum, iremus, id est illa ualle, quam superius dixi, ubi sederant filii Israël, dum Moyses ascenderet in montem Dei, et descenderet : itaque ergo ² singula, quemadmodum ³ uenimus per ipsam totam uallem, semper nobis sancti illi loca ² demonstrabant. Nam in primo capite ipsius uallis, ubi manseramus et uideramus rubum illum, de quo locutus est Deus sancto Moysi in igne, uideramus etiam et illum locum, in quo steterat ante rubum sanctus Moyses, quando ei dixit Deus : *solue corrigiam calciamenti tui, locus enim, in quo stas, terra* ³ *sancta est*. Ac sic ergo cetera loca, quemadmodum profecti sumus de rubo, semper nobis coeperunt ostendere. Nam et monstraerunt locum, ubi fuerunt castra filiorum Israël his diebus, quibus Moyses fuit in montem. Monstraerunt etiam locum, ubi factus est uitulus ille ; nam in eo loco fixus est usque in hodie ⁴ lapis grandis. Nos etiam, quemadmodum ibamus, de contra uidebamus summitatem montis, quae ⁴ inspi-

1 locum A. — 2 ego A. — 3 que ad modum A. — 4 que A.

dante ; c'est dans ce jardin que se trouve le buisson. On montre aussi tout à côté l'endroit où se tint saint Moïse quand Dieu lui dit : « Délie la courroie de ta chaussure... », etc... Lorsque nous sommes arrivés à cet endroit, c'était déjà la dixième heure (4 h.) et comme c'était le soir, nous n'avons pas pu faire l'oblation. Mais on a fait une prière dans l'église et aussi dans le jardin, près du buisson ; on a lu le passage du livre de Moïse, selon l'habitude. Comme c'était le soir, nous avons pris notre collation sur place, dans le jardin, devant le buisson, avec les saints hommes, et nous y avons fait notre campement. Le lendemain, éveillés de bonne heure, nous avons demandé aux prêtres de faire là l'oblation, ce qui fut fait.

Notre chemin, c'était de traverser la vallée en son ⁵ milieu, dans le sens de la longueur ; il s'agit de cette vallée dont j'ai parlé plus haut, où s'étaient installés les fils d'Israël, pendant que Moïse montait à la montagne de Dieu et en descendait. Successivement donc, à mesure que nous avançons à travers toute la vallée, les saints hommes nous montraient toujours les lieux. Tout à fait à l'extrémité de la vallée, à l'endroit où nous avons campé et vu le buisson, d'où Dieu parla à saint Moïse dans le feu, nous avons vu aussi l'endroit où saint Moïse s'était tenu devant le buisson, quand Dieu lui dit : « Délie la courroie de ta chaussure, car l'endroit où tu te tiens est une terre sainte. »

Autres souvenirs bibliques.

Ainsi partout, quand nous avons eu quitté le buisson, ils nous ont montré les lieux. Ils nous ont indiqué l'endroit où fut le camp des fils d'Israël, pendant les jours où Moïse alla sur la montagne. Et aussi l'endroit où fut fabriqué le veau : à cet endroit, se dresse aujourd'hui encore une grande pierre levée. A mesure que nous avançons, nous voyions, en face, le sommet de la montagne qui surplombait toute la vallée, d'où saint Moïse vit les fils d'Israël faisant des danses, les jours où ils avaient fabriqué le veau. Ils

ciebat super ipsa ualle tota, de quo loco sanctus Moyses uidit filios Israhel habentes choros his diebus, qua fecerant uitulum. Ostenderunt etiam petram ingentem in ipso loco, ubi descendebat sanctus Moyses cum Iesu filio Naue, ad quam¹ petram iratus fregit tabulas, quas afferebat. Ostenderunt etiam, quemadmodum per ipsam uallem unusquisque eorum abitationes² habuerant, de quibus abitationibus usque in hodie adhuc³ fundamenta parent, quemadmodum fuerunt lapide girata; ostenderunt etiam locum, ubi filios⁴ Israhel iussit currere sanctus Moyses *de porta in porta*, regressus a monte⁵. Item ostenderunt⁶ nobis locum, ubi incensus est uitulus ipse iubente sancto Moyse, quem fecerat eis Aaron. Item ostenderunt torrentem illum, de quo potauit⁷ sanctus Moyses filios⁸ Israhel, sicut scriptum est in Exodo. Ostenderunt etiam nobis locum, ubi de spiritu Moysi acceperunt septuaginta uiri. Item ostenderunt locum, ubi filii Israhel habuerunt concupiscentiam escarum. Nam ostenderunt nobis etiam et illum locum, qui appellatus est incendium, quia incensa est quaedam⁹ pars castrorum, tunc qua⁸ orante sancto Moyse cessauit ignis. Ostenderunt etiam et illum locum, ubi eis pluit manna et coturnices. Ac sic ergo singula, quaecumque¹⁰ scripta sunt in libris sanctis Moysi facta fuisse in eo loco, id est ea in ualle, quam dixi subiacere monti Dei, id est sancto Syna, ostensa sunt nobis; quae quidem omnia singulatim scribere satis fuit, quia nec retineri¹¹ poterant tanta, sed cum leget affectio uestra

1 quem A. — 2 ante abitationes littera h erasa est. — 3 ad huc A. — 4 filios corr. ex filiis A. — 5 ad montem A. — 6 ostenderunt torrentem, sed per uocabulum torrentem lineola ducta est A. — 7 portauit A potauit Gamurrini. — 8 filios A. — 9 quedam A. — 10 quaecumque A. — 11 retinere A.

nous ont montré aussi une énorme pierre, à l'endroit où descendait saint Moïse avec Jésus (Josué), fils de Navé : c'est contre cette pierre que, dans sa colère, il brisa les tables qu'il apportait. Ils nous ont montré aussi comment, dans cette vallée, tous avaient eu des habitations dont les fondations sont visibles aujourd'hui encore, formant un pourtour de pierre. Et aussi l'endroit où saint Moïse commanda aux fils d'Israël de courir « de porte en porte », quand il fut revenu de la montagne. Et encore l'endroit où fut brûlé, sur l'ordre de saint Moïse, le veau que leur avait fabriqué Aaron. Et encore le torrent où saint Moïse fit boire les fils d'Israël, comme il est écrit dans l'Exode¹. Et aussi l'endroit où soixante-dix hommes reçurent de l'esprit de Moïse. Et encore l'endroit où les fils d'Israël s'enflammèrent de convoitise pour les aliments. Ils nous ont montré aussi l'endroit qui a été appelé *Feu*, parce que le feu brûla une partie du camp, mais ensuite, sur la prière de saint Moïse, le feu cessa. Et aussi l'endroit où il plut pour eux de la manne et des cailles². Et ainsi tout ce qui, selon qu'il est écrit dans les saints livres de Moïse, s'est passé dans ce lieu, c'est-à-dire dans la vallée qui s'étend, comme je l'ai dit, au pied de la montagne de Dieu, le saint Sinaï, tout nous a été montré. Écrire tout en détail aurait été trop long³, parce qu'on ne pouvait pas retenir tant de choses, mais quand Votre

1. Ce souvenir devrait être localisé, d'après l'Exode, non pas au voisinage immédiat du Sinaï, mais à Raphidim qu'est plus probablement dans la région de Pharan. C'est l'expression « le rocher qui est en Horeb » (Exod. 17, 6) qui a dû attirer la localisation de ce miracle non loin du mont Horeb qui pour nos pèlerins touche, nous l'avons vu, le Sinaï. Cf. Introduction, p. 33. Le récit des Nombres (20, 2-13) situe le même miracle à Cadès, au désert de Sin.

2. C'est avant l'arrivée à Raphidim, donc loin du Sinaï, que l'Exode place ces miracles. Mais celui de la manne s'est prolongé pendant quarante ans, jusqu'à l'arrivée aux frontières du pays de Chanaan (Exod. 16, 36), et il y a une seconde pluie de cailles après le départ du Sinaï (Exod. 11, 31).

3. Satis peut être interprété ici au sens de « trop ». Cf. E. LÖPSTEDT, Ph. Kommentar..., p. 147.

libros sanctos Moysi, omnia diligentius peruidet, quae
 9 ibi facta sunt. Haec est ergo uallis, ubi celebrata est
 pascha completo anno profectionis filiorum Israhel
 de terra Egypti, quoniam in ipsa ualle filii Israhel com-
 morati sunt aliquandiu, id est donec sanctus Moyses
 ascenderet in montem Dei, et descenderet primum
 et iterato; et denuo tandiu ibi inmorati sunt, donec
 fieret tabernaculum, et singula, quae ostensa sunt
 in montem Dei. Nam ostensus est nobis et ille locus,
 in quo confixum a Moyse est ¹ primitus tabernacu-
 lum, et perfecta sunt singula, quae iusserat Deus in
 10 montem Moysi, ut fierent. Vidimus etiam in extrema
 iam ualle ipsa memorias concupiscentiae, in eo tamen
 loco, in quo denuo reuersi sumus ad iter nostrum,
 hoc est ubi exeuntes de ualle illa grande reingressi
 sumus uia, qua ueneramus, inter montes illos, quos
 superius dixeram. Nam etiam ipsa die accessimus et
 ad ceteros monachos ualde sanctos, qui tamen pro
 aetate aut inbecillitate occurrere in monte Dei ad
 oblationem faciendam non poterant; qui tamen nos
 dignati sunt in monasteriis suis aduenientes ualde
 11 humane suscipere. Ac sic ergo uisa loca sancta omnia,
 quae desiderauimus, nec non etiam et omnia loca,
 quae filii Israhel tetigerant eundo uel redeundo ad
 montem Dei, uisis etiam et sanctis uiris, qui ibi com-
 morabantur, in nomine Dei regressi sumus in Faran.
 12 Et licet semper Deo in omnibus gratias agere debeam,
 non dicam in his tantis et talibus quae circa me con-
 ferre dignatus est indignam et non merentem, ut

¹ confix; mos esset A.

1. *Affectio uestra*, titre d'honneur et d'affection équivalent du *caritas uestra*, *dilectio uestra* qu'on trouve, par exemple, dans les Sermons de saint Augustin. Cf. Chr. MOHRMANN, *Die altchristliche Sondersprache in den Ser-*

Charité ¹ lit les saints livres de Moïse, elle y voit plus
 exactement tout ce qui s'est passé là. C'est dans cette
 vallée que fut célébrée la Pâque, quand il se fut écoulé
 un an depuis le départ des fils d'Israël de la terre
 d'Égypte, car ils séjournèrent dans cette vallée un
 certain temps, le temps que saint Moïse monte à la
 montagne de Dieu et en descende une première et
 une seconde fois; et ils y séjournèrent de nouveau le
 temps que soit construit le tabernacle et tout ce qui
 nous a été montré sur la montagne de Dieu. Car on
 nous a montré aussi l'endroit où Moïse construisit
 pour la première fois le tabernacle et où fut achevé
 tout ce que Dieu, sur la montagne, avait ordonné à
 Moïse de faire exécuter. Nous avons vu aussi, à l'ex-
 trémité opposée de cette vallée, les «Tombeaux de la
 convoitise»², je veux dire à l'endroit où nous avons re-
 joint notre chemin, là où, au sortir de cette grande val-
 lée, nous avons repris la route par laquelle nous étions
 venus entre les montagnes dont j'avais parlé plus haut.

Num. 9, 1-5.

Exod. 40, 17.

Ce jour-là, nous sommes allés
 Les moines. aussi voir d'autres moines très
 saints, qui en raison de leur âge ou
 de leur peu de forces, ne pouvaient se rendre sur la mon-
 tagne de Dieu pour y faire l'oblation; ils daignèrent, à
 notre arrivée dans leurs ermitages, nous faire l'accueil
 le plus hospitalier. Nous avons vu ainsi tous les lieux
 saints que nous désirions, en particulier tous les lieux
 où les fils d'Israël avaient passé, soit à l'aller, soit au
 retour, sur le chemin de la montagne de Dieu. Et ayant
 vu aussi les saints hommes qui demeuraient là, au
 nom de Dieu, nous sommes revenus à Pharan. Je sais
 bien que je dois toujours et en toutes choses rendre
 grâces à Dieu; et je ne veux pas parler seulement de
 tant de grâces qu'il a daigné me faire en me permet-
 tant, à moi qui suis indigne et sans mérites, de par-

mones des hl. Augustin, p. 53. Il y a sans doute une certaine recherche de style dans la substitution de ce mot *affectio* au mot usuel et banal *caritas*, *dilectio*.

2. Cf. 1, 1 et la note.

perambularem omnia loca, quae mei meriti non erant, tamen etiam et illis omnibus sanctis nec sufficio gratias agere, qui meam paruitatem dignabantur in suis monasteriis libenti animo suscipere uel certe per omnia loca | deducere, quae ego semper iuxta scripturas sanctas requirebam. Plurimi autem ex ipsis sanctis, qui in montem Dei uel circa ipsum montem commorabantur, dignati sunt nos usque in Faran deducere, qui tamen fortiori corpore erant.

6 Ac sic ergo cum peruenissemus Faran¹, quod sunt a monte Dei milia triginta et quinque, necesse nos fuit ibi ad resumendum biduo immorari. Ac tertia die inde maturantes uenimus denuo ad mansionem, id est in desertum Faran, ubi et euntes manseramus, sicut et superius dixi. Inde denuo alia die facientes aquam et euntes adhuc aliquantulum inter montes peruenimus ad mansionem, quae erat iam super mare, id est in eo loco, ubi iam de inter montes exitur et incipitur denuo totum iam iuxta mare ambulari, sic tamen iuxta mare, ut subito fluctus animalibus pedes caedat², subito etiam et in centum et in ducentos³ passus, aliquotiens etiam et plus quam quingentos passus de mari per heremum ambuletur; uia enim illic penitus non est, sed totum heremi sunt arenosae.

2 Faranitae⁴ autem, qui ibi consueuerunt ambulare cum camelis suis, signa sibi locis et locis ponent, ad quae signa se tendent, et sic ambulans per diem. Nocte autem signa cameli attendunt. Et quid plura? diligentius et securius iam in eo loco ex consuetudine

1 faram A. — 2 cedat A. — 3 ducentis A. — 4 faranite A.

1. La distance de l'oasis actuelle de Feirân au massif du Sinaï (une cinquantaine de kilomètres) correspond bien à celle qu'indique ici Éthérie. Elle passe rapidement sur cette partie du voyage, qu'elle avait probablement racontée en détail dans le début de son récit, aujourd'hui perdu.

courir tous les lieux que je ne méritais pas de voir; mais il y a aussi tous ces saints hommes que je ne remercierai jamais assez, qui daignaient recevoir avec empressement mon humble personne dans leurs ermitages, ou du moins me conduire dans tous les lieux que toujours je demandais à voir, conformément aux Saintes Écritures. Un très grand nombre, parmi les saints qui demeuraient sur la montagne de Dieu ou aux environs de la montagne, ont daigné nous reconduire jusqu'à Pharan, ceux du moins qui en avaient la force.

**De Pharan
à Clysmā.**

Lorsque nous sommes arrivés à 6 Pharan¹, comme c'est à 35 milles de la montagne de Dieu, nous avons dû, pour nous reposer, nous y arrêter deux jours. Le troisième jour, partant de bonne heure, nous sommes revenus à l'étape du désert de Pharan, où nous avons fait halte en venant, comme je l'ai dit plus haut. Puis le lendemain refaisant nos provisions d'eau² et marchant encore un peu entre les montagnes, nous sommes arrivés à une étape qui était au bord de la mer, à l'endroit où l'on sort des montagnes et où l'on recommence à marcher tout près de la mer; près de la mer, toutefois, dans une certaine mesure: tout d'un coup³ la vague bat les pieds des bêtes, et tout d'un coup on marche à 100, 200, quelquefois même à plus de 500 pas de la mer, dans le désert, car là il n'y a absolument pas de route, mais partout, ce sont des déserts de sable. Les habitants de Pharan, qui ont l'habitude d'y circuler avec leurs chameaux, établissent de place en place des signaux, d'après lesquels ils se dirigent et ils circulent ainsi pendant le jour. La nuit, ce sont les chameaux qui sont attentifs aux signaux. Bref, dans cette région, grâce

2. *Facere aquam* équivaut à *aquari*. Löfstedt a noté les emplois très nombreux du verbe *facere* dans ce texte. Il tend à se substituer à beaucoup d'autres verbes plus précis. Cf. E. LÖFSTEDT, *Ph. Kommentar...*, p. 162.

3. Cet emploi de *subito* (*subito... subito*: tantôt... tantôt) appartient, d'après Löfstedt, à la langue populaire. Cf. *Ph. Kommentar...*, p. 168.

Faranitae ambulans nocte, quam aliqui hominum
 3 ambulare potest in his locis, ubi uia aperta est. In eo
 ergo loco de inter montes exiimus redeuntibus, in quo
 loco et euntibus inter montes intraueramus, ac sic ergo
 denuo plicauimus nos ad mare. Filii etiam Israhel
 reuertentes a monte ¹ Dei Syna usque ad eum locum
 reuersi sunt per iter quod ierant, id est usque ad eum
 locum, ubi de inter montes exiimus, et iunximus nos
 denuo ad mare rubrum, et inde nos iam iter nostrum,
 quo ueneramus, reuersi sumus, filii autem Israhel de
 eodem loco, sicut scriptum est in libris sancti Moysi,
 4 ambulauerunt iter suum. Nos autem eodem itinere
 et eisdem mansionibus, quibus ieramus, reuersi sumus
 in Clesma. In Clesma autem cum uenissemus < de-
 nuo >, necesse nos fuit et ibi denuo resumere ²,
 quoniam iter heremi arenosum ualde feceramus.

7 Sane licet terram ³ Gesse iam nossem ⁴, id est qua
 primitus ad Egyptum fueram, tamen ut peruiderem
 omnia loca, quae filii Israhel exeuntes de Ramesse
 tetigerant euntes, donec peruenirent usque ad mare
 rubrum, qui locus nunc de castro, quod ⁵ ibi est,
 appellatur Clesma : desiderii ergo fuit, ut | de Clesma
 ad terram Gesse exiremus, id est ad ciuitatem, quae
 appellatur Arabia, quae ciuitas in terra Gesse est ;
 nam inde ipsum territorium sic appellatur, id est terra

1 ad montem A. — 2 necesse nos fuit denuo et ibi denuo resumere A.
 — 3 terra A. — 4 nosse A. — 5 qui ibi est A.

1. Il semble peu probable que les Israélites, en quittant le Sinaï, aient marché longtemps dans la direction de l'Ouest. La confusion vient sans doute du fait que le nom de Pharan désigne, dans la Bible, le désert de l'Arabie Pétrée qui couvre tout le Nord de la presqu'île sinaïtique (plateau d'et-Tih) et où le peuple erra quarante ans (cf. Num. 10, 12 : « Les enfants d'Israël, reprenant leurs marches, partirent du désert du Sinaï, et la nuée s'arrêta dans le désert de Pharan »), tandis que, pour E., Pharan est la ville où elle

à l'habitude qu'ils en ont, les habitants de Pharan circulent la nuit avec plus d'exactitude et de sécurité qu'aucun homme ne pourrait le faire, dans les régions où il y a une route bien tracée. Nous sommes donc sortis d'entre les montagnes, au retour, à l'endroit où nous y étions entrés, à l'aller, et nous nous sommes rapprochés de nouveau de la mer. Les fils d'Israël, eux aussi, revenant de la montagne de Dieu, le Sinaï, jusqu'à cet endroit ¹, sont revenus par le même chemin qu'à l'aller, jusqu'à l'endroit où nous sommes sortis d'entre les montagnes et où nous avons rejoint la mer Rouge ; nous, nous avons repris notre chemin, celui par lequel nous étions venus, tandis que les fils d'Israël, à partir du même endroit, selon qu'il est écrit dans les livres de saint Moïse, ont avancé par leur chemin à eux. Pour nous, c'est par le même chemin et les mêmes étapes qu'à l'aller que nous sommes retournés à Clysmas ². Revenus à Clysmas, nous avons dû nous y reposer encore, parce que nous avons beaucoup marché dans les sables du désert.

Num. 10,
12 et 33,
36.

De Clysmas
à Arabia.

Évidemment, je connaissais déjà ⁷
la terre de Gessen : c'est par là que,
la première fois, j'étais allée en
Égypte ³. Pourtant, pour bien voir tous les endroits
où les fils d'Israël, depuis leur départ de Ramesse,
étaient passés, jusqu'à ce qu'ils arrivent à la mer
Rouge, à l'endroit qui, aujourd'hui, à cause du fort
qui s'y trouve, s'appelle Clysmas, je désirais que nous
allions de Clysmas à la terre de Gessen, jusqu'à la
ville qui s'appelle Arabia et qui est dans la terre de
Gessen. Car c'est ainsi qu'on appelle ce territoire :

a fait halte à l'ouest du Sinaï. Ses données sur le point où sa route se sépare de celle des Israélites sont d'ailleurs assez vagues.

2. Clysmas était situé à l'extrémité septentrionale du golfe, sur l'emplacement actuel de Suez. Cf. Introduction, p. 35.

3. *Ad Aegyptum fueram* : cet emploi de *esse* comme verbe de mouvement est fréquent dans notre texte. Cf. 9, 6 ; 20, 2 ; 23, 1. Il implique à la fois le fait qu'on se rend quelque part et qu'on y séjourne. Voir l'étude de E. Löwstedt, *Ph. Kommentar...*, p. 171.

Arabiae, terra Iesse, quae tamen terra Egypti pars
 2 est, sed melior satis quam omnis Egyptus est. Sunt
 ergo a Clesma, id est a mare rubro, usque ad Arabiam
 ciuitatem mansiones quattuor per heremo, sic tamen
 per heremum, ut cata mansiones monasteria ¹ sint
 cum militibus et praepositis, qui nos deducebant
 semper de castro ad castrum. In eo ergo itinere sancti
 qui nobiscum erant, hoc est clerici uel monachi, osten-
 debant nobis singula loca, quae semper ego iuxta
 scripturas requirebam; nam alia in sinistro, alia in
 dextro de itinere nobis erant, alia etiam longius de
 3 uia, alia in proximo. Nam michi credat uolo affectio
 uestra, quantum tamen peruidere potui, filios Israhel
 sic ambulasse, ut quantum irent dextra, tantum reuer-
 terentur sinistra, quantum denuo inante ibant, tan-
 tum denuo retro reuertebantur, et sic fecerunt ipsum
 4 iter, donec peruenirent ad mare rubrum. Nam et
 Epauleum ostensum ² est nobis, de contra tamen, et
 Magdalum fuimus. Nam castrum est ibi nunc habens
 praepositum cum milite, qui ibi nunc praesidet pro
 disciplina romana ³. Nam et nos iuxta consuetudinem
 deduxerunt inde usque ad aliud castrum, et locus
 Belsefon ⁴ ostensus ⁵ est nobis, immo in eo loco fuimus.
 Nam ipse est campus supra mare rubrum, iuxta latus
 montis, quem superius dixi, ubi filii Israhel, cum
 uidissent Egyptios post se uenientes, exclamauerunt.
 5 Oton etiam ostensum est nobis, quod est iuxta deserta

¹ monasteria *corr.* ex manasteria A. — ² ostens; A. — ³ romanarum A, sed syllaba rum *lineola perducta deleta*. — ⁴ ioe belsefon ex ioe belsepon *corr.* A. — ⁵ ostensum A.

1. Gen. 46, 34 et 47, 6. Au nom de Gessen que présente le texte hébreu, les Septante pour accorder les données géographiques de la Genèse avec la division administrative du pays à leur époque, ont ajouté le nom d'Arabia qui était celui d'un nome de la Basse-Egypte. Cf. B. MEISTERMANN, *Guide du Nil au Jourdain*, p. 5 et 7 et *Dictionnaire de la Bible*, art. Gessen.

terre d'Arabie, terre de Gessen. C'est une partie de
 l'Égypte, mais bien meilleure que tout le reste de
 l'Égypte ¹. Il y a, de Clysmas, autrement dit de la
 mer Rouge, jusqu'à la ville d'Arabia, quatre étapes ^{Gen. 46, 34}
 à travers le désert. C'est bien le désert, mais cependant ^{et 47, 6.}
 à chaque étape, il y a des postes ² avec des soldats et
 des officiers qui nous escortaient toujours d'un fort
 à l'autre. Sur le chemin, les saints hommes qui nous
 accompagnaient, clercs et moines, nous montraient
 tous les endroits que je réclamaux toujours, d'après
 les Écritures : c'était tantôt à gauche, tantôt à droite
 de notre chemin, tantôt assez loin de la route, tantôt
 tout près. Que Votre Charité me croie, je vous en prie,
 autant que j'ai pu m'en rendre compte, les fils d'Israël
 avançaient ainsi, tantôt allant à droite, tantôt reve-
 nant à gauche, tantôt allant en avant, tantôt reve-
 nant en arrière, et ils marchèrent ainsi jusqu'à ce
 qu'ils arrivent à la mer Rouge. On nous a montré ^{Exod. 14, 2.}
 Epauleum, mais d'en face, et nous avons été à Magda-
 lum ³. Il y a là maintenant un fort, occupé par un
 officier avec des hommes, qui y commande au nom
 de l'autorité romaine. Ils nous ont escorté, comme
 d'habitude, de là jusqu'à un autre fort, et on nous a
 montré l'emplacement de Béelséphon ⁴, nous y avons
 même été. C'est une plaine en bordure de la mer
 Rouge, au flanc de la montagne dont j'ai parlé plus
 haut; c'est là que les fils d'Israël, ayant vu les ^{Exod. 14}
 Égyptiens qui venaient derrière eux, poussèrent des ^{10.}
 cris. On nous a montré également Oton (Etham) ^{Exod. 13,}
^{20.}

2. Le mot employé ici *monasteria* est le même que celui qui désignait les habitations des moines. Geyer l'interprète *statio militum*.

3. Epauleum, c'est l'Ἐπαυλις des Septante, correspondant au *Pi-hahtröt* hébreu, région de fondrières au voisinage du Grand Lac Amer. Là, à 24 km. au nord de Clysmas, se trouvait un *migdol* ou forteresse qui a laissé son nom à Magdalum. C'est à ce point, et non à Clysmas, que dut avoir lieu le passage de la mer Rouge, et la tradition en gardait le souvenir. Cf. l'Introduction, p. 36.

4. En réalité, Beelséphon, ou Baalséphon, était sans doute le nom du *migdol* dont il a été question dans la note précédente. Mais on ne le montre aux pèlerins qu'à l'étape suivante. Cf. l'Introduction, p. 38.

5. Oton, ou Etham, est le point où les Israélites changèrent de direction sur l'ordre de Dieu. Il correspond à Serapeum, situé au nord des Lacs Amers, nœud de plusieurs routes importantes. Cf. l'Introduction, p. 38.

loca, sicut scriptum est, nec non etiam et Socchoth. Socchoth autem est cliuus modicus in media ualle, iuxta quem colliculum fixerunt castra filii Israhel; nam hic est locus, ubi accepta est lex paschae. Pithona etiam ciuitas, quam aedificauerunt ¹ filii Israhel, ostensa est nobis in ipso itinere, in eo tamen loco ubi iam fines Egypti intrauimus, relinquentes iam terras Saracenorum; nam et ipsud nunc Phitona castrum ⁷ est. Heroum ² autem ciuitas, quae fuit illo tempore, id est ubi occurrit Ioseph patri suo Iacob uenienti, sicut scriptum est in libro Genesis, nunc est come ³, sed grandis, quod nos dicimus uicus. Nam ipse uicus ecclesiam habet et martyria et monasteria plurima sanctorum monachorum, ad quae singula uidenda necesse nos fuit ibi descendere iuxta consuetudinem, quam tenebamus. Nam ipse uicus nunc appellatur Hero, quae tamen Hero | a terra Iesse miliario iam sexto decimo est, nam in finibus Egypti est; locus autem ipse, satis gratus est, nam et pars quaedam ⁴ fluminis ⁹ Nili ibi currit. Ac sic ergo exeuntes de Hero peruenimus ad ciuitatem, quae ⁵ appellatur Arabia, quae est ciuitas in terra Iesse. Vnde scriptum est dixisse Pharaonem ad Ioseph: *In meliori terra Egypti colloca patrem tuum et fratres in terra Iessen, in terra Arabiae.*

⁸ De Arabia autem ciuitate quattuor milia passus sunt Ramessen. Nos autem, ut ueniremus ad mansionem Arabiae, per media Ramesse transiuimus,

¹ edificauerunt A. — ² heroum A. — ³ comes A come Gamurrini. — ⁴ quedam A. — ⁵ que A.

¹. Socchoth était, du temps de l'Exode, une région, dont la ville principale fut la ville de Pithom que le Pharaon fit bâtir par les Israélites. On en a retrouvé les traces, ainsi que celle du camp romain d'Hero, ou Heroopolis, construit sur le même emplacement, dans le ouâdi Toumilat, à Tell el-Mas-shouta. Cf. l'Introduction, p. 39.

qui est tout à côté du désert, comme il est écrit, et aussi Socoth ¹. Socoth est un petit monticule au milieu d'une vallée; c'est près de cette colline que les fils d'Israël établirent leur camp; là est l'endroit où fut reçue la loi de la Pâque. Quant à la ville de Pithom que bâtirent les fils d'Israël, on nous l'a montrée aussi sur le chemin, à l'endroit où nous sommes entrés sur le territoire de l'Égypte, en quittant le pays des Saracènes. Cette ville de Pithom est maintenant un fort. Heroopolis ², qui était une ville autrefois, quand Joseph vint au devant de son père Jacob, comme il est écrit dans le livre de la Genèse, est aujourd'hui un village ³, mais un grand village, ce que nous appelons un bourg. Ce bourg a une église, des *martyria* ⁴, et un grand nombre d'ermitages de saints moines: pour voir tout cela, nous avons dû descendre à cet endroit, selon l'habitude à laquelle nous tenions. Ce bourg s'appelle aujourd'hui Héro, et Héro est à seize milles de la terre de Gessen, sur le territoire de l'Égypte. C'est un endroit très agréable, car un bras du Nil y coule. En quittant Héro, nous sommes arrivés à une ville qui s'appelle Arabia ⁵ et qui se trouve dans la terre de Gessen. C'est pourquoi il est écrit que le Pharaon dit à Joseph: «Établis ton père et tes frères dans la meilleure terre d'Égypte, dans la terre de Gessen, dans la terre d'Arabie.»

De la ville d'Arabia à Ramessès, il y a quatre mille pas. Pour arriver à l'étape d'Arabia, nous sommes passés au milieu de Ramessès ⁶. Cette ville de Ra-

². *Heroum ciuitas* est la traduction, conforme à celle de saint Jérôme dans l'*Onomasticon* d'Eusèbe (éd. Klostermann, p. 94-95), du grec Ἡρώων πόλις qui figure dans Gen. 46, 28 et 29.

³. *Come* est la transcription du grec κόμη; c'était sans doute le nom officiel en Égypte. Notre texte en donne l'équivalent latin: *uicus*.

⁴. Les *martyria* sont des sanctuaires élevés en l'honneur des martyrs, généralement sur le lieu de leur sépulture. On voit, par notre texte, quelle importance avait à cette époque le culte des martyrs. Cf. Introduction, p. 22.

⁵. Sur cette ville d'Arabia, cf. l'Introduction, p. 41. Le nom d'Arabia désigne à la fois la ville, et la région.

⁶. Ramessès ou Ramsès avait été construite par les Israélites, en même temps que Pithom. On n'est pas d'accord sur l'identification exacte de cette ville aux ruines imposantes. Cf. l'Introduction, p. 40.

quae Ramessen ciuitas nunc campus est, ita ut nec unam habitationem habeat. Paret sane, quoniam et ingens fuit per girum et multas fabricas habuit; ruinae enim ipsius, quemadmodum collapsae sunt, in hodie infinitae parent. Nunc autem ibi nichil aliud est, nisi tantum unus lapis ingens thebeus, in quo sunt duae statucae excisae¹, ingentes, quas dicunt esse sanctorum hominum, id est Moysi et Aaron; nam dicent, eo quod filii Israhel in honore ipsorum eas posuerint. Et est ibi praeterea arbor sicomori, quae dicitur a patriarchis posita esse; nam iam uetustissima est et ideo permodica est, licet tamen adhuc fructus afferat. Nam cuicumque incommoditas² fuerit, uadent ibi et tollent surculos et prode illis est. Hoc autem referente sancto episcopo de Arabia cognouimus; nam ipse nobis dixit nomen ipsius arboris, quemadmodum appellant eam graece³, id est dendros alethiae, quod nos dicimus arbor ueritatis. Qui tamen sanctus episcopus nobis Ramessen⁴ occurrere dignatus est; nam est iam senior uir, uere satis religiosus ex monacho et affabilis, suscipiens peregrinos ualde bene; nam et in scripturis Dei ualde eruditus est. Ipse ergo cum se dignatus fuisset uexare et ibi nobis occurrere, singula ibi ostendit seu retulit de illas statuas⁵, quas dixi, ut etiam et de illa arbore sicomori. Nam et hoc nobis ipse sanctus episcopus retulit, eo quod Farao, quando uidit, quod filii Israhel dimiserant eum, tunc ille, priusquam post illos occuparet, isset cum omni exercitu suo intra Ramesse et incendisset eam omnem, quia infinita erat ualde, et inde post filios Israhel fuisset profectus.

¹ exclusae A. — ² in quo moditas A. — ³ grece A. — δένδρος ἀληθίας in margine codicis exstat. — ⁴ ramessen corr. ex quamessen A. — ⁵ illa statua A.

messès est maintenant une plaine : elle n'a même plus une seule habitation. Il est bien visible qu'elle avait un pourtour immense et beaucoup de bâtiments, car ses ruines, tout écroulées, sont encore visibles aujourd'hui, à perte de vue. Maintenant il n'y a plus là rien d'autre qu'une énorme pierre de Thèbes sur laquelle sont, en relief, deux statues gigantesques, qui représentent, dit-on, les saints hommes, Moïse et Aaron. On dit que les fils d'Israël les ont placées là en leur honneur. Il y a là aussi un sycomore¹ qui y fut planté, dit-on, par les patriarches; il est maintenant très vieux et par suite tout rabougri, pourtant il porte encore des fruits. Quiconque a une infirmité va là, prend de petites branches, et cela lui fait du bien². Cela, nous l'avons appris du saint évêque d'Arabie qui nous l'a raconté; il nous a dit le nom de l'arbre : on l'appelle en grec *dendros alethiae*, ce qui se dit chez nous « arbre de vérité ». Ce saint évêque a daigné venir à Ramessès à notre rencontre; pourtant il est déjà assez âgé, il est vraiment bien pieux, c'est un ancien moine³, aimable et très accueillant pour les pèlerins; il connaît fort bien les divines Écritures. Ayant donc daigné se déranger et venir à notre rencontre, il nous a montré tout ce qu'il y avait là, et nous a raconté l'histoire des statues dont j'ai parlé, ainsi que celle du sycomore. Ce saint évêque nous a raconté aussi que le Pharaon, lorsqu'il vit que les fils d'Israël avaient quitté son pays, avant de se lancer à leur poursuite, était entré avec toute son armée à Ramessès, et avait brûlé entièrement la ville qui était immense, puis était parti à la poursuite des fils d'Israël.

¹ On a rapproché cette légende du sycomore du culte du sycomore dont on a trouvé des traces à Pi-Sopd, l'actuel Saft el-Henneh. Cf. C. BOURDON, dans *Revue biblique*, 1932, p. 371, n. 1.

² L'expression *prode illis est* est l'équivalent du verbe *prodesse*. Cf. E. LÖFSTEDT, *Ph. Kommentar*, p. 184.

³ L'expression *ex monacho* revient plusieurs fois : cf. 14, 2; 23, 1. On voit par ces textes que les évêques étaient souvent choisis parmi les moines. Palladius raconte dans *l'Histoire lausaque* (11, 1) comment le moine Ammonius qu'on voulait ordonner comme évêque se coupa l'oreille et menaça de se couper la langue, pour échapper à l'ordination.

9 Nobis autem fortuito hoc gratissimum euenit, ut ea die, qua uenimus ad mansionem Arabia, pridie a beatissimo die epiphania esset; nam eadem die uigiliae agenda¹ erant in ecclesia. Ac sic ergo aliquo biduo ibi tenuit nos sanctus episcopus, sanctus et uere homo Dei, notus mihi iam satis | de eo tempore, 2 a quo ad Thebaidam fueram. Ipse autem sanctus episcopus ex monacho est, nam a pisinno in monasterio nutritus est, et ideo aut tam eruditus in scripturis est, aut tam emendatus in omni uita sua, ut et 3 superius dixi. Nos autem inde iam remisimus milites, qui nobis pro disciplina romana auxilia praebuerant, quamdiu² per loca suspecta ambulaueramus, iam autem, quoniam³ ager publicus erat per Egyptum, quod transiebat⁴ per Arabiam ciuitatem, id est quod mittit de Thebaida in Pelusio, et ideo iam non fuit 4 necesse uexare milites. Proficiscentes ergo inde totum per terram Gessen iter fecimus semper inter uineas, quae dant uinum, et uineas, quae dant balsamum, et inter pomaria et agros cultissimos et hortos pulcherrimos⁵ iter habuimus totum super ripam fluminis Nili inter fundos frequentissimos, quae fuerant quondam uillae filiorum Israhel. Et quid plura? pulchriorem territorium puto me nusquam uidisse, quam est 5 terra Iessen. Ac sic ergo ab Arabia ciuitate iter facientes per biduo totum per terram Gessen perueni-

1 agenda A. — 2 quandiu A. — 3 quo ei iam A quoniam *Gamurrini* (1). — 4 transiebat A. — 5 primos A.

1. L'Épiphanie était la fête où l'on célébrait en Orient la naissance du Christ. L'auteur a décrit longuement la liturgie de cette fête, telle qu'elle se célébrait à Jérusalem, dans la seconde partie de son texte (ch. 25).

2. *Pisinus* est un des substitués de *paruus* dans la langue populaire.

Arabia.

Par un heureux hasard, il s'est 9 trouvé que le jour où nous sommes arrivés à l'étape d'Arabia était la veille du bienheureux jour de l'Épiphanie; ce jour-là on devait célébrer les vigiles dans l'église¹. Aussi le saint évêque nous garda deux jours; c'était un saint et vraiment un homme de Dieu; je le connaissais bien déjà depuis le moment où j'avais été en Thébaïde. Ce saint évêque est un ancien moine qui, depuis sa petite enfance², a été élevé dans un monastère; c'est pour cela qu'il est si instruit dans les Écritures et si irréprochable dans toute sa vie, comme je l'ai dit. A partir de ce moment, nous avons congédié les soldats qui nous avaient prêté main-forte au nom de l'autorité romaine, tant que nous avons marché dans des régions suspectes; mais maintenant c'était la grand' route publique de l'Égypte qui passait par la ville d'Arabia, celle qui conduit de la Thébaïde à Péluse³; aussi ne fut-il plus nécessaire de déranger les soldats.

La terre de Gessen.

Partant de là, nous avons traversé toute la terre de Gessen⁴, toujours entre des vignes qui donnent du vin et des vignes qui donnent du baume, entre des vergers, des champs très bien cultivés, des jardins magnifiques au bord du Nil, entre de très riches domaines qui avaient été autrefois les propriétés des fils d'Israël. Bref, je pense n'avoir vu nulle part plus beau pays que la terre de Gessen. De la ville d'Arabia, après deux jours de marche, toujours à

3. *Ager publicus*: *ager* est ici une orthographe vulgaire pour *agger* et désigne la route.

4. Cette description de la terre de Gessen correspond fort bien à ce que la Bible nous apprend des regrets des Israélites: « Il nous souvient des poissons que nous mangions pour rien en Égypte, des concombres, des melons, des poireaux, des oignons et de l'ail » (*Num.* 11, 5). Ils disent, par comparaison, du désert: « Ce n'est pas un lieu où l'on puisse semer, et il n'y a ni figuier, ni vigne, ni grenadier, ni même d'eau à boire » (*Num.* 20, 5). Moïse lui-même rappellera à son peuple « le pays d'Égypte... que tu ensemenças et que tu arrosais avec ton pied, comme un jardin potager » (*Deut.* 11, 10).

21. *Étherte*.

mus Tatnis in ea ciuitate, ubi natus est sanctus Moyses. Haec est autem ciuitas Tathnis, quae fuit quondam metropolis Pharaonis. Et licet ea loca, ut superius dixi, iam nossem¹, id est quando Alexandriam uel ad Thebaidem fueram, tamen quia ad plenum discere uolebam loca, quae ambulauerunt filii Israhel proficiscentes ex Ramesse usque ad montem Dei sanctum Syna, ac sic necesse fuit etiam denuo ad terram Gessen reuerti et inde Tathnis : proficiscentes ergo de Tathnis, ambulans per iter iam notum perueni Pelusio. Et inde proficiscens denuo, faciens iter per singulas mansiones Egypti, per quas iter habueramus, perueni ad fines Palaestinae. Et inde in nomine Christi Dei nostri faciens denuo mansiones aliquot² per Palaestina regressa sum in Helia, id est in Ierusalimam.

10 Item transacto aliquanto tempore et iubente Deo fuit denuo uoluntas accedendi usque ad Arabiam, id est ad montem Nabau, in eo loco, in quo iussit Deus ascendere Moysen dicens ad eum : *Ascende in montem Arabot, montem Nabau, qui est in terra Moab contra faciem Iericho, et uide terram Chanaan, quam*

1 nosse A. — 2 allquod A.

1. Les ruines gigantesques de Tanis ont été retrouvées sur les deux rives de la large branche tanitique du Nil. On a proposé d'y reconnaître à la fois la ville d'Avaris, capitale des Hyksos, et la Pi-Ramsès, résidence d'été de Ramsès II. Cf. P. MONTER, *Tanis, Avaris, et Pi-Ramsès*, dans *Revue biblique*, 1930, p. 5-28. B. COUROYER (dans *Revue biblique*, 1946, p. 75-98) rejette cette identification. Le livre de l'Exode ne dit pas expressément que Moïse soit né à Tanis, mais on pouvait le déduire du fait qu'il avait été recueilli sur le bord du fleuve par la fille du Pharaon. On voit ici que, pour l'auteur, la terre de Gessen s'étend au Nord jusqu'à Tanis.

2. Péluse était l'un des principaux ports de l'Égypte, sur le Delta, à l'embouchure de la branche orientale du Nil. C'était une ville gréco-romaine

travers la terre de Gessen, nous sommes arrivés à la ville de Tanis, où est né saint Moïse. C'est cette ville de Tanis qui a été jadis la métropole du Pharaon¹. J'avais déjà vu ces lieux, comme je l'ai dit, quand j'avais été à Alexandrie et en Thébaïde ; pourtant, comme je voulais connaître à fond les endroits où étaient passés les fils d'Israël en allant de Ramesse à la sainte montagne de Dieu, le Sinaï, il fallut revenir encore une fois à la terre de Gessen et ensuite à Tanis. Partant donc de Tanis, par une route que je connaissais déjà, je suis arrivée à Péluse². Puis repartant et passant par chacune des étapes de l'Égypte par lesquelles nous étions venus, je suis arrivée aux frontières de la Palestine. Puis au nom du Christ notre Dieu, faisant encore quelques étapes à travers la Palestine, je suis rentrée à Aelia³, autrement dit à Jérusalem.

AU MONT NÉBO

Ensuite, du bout d'un certain temps, et selon la 10 volonté de Dieu, j'eus encore un désir, celui d'aller jusqu'en Arabie, au mont Nébo⁴, à l'endroit où Dieu ordonna à Moïse de monter, en lui disant : « Monte sur la montagne d'Arabot, au Mont Nébo, qui est dans la terre de Moab, en face de Jéricho, et regarde la terre de Chanaan que je donne en possession aux

très animée, comme on peut s'en rendre compte par les Lettres d'Isidore le Pélusiate (350-435). Cf. *Dictionnaire de la Bible*, t. V, col. 28-31, art. *Péluse*. La route principale d'Égypte en Palestine passait par Péluse ; les Israélites l'avaient évitée à dessein dans leur Exode.

3. La ville de Jérusalem, en grande partie détruite par Titus en 70, puis après le soulèvement de 133, avait été reconstruite par l'empereur Hadrien (*Aelius Hadrianus*) qui y installa une colonie romaine sous le nom de *Aelia Capitolina*.

4. Le mont Nébo, ou Nabau, selon la forme adoptée par les Septante et l'*Onomasicon*, est le rās Siāgha qui correspond au Pisgah biblique, dans le massif des monts *Abārtm*, chaîne de montagnes du pays de Moab, au nord de la région montagneuse qui s'étend à l'est de la mer Morte. Voir l'Introduction, p. 43. Rappelons que le meilleur commentaire de cette partie du texte se trouve dans l'article de F.-M. ABEL, *Exploration du Sud-Est de la vallée du Jourdain*, dans *Revue biblique*, 1931, p. 214-226 et p. 375-400.

ego do filiis Israhel in possessionem, et morere in monte ipso, in quem ascenderis. Itaque ergo Deus noster Iesus, qui sperantes in se non deseret, etiam et in hoc uoluntati meae effectum praestare dignatus est. Proficiscens ergo Ierusalem | lima faciens iter cum sanctis, id est presbytero et diaconibus de Ierusalima et fratribus aliquantibus, id est monachis, peruenimus ergo usque ad eum locum Iordanis, ubi filii Israhel transierant, quando eos sanctus Iesus filius Naue Iordanem traiecerat, sicut scriptum est in libro Iesu Naue. Nam et locus ille ostensus est nobis quasi modice altior, ubi filii Ruben et Gad et dimidia tribus Manasse fecerant aram, in ea parte ripae, qua est Iericho. Transseuntibus ergo fluuium peruenimus ad ciuitatem, quae appellatur Libiada, quae est in eo campo, in quo tunc filii Israhel castra fixerant. Nam et fundamenta de castris filiorum Israhel et habitationibus ipsorum, ubi commorati sunt, in eo loco in hodie parent. Cam-

1 qui A. — 2 libbida A.

1. Ce texte (*Deut.* 32, 49-50 ; cf. *Num.* 27, 12) présente une confusion entre *Arabat*, nom qui désigne habituellement le coin de la vallée entre le Jourdain et la mer Morte, *Arabat Moab*, « steppe de Moab » (cf. le texte *Deut.* 34, 8 cité un peu plus loin, 10, 4) et *Abarim*, nom du massif montagneux qui domine cette vallée à l'est.

2. La dénomination *liber Iesu Naue*, pour désigner le livre de Josué, est conforme à l'usage des Septante : Ἰησοῦς υἱὸς Ναυῆ. Le passage du Jourdain eut lieu en face de Jéricho.

3. Après le partage de la Terre promise, Josué renvoya dans leur pays les Transjordanien — les fils de Ruben, de Gad et la demi-tribu de Manassé — et ils bâtirent au bord du Jourdain, avant de le traverser, un autel « témoin que Yahweh est le vrai Dieu » (*Jos.* 22, 34). E. emploie ici le mot *ara* (qui figurait sans doute dans son texte) tandis que la Vulgate a *altare*. D'ordinaire *ara*, correspondant au grec βωμόν désigne plutôt un autel des faux dieux, tandis que *altare*, traduisant θυσιαστήριον est l'autel du vrai Dieu.

4. Livias doit être identifiée avec la ville nommée en hébreu Beth-Harâm. Cf. EUSEBE, *Onomasticon*, éd. Klostermann, p. 49 : *Betharam, ciuitas tribus Gad iuxta Iordanem et ab Herode in honorem Augusti Livias cognominata est.* C'est Hérode Antipas qui, pour flatter Auguste, donna à la ville le nom de sa femme Livie. Quand celle-ci, en 14, changea son nom pour celui de Julia, la ville fut baptisée Julia. Ce dernier nom se trouve chez Josèphe, mais son usage, peu répandu, disparut dès le 11^e siècle, et la ville continua d'être appelée Livias. Hérode Antipas, qui la fortifia, en fit un centre important, l'équivalent à l'est du Jourdain de ce qu'était Jéricho à l'occident. Entourée de riches cultures, elle avait une palmeraie fameuse et constituait une délicieuse résidence d'hiver doublée d'une station balnéaire. L'*Onomasticon* la prend souvent comme point de repère, elle figure dans des catalogues administratifs et épiscopaux et aussi chez Ptolémée (IV, 15, 6), ce qui montre son importance géographique. Cf. F.-M. ABEL, dans *Revue biblique*, 1931, p. 219-222.

5. Ce campement « dans les plaines de Moab, près du Jourdain, vis-à-vis de Jéricho » signalé à plusieurs reprises (*Num.* 22, 1 ; 31, 12 ; 33, 48-49 ; 36, 13) semble bien avoir été une installation durable, ce qui justifie les expressions de notre texte : *habitationibus ipsorum ubi commorati sunt* (cf. 12, 9 : *castra ibi fixa habuissent*). Les dolmens et cercles de pierres épars dans la région pouvaient fort bien passer pour les restes d'un camp.

Partant de Jérusalem et faisant route avec les saints : un prêtre et des diacres de Jérusalem ainsi que quelques frères, c'est-à-dire des moines, nous sommes donc arrivés à l'endroit du Jourdain où les fils d'Israël avaient passé, quand saint Josué, fils de Navé, leur avait fait passer le Jourdain, comme il est écrit au livre de Josué, fils de Navé. On nous a montré aussi l'endroit, un tout petit peu plus haut, où les fils de Ruben et de Gad et la demi-tribu de Manassé avaient fait un autel, du côté de la rive où est Jéricho.

Le Jourdain. route avec les saints : un prêtre et des diacres de Jérusalem ainsi que

quelques frères, c'est-à-dire des moines, nous sommes donc arrivés à l'endroit du Jourdain où les fils d'Israël avaient passé, quand saint Josué, fils de Navé, leur avait fait passer le Jourdain, comme il est écrit au livre de Josué, fils de Navé. On nous a montré aussi l'endroit, un tout petit peu plus haut, où les fils de Ruben et de Gad et la demi-tribu de Manassé avaient fait un autel, du côté de la rive où est Jéricho.

Traversant donc le fleuve, nous sommes arrivés à une ville appelée Livias, située dans la plaine où, en ce temps-là, les fils d'Israël avaient établi leur camp. Les fondations du camp des fils d'Israël et des habitations où ils ont séjourné sont visibles en cet endroit aujourd'hui encore. Cette plaine s'étend en

minata est. C'est Hérode Antipas qui, pour flatter Auguste, donna à la ville le nom de sa femme Livie. Quand celle-ci, en 14, changea son nom pour celui de Julia, la ville fut baptisée Julia. Ce dernier nom se trouve chez Josèphe, mais son usage, peu répandu, disparut dès le 11^e siècle, et la ville continua d'être appelée Livias. Hérode Antipas, qui la fortifia, en fit un centre important, l'équivalent à l'est du Jourdain de ce qu'était Jéricho à l'occident. Entourée de riches cultures, elle avait une palmeraie fameuse et constituait une délicieuse résidence d'hiver doublée d'une station balnéaire. L'*Onomasticon* la prend souvent comme point de repère, elle figure dans des catalogues administratifs et épiscopaux et aussi chez Ptolémée (IV, 15, 6), ce qui montre son importance géographique. Cf. F.-M. ABEL, dans *Revue biblique*, 1931, p. 219-222.

5. Ce campement « dans les plaines de Moab, près du Jourdain, vis-à-vis de Jéricho » signalé à plusieurs reprises (*Num.* 22, 1 ; 31, 12 ; 33, 48-49 ; 36, 13) semble bien avoir été une installation durable, ce qui justifie les expressions de notre texte : *habitationibus ipsorum ubi commorati sunt* (cf. 12, 9 : *castra ibi fixa habuissent*). Les dolmens et cercles de pierres épars dans la région pouvaient fort bien passer pour les restes d'un camp.

pus enim ipse est infinitus subter montes Arabiae super Iordanem. Nam hic est locus, de quo scriptum est : *Et plorauerunt filii Israhel Moysen in Arabot* 5 *Moab et Iordane contra Iericho quadraginta diebus.* Hic etiam locus est, ubi post recessum Moysi statim Iesus filius Naue repletus est spiritu scientiae : imposuerat enim Moyses manus suas super eum, sicut scriptum 6 est. Nam ipse est locus, ubi scripsit Moyses librum Deuteronomii ; hic etiam est locus, ubi locutus est Moyses in aures totius ecclesiae Israhel uerba cantici usque in finem huius, qui scriptus est in libro Deuteronomii. Hic est ipse locus, ubi benedixit sanctus Moyses homo Dei filios¹ Israhel singulatim per ordinem ante obitum suum. Nos ergo cum uenissemus in eodem campo, peraccessimus ad locum ipsum et facta est ibi oratio, lecta etiam pars quaedam² Deuteronomii in eo loco nec non etiam et canticus ipsius, sed et benedictiones, quas dixerat super filios Israhel. Et iterato post lectione facta est oratio, et gratias Deo agentes mouimus inde. Id enim nobis semper consuetudinis erat, ut ubicumque ad loca desiderata accedere ualebamus³, primum ibi fieret oratio, deinde legeretur lectio ipsa de codice, diceretur etiam psal-

1 de filio A. — 2 quedam A. — 3 ualebamus A.

1. Le texte cité ici : *quadraginta diebus* est en contradiction avec le texte hébreu, avec les Septante et avec la Vulgate qui parlent de *trente* jours de deuil au lieu de *quarante*. J. Ziegler (*Biblica*, 1931, p. 172-173) a établi, par divers témoignages, l'existence d'une tradition, fondée en particulier sur *Gen.* 50, 3, en faveur de la célébration du 40^e jour de deuil, parallèlement à la coutume de fêter le 30^e jour. La première semble développée surtout dans le domaine de la liturgie grecque, de laquelle dépend la liturgie gallicane, tandis que les Latins célébraient plutôt le 30^e jour. Le texte cité ici apporte un témoignage à l'appui de la tradition des 40 jours de deuil.

2. Le grec des Septante, *Deut.* 34, 9, *πνεῦμα συνέσεως* est traduit, selon les versions latines, par *spiritus scientiae*, *spiritus intelligentiae*, *spiri-*

effet à perte de vue, au pied des montagnes d'Arabie, au bord du Jourdain. C'est l'endroit dont il est écrit : « Les fils d'Israël pleurèrent Moïse dans les plaines de Moab et du Jourdain, en face de Jéricho, pendant quarante jours¹. » Là aussi est l'endroit où, après la disparition de Moïse, aussitôt Josué, fils de Navé, fut rempli de l'esprit de science² : car Moïse avait posé ses mains sur lui, comme il est écrit. Là est l'endroit où Moïse écrivit le livre du Deutéronome ; là encore, l'endroit où Moïse prononça aux oreilles de toute l'assemblée d'Israël les paroles du cantique jusqu'au bout, du cantique qui est écrit au livre du Deutéronome³. Là encore, l'endroit où saint Moïse, homme de Dieu, bénit les fils d'Israël tribu par tribu, l'une après l'autre, avant sa mort⁴. Pour nous, étant donc arrivés dans cette plaine, nous nous sommes avancés jusqu'à cet endroit ; on y a fait une prière, on y a lu aussi un passage du Deutéronome sans oublier le cantique de Moïse, et de plus les bénédictions qu'il avait prononcées sur les fils d'Israël. Une seconde fois, après la lecture⁵, on a fait une prière, et rendant grâce à Dieu, nous sommes partis de là. C'était toujours notre habitude, en effet, toutes les fois que nous pouvions atteindre des lieux désirés, d'abord d'y faire une prière, ensuite, de lire la lecture tirée du

tus sapientiae (Vulg.). On peut remarquer aussi dans cette phrase l'emploi du mot *recessus* pour désigner la mort mystérieuse de Moïse. Cf. 20, 13 : *recedere*.

3. E. reproduit pour *Deut.* 31, 30 son texte biblique qui suit le grec des Septante dont la Vulgate diffère légèrement. *Ecclesia*, emprunté au grec, est plus rare dans la Vulgate qui traduit le mot, le plus souvent, et en particulier pour ce texte, par *caetus*.

4. Les bénédictions prononcées par Moïse sur les dix tribus remplissent le ch. 33 du *Deutéronome* et font suite au cantique (ch. 32). La lecture des deux chapitres fut faite sur les lieux (cf. 10, 7). La phrase d'E. diffère de la Vulgate par la construction de *benedicere* avec l'accusatif (par analogie avec *εὐλογεῖν*) au lieu du datif chez Jérôme, par la substitution à *mors* de *obitus* assez fréquent dans les vieilles versions latines. Le détail : *singulatim per ordinem* n'est pas dans *Deut.* 33, 1 mais vient probablement de *Gen.* 49, 28 où il est donné à propos de Jacob béniissant ses douze fils.

5. *Lectio* désigne spécialement la lecture de textes tirés de la Sainte Écriture, et ces textes mêmes (cf. 11, 3 ; 21, 1 ; etc.).

mus unus pertinens ad rem et iterato fieret ibi oratio¹. Hanc ergo consuetudinem iubente Deo semper tenuimus, ubicumque ad loca desiderata potuimus peruenire. Ac sic ergo, ut coeptum opus perficeretur, coepimus festinare, ut perueniremus ad montem Nabau. Euntibus nobis commonuit presbyter loci ipsius, id est de Libiade, quem² ipsum nobiscum rogantes moueramus de mansione, quia melius ipsa loca nouerat : dicit ergo nobis ipse presbyter : si uultis uidere aquam, quae fluit de petra, id est quam dedit Moyses filiis Israhel sitientibus, potestis uidere ; si tamen uolueritis laborem uobis imponere, ut de uia camsemus | forsitan miliario sexto. Quod cum dixisset, nos satis auidi optati sumus ire ; et statim diuertentes a uia secuti sumus presbyterum, qui nos ducebat. In eo ergo loco ecclesia est pisinna subter montem non Nabau, sed alterum interiorem, sed nec ipse longe est de Nabau ; monachi autem plurimi commanent ibi uere sancti, et quos hic ascites uocant.

11 Hi ergo sancti monachi dignati sunt nos suscipere ualde humane, nam et ad salutationem suam permiserunt nos ingredi. Cum autem ingressi fuisset ad eos, facta oratione cum ipsis eulogias nobis dare

1 oratio ibi A cum signis transpositionis. — 2 quae A.

1. Codex est le terme usuel à cette époque pour désigner les exemplaires de la Bible. Le codex, composé à l'origine de plusieurs tablettes jointes, était fait à l'époque impériale de parchemin ou de papier. Constantin avait commandé à son ami Eusèbe de Césarée de magnifiques Bibles enluminées dont le luxe excitait la colère de saint Jérôme qui réclamait non tam pulchros codices quam emendatos. Cf. 33, 2 : *codicem euangelli*.

2. Il s'agit d'une source froide qui jaillit au flanc du mont Nébo et porte encore aujourd'hui le nom de *Apoun-Monsa*. On avait déjà montré à E. une source analogue dans la région du Sinai (cf. 5, 6). En réalité, si le miracle de l'eau jaillie du rocher à la prière de Moïse est raconté deux fois dans la Bible (*Exod.* 17, 6 et *Num.* 20, 8) il n'est jamais rapporté à la région où nous sommes, mais la première fois à Raphidim, et la seconde à Cadès. Mais

livre¹, de dire aussi un psaume approprié à la circonstance et de faire une seconde prière. Cette habitude, selon la volonté de Dieu, nous y avons toujours tenu, toutes les fois que nous avons pu parvenir à des lieux désirés.

Ainsi donc, pour mener à bien
L'eau du rocher. notre entreprise, nous nous sommes mis à nous presser, afin de parvenir au mont Nébo. En chemin, nous avons été renseignés par un prêtre de l'endroit, c'est-à-dire de Livias, à qui nous avons demandé de venir avec nous de l'étape, parce qu'il connaissait mieux les lieux. Ce prêtre, donc, nous dit : « Si vous voulez voir l'eau qui coule du rocher, et que donna Moïse aux fils d'Israël quand ils eurent soif, vous pouvez la voir² ; à condition pourtant que vous consentiez à vous imposer la peine de vous détourner de la route, à peu près au sixième mille. » A ces mots, nous voilà saisis d'un ardent désir d'y aller ; et aussitôt, nous détournant de notre route, nous avons suivi le prêtre qui nous conduisait. A cet endroit, il y a une petite église au pied de la montagne, non pas du Nébo, mais d'une autre qui est en deçà, mais pas bien loin du Nébo ; beaucoup de moines demeurent là, des hommes vraiment saints et qu'on appelle ici des ascètes³.

Ces saints moines donc ont daigné nous accueillir 11 de la manière la plus hospitalière, car ils nous ont même permis d'entrer pour les saluer. Une fois entrés chez eux, nous avons fait la prière avec eux et ils ont daigné nous donner des eulogies, comme ils ont

comme on avait rassemblé autour de Livias beaucoup de souvenirs relatifs à Moïse, on a dû penser qu'il avait renouvelé son geste là aussi. Cf. F.-M. ABEL, *Revue biblique*, 1931, p. 376.

3. Peu après le 6^e mille depuis Livias, sur la voie romaine, commence une piste conduisant à plusieurs sources et à des grottes qui ont pu jadis être aménagées en ermitages. Le nom attaché à quelques ruines, *el-Mesheed* (*martyrum*) conserve peut-être le souvenir de la petite église dont parle notre texte (F.-M. ABEL, dans *Revue biblique*, 1931, p. 375).

Exod. 17, 6.
 Num. 20,
 8.

dignati sunt, sicut habent consuetudinem dandi his, quos humane suscipiunt. Ibi ergo inter ecclesiam et monasteria in medio fluit de petra aqua ingens, pulchra ualde et limpida, saporis¹ optimi. Tunc interrogauimus nos etiam et illos sanctos monachos, qui ibi manebant, quae esset haec aqua talis et tanti saporis. Tunc illi dixerunt : haec est aqua, quam dedit sanctus Moyses filiis Israhel in hac heremo. Facta est ergo iuxta consuetudinem ibi oratio et lectio ipsa de libris Moysi lecta, dictus etiam psalmus unus, et sic simul cum illis sanctis clericis et monachis, qui nobiscum² uenerant, perexiimus ad montem. Multi autem et ex ipsis monachis sanctis, qui ibi commanebant iuxta aqua ipsa, qui tamen potuerunt imponere sibi laborem, dignati sunt nobiscum ascendere montem Nabau. Itaque ergo proficiscentes de eodem loco peruenimus ad radicem montis Nabau, qui erat ualde excelsus, ita tamen ut pars eius maxima sedendo in asellis possit subiri, modicum³ autem erat acrius, quod pedibus necesse erat subiri cum labore, sicut et factum est.

- 12 Peruenimus ergo ad summitatem montis illius, ubi est nunc ecclesia non grandis in ipsa summitate montis Nabau. Intra quam ecclesiam, in eo loco, ubi pulpitus est, uidi locum modice quasi altiorem tantum hispatii habentem quantum memoriae solent habere.
- 2 Tunc ergo interrogauimus illos sanctos, quidnam esset

1 saporis A. — 2 nobis cum A. — 3 modice A.

1. Probablement l'un des récits du miracle de l'eau ; cf. plus haut p. 136, n. 2.
2. On a retrouvé, au sommet du rās Siāgha (le Nabau de notre texte), les ruines d'une église dont on trouvera la description, avec planches à l'appui, dans l'article déjà cité de F.-M. ABEL, *Revue biblique*, 1931, p. 376 sq. Mais cette église, comme l'ont montré des fouilles plus récentes, n'est pas le monument primitif dont le plan, différent, a pu être reconstitué. Cf. J. SALLES,

l'habitude d'en donner à ceux à qui ils offrent l'hospitalité. Or donc, là, entre l'église et les ermitages, au milieu, coule d'un rocher une eau abondante, très belle et limpide, d'un goût excellent. Alors, nous avons demandé aussi à ces saints moines, qui demeuraient là, quelle était cette eau si belle et qui avait si bon goût. Alors ils nous ont dit : « C'est l'eau que donna saint Moïse aux fils d'Israël dans ce désert. » On a donc fait là, comme d'habitude, une prière et lu la lecture tirée des livres de Moïse¹ ; on a dit aussi un psaume ; puis, en compagnie des saints clercs et moines qui étaient venus avec nous, nous avons poursuivi notre route vers la montagne. Beaucoup aussi de ces saints moines qui demeuraient là, près de l'eau, du moins ceux qui ont pu s'imposer cette fatigue, ont daigné faire avec nous l'ascension du mont Nébo. Ainsi donc, partant de cet endroit, nous sommes arrivés au pied du mont Nébo ; il est très haut, toutefois on peut en monter la plus grande partie à dos d'âne, mais une petite partie était trop escarpée, il fallait la monter à pied, péniblement, et c'est ce que nous avons fait.

La sépulture de Moïse.

Nous sommes donc parvenus au 12^e sommet de cette montagne ; il y a maintenant une église, pas bien grande, sur ce sommet du mont Nébo². A l'intérieur de cette église, à l'endroit où se trouve l'ambon³, j'ai vu un emplacement un tout petit peu plus élevé, dont les dimensions étaient celles qu'ont d'ordinaire les tombeaux⁴. Alors j'ai demandé aux saints ce que

L'église du mont Nébo, dans *Revue biblique*, 1934, p. 120-127 ; et *The memorial of Moses on Mount Nebo*, Jérusalem, 1941.

3. Le *pulpitus* ou *pulpitum*, c'est l'ambon, c'est-à-dire un emplacement surélevé, sorte d'estrade ou de tribune portant un pupitre et où montaient les lecteurs pour la lecture des textes sacrés ; prêtres et évêques y prêchaient aussi parfois et on pouvait de là donner des avertissements au peuple.

4. Le mot *memoria*, que nous avons déjà rencontré dans l'expression *memoriae concupiscentiae* (1, 1 et 5, 10) revient à plusieurs reprises dans notre texte, où il désigne un monument en l'honneur d'un mort. Voir la note suivante.

hoc, qui responderunt : hic positus est sanctus Moyses ab angelis, quoniam, sicut scriptum est, *sepulturam illius nullus hominum scit* : quoniam certum est eum ab angelis fuisse sepultum. Nam memoria illius, ubi positus sit, in hodie non ostenditur¹; sicut enim nobis a maioribus, qui hic manserunt, ubi < positus sit >² ostensum est, ita et nos uobis monstramus, qui et ipsi tamen maiores ita sibi traditum a maioribus suis | esse dicebant. Itaque ergo mox facta est oratio, et omnia quae in singulis locis sanctis per ordinem consueueramus facere, etiam et hic facta sunt : et sic coepimus egredere de ecclesia. Tunc autem qui erant loci notores, id est presbyteri uel monachi sancti, dixerunt nobis : si uultis uidere loca, quae scripta sunt in libris Moysi, accedite foras hostium ecclesiae et de summitate ipsa, ex parte tamen ut possunt hinc parere, attendite et uidete, et dicimus uobis singula, ⁴ quae sunt loca haec, quae parent. Tunc nos gauisi satis statim egressi sumus foras. Nam de hostio ipsius ecclesiae uidimus locum, ubi intrat Iordanis in mare

¹ non ostenditur A nunc ostenditur Bernard non delendum esse censuit Geyer. — ² ubi A ibi Cholodniak ubi < positus sit > suppleuit Geyer.

1. Ce passage obscur a beaucoup embarrassé les éditeurs et commentateurs du texte. On montre aux pèlerins l'emplacement de la sépulture de Moïse tout en leur citant le texte du Deut. 34, 6 : *sepulturam illius nullus hominum scit*; LXX : καὶ οὐκ οἶδεν οὐδείς τὴν ταφὴν αὐτοῦ ἕως τῆς ἡμέρας ταύτης. Ceci, semble-t-il, pour accréditer l'opinion que ce sont les anges qui ont enterré son corps (cf. une allusion à cette tradition dans l'Ep. de S. Jude, 9). Comment dès lors peut-on montrer le lieu de sa sépulture ? C'est sans doute parce qu'ils étaient gênés par cette contradiction que les moines insistaient tant sur la tradition qui leur avait transmis cette croyance. Plus tard, au temps de Pierre l'ibère, vers 430, ils s'en tirèrent par une belle histoire (voir l'Introduction, p. 44). Si on prend, dans notre texte, *memoria* au sens concret de tombeau, monument funéraire, comme l'a proposé G. WOLFFENSTORFF dans *Berliner Philologische Wochenchrift*, 1918 (38), p. 1241-1246 et après lui J. ZIEGLER, *Biblica*, 1931 (12), p. 173-174, on peut conserver le non du manuscrit qu'effaçait Geyer. On ne montre pas à proprement

c'était et ils m'ont répondu : « C'est ici que saint Moïse a été déposé par les anges, puisque, comme il est écrit, « aucun homme ne connaît sa sépulture » ; Deut. 34, 6, ainsi c'est sûr qu'il a été enterré par les anges¹. Car de tombeau de lui, où il ait été déposé, on n'en montre pas jusqu'aujourd'hui ; en effet ce sont les anciens, qui ont demeuré ici, qui nous ont montré où il a été déposé, et de même, nous aussi, nous vous le montrons, et ces anciens eux-mêmes disaient qu'ils tenaient cette tradition de plus anciens qu'eux. » Ainsi donc, on a fait ensuite une prière ; et tout ce que dans chacun des lieux saints, nous avions l'habitude de faire successivement, on l'a fait là aussi ; puis nous sommes sortis de l'église.

Alors ceux qui connaissaient les lieux, prêtres et saints moines, nous ont dit : « Si vous voulez voir les lieux dont il est parlé dans les livres de Moïse, venez dehors, devant la porte de l'église et, de ce sommet, aussi loin du moins qu'on peut voir d'ici, regardez bien attentivement et nous allons vous dire dans le détail ce que sont les pays qui sont visibles. » Alors, absolument ravis, nous sommes aussitôt sortis au dehors². De la porte de l'église, nous avons vu l'endroit où le Jourdain entre dans la mer Morte ; cet

parler de tombeau : *memoria illius, ubi positus sit, in hodie non ostenditur*, mais seulement, d'après une tradition, un emplacement : *ubi < positus sit > ostensum est* (*positus sit* est suppléé par Geyer). Cette interprétation rend inutiles les corrections proposées par Bernard : *in hodie nunc ostenditur* ; et par Löffstedt : *in hodiernum ostenditur*. Ziegler a noté de plus que le texte du Deut. 34, 6 présente d'assez nombreuses variantes. D'après le texte hébreu et la Vulgate, c'est Dieu lui-même qui a enseveli Moïse (*sepeliuit* au singulier). Les LXX ont substitué au singulier un pluriel ἔθαψαν, ce qui a pu contribuer à faire attribuer cet ensevelissement aux anges. D'autre part, c'est peut-être le fait qu'on montrait cette sépulture qui a entraîné dans quelques mss la substitution de τῆς εὐχῆς à ταφῆς et de οἶδεν à οὐδέν : « nul n'a été témoin de sa mort ».

2. « On se préservera de toute confusion, note F.-M. ABEL, en notant au préalable que l'illustre voyageuse, étant tournée vers l'Occident, avait le Sud à sa gauche et le Nord à sa droite. Sa description commence par le spectacle qui se trouve devant elle. » (*Revue biblique*, 1931, p. 383.)

mortuum, qui locus subter nos, quemadmodum stabamus, parebat. Vidimus etiam de contra non solum Libiadam, quae citra¹ Iordanem erat, sed et Iericho, quae² trans Iordanem; tantum eminebat³ excelsus locus, ubi stabamus, id est ante hostium ecclesiae.

5 Maxima etiam pars Palaestinae, quae est terra repromissionis, inde uidebatur, nec non et omnis terra Iordanis, in quantum tamen poterat oculis conspici. In sinistra autem parte uidimus terras Sodomitarum omnes nec non et Segor, quae tamen Segor sola de

6 illis quinque in hodie constat. Nam et memoriale ibi est, de ceteris autem illis ciuitatibus nichil aliud apparet nisi subuersio ruinarum, quemadmodum in cinerem conuersae⁴ sunt. Locus etiam, ubi fuit titulus uxoris Loth, ostensus est nobis, qui locus etiam in

7 scripturis legitur. Sed mihi credite, dominae⁵ uenerabiles, quia columna ipsa iam non pariet, locus autem ipse tantum ostenditur; columna autem ipsa dicitur mari mortuo fuisse cooperta⁶. Certe locum⁷ cum uideremus, columnam nullam uidimus, et ideo fallere uos super hanc rem non possum. Nam episco-

1 circa A citra Pomjalowsky. — 2 que A. — 3 eminerat A. eminebat Gamurrini. — 4 conuersa A. — 5 domine A. — 6 quo operta A. — 7 certe cum A.

1. L'expression *terra repromissionis* est empruntée à Hebr. 11, 9 (LXX : γῆ τῆς ἐπαγγελίας) où elle est employée à propos d'Abraham.

2. Les pèlerins regardent maintenant vers le Sud. C'est donc dans cette direction qu'on leur montre la Pentapole. Mais est-ce dans le voisinage immédiat, comme le veut le P. Power (*Biblica*, 1930 (11), p. 49-50), ou dans une région très lointaine qui pourrait être le sud-est de la mer Morte, Ségor s'identifiant, comme le veut l'*Onomasticon*, avec la Zoara byzantine ? Ségor est le nom grec (LXX : Σεγόρ, Σόγορ, Σογόρ) de la ville que les Hébreux nommaient Sô-ar, « toute petite ». C'était en effet la plus petite des cinq villes de la Pentapole ; elle avait été épargnée à la prière de Loth qui s'y était réfugié en quittant Sodome (*Gen.* 19, 20-25). Eusèbe, dont E. suit ici le texte de près (*Onomasticon*, p. 153 : *Segor quae et Bala et Zoara, una de quinque ciuitatibus Sodomorum... quae usque nunc ostenditur*; cf. p. 43),

endroit apparaissait juste au-dessous de nous, comme nous étions placés. Nous avons vu aussi en face non seulement Livias, qui était en deçà du Jourdain, mais encore Jéricho au delà du Jourdain, tant dominait le lieu élevé où nous nous tenions, devant la porte de l'église. Une très grande partie de la Palestine, qui est la terre de promesse¹, se voyait aussi de là, et en particulier tout le pays du Jourdain, du moins dans la mesure où le regard pouvait l'atteindre. A gauche², nous avons vu toutes les terres des gens de Sodome, en particulier Ségor ; mais Ségor est la seule des cinq villes qui soit encore debout aujourd'hui. En effet, il y a là un mémorial³, tandis que des autres villes, rien n'apparaît qu'un bouleversement de ruines, car elles ont été réduites en cendres. On nous a montré aussi l'endroit où était la stèle de la femme de Loth, endroit dont il est parlé aussi dans les Écritures⁴. Mais, croyez-moi, mes vénérables dames, la colonne elle-même n'est plus visible, on ne montre que sa place ; quant à la colonne, on dit qu'elle a été recouverte par la mer Morte. Nous avons bien vu la place, mais point de colonne, je ne peux pas vous tromper là-dessus. L'évêque de l'endroit, c'est-à-

Gen. 14, 2.
Deut. 34,
3.

Gen. 19, 26.

retrouve Ségor à Zoara, ville byzantine signalée sur la carte mosaïque de Madaba, au sud-est de la mer Morte, et figurée par une forteresse entourée de palmiers (cf. P. Dhorme, *Revue biblique*, 1931, p. 505). Il est bien invraisemblable que, du mont Nébo, on ait pu voir la ville, mais c'est la direction plutôt que les lieux mêmes qui sont montrés aux pèlerins (F.-M. Abel, *Revue biblique*, 1931, p. 384 et 387-388).

3. *Memoriale* a probablement ici un sens analogue à celui de *memoria*. Il doit s'agir d'un monument commémoratif.

4. Le grec des LXX : στήλη ἄλος (*Gen.* 19, 26) a été diversement rendu, ici par *titulus*, plus loin par *columna*. La Vulgate a, pour *Gen.* 19, 26, *stlua*, mais ailleurs *titulus* ; le Cod. Lugd. traduit *columna salis*. On trouve aussi *figmentum salis* (*Sap.* 10, 7) et chez Rufin traduisant Origène (*Hom.* in *Gen.* 5, 2) : *staticulum salis*. Sur les traditions relatives à la femme de Loth, cf. P. Dhorme, *Revue biblique*, 1931, p. 503 : « Les souvenirs de Lot foisonnent autour de la mer Morte... On montre sur ses rives la femme de Lot, ou sa fille et aussi son chien, sans oublier la « stèle de sel » dans laquelle reste figée la femme trop curieuse. Le point central de toutes ces traditions est constitué par le *Djebel Usdum*, cette montagne si extraordinaire qui barre la mer de Lot au sud-ouest et qui sauvegarde le nom de Sodome. »

pus loci ipsius, id est de Segor, dixit nobis, quoniam iam aliquot ¹ anni essent, a quo non pareret columna illa. Nam de Segor forsitan sexto miliario ipse locus < est > ², ubi stetit columna illa, quod nunc totum cooperit aqua. Item de dextra parte ecclesiae, a foras tamen, accessimus et ostensae ³ sunt nobis inde a contra duae ciuitates, id est Esebon, quae fuit regis Seon regis Amorreorum, quae nunc appellatur Exebon, et alia Og regis Basan, quae nunc dicitur Sasdra. Item de eodem loco ostensa est nobis a contra Fogor, quae fuit | ciuitas regni Edom. Hae autem ciuitates omnes, quas uidebamus, in montibus erant positae, infra autem modice deorsum planior locus nobis uidebatur. Tunc dictum est nobis, quia in isdem diebus, qua sanctus Moyses uel filii Israhel contra illas ciuitates pugnauerant, castra ibi fixa habuissent: nam et signa ibi parebant castrorum. Sane < de > illa parte montis, quam dixi sinistra, quae erat super mare

1 aliquot corr. ex aliquod A. — 2 est add. Gamurrini. — 3 ostense A.

1. On ne connaît pas d'évêché qui porte ce nom, mais il y a, dès le IV^e siècle, un évêque à Zoara, raison de plus pour identifier les deux villes. La distance de six milles qui, au dire de l'évêque, séparerait Ségor du *titulus uxoris Loth* correspond à peu près à la distance qui, d'après la tradition juive, séparerait Sodome de Sô'ar. Cf. F.-M. ABEL, *Revue biblique*, 1931, p. 387-388.

2. « Afin de mieux voir le Nord, le groupe se range contre le mur septentrional de l'église. » (F.-M. ABEL, *Revue biblique*, 1931, p. 385).

3. Hesban, l'antique Esebon, est à 10 km. environ du Nébo. Cette ville avait été la capitale du royaume amorrhéen de Séon, situé à l'Est du Jourdain. Elle tomba aux mains des Hébreux après la défaite de Séon (Num. 21, 25-30). Hérode l'ancien (37 av. J.-C.) y établit une forteresse pour surveiller les Juifs de Péree. Plus tard, sous le nom d'Esbus, elle devint une des principales villes de la région et fut le siège d'un évêché dépendant de Bosra. La courte notice de notre texte s'inspire de celle de l'*Onomasticon*, p. 85 : *Esebon ciuitas Seon regis Amorraeorum... porro nunc uocatur Esbus, urbs insignis Arabiae*. La substitution de Exebon (dans notre texte) à Esbus est difficilement explicable, cette forme ne se trouvant nulle part ailleurs. Peut-être E. avait-elle écrit Esbon, forme qui apparaît dans le Cod. Lugd.

dire de Ségor¹, nous a dit qu'il y avait déjà quelques années que la colonne n'est plus visible. De Ségor, c'est à peu près au sixième mille qu'est la place où se trouvait la colonne, aujourd'hui entièrement recouverte par les eaux.

Ensuite nous nous sommes avancés du côté droit de l'église², mais au dehors, et on nous a montré de là, en face, deux villes : Esehon qui appartient au roi Séon, roi des Amorrhéens, aujourd'hui appelée Exebon³, et une autre, celle d'Og, roi de Basan, aujourd'hui nommée Sasdra⁴. Du même endroit on nous a montré, en face, Phogor qui fut une ville du royaume d'Édom⁵. Toutes ces villes que nous voyions étaient situées sur des montagnes, mais au-dessous, un peu plus bas, il nous semblait qu'il y avait une plaine. Alors on nous a dit que, dans les jours où saint Moïse et les fils d'Israël avaient combattu contre ces villes, ils avaient eu leur camp établi en cet endroit, car on y voyait encore les marques d'un camp⁶. Du côté de la montagne dont j'ai dit qu'elle était à gauche, et qui dominait la mer Morte, on nous a montré une

Num. 21,
26. Deut.
29, 7.
Num. 21,
33. Deut.
3, 10.
Num. 23,
28. Deut.
4, 46.

et plusieurs fois dans l'*Onomasticon*. Cf. J. ZIEGLER, dans *Biblica*, 1931 (12), p. 76.

4. Il s'agit ici de la ville d'Edre'ï ou Edrai, aujourd'hui Dera', à plus de 100 km. au nord-est de Hesban, de sorte qu'on ne peut évidemment montrer ici aux pèlerins que la simple direction. Edrai était, avec Astaroth, une des deux capitales d'Og, roi de Basan (Deut. 1, 4). L'*Onomasticon* la mentionne sous le nom d'Adra : *nunc autem est Adra insignis Arabiae ciuitas in uicesimo quarto lapide a Bosra* (p. 85). Cette notice suit immédiatement celle qui concerne Esehon, et c'est sans doute pour cette raison que la voyageuse mentionne les deux villes successivement, malgré la distance qui sépare Edrai du Nébo. Cf. F.-M. ABEL, *Revue biblique*, 1931, p. 385 et J. ZIEGLER, *Biblica*, 1931, p. 77-78.

5. Phogor, ou Fogor, qu'on montre à l'auteur, est bien probablement la montagne qui se trouve non loin de Livia et près de laquelle se trouvait la ville de Bethphogor. Mais elle se trompe en en faisant une ville du royaume d'Édom qui se trouve beaucoup plus au Sud. Cette confusion vient sans doute de l'*Onomasticon* qui nomme plusieurs Φογόρ dont l'une est en effet une ville du royaume d'Édom (p. 170 ; cf. I Par. 1, 50). Voir J. ZIEGLER, *Biblica*, 1931, p. 75-78. Pour F.-M. ABEL, *Revue biblique*, 1931, p. 386, la confusion vient plutôt de la notice sur *Dannaba super montem Phogor* qui est dite dans l'*Onomasticon*, p. 77 : *ciuitas Balac, filii Beor, regis Edom*.

6. Cf. supra, 10, 4 et la note.

21. Éthérie.

mortuum, ostensus est nobis praecisus ualde, qui dictus est ante Agrispecula¹. Hic est mons, in quo posuit Balac filius Beor Balaam diuinum ad maledicendos filios Israhel et noluit Deus ita permittere, sicut

11 scriptum est. Ac sic ergo uisis omnibus, quae desiderabamus, in nomine Dei reuertentes per Iericho et iter omne, quod iueramus, regressi sumus in Ierusalimam.

13 Item post aliquantum tempus uolui etiam ad regionem Ausitidem accedere propter uisendam memoriam sancti Iob gratia orationis; multos enim sanctos monachos uidebam inde uenientes in Ierusalimam ad uisenda loca sancta gratia orationis, qui singula referentes de eisdem locis, fecerunt magis desiderium imponendi michi laboris, ut etiam usque ad illa loca accederem, si tamen labor dici potest, ubi homo desiderium suum compleri uidet. Itaque ergo profecta sum de Ierusalima cum sanctis, qui tamen dignati sunt itineri meo comitatum praestare, et ipsi tamen gratia orationis; habens ergo iter ab Ierusalima usque ad Carneas eundo per mansiones octo — Carneas autem dicitur nunc ciuitas Iob, quae ante dicta est Dennaba in terra Ausitidi, in finibus Idu-

¹ agrisecula A.

1. Le nom d'*Agrispecula*, la localisation et la notice sont encore ici empruntées à l'*Onomasticon*, p. 13. Jérôme traduit littéralement le grec *ἀγροῦ σπονδία* (cf. *Num.* 23, 14), tandis que la Vulgate a : *in locum sublimem super uerticem montis Phasga*. Ce point que l'auteur, à la suite de l'*Onomasticon* (*imminet mari mortuo*), localise au sud du Nébo, dans la même direction que Sodome, doit en réalité se situer, comme l'indique la Vulgate, dans une région beaucoup plus proche du Nébo, la région du Plisgāh (ou Phasga), en plein pays moabite, centre du culte de Baal. Il est aisé de voir que c'est la lecture du livre des *Nombres* qui amène notre auteur à mentionner après le souvenir de Séon (*Num.* 21) et d'Og (*Num.* 21), celui de Balaam (*Num.* 22), ce qui introduit quelque désordre dans la description du panorama. Cf. F.-M. ABEL, *Revue biblique*, 1931, p. 226, 378-380 et 386-387.

montagne très à pic qui s'est appelée jadis Agrispecula (Champ des Guetteurs). C'est la montagne où Balaac, fils de Béor, plaça le devin Balaam pour maudire les fils d'Israël et Dieu ne voulut pas le lui permettre, comme il est écrit¹. Ainsi donc, ayant vu tout ce que nous désirions voir, retournant au nom de Dieu par Jéricho et par tout le chemin que nous avions fait à l'aller, nous sommes rentrés à Jérusalem.

AU TOMBEAU DE JOB

Ensuite, après quelque temps, j'ai voulu encore aller au pays d'Ausitis (Hus)², pour visiter le tombeau de saint Job afin d'y prier; car je voyais beaucoup de saints moines qui venaient de là à Jérusalem pour visiter les lieux saints afin d'y prier. En me donnant des détails sur leur pays, ils me firent désirer davantage de m'imposer la peine d'aller encore jusque là, si toutefois on peut parler de peine, quand on voit son désir se réaliser. Je suis donc partie de Jérusalem avec des saints, qui ont daigné m'accorder leur compagnie pendant mon voyage; ils y venaient aussi d'ailleurs pour prier.

En suivant la route de Jérusalem jusqu'à Carnéas, on passe par huit étapes. Carnéas est le nom actuel de la ville de Job qui autrefois s'est appelée Dennaba, dans la terre d'Ausitis, à la limite de l'Idumée et de l'Arabie³.

2. E., d'accord avec l'*Onomasticon* et avec les Septante, nomme *Ausitis* la terre de Hus, pays de Job. La Vulgate l'appelle tantôt *Hus* (*Job.* 1, 1; *Thren.* 4, 21), tantôt *Ausitis* (*Jer.* 25, 20). Sur sa situation, voir l'Introduction, p. 47.

3. Carnéas (*Καρναίων* ou *Ασραβὸν Καρναίων* de l'*Onomasticon*) se trouve en Trachontide, donc au delà du Jourdain, au nord-est par rapport à la Palestine. Le nom de Dennaba ainsi que le renseignement sur la *terra Ausitis, in finibus Idumaeae et Arabiae* sont tirés de l'appendice des Septante au *Livre de Job*, 42, 17. L'Idumée étant située au sud de la Palestine, la phrase contient une contradiction flagrante, en rassemblant les deux traditions relatives à la situation du pays de Job. Cf. P. DHORME, *Le pays de Job*, dans *Revue biblique*, 1911, p. 102-107; et du même auteur, *Le livre de Job*, p. XIX-XXII. Voir aussi notre Introduction, p. 47.

meae et Arabiae — : in quo itinere hiens uidi super ripam Iordanis fluminis¹ uallem pulchram satis et amoenam², habundantem uineis et arboribus, quoniam aquae multae³ ibi erant et optimae satis. Nam in ea ualle uicus erat grandis, qui appellatur nunc Sedima. In eo ergo uico, qui est in media planitie positus, in medio loco est monticulus non satis grandis, sed factus sicut solent esse tumbae, sed grandes⁴ : ibi ergo in summo ecclesia est et deorsum per girum ipsius colliculi parent fundamenta grandia antiqua ; nunc autem in ipso uico turbae aliquantae commanent. Ego autem cum uiderem locum tam gratum, requisui, quisnam locus esset ille tam amoenus⁵. Tunc dictum est michi : haec est ciuitas regis Melchisedech⁶, quae dicta est ante Salem, unde nunc, corrupto sermone, Sedima appellatur | ipse uicus. Nam in isto colliculo, qui est medio uico positus, in summitatem ipsius fabricam quam uides ecclesia est, quae ecclesia nunc appellatur graeco⁷ sermone † opu⁸ Melchisedech. Nam hic est locus, ubi optulit Melchisedech hostias Deo puras, id est panes et uinum, sicut scriptum est eum fecisse.

14 Statim ergo ut haec audiui, descendimus de animalibus, et ecce occurrere dignatus est sanctus presbyter

1 fluminis iordanis cum signis transpositionis A. — 2 amenam A. — 3 multe A. — 4 grandis A grandes Sillf. — 5 amenus A. — 6 melchis et haec A. — 7 graeco A. — 8 opu corruptum est ὄρος coni. Gamurrini τόπος coni. Mayr ὄρου coni. Heraeus.

1. Le sens du mot *turbae* est ici très douteux. Geyer l'interprète au sens de *calerae monachorum* en le rapprochant de 49, 1 : *turbae non solum monachorum uel apudactium*. Mais ce n'est pas vraiment probant. Cependant en faveur de cette interprétation, on peut noter dans la phrase la présence du verbe *commanent*, toujours employé dans le texte en parlant de moines qui « résident » quelque part (3, 5 ; 10, 9 ; 11, 3 ; 19, 4 ; 21, 3). A. BLUDAU, *Die Pilgerreise*, p. 26, interprète tout autrement : « des amas de décombres ». Faute de mieux, nous nous en tenons à cette traduction.

Sur cette route, en chemin, j'ai vu, sur la rive du Jourdain, une vallée très belle et très agréable, remplie de vignes et d'arbres, car il y avait là des sources nombreuses dont l'eau était excellente. Dans cette vallée, il y avait un gros bourg qui s'appelle actuellement Sédima. Dans ce bourg donc, situé au milieu de la plaine, il y a au centre un monticule, pas bien grand, fait comme le sont d'ordinaire les tombes, mais les grandes tombes ; là donc, au sommet, il y a une église et en bas, autour de cette petite colline, on voit de grandes fondations anciennes. Actuellement, dans le bourg, il reste encore pas mal de décombres¹. Pour moi, voyant un endroit si agréable, j'ai demandé quel était cet endroit si joli. Alors on m'a dit : « C'est la ville du roi Melchisédech qui s'est appelée autrefois Salem, d'où actuellement, par une déformation du mot, le nom de Sédima que porte le bourg². Sur cette petite colline, située au milieu du bourg, la construction que vous voyez au sommet est une église qui s'appelle maintenant en grec... (lacune) de Melchisédech³. Car c'est là que Melchisédech offrit à Dieu des sacrifices purs, des pains et du vin, comme il est écrit⁴. »

Dès que j'eus entendu ces mots, nous sommes descendus de nos montures, et voici que le saint prêtre

2. Il est difficile d'identifier ce bourg de Sédima dont le nom n'apparaît pas ailleurs. C'est peut-être une corruption de Sicheim (Σίχημα, Sicima, Secima), qui, d'après une opinion signalée par l'*Onomasticon*, passait pour être la même ville que Salem. Mais il existait plusieurs villes de ce nom ; cf. *Onomasticon*, p. 151 et 153. Ajoutons qu'E. confond de plus Salem et Salim (15, 1). Voir, là-dessus, J. ZIEGLER, *Biblica*, 1931, p. 79-80 et notre Introduction, p. 48.

3. Le texte est ici corrompu. Quel mot grec peut représenter cet *opu* repris plus loin sous la forme *opus* (15, 5) ? Gamurrini a conjecturé ὄρος ; Heraeus, ὄρου ; Th. Mayr (*Berliner philologische Wochenschrift*, 1918, p. 377), propose *topu* = τόπος. Rien de tout cela n'est bien satisfaisant ; il y a peut-être une lacune.

4. L'expression *optulit hostias Deo puras* est probablement empruntée aux formules liturgiques plutôt que directement à l'*Épître aux Hébreux* (cf. cependant *hostias offerre* : 7, 27 et 10, 11). Le pluriel *panes* au lieu du singulier (Vulg. : *panem et uinum*) correspond bien au grec des Septante ἄρτους. Cf. J. ZIEGLER, dans *Biblica*, 1931, p. 184-185.

ipsius loci, et clerici; qui nos statim suscipientes duxerunt suso ad ecclesiam. Vbi cum uenisset, statim iuxta consuetudinem primum facta est oratio, deinde lectus est ipse locus de libro sancti Moysi, dictus est etiam psalmus unus competens loco ipsi, et denuo facta oratione descendimus. Cum ergo descendissemus, ait nobis ille sanctus presbyter iam senior et de scripturis bene instructus, id est, qui ipsi loco praeerat ex monacho, cui presbytero et episcopi plurimi, quantum postmodum cognouimus, uitae ipsius testimonium grande ferebant¹, nam hoc de ipso dicebant, dignus qui praesit in hoc loco, ubi sanctus Melchisedech aduenientem² sanctum Abraam hostias Deo puras primus optulit: cum ergo descendissemus, ut superius dixi, de ecclesia deorsum, ait nobis ipse sanctus presbyter: ecce ista fundamenta in giro colliculo isto, quae uidetis, hae sunt de palatio regis Melchisedech³. Nam inde adhuc sic si quis subito iuxta sibi uult facere domum et fundamenta inde contiget, aliquotiens et de argento et aeramento⁴ modica frustella ibi inuenit. Nam ecce ista⁵ uia, quam uidetis transire inter fluuium Iordanem et uicum istum, haec est qua uia regressus est sanctus Abraam de caede⁶ Codollagomor⁷ regis gentium reuertens in Sodomis, qua ei occurrit sanctus Melchisedech rex Salem.

1 ferebat A. — 2 ad uenientem A. — 3 melchisedech regis A cum signis transpositionis. — 4 heramento A. — 5 et certe A. — 6 cede A. — 7 quod ollagomor A.

de l'endroit daigna venir à notre rencontre avec ses clerics; ils se chargèrent aussitôt de nous faire monter à l'église. Une fois arrivés, tout de suite, selon l'habitude, nous avons d'abord fait une prière, puis on a lu le passage du livre de saint Moïse, on a dit aussi un psaume approprié à l'endroit et, après avoir fait une seconde prière, nous sommes descendus. Quand nous fûmes descendus, il nous parla, ce saint prêtre déjà âgé et fort instruit dans les Écritures — il desservait l'endroit, après avoir été moine, et des évêques en grand nombre, comme nous l'avons su par la suite, rendaient à sa vie un beau témoignage, disant de lui qu'il était digne de desservir ce lieu où saint Melchisedech, à l'arrivée de saint Abraham¹, offrit le premier à Dieu des sacrifices purs. Or donc, quand nous fûmes descendus, comme je l'ai déjà dit, de l'église en bas, ce saint prêtre nous dit: « Ces fondations que vous voyez, autour de cette petite colline, sont celles du palais du roi Melchisedech. Car aujourd'hui encore, si l'on veut se faire tout à côté une maison, et si l'on touche aux fondations, on y trouve quelquefois de tout petits morceaux d'argent et de bronze. Quant à cette route que vous voyez passer entre le Jourdain et ce bourg, c'est la route par laquelle revint saint Abraham quand, après avoir tué Codollagomor, roi des nations, il retournait à Sodome et où vint à sa rencontre saint Melchisedech, roi de Salem². »

Gen. 14, 1
et 18.

1. Aduenientem sanctum Abraam, sorte d'accusatif absolu.

2. Le roi ici nommé est l'un des quatre rois venus de Mésopotamie qui firent la guerre aux cinq rois de la Pentapole (Gen. 14, 1). La forme Codollagomor (ms. : quod ollagomor) est à peu près celle de l'Onomasticon : Χοδολλαγόμωρ, Chodollagomor. Les Septante ont Κοδολλο-όμωρ, ou d'après certains mss Κοδολλαγόμωρ et la Vulg. Codorlahomor, transcriptions de Kudur-Lagamar, Lagamar étant le nom d'une divinité du pays d'Élam dont ce prince était le roi. Quant à l'expression « roi des nations », elle est appliquée dans le texte biblique non pas à Codollagomor, roi d'Élam, mais au quatrième roi, Thadal, dans lequel on a reconnu de nos jours un souverain hittite. Cf. Z. ZIEGLER, *Biblica*, 1931, p. 82 et 185 et P. DORME, *Abraham dans le cadre de l'histoire*, dans *Revue biblique*, 1931, p. 506-508.

15 Tunc ergo quia retinebam scriptum esse baptizasse sanctum Iohannem in Enon iuxta Salim, requisivi de eo, quam longe esset ipse locus. Tunc ait ille sanctus presbyter : ecce hic est in ducentis passibus ; nam si uis, ecce modo pedibus duco uos ibi. Nam haec aqua tam grandis et tam pura, quam uidetis ² in isto uico, de ipso fonte uenit. Tunc ergo gratias ei agere coepi ¹ et rogare, ut duceret nos ad locum, sicut et factum est. Statim ergo coepimus ³ ire cum eo pedibus totum per uallem amoenissimam ⁴, donec perueniremus usque ad hortum pomarium ualde amoenum ⁵, ubi ostendit nobis in medio fontem aquae optima⁶ satis et purae ⁶, qui a semel ⁷ integrum fluuium dimittebat. Habebat autem ante se ipse fons quasi lacum, ubi parebat fuisse operatum ³ sanctum Iohannem baptistam. Tunc dixit nobis ipse sanctus presbyter : in hodie hic hortus aliter non appellatur graeco ⁸ sermone nisi cepos ⁹ tu agiu iohanni, | id est quod uos dicitis latine hortus sancti Iohannis. Nam et multi fratres sancti monachi de ⁴ diuersis locis uenientes tendunt se, ut lauentur in eo loco. Denuo ergo et ad ipsum fontem, sicut et in singulis locis, facta est oratio et lecta est ipsa lectio, dictus etiam psalmus competens et singula, quae consuetudinis nobis erant facere, ubicumque ad loca ⁵ sancta ueniebamus, ita et ibi fecimus. Illud etiam presbyter sanctus dixit nobis, eo quod usque in hodierna die semper cata pascha, quicumque essent baptizandi in ipso uico, id est in ecclesia, quae appellatur opus Melchisedech, omnes in ipso fonte baptiza-

1 cepi A. — 2 cepimus A. — 3 amenissimam A. — 4 amenum A. — 5 optime A. — 6 pure A. — 7 quia semel A. — 8 graeco A. — 9 copos A.

1. Ce détail géographique : *Enon iuxta Salim* est tiré de *Ioh. 3, 23*, ou

Alors, comme je me souvenais ¹⁵ qu'il était écrit que saint Jean *Ioh. 3, 23*. avait baptisé à Aenon, près de Salim ¹, je lui ai demandé à quelle distance était cet endroit. Le saint prêtre me dit : « C'est à deux cents pas d'ici ; si vous voulez, je vous y conduis tout de suite, à pied. Cette eau si abondante et si pure, que vous voyez dans ce bourg, vient de cette source. » Alors je l'ai remercié et je lui ai demandé de nous conduire à cet endroit, ce qu'il a fait. Aussitôt donc, nous nous sommes mis en route avec lui, à pied, en suivant toujours une vallée des plus jolies, jusqu'à ce que nous arrivions à un très joli verger où il nous a montré, au milieu, une source d'une eau excellente et très pure qui d'un seul coup donnait naissance à un véritable ruisseau. Il y avait devant la source une sorte de bassin où évidemment saint Jean-Baptiste avait exercé son ministère ². Alors le saint prêtre nous dit : « Aujourd'hui encore ce jardin ne s'appelle pas autrement en grec que *cepos tu agiu Iohanni*, c'est-à-dire, comme vous dites en latin, *hortus sancti Iohannis*, le jardin de saint Jean. Beaucoup de frères, des saints moines, venant de diverses régions, s'y rendent pour s'y baigner. » Là encore, à cette source comme partout, on a fait une prière, lu la lecture, dit le psaume approprié ; et tout ce que nous avons coutume de faire en arrivant dans des lieux saints, nous l'avons fait là aussi. Le saint prêtre nous a dit en outre que, aujourd'hui encore, toujours, au temps de Pâques, tous ceux qui devaient être baptisés dans le bourg, à l'église qu'on appelle église de Melchisedech, étaient tous

de l'*Onomasticon* qui ajoute (p. 41) : « On montre encore ce lieu à 7 milles au sud de Seythopolis, près de Salim et du Jourdain. » *Αἰών* figure sur la carte mosaïque de Madaba. Le lieu a été identifié, à une douzaine de kilomètres au Sud de Beisan, avec la source de *Aïn ed-Deir* qui semble répondre tout à fait à la description de notre texte. Cf. D. BUZY, *Saint Jean-Baptiste, Études historiques et critiques*, Paris, 1922, p. 221-228 ; et notre Introduction, p. 49.

2. *Operari* est un mot fréquent dans la langue des chrétiens où il a pris plusieurs sens spéciaux ; souvent : « pratiquer la charité » ; ici : « exercer un ministère religieux, administrer le baptême ».

- rentur, sic redirent mature ad candelas cum clericis et monachis dicendo psalmos uel antiphonas et sic a fonte usque ad ecclesiam sancti Melchisedech deduce-
 6 rentur mature omnes, qui fuissent baptizati. Nos ergo accipientes de presbytero eulogias, id est de pomario sancti Iohannis baptistae, similiter et de sanctis monachis, qui ibi monasteria habebant in ipso horto pomario, et gratias semper Deo agentes profecti sumus iter nostrum, quo ibamus.
- 16 Ac sic ergo euntes aliquandiu per uallem Iordanis super ripam fluminis ipsius, quia ibi nobis iter erat aliquandiu, ad subito uidimus ciuitatem sancti prophetae Heliae, id est Thesbe, unde ille habuit nomen Helias Thesbites. Inibi est ergo usque in hodie spelunca, in qua sedit ipse sanctus, et ibi est memoria sancti Gethae, cuius nomen in libris Iudicum legimus.
- 2 Ac sic ergo et ibi gratias Deo agentes iuxta consuetudinem perexiimus iter nostrum. Item euntes in eo¹ itinere uidimus uallem de sinistro nobis uenientem amoenissimam², quae uallis erat ingens mittens torrentem in Iordanem infinitum, et ibi in ipsa ualle uidimus monasterium cuiusdam fratris nunc id est
 3 monachi. Tunc ego³, ut sum satis curiosa, requirere coepi, quae esset haec uallis, ubi sanctus monachus nunc monasterium sibi fecisset; non enim putabam hoc sine causa esse. Tunc dixerunt nobis sancti, qui

1 in eo in eo A. — 2 amenissimam A. — 3 ego, sed g deletum est A.

1. Le mot *antiphona* sera expliqué plus loin, dans la partie liturgique du texte où il revient sans cesse. Il peut désigner soit une pièce liturgique distincte des psaumes, soit un mode d'exécution de la psalmodie.

2. Thesbé ou Thsbé est donné par le texte des Septante, *III Reg. 17, 1*, comme une ville de Galaad : Θεσβίτης ὁ ἐκ Θεσβῶν τῆς Γαλααδ. On n'en connaît pas la situation exacte.

baptisés dans cette source et qu'ils revenaient de bonne heure, aux flambeaux, avec les clercs et les moines en disant des psaumes et des antiennes¹; c'est ainsi que de la source jusqu'à l'église de saint Melchisédech, on reconduisait de bonne heure tous ceux qui avaient été baptisés. Recevant donc du prêtre des eulogies qui venaient du verger de saint Jean-Baptiste, ainsi que des saints moines qui avaient leurs ermitages là, dans le verger, et rendant toujours grâces à Dieu, nous sommes partis en reprenant le même chemin qu'à l'aller.

Ainsi donc, marchant quelque 16
 Thesbé. temps dans la vallée du Jourdain,
 au bord du fleuve, — car c'est le che-

min que nous devons suivre quelque temps — tout à coup, nous avons vu la ville du saint prophète Élie, Thesbé, d'où il a tiré son nom d'Élie le Thesbite². Il y a là aujourd'hui encore une grotte dans laquelle le saint s'est reposé, et là se trouve le tombeau de saint Jephthé dont nous lisons le nom au livre des Juges³. Alors rendant grâces à Dieu là aussi, selon notre habitude, nous avons poursuivi notre route. Puis, en chemin, sur cette route, nous avons vu une vallée qui se présentait sur notre gauche; cette vallée, très jolie, était grande et elle envoyait au Jourdain un torrent énorme; là, dans la vallée, nous avons vu l'ermitage d'un frère qui y est actuellement comme moine. Alors moi, curieuse comme je suis, j'ai demandé ce qu'était cette vallée où un saint moine s'était fait maintenant un ermitage, car je pensais bien que ce n'était pas sans raison. Alors les saints qui faisaient route avec nous et qui connaissaient les lieux, nous

III Reg. 17,

1.

Iudic. 12, 7.

3. Getha peut s'expliquer comme une déformation de Jephtha ou Jephthé. Un des fragments publiés par Dom de Bruyne (*Revue bénédictine*, 1909, p. 482) offre la forme *tepte*: *ibi et iacet tepte*. Le texte biblique (*Iudic. 12, 7*) dit que Jephthé fut enterré dans l'une des villes de Galaad, probablement Maspha. Un indice du culte de saint Jephthé est donné par un calendrier arménien qui mentionne sa fête en même temps que celle d'autres juges: Gédéon, Samson, Héli. Cf. A. BLUDAU, *Die Pilgerreise*, p. 28.

nobiscum iter faciebant, id est loci notores : haec est uallis Corra, ubi sedit sanctus Helias Thesbites temporibus Achab regis, qua famis fuit, et iusso Dei coruus ¹ ei escam portabat et de eo torrente ² aquam bibebat. Nam hic torrens, quem uides de ipsa ualle ⁴ percurrentem in Iordanem, hic est Corra. Ac sic ergo nichilominus Deo gratias agentes, qui nobis non merentibus singula, quae desiderabamus, dignabatur ostendere, itaque ergo ire coepimus iter nostrum sicut singulis diebus. Ac sic ergo facientes iter singulis diebus ad subito de latere sinistro, unde e contra ³ partes Fenicis uidebamus, apparuit nobis mons ingens et altus infinitum, qui tendebatur in longo

Vnum folium excisum est

⁵ qui sanctus monachus uir ascitis necesse habuit post tot annos, quibus sedebat in heremum, mouere se et descendere ad ciuitatem Carneas, ut commoneret episcopum uel clericos temporis ipsius, iuxta quod ei fuerat reuelatum, ut foderent in eo loco, qui ei fuerat ⁶ ostensus, sicut et factum est. Qui fodientes in eo loco, qui ostensus fuerat, inuenerunt speluncam, quam sequentes fuerunt forsitan per passus centum, quo ad subito ⁴ fodientibus illis adparuit lapis, quem lapidem cum perdiscoperuissent ⁵, inuenerunt sculptum in coperculo ipsius Iob. Cui ⁶ Iob ad tunc in eo loco facta est ista ecclesia, quam uidetis, ita tamen ut lapis cum corpore non moueretur in alio loco, sed

1 corul A. — 2 de ^{oo} torrentē A. — 3 eontra A. — 4 et subito A. — 5 perdiscoperuiss & A. — 6 qui A.

1. Corra est la transcription du grec Χόρα qu'on lit dans plusieurs mss. bibliques et dans l'*Onomasticon* d'Eusèbe. Jérôme le traduit *Chorath*, forme qui correspond au grec des Septante Χορᾶθ; la Vulgate a *Carth*. L'iden-

ont dit : « C'est ici la vallée du Corra, où vint s'établir saint Élie le Thesbite, aux temps du roi Achab, quand il y eut une famine et, sur l'ordre de Dieu, un corbeau lui apportait de la nourriture et il buvait de l'eau du torrent ¹. Car ce torrent que vous voyez courir de la vallée au Jourdain est le Corra. » Alors donc, rendant encore grâces à Dieu qui daignait, malgré notre indignité, nous faire voir tout ce que nous désirions, nous nous sommes mis en route, comme tous les jours. Et comme nous faisons route ainsi jour après jour, tout à coup, du côté gauche d'où nous voyions en face le pays de Phénicie, nous apparut une montagne énorme, et haute à perte de vue, qui s'étendait en longueur... ²

Lacune.

Une feuille arrachée.

Ce saint moine et ascète fut obli-
Tombeau de Job. gé, après tant d'années qu'il séjournait au désert, d'en partir et de descendre à la ville de Carnéas ³ pour avertir l'évêque et les clercs de l'époque, selon ce qui lui avait été révélé, de fouiller à l'endroit qui lui avait été montré, ce qui fut fait. En fouillant à l'endroit qui lui avait été montré, ils trouvèrent une grotte qu'ils suivirent environ sur une longueur de cent pas ; et là, tout à coup, tandis qu'ils fouillaient, leur apparut une pierre ; quand ils eurent dégagé cette pierre, ils trouvèrent gravé sur le dessus : IOB. Alors, en l'honneur de Job, on fit à cet endroit cette église que vous voyez, mais on s'arrangea pour ne pas déplacer la pierre avec le corps, mais pour qu'elle reste placée là

tification du lieu est incertaine. Cf. J. ZIEGLER, dans *Biblica*, 1931, p. 194.

2. Il s'agit sans doute de la masse imposante et majestueuse de l'Héraon. Ici, une lacune de deux pages correspondant à une feuille arrachée dans le manuscrit. A ces pages appartenaient sans aucun doute un des fragments retrouvés et publiés par Dom DE BRUYNE, *Revue bénédictine*, 1909 (26), p. 481-484 et dont voici la traduction : « A cet endroit où Job était assis sur son fumier, il y a maintenant une fosse (*mundus*) close tout autour par des grilles de fer, et une grande lampe de cristal y brille d'un soir à l'autre. »

3. Sur Carnéas, voir p. 147, n. 3.

ibi, ubi inuentum fuerat corpus, positus¹ esset, et ut corpus subter altarium iaceret. Illa autem ecclesia, quam tribunus nescio qui faciebat, sic fuit imperfecta usque in hodie. Ac sic ergo nos alia die mane rogauimus episcopum, ut faceret oblationem, sicut et facere² dignatus est, et benedicens nos episcopus profecti sumus. Communicantes ergo et ibi, gratias agentes Deo semper regressi sumus in Ierusalimam, iter facientes per singulas mansiones, per quas ieramus tres annos.

17 Item in nomine Dei, transacto aliquanto tempore, cum iam tres anni pleni essent, a quo in Ierusalimam uenisssem³, uisis etiam omnibus locis sanctis, ad quos orationis gratia⁴ me tenderam, et ideo iam reuertendi ad patriam animus esset, uolui iubente Deo etiam et⁵ ad Mesopotamiam Syriae accedere ad uisendos sanctos monachos, qui ibi plurimi et tam eximiae uitae esse dicebantur, ut uix referri possit, nec non etiam et gratia orationis ad martyrium sancti Thomae apostoli, ubi corpus illius integrum positum est, id est apud Edessam, quem se illuc missurum, postea quam in caelis ascendisset, Deus noster Iesus testatus est per epistolam, quam ad Aggarum regem per Ananiam cursorem misit, quaeque epistola⁶ cum grandi reuerentia apud Edessam ciuitatem, ubi est ipsud martyrium, custoditur. Nam mihi credat uolo affectio

1 positum A. — 2 faceret A. — 3 uenisse A. — 4 gratiam A. — 5 ut et A. — 6 quoque epistolam A.

1. Il s'agit en réalité de l'Osroène, car l'ancienne préfecture de Mésopotamie était à cette époque dédoublée en deux provinces, l'Osroène à l'ouest, avec Edesse pour capitale, et la Mésopotamie proprement dite à l'est. La dénomination *Mesopotamia Syriae* se trouve dans la Vulgate, Gen. 28, 2, 5, 6.

où le corps avait été trouvé et pour que le corps repose sous l'autel. Cette église que faisait construire je ne sais quel tribun est restée inachevée jusqu'à présent. Alors donc le lendemain matin, nous avons demandé à l'évêque de faire l'oblation, ce qu'il a daigné faire, et avec la bénédiction de l'évêque, nous sommes partis. Communiant donc là et rendant toujours grâces à Dieu, nous sommes rentrés à Jérusalem, faisant route par chacune des étapes par lesquelles nous étions venus, il y a trois ans.

EN MÉSOPOTAMIE

Ensuite, au nom de Dieu, au bout d'un certain 17 temps, comme il y avait maintenant trois années pleines que j'étais arrivée à Jérusalem, ayant vu tous les lieux saints où je m'étais rendue pour prier, et ayant par conséquent l'intention de revenir dans ma patrie, j'ai voulu encore, selon la volonté de Dieu, aller en Mésopotamie de Syrie¹, pour voir les saints moines qu'on disait très nombreux dans cette région et d'une vie admirable au delà de toute expression. J'y allais aussi pour prier au martyrium de l'apôtre saint Thomas, où son corps entier a été déposé, à Edesse; c'est ce saint que devait envoyer là, quand il serait monté aux cieux, Jésus notre Dieu, selon qu'il l'avait promis dans la lettre qu'il envoya au roi Abgar par le courrier Ananias et qui est conservée avec un grand respect dans la ville d'Edesse où se trouve ce martyrium². Que Votre Charité veuille bien

2. L'épisode légendaire de la correspondance échangée entre le roi d'Osroène, Abgar (Abgar V surnommé Oukhâma, « le Noir », qui régna entre 4 et 50 après J.-C.) et Jésus eut un immense retentissement en Orient et en Occident. Il nous est connu en particulier par EUSÈBE, *Hist. eccl.*, I, 13. La légende a dû se former vers le milieu du III^e siècle, le premier roi chrétien d'Edesse ayant été en réalité Abgar IX qui régna au début du III^e siècle. Elle a été étudiée par L.-J. TIXERONT, *Les origines de l'Église d'Edesse et la légende d'Abgar*, Paris, 1888; RUBENS DUVAL, *Histoire politique, religieuse et littéraire d'Edesse*, Paris, 1892 (ch. V : La légende d'Abgar et les légendes qui y ont été rattachées). L'essentiel se trouve résumé dans D. A. C. L., art. *Abgar*, t. I, col. 87-97; et art. *Edesse*, t. IV, col. 2058-2110.

uestra, quoniam nullus christianorum est, qui non se tendat illuc gratia orationis, quicumque tamen usque ad loca sancta, id est in Ierusalimis accesserit ; et hic locus de Ierusalima uicesima et quinta mansione est. Et quoniam de Antiochia ¹ propius est Mesopotamiam, fuit mihi iubente Deo oportunitatis, ut quemadmodum reuertebat Constantinopolim, quia per Antiochiam iter erat, inde ad Mesopotamiam irem, sicut et factum est Deo iubente.

18 Itaque ergo in nomine Christi Dei nostri profectus sum de Antiochia ad Mesopotamiam habens iter per mansiones seu ciuitates aliquot prouinciae Siriae Celen, quae est Antiochiae, et inde ingressa fines prouinciae Augustofratensis, perueni ad ciuitatem Gerapolim, quae est metropolis ipsius prouinciae, id est Augustofratensis. Et quoniam haec ciuitas ualde pulchra et opulenta est atque abundans omnibus, necesse me fuit ibi facere statiuam, quoniam iam inde non longe erant fines Mesopotamiae. Itaque ergo proficiscens de Ierapolim in quintodecimo miliario in nomine Dei perueni ad fluuium Eufraten, de quo satis bene scriptum est esse *flumen magnum Eufraten*, et ingens, et quasi terribilis est ; ita enim decurrit habens impetum, sicut habet fluuius Rodanus, nisi quod adhuc maior est Eufrates. Itaque ergo quoniam necesse erat eum nauibus transire, et nauibus nonnisi maioribus, ac

¹ anthiocin A, et sic saepius.

1. A la fin du II^e siècle, la province de Syrie fut partagée en deux et la partie du Nord prit le nom de *Syria magna* ou *Syria Coele* (Κοίλι) avec Antioche pour métropole. Vers 341, de la *Syria Coele* fut détachée l'*Euphratensis*. Le nom complet de cette dernière était *Augusta Euphratensis*. Sa métropole était Hiéropolis, centre militaire important qui servait de point de concentration aux armées avant leur entrée en campagne ; aussi la ville était-elle reliée à Edesse par

m'en croire, il n'y a pas un chrétien qui ne s'y rende pour prier, parmi ceux qui sont venus aux lieux saints, à Jérusalem ; c'est, à partir de Jérusalem, à la 25^e étape. Et comme d'Antioche, on est plus près de la Mésopotamie, il m'a été bien facile, selon la volonté de Dieu, revenant à Constantinople et devant passer par Antioche, d'aller de là en Mésopotamie, ce que j'ai fait selon la volonté de Dieu.

Ainsi donc, au nom du Christ 18
L'Euphrate. notre Dieu, je suis partie d'Antioche pour me rendre en Mésopotamie, en passant par plusieurs étapes ou villes de la province de Coelé-Syrie, qui est celle d'Antioche, et de là, entrant sur le territoire de la province d'Augustophratensis, je suis arrivée à la ville de Hiéropolis, métropole de cette province d'Augustophratensis ¹. Comme cette ville est fort belle et riche et que tout y est en abondance, j'ai dû y faire une halte ; de là on n'était plus bien loin du territoire de Mésopotamie. Ainsi donc, partant de Hiéropolis, au 15^e mille, je suis arrivée, au nom de Dieu, au fleuve de l'Euphrate dont l'Écriture dit très justement que c'est « le grand fleuve de l'Euphrate » ; il est énorme et vraiment terrible, car il a un courant aussi impétueux que celui du Rhône ², avec cette différence que l'Euphrate est encore plus grand. Ainsi donc, comme on était obligé de le traverser en bateau, et seulement sur de grands

Gen. 15, 18.

une route directe (cf. V. CHAPOT, *La frontière de l'Euphrate*, Paris, 1907, p. 338-339). A la fin du IV^e siècle, la Coelé-Syrie fut sans doute partagée de nouveau en deux provinces : *Syria I^a* et *Syria II^a*. Mais l'appellation ancienne que nous avons ici a dû se conserver. Cf. *Dict. d'histoire et de géogr. ecclésiastique*, art. *Antioche*, t. III, col. 565-566 et *D. A. C.-L.*, art. *Pèlerinages*, t. XIV, col. 99-100.

2. On s'est longtemps appuyé sur cette phrase pour affirmer que l'auteur était une Gauloise, de la région rhodanienne, mais la preuve n'est pas irréfutable. L'impétuosité du Rhône était célèbre (il est dit *praeceps* par Ausone, *velox* par Lucain et Claudien, *ferox* par Silius) et servait volontiers de point de comparaison. La réputation de ce fleuve pouvait être connue en Espagne. On a supposé aussi que la voyageuse avait pu le voir au passage et l'avoir déjà décrit à ses correspondantes. Cf. A. BLUDAU, *Die Pilgerreise*, p. 236-237.

21. *Étherte.*

sic immorata sum ibi forsitan plus media die ; et inde in nomine Dei transito flumine Eufraten, ingressa sum fines Mesopotamiae Siriae.

- 19 Ac sic denuo faciens iter per mansiones aliquot, perueni ad ciuitatem, cuius nomen in scripturis positum legimus, id est Batanis, quae ciuitas usque in hodie est. Nam et ecclesia cum episcopo uere sancto et monacho et confessore habet, et martyria aliquanta. Ipsa etiam ciuitas habundans multitudine hominum est, nam et miles ibi sedet cum tribuno suo. Vnde denuo proficiscens, peruenimus in nomine Christi Dei nostri Edessam. Vbi cum peruenissemus, statim perreximus ad ecclesiam et ad martyrium sancti Thomae. Itaque ergo iuxta consuetudinem factis orationibus et cetera, quae consuetudo erat fieri in locis sanctis, nec non etiam et aliquanta ipsius sancti Thomae ibi legimus. Ecclesia autem, ibi quae ¹ est, ingens et ualde pulchra et noua dispositione, ut uere digna est esse domus Dei ; et quoniam multa erant, quae ibi desiderabam uidere, necesse me fuit ibi statua tridua

1 que A.

1. *Batanis* (ou *Batana*, ou *Batnae*), située sur la route d'Hiérapolis à Edesse, était une ville où se tenaient d'importantes foires annuelles qui lui valaient d'être bien protégée militairement. Elle avait une citadelle. Son emplacement serait celui de l'actuel *Seroudj*. Cf. V. CHAPOT, *La frontière de l'Euphrate*, p. 305.

2. Le titre de *confessor* donné ici à l'évêque de Batanis, et plus loin aux évêques d'Edesse et de Carrhes, est difficile à interpréter, ce mot ayant eu, dans l'usage chrétien, plusieurs sens différents. Au temps des persécutions, il désignait celui qui a souffert pour sa foi, sans toutefois avoir trouvé la mort dans le martyre. C'est en partant de ce sens que Meister (*art. cit.*, p. 358) a vu dans ces évêques des victimes des persécutions des monophysites au VI^e siècle ; et que Deconinck (*art. cit.*, p. 444) a identifié deux d'entre eux avec Eulogius et Vologèse devenus l'un évêque d'Edesse, l'autre évêque de Carrhes, après avoir été quelque temps relégués en Thébaidé par l'empereur Valens au IV^e siècle. Cependant, il faut se souvenir que *confessor* s'applique aussi dès la fin du IV^e siècle à ceux qui rendent témoignage par la

bateaux, je me suis arrêtée là un peu plus d'une demi-journée ; puis, au nom de Dieu, ayant traversé l'Euphrate, je suis entrée sur le territoire de Mésopotamie de Syrie.

Alors, continuant ma route pendant plusieurs étapes, je suis arrivée à une ville dont nous lisons le

nom cité dans les Écritures : c'est Batanis ¹ qui subsiste encore aujourd'hui. Car il y a là une église avec un évêque fort saint, moine et confesseur ², ainsi que plusieurs martyria. Cette ville d'ailleurs regorge de population, car des troupes y sont en garnison avec leur tribun. Repartant de là, nous sommes arrivés au nom du Christ notre Dieu à Edesse. Dès notre arrivée, nous nous sommes rendus aussitôt à l'église et au martyrium de saint Thomas ³. Ainsi donc, après avoir, selon notre coutume, fait des prières et tout ce que nous avons l'habitude de faire dans les lieux saints, nous y avons lu aussi quelques textes relatifs à saint Thomas ⁴. L'église qui est là est grande, très belle, nouvellement bâtie, vraiment digne d'être la maison de Dieu ; et comme il y avait là beaucoup de choses que je désirais voir, j'ai dû y faire trois jours

sainteté de leur vie. D'après Dom Lambert (*Revue Mabillon*, 1938, p. 58-59) le mot *confessor* aurait eu, en particulier en Espagne, un sens précis : « Le *confessor* était l'équivalent de l'*aputaactita* oriental, un « moine » attaché, spécialement, à la célébration de l'office divin. » Si l'on admet ce dernier sens (contesté par Dom B. Botte), il n'y a rien à tirer de l'emploi du mot ici pour dater le texte et identifier les évêques. L'évêché de Batanis avait eu un représentant, Abraham, au concile de Constantinople en 381.

3. On peut considérer ici, avec Dom G. Morin (*Revue Bénédictine*, 1913, p. 179) le et plutôt comme conjonctif que comme disjonctif : le martyrium fait partie de l'église. Détruite ou endommagée par les grandes inondations de 201 et de 303, la principale église d'Edesse connue sous le nom d'église ancienne, avait été reconstruite entre 313 et 324 par Cóna, évêque d'Edesse. C'est le 22 août 394 qu'elle reçut les reliques de l'apôtre saint Thomas (cf. D. A. C. L., t. V, col. 575-576 et col. 2063). Cependant d'après A. BLUDAU, *Die Pilgerreise*, p. 34, l'église de Saint-Thomas serait à distinguer de l'église ancienne.

4. Probablement les *Actes de Thomas*, apocryphe qui raconte l'apostolat et le martyre de Thomas aux Indes. Cf. *Dictionnaire de la Bible*, Supplément, t. I, col. 501-504, dans l'art. *Apocryphes du Nouveau Testament*.

4 facere. Ac sic ergo uidi in eadem ciuitate ¹ martyria plurima nec non et sanctos monachos, commanentes alios per martyria, alios longius de ciuitate in secretioribus locis habentes monasteria. Et quoniam sanctus episcopus ipsius ciuitatis, uir uere religiosus et monachus et confessor, suscipiens me libenter ait michi : quoniam uideo te, filia, gratia religionis tam magnum laborem tibi imposuisse, ut de extremis porro terris uenires ad haec loca, itaque ergo, | si libenter habes, quaecumque loca sunt hic grata ad uidendum christianis, ostendimus tibi : tunc ergo gratias agens Deo primum et sic ipsi ² rogauimus plurimum, ut dignaretur facere, quod dicebat. Itaque ergo duxit me primum ad palatium Aggari regis et ibi ostendit michi archiotepam ipsius ingens simillimam, ut ipsi dicebant, marmoream, tanti nitoris, ac si de margarita esset, in cuius Aggari uultu parebat de contra uere fuisse hunc uirum satis sapientem et honoratum. Tunc ait mihi sanctus episcopus : ecce rex Aggarus, qui antequam uideret Dominum ³, credidit ei, quia esset uere filius Dei. Nam erat et iuxta archiotipa similiter de tali marmore facta, quam dixit ⁴ filii ipsius esse Magni, similiter et ipsa habens aliquid gratiae ⁵ in uultu. Item perintrauimus in interiori parte palatii ; et ibi erant fontes piscibus pleni, quales ⁶ ego adhuc nunquam uidi, id est tantae magnitudinis uel ⁶ tam

1 ciuitatem A. — 2 ipsum A. — 3 dñm (= deum) A dominum Bernard. — 4 diū A. — 5 quale A. — 6 et uel A sed et deleto.

1. Cf. p. 162, n. 2.

2. Le nom d'Abgar a été porté par plusieurs souverains d'Édesse. Celui à qui on attribue la correspondance avec Jésus est Abgar V le Noir. Cf. *supra*, p. 159, n. 2. Le palais dont il est question ici, à l'intérieur de la ville, était la résidence d'été.

3. Cette phrase s'inspire du début de la prétendue lettre de Jésus à Ab-

de halte. J'ai donc vu dans cette ville un grand nombre de martyria et aussi de saints moines qui habitaient les uns près des martyria, les autres assez loin de la ville, dans des endroits écartés où ils avaient leurs ermitages. Le saint évêque de cette ville, un homme vraiment pieux, moine et confesseur ¹, m'accueillant avec bonté me dit : « Puisque je vois, ma fille, que, par piété, vous vous êtes imposé une si grande fatigue, de venir du bout du monde jusqu'à ces lieux, si vous l'avez pour agréable, tous les endroits qui font plaisir à voir ici à des chrétiens, nous allons vous les montrer. » Alors, rendant grâces à Dieu d'abord, puis à lui, je lui ai demandé instamment de daigner faire ce qu'il disait.

Il m'a donc conduit d'abord au palais du roi Abgar ², et, là, il m'a montré une statue originale du roi, parfaitement ressemblante, d'après ce qu'on disait ; elle est de marbre, aussi brillante que si elle était de perles ; on voyait sur le visage de cet Abgar, rien qu'à le regarder, que c'était un homme vraiment sage et plein d'honneur. Alors le saint évêque me dit : « Voilà le roi Abgar qui, avant de voir le Seigneur, a cru qu'il était vraiment le fils de Dieu ³. » Il y avait aussi, auprès, une autre statue semblable, faite du même marbre, dont il me dit que c'était celle de son fils Magnus (Ma'nou) ; lui aussi a de même quelque chose de sympathique dans le visage.

Puis, nous sommes entrés à l'intérieur du palais ; il y avait là des fontaines pleines de poissons, telles que je n'en ai encore jamais vu, tant elles étaient grandes, tant leurs eaux étaient limpides et bonnes

gar : « Heureux es-tu d'avoir cru en moi sans m'avoir vu. » Les mots : « qu'il était le fils de Dieu » sont empruntés à la lettre d'Abgar à Jésus. On y reconnaît d'ailleurs le texte évangélique *Ioh.* 20, 29. Le texte des deux lettres est cité par EUSÈBE, *Hist. ecc.*, I, 13.

perlustres aut tam boni saporis. Nam ipsa ciuitas aliam aquam penitus non habet nunc nisi eam, quae de palatio exit, quae est ac si ¹ fluius ingens argenteus. Et tunc retulit michi de ipsa aqua sic sanctus episcopus dicens : quodam tempore, posteaquam scripserat Aggarus rex ad Dominum et Dominus rescripserat Aggaro per Ananiam cursorem, sicut scriptum est in ipsa epistola : transacto ergo aliquanto tempore superueniunt Persae ² et girant ciuitatem istam. Sed statim Aggarus epistolam Domini ferens ad portam cum omni exercitu suo publice orauit. Et post dixit : Domine Iesu, tu promiseras nobis, ne aliquis hostium ingrederetur ciuitatem istam, et ecce nunc Persae inpuignant nos : quod cum dixisset, tenens manibus leuatis epistolam ipsam apertam rex, ad subito tantae tenebrae factae sunt, foras ciuitatem tamen ante oculos Persarum, cum iam prope plicarent ciuitati, ita ut usque tertium miliarium de ciuitate essent : sed ita mox tenebris turbati sunt, ut uix castra ponerent et pergirarent in miliario tertio ¹⁰ totam ciuitatem. Ita autem turbati sunt Persae, ut nunquam uiderent postea, qua parte in ciuitate ingrederentur, sed custodirent ciuitatem per giro clusam

1 ac sic, sed c delete A. — 2 persi A.

1. Ces fontaines sont les étangs d'Édesse dont l'un surtout était célèbre : ses poissons étaient probablement consacrés à la déesse Athargatis. Cf. notre Introduction, p. 52. Les critiques se sont étonnés de l'affirmation de l'auteur qui semble ignorer qu'une rivière, le Daiçan, traversait la ville. Meister y voit la preuve que son voyage fut postérieur aux travaux entrepris au VII^e siècle par Justinien pour régulariser le cours des eaux en détournant le fleuve. Mais si l'évêque avait été le témoin de ces travaux récents et considérables, aurait-il expliqué le fait par l'histoire qu'il raconte ? Il faut penser plutôt que la voyageuse a été mal renseignée, ou que le lit des cours d'eau se trouvait à sec en cette saison. Cf. A. BLUDAU, *Die Pilgerreise*, p. 250-251.

2. Cf. EUSÈBE, *Hist. ecc.*, I, 13, 5 et 8. La *Doctrina d'Addai* (probablement

au goût. La ville n'a absolument pas d'autre eau actuellement que celle-là qui sort du palais ¹, et qui est comme un grand fleuve d'argent. Alors le saint évêque m'a raconté l'histoire de cette eau, en ces termes : « C'était quelque temps après que le roi Abgar avait écrit au Seigneur et que le Seigneur avait répondu à Abgar par le courrier Ananias ², comme il est écrit dans la lettre ; au bout donc de quelque temps, les Perses surviennent et encerclent la ville. Mais aussitôt Abgar, apportant la lettre du Seigneur à la porte de la ville, avec toute son armée, fit une prière publique. Puis il dit ensuite : « Seigneur Jésus, tu nous avais promis que jamais un ennemi n'entrerait dans la ville, et voici qu'en ce moment les Perses nous attaquent ³. » Quand le roi eut ainsi parlé tenant dans ses mains levées la lettre ouverte, tout à coup il se fit une grande obscurité, mais en dehors de la ville, pour les Perses qui déjà approchaient si près de la ville qu'ils n'en étaient plus qu'au 3^e mille. Mais alors l'obscurité jeta tellement le trouble parmi eux que c'est à peine s'ils purent établir leur camp et encercler la ville au 3^e mille tout autour. Ce trouble fut tel que jamais les Perses ne virent ensuite de quel côté entrer dans la ville, mais ils la gardèrent

du V^e siècle), autre témoin de la légende sous une forme plus détaillée parle, au lieu du courrier Ananias, de « Hannan le secrétaire ».

3. Cette promesse ne figure pas dans la version d'Eusèbe, mais elle termine, au contraire, la réponse de Jésus dans la *Doctrina d'Addai* : « Et la ville sera bénie et l'ennemi ne s'en rendra plus maître jamais. » Voir les deux textes comparés dans *D. A. C. L.*, t. I, col. 92. La bénédiction, dont le germe est dans le début du texte conservé par Eusèbe : « Heureux es-tu... » a envahi très vite les textes ultérieurs. On voit ici qu'à la date du voyage de notre auteur, cette partie de la légende était déjà bien constituée, puisqu'on pouvait citer à l'appui l'épisode du siège longuement raconté par l'évêque. De quel siège s'agit-il ? Il n'y a pas lieu de le préciser, pas plus que ne l'a fait sans doute l'évêque. L'épisode de la promesse et du siège a dû prendre naissance pendant le laps de temps qui sépare Eusèbe de saint Ephrem, c'est-à-dire vers le milieu du IV^e siècle. Cf. RUBENS DUVAL, *Histoire politique, religieuse et littéraire d'Édesse*, p. 91-93. La forme de la légende dont témoigne notre texte est intermédiaire entre celle d'Eusèbe et celle de la *Doctrina d'Addai* que notre voyageuse n'a pas connue, car elle ignore l'épisode du « portrait de Jésus », propre à la *Doctrina*.

hostibus in miliario tamen tertio, quam tamen custo-
 11 dierunt mensibus aliquot¹. Postmodum autem, cum
 uiderent se nullo modo posse ingredi in ciuitatem,
 uoluerunt siti eos occidere, qui in ciuitate erant. Nam
 monticulum istum, quem uides, filia, super ciuitate
 hac, in illo tempore ipse huic | ciuitati aquam minist-
 rabat. Tunc uidentes hoc Persae auerterunt ipsam
 aquam a ciuitate et fecerunt ei decursum contra ipso
 12 loco, ubi ipsi castra posita habebant. In ea ergo die
 et in ea hora, qua auerterant Persae aquam, statim
 hii fontes, quos uides in eo loco, iusso Dei a semel
 eruperunt; ex ea die hi fontes usque in hodie per-
 manent hic gratia Dei. Illa autem aqua, quam
 Persae auerterant, ita siccata est in ea hora, ut nec
 ipsi haberent uel una die quod biberent, qui obsede-
 bant ciuitatem, sicut tamen et usque in hodie appa-
 ret; nam postea nunquam nec qualiscumque humor
 13 ibi apparuit usque in hodie. Ac sic iubente Deo, qui
 hoc promiserat futurum, necesse fuit eos statim
 reuerti ad sua, id est in Persida. Nam et postmodum
 quotienscumque uoluerunt uenire et expugnare hanc
 ciuitatem hostes, haec epistola prolata est et lecta
 est in porta, et statim nutu Dei expulsi sunt omnes
 14 hostes. Illud etiam retulit sanctus episcopus, eo quod
 hii fontes ubi eruperunt², ante sic fuerit campus
 intra ciuitatem subiacens palatio Aggari. Quod pala-
 tium Aggari quasi in editiori loco positum erat, sicut
 et nunc paret, ut uides. Nam consuetudo talis erat
 in illo tempore, ut palatia, quotiensque fabricabantur,
 15 semper in editioribus locis fierent. Sed postmodum
 quam hii fontes in eo loco eruperunt, tunc ipse Aggarus
 filio suo Magno, id est isti, cuius archiotipa uides

¹ aliquod A. — ² e rupe ierunt A.

investie d'ennemis tout autour, au 3^e mille, et ils la
 gardèrent ainsi pendant plusieurs mois. Dans la suite,
 voyant qu'ils ne pouvaient en aucune façon entrer
 dans la ville, ils voulurent faire mourir de soif ceux
 qui s'y trouvaient. Or ce petit monticule que vous
 voyez, ma fille, dominant la ville, en ce temps-là,
 c'était lui qui fournissait l'eau à la ville. Alors voyant
 cela, les Perses détournèrent cette eau de la ville et
 la firent dériver vers l'endroit où ils avaient établi
 leur camp. Or, au jour et à l'heure où les Perses
 avaient détourné l'eau, sur le champ, ces fontaines,
 que vous voyez ici, jaillirent d'un seul coup, sur
 l'ordre de Dieu; depuis ce jour jusqu'à maintenant,
 elles continuent de couler ici, grâce à Dieu. Quant à
 l'eau que les Perses avaient détournée, elle s'est tarie
 à l'heure même, si bien qu'il n'y a même pas eu un
 seul jour de quoi boire pour ceux qui assiégeaient la
 ville, comme il apparaît aujourd'hui encore, car dans
 la suite jamais aucune sorte d'eau n'y a paru jusqu'à
 maintenant. Et alors, selon la volonté de Dieu, qui
 avait promis qu'il en serait ainsi, ils ont été obligés
 de rentrer sur le champ chez eux, c'est-à-dire en Perse.
 Et dans la suite, chaque fois que des ennemis ont
 voulu venir attaquer notre ville, on a apporté la
 lettre et on l'a lue à la porte; et sur le champ, confor-
 mément à la volonté de Dieu, tous les ennemis ont
 été repoussés. Le saint évêque nous a raconté encore
 ceci: « A l'endroit où ces fontaines ont jailli, il y avait
 auparavant une plaine, à l'intérieur de la ville, au
 pied du palais d'Abgar. Ce palais d'Abgar était situé
 à une certaine hauteur, comme on s'en rend compte
 encore maintenant, vous le voyez. Car c'était la cou-
 tume en ce temps-là, quand on construisait des palais,
 de les faire toujours sur des hauteurs¹. Mais une fois
 que ces fontaines eurent jailli à cet endroit, alors
 Abgar fit faire pour son fils Magnus (Ma'nou), celui

¹. Il s'agit ici des palais d'hiver du roi et des nobles qui semblent, con-
 trairement à ce que dit notre texte, avoir été construits après les palais
 d'été, pour échapper aux dangers des inondations. Cf. RUBENS DUVAL,
op. cit., p. 12.

iuxta patre ¹ posita, hoc palatium fecit in eo loco, ita tamen ut hii fontes intra palatium includerentur ². Postea ergo quam haec omnia retulit sanctus episcopus, ait ad me : eamus nunc ad portam, per quam ingressus est Ananias cursor cum illa epistola, quam dixeram. Cum ergo uenissemus ad portam ipsam, stans episcopus fecit orationem et legit nobis ibi ipsas epistolas et denuo benedicens ³ nos facta ¹⁷ est iterata oratio. Illud etiam retulit nobis sanctus ipse dicens, eo quod ex ea die, qua Ananias cursor per ipsam portam ingressus est cum epistolam Domini, usque in praesentem diem custodiatur, ne quis immundus, ne quis lugubris per ipsam portam transeat, sed nec corpus alicuius mortui eiciatur per ¹⁸ ipsam portam. Ostendit etiam nobis sanctus episcopus memoriam Aggari uel totius familiae ipsius ualde pulchra, sed facta more antiquo. Duxit etiam nos et ad illum palatium superiorem, quod habuerat primitus rex Aggarus, et si qua praeterea loca erant, monstrauit nobis. Illud ¹⁹ etiam satis mihi grato fuit, ut epistolas ipsas siue Aggari ad Dominum, siue Domini ad Aggarum, quas nobis ibi legerat sanctus episcopus, acciperem michi ab ipso sancto. Et licet in patria exemplaria ipsarum haberem, tamen gratius mihi uisum est, ut et ibi eas de ipso acciperem, ne quid forsitan minus ad nos in patria peruenisset ; nam uere amplius est, quod hic accepi. Vnde si Deus noster Iesus iusserit et uenero in patria, legitis et uos ⁵, dominae animae meae.

1 parte A patre Cholodniak. — 2 in includerentur A. — 3 benedicens A. — 4 illum sed corr. A. — 5 legi si uos A legitis et uos Gamurriini.

1. Quel était le texte des lettres connu dans la patrie de l'auteur ? Meister *art. cit.*, dans *Rheinisches Museum für Phil.*, 1909, p. 349) pense que ce ne

dont vous voyez la statue placée à côté de celle de son père, le palais qui est ici, mais de manière que ces fontaines soient encloses dans le palais. »

Les lettres d'Abgar et de Jésus. Après m'avoir raconté tout cela, le saint évêque me dit : « Allons maintenant à la porte par laquelle est entré le courrier Ananias avec la lettre dont j'ai parlé. » Quand nous sommes arrivés à la porte, l'évêque debout a fait une prière et nous a lu les lettres, puis nous bénissant, il a refait une seconde prière. Le saint évêque nous a raconté encore quelque chose, c'est que, depuis le jour où le courrier Ananias était entré par cette porte avec la lettre du Seigneur jusqu'à nos jours, la porte est gardée, pour éviter qu'aucun homme impur, aucun homme en deuil ne passe par cette porte, et que le corps d'aucun mort ne sorte par là. Le saint évêque nous a montré aussi le tombeau d'Abgar et de toute sa famille ; il est très beau, mais fait à la mode d'autrefois. Il nous a conduits aussi au palais d'en haut, qu'avait eu en premier lieu le roi Abgar, et tous les autres endroits à voir, il nous les a montrés. Il y a aussi une chose qui m'a fait grand plaisir, c'est que ces lettres, aussi bien celle d'Abgar au Seigneur que celle du Seigneur à Abgar, que le saint évêque nous avait lues là, m'ont été remises par lui. J'avais beau en avoir des copies dans ma patrie, j'ai mieux aimé pourtant prendre celles qu'il m'offrirait, craignant que le texte ne nous soit parvenu un peu moins complet dans notre patrie, car il y en a sûrement davantage dans celui que j'ai reçu ici ¹. Si donc Jésus notre Dieu le veut et si je reviens dans notre patrie, vous le lirez vous aussi, mes bien chères dames.

peut être que la traduction d'Eusèbe par Rufin, qui est de 398 (ou d'après d'autres critiques, de 403), de sorte que le voyage serait sensiblement postérieur à cette date. Il n'est pas impossible cependant que d'autres versions aient circulé plus tôt en Occident. Cf. ДѢКОНСНЪК, *art. cit.*, dans *Revue Biblique*, 1910, p. 440. Le texte plus long dont parle notre auteur est certainement celui qui contient la promesse (cf. p. 167, n. 3). Elle ne nous dit pas en quelle langue était écrit le texte qui lui fut remis : syriaque ? ou grec ?

20 Ac sic ergo facto ibi triduo necesse me fuit adhuc in ante accedere usque ad Charris¹, quia modo sic dicitur. Nam in scripturis sanctis dicta est Charra², ubi moratus est sanctus Abraam, sicut scriptum est in Genesi, dicente Domino ad Abraam : *Exi de terra tua et de domo patris tui et uade in Charram* et reliqua. < Ibi > ergo cum uenissem, id est in Charra, ibi statim fui ad ecclesiam, quae est intra ciuitate ipsa, uidi etiam mox episcopum loci ipsius uere sanctum et hominem Dei, et ipsum et monachum et confessorem, qui mox nobis omnia loca ibi ostendere dignatus est, quae desiderabamus. Nam duxit nos statim ad ecclesiam, quae est foras ciuitatem in eo loco, ubi fuit domus sancti Abrahae, id est in ipsis fundamentis et de ipso lapide, ut tamen dicebat sanctus episcopus. Cum ergo uenissemus in ipsa ecclesia, facta est oratio et lectus ipse locus de Genesi, dictus etiam unus psalmus, et iterata oratione et sic benedicens³ nos episcopus egressi sumus foras. Item dignatus est nos ducere ad puteum illum, unde portabat aquam sancta Rebecca. Et ait nobis sanctus episcopus : ecce puteus, unde potauit⁴ sancta Rebecca camelos pueri sancti Abrahae, id est Eleazari ; et singula ita nobis dignabatur ostendere. Nam ecclesia, quam dixi foras ciuitatem, dominae sorores uene-

1 ^harris A. — 2 ^harra A. — 3 benedicens A. — 4 potauit corr. ex portauit A.

1. Ni les Septante, ni la Vulgate ne donnent en réalité ici (*Gen. 12, 1*) le nom de Charra (LXX : εἰς τὴν γῆν ἣν ἄν σοι δεῖξω ; Vulg. : uent in terram, quam monstrabo tibi). *Charram* devait avoir été substitué à *terram* dans le texte biblique que lisait notre auteur ; cf. J. ZIEGLER, *Biblica*, 1931, p. 175. Χαράρα est la transcription grecque de l'hébreu Hârân (*Gen. 11, 31-32 ; 12, 4 ; etc.*). En réalité, l'ordre divin se fit entendre à Abraham, non pour l'appeler à Haran, mais alors qu'il était déjà à Haran pour l'appeler au pays de Chanaan. E., suivant une autre tradition dont témoigne en particulier saint Étienne (*Act. 7, 2*), le rattache au départ d'Ur.

Ainsi donc après avoir passé là 20 Charres. trois jours, j'ai dû pousser encore plus en avant, pour aller jusqu'à Charres, puisque c'est ainsi qu'on dit maintenant. Dans les saintes Écritures, on dit que c'est à Charra que demeura saint Abraham, comme il est écrit dans la Genèse, lorsque le Seigneur dit à Abraham : « Sors de la terre et de la maison de ton père, et va à Charra » et le reste¹. Une fois arrivée là, à Charra, j'ai été sur le champ à l'église, qui est à l'intérieur de la ville ; j'ai vu aussi ensuite l'évêque du lieu, un vrai saint et un homme de Dieu, qui est aussi moine et confesseur ; il a daigné nous montrer tous les lieux que nous désirions voir. Car il nous a conduits aussitôt à une église qui est en dehors de la ville, à l'endroit où fut la maison de saint Abraham, et qui est bâtie sur les fondations et avec la pierre même de cette maison², d'après ce que disait le saint évêque. Une fois arrivés à l'église, on y a fait une prière, lu le passage de la Genèse, puis dit un psaume, refait une prière, et l'évêque nous bénissant, nous sommes sortis. Alors il a daigné nous conduire aux puits d'où sainte Rébecca emportait son eau. Et le saint évêque nous dit : « Voici le puits, de l'eau duquel sainte Rébecca donna à boire aux chameaux du serviteur de saint Abraham, Éléazar³. » Et il daignait tout nous montrer.

La fête de saint Helpidius. Dans l'église dont j'ai parlé, celle qui est en dehors de la ville, mes dames et sœurs vénérables, à l'endroit où il y eut autrefois la maison d'Abraham,

2. Les maisons du village actuel de Harran, en forme de pains de sucre, sont faites de pierres superposées sans ciment et reçoivent la lumière par une ouverture située au sommet du cône. Telles étaient peut-être déjà les maisons du temps d'Abraham.

3. Les mots *potare*, *puer* appartiennent au vocabulaire biblique. Le nom propre *Éléazar*, déformation d'Éliézer, vient de *Gen. 15, 2*, l'intendant nommé dans ce dernier texte ayant souvent été identifié avec le serviteur anonyme de *Gen. 24*.

rabiles, ubi fuit primitus domus Abrahae, nunc et martyrium ibi positum est, id est sancti cuiusdam monachi nomine Helpidi. Hoc autem nobis satis gratum evenit, ut pridie martyrium die ibi ueniremus, id est sancti ipsius Helpidii, nono k. maias, ad quam diem necesse fuit undique et de omnibus Mesopotamiae finibus omnes monachos in Charra descendere, etiam et illos maiores, qui in solitudine sedebant, quos ascites uocant, per diem ipsum, qui ibi satis granditer attenditur, et propter memoriam sancti Abrahae, quia domus ipsius fuit, ubi nunc ecclesia est, in qua positum est corpus ipsius sancti martyris.

6 Itaque ergo hoc nobis ultra spem grate satis evenit, ut sanctos et uere homines Dei monachos mesopotamios ibi uideremus, etiam et eos, quorum fama uel uita longe audiebatur, quos tamen non aestimabam¹ me penitus posse uidere, non quia impossibile esset Deo etiam et hoc praestare michi, qui omnia praestare dignabatur, sed quia audieram eos, eo quod extra diem paschae et extra diem hanc, non eos descendere de locis suis, quoniam tales sunt, ut et uirtutes faciant multas, et quoniam nesciebam, quo mense | esset dies hic martyrii, quem dixi. Itaque Deo iubente sic evenit, ut ad diem, quem nec sperabam, ibi uenirem.

7 Fecimus ergo et ibi biduum propter diem martyrii et propter uisionem sanctorum illorum, qui dignati sunt ad salutandum libenti satis animo me suscipere et alloqui, in quo ego non merebar. Nam et ipsi statim post martyrii² diem nec uisi sunt ibi, sed mox de nocte petierunt heremum et unusquisque eorum

8 monasteria sua, qui ubi habebat. In ipsa autem ciuitate extra paucos clericos et sanctos monachos,

¹ aestimabam A. — ² martyrum A martyrii Cholodniak.

aujourd'hui on a élevé un martyrium, celui d'un saint moine nommé Helpidius¹. Or nous avons eu une fort heureuse chance, celle d'arriver là, la veille de la fête de saint Helpidius, le 9 des Calendes de mai. Ce jour-là, de partout, de toutes les contrées de la Mésopotamie, tous les moines devaient descendre à Charra — même ces anciens qui vivaient dans la solitude et qu'on appelle ascètes — à cause de la fête qui y est célébrée très solennellement, et en souvenir de saint Abraham, parce que sa maison fut là où est maintenant l'église dans laquelle est déposé le corps du saint martyr. Ainsi donc, c'est une fort heureuse chance, et inespérée, que nous avons eue, de voir là les moines de Mésopotamie, des saints et vraiment des hommes de Dieu, et même ceux dont la réputation et la vie se faisaient connaître au loin. Je ne pensais pas du tout que je pourrais les voir, non pas qu'il fût impossible à Dieu de m'accorder encore cette grâce, lui qui daignait m'en accorder tant, mais j'avais entendu dire qu'en dehors du jour de Pâques et de ce jour-là, ils ne descendaient pas des endroits où ils habitent — car ce sont des hommes qui font beaucoup de choses merveilleuses² — et je ne savais pas quel mois était cette fête du martyr dont j'ai parlé. Selon la volonté de Dieu, j'ai donc eu la chance d'arriver là le jour que je n'espérais même pas. Nous y sommes donc restés deux jours, pour la fête du martyr et pour voir ces saints qui ont daigné, afin de me souhaiter la bienvenue, m'accueillir avec beaucoup d'empressement et me parler, ce que je ne méritais pas. Aussitôt après la fête du martyr, on ne les a plus vus, mais dès la nuit, ils ont regagné le désert, rentrant chacun dans leurs ermitages respectifs. Dans la ville, en dehors d'un petit nombre de clercs et de

1. Cet Helpidius qui n'est mentionné dans aucun martyrologe est peut-être un saint indigène, martyrisé sous le règne de Sapor II (au cours du IV^e siècle). Notre texte témoigne de l'importance de son culte dans cette région.

2. Le mot *uirtutes* était employé par les chrétiens avec un sens analogue à celui de *mirabilia* (cf. 13, 1). Il peut désigner soit les « miracles » accomplis par ces saints personnages, soit la manière extraordinaire dont ils vivaient.

si qui tamen in ciuitate¹ commorantur, penitus nullum christianum inueni, sed totum gentes sunt. Nam sicut nos cum grandi reuerentia attendimus locum illum, ubi primitus domus sancti Abrahae fuit, pro memoria illius, ita et illae gentes forte ad mille passus de ciuitate cum grandi reuerentia attendunt locum,⁹ ubi sunt memoriae Naor et Bathuhelis. Et quoniam episcopus illius ciuitatis ualde instructus est² de scripturis, requisivi ab eo dicens : rogo te, domine, ut dicas michi, quod desidero audire. Et ille ait : dic, filia, quod uis, et dicam tibi, si scio. Tunc ego dixi : sanctum Abraam cum patre Thara et Sarra uxore et Loth fratris filio scio per scripturas in eo loco uenisse ; Naor autem uel Bathuheim non legi, quando in isto loco transierint, nisi quod hoc solum scio, quia postmodum puer Abraae, ut peteret Rebeccam filiam Bathuhelis filii Nahor filio domini sui Abraae, id est¹⁰ Ysaac, in Charra uenerit. Tunc ait michi sanctus episcopus : uere, filia, scriptum est, sicut dicis, in Genesi sanctum Abraam hic transisse cum suis ; Nachor autem cum suis uel Bathuheim non dicit scriptura canonis, quo tempore transierint. Sed manifeste postmodum hic transierunt et ipsi, denique et memoriae illorum hic sunt forte ad mille passus de ciuitate. Nam uere scriptura hoc testatur, quoniam ad accipiendam sanctam Rebeccam huc uenerit puer sancti Abraae, et denuo sanctus Iacob hic uenerit,¹¹ quando accepit filias Laban Syri. Tunc ego requisivi,

¹ ciuitatem A. — 2 et A.

1. La ville de Haran était en effet restée païenne au point qu'elle fut, au dire de Procope, dispensée, en raison de son attachement au paganisme, des rançons imposées au pays par Chosroès au milieu du VI^e siècle.

2. Nachor, frère d'Abraham, est le père de Bathuel, lui-même père de Laban et de Rébecca. Cf. Gen. 22, 20-23.

saints moines qui, eux, habitent la ville, je n'ai pas trouvé un seul chrétien, mais partout des païens¹. Or, si nous vénérions avec un grand respect le lieu où fut jadis la maison de saint Abraham, en souvenir de lui, les païens eux aussi, à mille pas de la ville environ, vénèrent avec non moins de respect le lieu où se trouvent les tombeaux de Nachor et de Bathuel².

Nachor
et Bathuel.

Comme l'évêque de cette ville est fort instruit dans les Écritures, je l'ai interrogé en ces termes : « Je vous prie, Monseigneur, de me dire ce que je désirerais apprendre. » Et il m'a répondu : « Dites, ma fille, ce que vous voulez, et je vous le dirai, si je le sais. » Alors, je lui ai dit : « Saint Abraham avec son père Tharé, Sara sa femme, et Loth, le fils de son frère, sont venus ici, je le sais par les Écritures ; mais pour Nachor et Bathuel, je n'ai pas lu à quel moment ils ont passé ici ; je sais seulement que, un peu plus tard, le serviteur d'Abraham, est venu à Charra chercher Rébecca, fille de Bathuel, fils de Nachor, pour le fils de son maître Abraham, c'est-à-dire pour Isaac. » Alors le saint évêque m'a dit : « Oui, ma fille, il est écrit, comme vous le dites, dans la Genèse, que saint Abraham a passé ici avec les siens ; pour Nachor et les siens, et pour Bathuel, les Écritures canoniques³ ne disent pas à quel moment ils ont passé. Mais il est évident qu'ils ont passé aussi, un peu plus tard ; enfin, leurs tombeaux sont là, à peu près à mille pas de la ville. Ce que l'Écriture atteste sûrement, c'est que le serviteur de saint Abraham est venu ici pour emmener avec lui sainte Rébecca, et que de nouveau saint Jacob y est venu quand il emmena avec lui les filles de Laban le Syrien. » Alors je lui ai demandé

3. C'est vers le milieu du IV^e siècle que le mot grec κανών et sa transcription latine canon ont été adoptés par les chrétiens pour désigner le catalogue ou « liste des livres reconnus dans l'Église comme inspirés », la notion étant du reste antérieure au mot. Le mot canon s'emploie aussi soit pour désigner la Bible en général, soit au sens de « règle de la foi ou de l'enseignement ecclésiastique ». Cf. *Dict. de théologie catholique*, t. II, col. 1549-1555.

ubi esset puteus ille, ubi sanctus Iacob potasset pecora, quae pascebat Rachel filia Laban Syri¹. Et ait mihi episcopus : in sexto miliario est hinc locus ipse iuxta uicum, qui fuit tunc uilla Laban Syri ; sed cum uoueris ire, imus tecum et ostendimus tibi, nam et multi monachi ibi sunt ualde sancti et ascites et
 12 sancta ecclesia est ibi. Illud etiam requisitum a sancto episcopo, ubinam esset locus ille Chaldaeorum², ubi habitauerant primo Thara cum suis. Tunc | ait mihi ipse sanctus episcopus : locus ille, filia, quem requiris, decima mansione est hinc intus in Persida. Nam hinc usque ad Nisibin mansiones sunt quinque et inde usque ad Hur³, quae fuit ciuitas Chaldaeorum, aliae mansiones sunt quinque ; sed modo ibi accessus Romanorum non est ; totum enim illud Persae tenent. Haec autem specialiter orientalis⁴ appellatur, quae est in confinium Romanorum et Persarum uel Chaldaeorum². Et cetera plura referre dignatus est, sicut
 13 et ceteri sancti episcopi uel sancti monachi facere dignabantur, omnia tamen de scripturis Dei uel sanctis uiris gesta, id est monachis, siue qui iam recesserant, quae mirabilia fecerint, siue etiam qui adhuc in corpore sunt, quae cotidie faciant, hi tamen, qui sunt ascites. Nam nolo aestimet⁵ affectio uestra, monachorum aliquando [aliquando] alias fabulas esse nisi aut de scripturis Dei aut gesta monachorum maiorum.

1 siri A. — 2 chaldaeorum A. — 3 ur A. — 4 syria orientalis scribendum censet Geyer. — 5 aestimet A.

1. Passage important pour la datation du texte et qui a donné lieu à maintes discussions. Cf. A. BLUDAU, *Die Pilgerreise*, p. 251-252. C'est en 363 que Jovien abandonna aux Perses la ville de Nisibe. Deconinck a

où était le puits où saint Jacob avait donné à boire aux troupeaux que faisait paître Rachel, la fille de Laban le Syrien. Et l'évêque m'a dit : « C'est à six milles d'ici, à côté d'un bourg qui était autrefois le domaine de Laban le Syrien ; mais puisque vous désirez y aller, nous y allons avec vous et nous allons vous le montrer ; il y a là beaucoup de moines très saints, des ascètes, et une église vénérée. » J'ai encore demandé au saint évêque quel était l'endroit, en Chaldée, où avaient habité d'abord Tharé et les siens. Alors le saint évêque m'a dit : « L'endroit que vous demandez, ma fille, est à la dixième étape d'ici, à l'intérieur de la Perse. D'ici jusqu'à Nisibe, il y a cinq étapes et de là jusqu'à Ur, ville des Chaldéens, cinq autres étapes ; mais maintenant les Romains n'y ont plus accès, toute cette région est occupée par les Perses¹. Cette province se nomme spécialement province d'Orient², étant aux confins des territoires romains et des territoires perses et chaldéens ». Il a daigné me raconter encore beaucoup d'autres choses, comme daignaient le faire aussi les autres saints évêques et saints moines, mais toujours des détails concernant les divines Écritures et la conduite des saints hommes que sont les moines : pour ceux qui déjà avaient quitté ce monde, ce qu'ils avaient fait de merveilleux ; pour ceux qui sont encore dans leur corps³, ce qu'ils font chaque jour — je parle des ascètes. Car je ne veux pas que Votre Charité s'imagine que les conversations des moines avaient jamais un autre objet que les divines Écritures ou la conduite des moines plus anciens.

Gen. 11, 28.

défini pour *modo* le sens habituellement admis de « depuis peu », contre Meister qui, plaçant le voyage au VI^e siècle, interprète *modo* au sens de « actuellement ». Le *totum illud* englobe probablement à la fois Nisibe et Ur.

2. Peut-être allusion à l'expression biblique *Gen. 29, 1 : in terram orientalem*. Mais pour les Romains aussi, la Mésopotamie était l'extrême-orient de leur empire.

3. L'expression *in corpore esse* qui reviendra plus loin (23, 10) est emprunté à *II Cor. 12, 3*.

21 Post biduo autem, quam ibi feceram, duxit nos episcopus ad puteum illum, ubi adaquauerat sanctus Iacob pecora sanctae Rachel; qui puteus sexto miliario est a Charris; in cuius putei honorem fabricata est ibi iuxta sancta ecclesia ingens ualde et pulchra. Ad quem puteum cum uenissemus, facta est ab episcopo oratio, lectus etiam locus ipse de Genesi, dictus etiam unus psalmus competens loco atque iterata oratione benedixit nos episcopus. Vidimus etiam loco¹ iuxta puteum iacentem lapidem² illum infinitum nimis, quem mouerat sanctus Iacob³ a puteo, qui usque hodie ostenditur. Ibi autem circa puteo nulli alii commanent nisi clerici de ipsa ecclesia, quae ibi est, et monachi habentes iuxta monasteria sua, quorum uitam sanctus episcopus nobis retulit, sed uere inauditam. Ac sic ergo facta oratione in ecclesia accessi cum episcopo ad sanctos monachos per monasteria ipsorum et Deo gratias agens et ipsis, qui dignati sunt me per monasteria sua, ubicumque ingressa sum, libenti animo suscipere et alloqui illis sermonibus, quos dignum erat de ore illorum procedere. Nam et eulogias dignati sunt dare michi et omnibus, qui mecum erant, sicut est consuetudo monachis dare, his tamen, quos libenti animo suscipiunt in monasteriis suis. Et quoniam ipse locus in campo grandi est, de contra ostensus est michi a sancto episcopo uicus ingens satis forte ad quingentos passos de puteo, per quem uicum iter habuimus. Hic autem uicus, quantum episcopus dicebat, fuit quondam uilla Laban Syri³, qui uicus appellatur Fadana. Nam ostensa est michi in ipso uico memoria Laban Syri, | soceri Iacob; ostensus est etiam michi locus,

1 locum A. — 2 iacente lapidem A. — 3 sirî A.

**Le puits
de Jacob.**

Après deux jours passés là, l'évêque nous a conduits au puits où saint Jacob avait mené boire les troupeaux de sainte Rachel. Ce puits est à six milles de Charra; pour l'honorer, on a construit auprès une église vénérée, fort grande et belle. A notre arrivée au puits, l'évêque a fait une prière, puis on a lu le passage correspondant de la Genèse, ensuite on a dit un psaume approprié au lieu; et après une nouvelle prière, l'évêque nous a bénis. Nous avons vu aussi sur place, auprès du puits, par terre, l'énorme pierre que saint Jacob avait enlevée du puits et qu'on montre encore aujourd'hui¹. Là, autour du puits, n'habitent que les clercs de l'église du lieu, et des moines qui ont leurs ermitages à côté et dont le saint évêque nous a retracé la vie, une vie vraiment inouïe. Ainsi donc, après avoir fait une prière dans l'église, je suis allée avec l'évêque chez les saints moines, dans leurs ermitages, rendant grâces à Dieu et à ces hommes qui ont daigné, dans tous les ermitages où je suis entrée, m'accueillir avec empressement, et me tenir des propos tels qu'il pouvait en sortir de leur bouche. Ils ont daigné aussi me donner des eulogies, à moi et à tous ceux qui étaient avec moi, comme les moines ont coutume d'en donner aux hôtes qu'ils accueillent avec empressement dans leurs ermitages. Comme cet endroit se trouve dans une grande plaine, d'en face le saint évêque m'a montré un très gros bourg, environ à cinq cents pas du puits, et par lequel nous sommes passés. Ce bourg, au dire de l'évêque, était autrefois le domaine de Laban le Syrien; il s'appelle Fadana². On m'a montré dans le bourg le tombeau de Laban le Syrien, le beau-père de Jacob; on m'a montré

Gen. 29, 3
et 10.

1. Il s'agit d'une grosse pierre qui bouchait l'ouverture du puits et qu'on roulait pour permettre aux troupeaux de s'abreuver.

2. L'épithète *Syrus* appliquée à Laban vient du grec des Septante, *Gen.* 25, 20. *Fadana* correspond sans doute à l'hébreu *Faddan-Aram* (*Gen.* 25, 20; 28, 2, 5, 8 etc.), rendu en grec par *Μεσοποταμία* ou *Μεσοποταμία Συρία*. Quelques ruines à l'ouest de Harran portent encore aujourd'hui le nom de *Tell-feddân*.

5 unde furata est Rachel idola patris sui. Ac sic ergo in nomine Dei peruisis omnibus faciens uale sancto episcopo et sanctis monachis, qui nos usque ad illum locum deducere dignati fuerant, regressi sumus per iter uel mansiones, quas ueneramus de Antiochia.

22 Antiochia autem cum fuissem regressa, feci postmodum septimana, quousque ea, quae necessaria erant itineri, pararentur. Et sic proficiscens de Antiochia faciens iter per mansiones aliquot perueni ad prouinciam, quae Cilicia appellatur, quae habet ciuitatem metropolim Tharso, ubi quidem Tharso et 2 eundo Ierusalimam iam fueram. Sed quoniam de Tharso tertia mansione, id est in Hisauria, est martyrium sanctae Teclae, gratum fuit satis, ut etiam illuc accederem ¹, praesertim cum tam in proximo esset.

23 Nam proficiscens de Tharso perueni ad quandam ciuitatem supra mare adhuc Ciliciae, quae ² appellatur Pompeiopolin. Et inde iam ingressa fines Hisauriae mansi in ciuitate, quae appellatur Corico, ac tertia die perueni ad ciuitatem, quae appellatur Seleucia Hisauriae. Vbi cum peruenissem, fui ad episcopum uere sanctum ex monacho, uidi etiam ibi ecclesiam 2 ualde pulchram in eadem ciuitate. Et quoniam inde ad sanctam Teclam, qui locus est ultra ciuitatem in colle sed plano, habebat de ciuitate forsitan ³ mille quingentos passus, malui ergo perexire illuc, ut stantium ⁴, quam factura eram, ibi facerem. Ibi autem ad sanctam ecclesiam nichil aliud est nisi monasteria

1 accedere A. — 2 que A. — 3 forsitam A. — 4 stantium A.

1. Ces idoles, ou *théraphim*, dérobées par Rachel étaient des sortes d'amulettes (représentant peut-être des divinités domestiques) auxquelles Laban attachait probablement une signification plutôt superstitieuse qu'idolâtrique, car on peut conclure de *Gen. 31, 53* qu'il était adorateur du vrai Dieu.

2. Sur la légende et le culte de sainte Thècle, la « protomartyre », dis-

aussi l'endroit où Rachel déroba les idoles de son père ¹. Ainsi donc, au nom de Dieu, après avoir tout vu, faisant nos adieux au saint évêque et aux saints moines qui avaient daigné nous conduire jusque là, nous sommes revenus par la même route et les mêmes étapes qu'en venant d'Antioche. Gen. 31, 19 et 30.

D'Antioche à Séleucie.

De retour à Antioche, j'y ai 22 passé encore une semaine, le temps de préparer le nécessaire pour le voyage. Alors partant d'Antioche, après plusieurs étapes, je suis arrivée dans la province dite de Cilicie, qui a pour métropole la ville de Tarse, Tarse où j'avais été déjà en allant à Jérusalem. Comme à trois étapes de Tarse, en Isaurie, se trouve le martyrium de sainte Thècle ², j'ai eu grand plaisir à m'y rendre, d'autant que c'était si près.

Partant de Tarse, je suis arrivée dans une ville au 23 bord de la mer, encore en Cilicie, et appelée Pompeiopolis. De là entrant alors sur le territoire d'Isaurie, j'ai fait halte dans la ville appelée Corico ; le troisième jour, je suis arrivée à la ville appelée Séleucie d'Isaurie

Séleucie.

A mon arrivée, je suis allée trouver l'évêque, un vrai saint, jadis moine ; j'ai vu aussi une fort belle église dans cette ville. Comme de là à l'église de Sainte-Thècle qui se trouve plus loin que la ville, sur une hauteur, mais formant plateau, il y avait environ quinze cents pas, j'ai préféré poursuivre ma route jusque là, pour y faire la halte que j'avais décidé de faire. Auprès du sanctuaire, il n'y a pas autre chose que des monastères innombrables d'hommes et de

ciple et collaboratrice de saint Paul, cf. F. CABROL, *La légende de sainte Thècle*, Paris, 1895, et L. VOUAUX, *Les Actes de Paul et ses lettres apocryphes*, Paris, 1913. Un évêque de Séleucie, Basile, qui vivait au v^e siècle, a écrit une *Vie de Thècle* qui corrobore et complète les indications fournies par notre texte. Après avoir échappé plusieurs fois miraculeusement au martyre, Thècle finit ses jours à Séleucie, entourée de quelques femmes qui vivaient de la vie ascétique sous sa direction.

3 sine numero uirorum ac mulierum. Nam inueni ibi aliquam amicissimam michi, et cui omnes in oriente testimonium ferebant uitae ipsius, sancta diaconissa nomine Marthana, quam ego aput Ierusalimam noueram, ubi illa gratia orationis ascenderat; haec autem monasteria aputactitum¹ seu uirginum regebat. Quae me cum uidisset, quod gaudium illius uel meum esse potuerit, nunquid uel scribere possum? Sed ut redeam ad rem, monasteria ergo plurima sunt ibi per ipsum collem et in medio murus ingens, qui includet ecclesiam, in qua est martyrium, quod martyrium satis pulchrum est. Propterea autem murus missus est ad custodiendam ecclesiam propter Hisauros, quia satis mali sunt et frequenter latrunculantur, ne forte conentur aliquid facere circa monasterium, quod ibi est deputatum. Ibi ergo cum uenissem in nomine Dei, facta oratione ad martyrium nec non etiam et lectus omnis² actus sanctae Teclae, gratias Christo Deo nostro egi infinitas, qui mihi dignatus est indignae et non merenti in omnibus desideria complere. Ac sic ergo facto ibi biduo | uisis etiam sanctis monachis uel aputactitis³, tam uiris quam feminis, qui ibi erant, et facta oratione et communionem reuersa sum Tharso ad iter meum, ubi facta statiuam triduanam in

1 aput ac titum A. — 2 lecta omnia corr. in omni A. — 3 aputactites A

1. C'est la première fois que notre auteur signale des communautés de femmes. Groupés autour de l'église, leurs *monasteria* constituent plutôt des « monastères » que des « ermitages ». C'est pourquoi nous adoptons ici la première traduction, de préférence à la seconde que nous avons admise ailleurs.

2. Basile de Séleucie loue les vertus de cette Marthana qui rappellent, dit-il, celles de sainte Thècle. Le titre de *diaconesse* était porté par des femmes (vierges ou veuves) qui avaient reçu une imposition des mains spéciale de l'évêque et chargées de fonctions assez différentes selon les temps et les lieux. Il y en eut d'illustres à la même époque, en particulier Olympias, la correspondante de saint Jean Chrysostome, et Macrine la sœur de saint

femmes¹. J'ai retrouvé là une de mes meilleures amies, à qui tout le monde en Orient rendait témoignage pour sa vie; c'est une sainte diaconesse du nom de Marthana² que j'avais connue à Jérusalem où elle était montée pour prier; elle dirigeait des monastères d'apotactites ou vierges³. Quand elle me vit, quelle joie pour elle et pour moi! Comment pourrais-je vous la décrire? Mais pour en revenir à mon sujet, il y a là beaucoup de monastères sur la colline, et, au milieu, un grand mur qui enclôt l'église où est le martyrium; ce martyrium est fort beau. Le mur a été mis là pour garder l'église contre les Isauriens, car ce sont de très méchantes gens et qui pillent souvent; ils pourraient bien tenter quelque mauvais coup sur le monastère qui dessert l'église. Arrivée là au nom de Dieu, après avoir fait une prière au martyrium et avoir lu de plus tous les actes de sainte Thècle⁴, j'ai rendu d'infinies actions de grâces au Christ notre Dieu qui a daigné, si indigne et dépourvue de mérite que je sois, combler en tout mes désirs. Alors étant restée là deux jours, ayant vu les saints moines et apotactites, tant hommes que femmes, qui y étaient, ayant fait ma prière et la communion, je suis revenue à Tarse retrouver ma route, j'y ai fait une halte de

Basile et de saint Grégoire de Nysse. Cf. *D. A. C. L.*, t. IV, col. 725-733, art. *Diaconesse*.

3. *Aputactitae*, que nous rencontrons ici pour la première fois dans notre texte, reparaitra souvent dans la suite. Ce nom, qui pouvait désigner à la fin du iv^e siècle des sectes tenues pour hérétiques, était porté aussi par des ascètes indubitablement orthodoxes. Ce sont ceux qui ont « renoncé » aux biens de ce monde. « Ils formaient dans chaque église un corps constitué (*τάγμα τῶν μοναζόντων, τάγμα τῶν παρθένων*) intermédiaire entre le clergé et les fidèles... Ils vivaient ensemble autour de l'église..., ou bien en petits groupes dans des maisons particulières. Étroitement attachés à la célébration du culte dans les églises, ils paraissent n'avoir vécu que dans les villes. » (A. LAMBERT, dans *D. A. C. L.*, t. I, col. 2610-2611, art. *Apotactites*).

4. Sur ces Actes qui ont eu une grande fortune, cf. *Dictionnaire de la Bible*, Supplément, t. I, col. 494-495, art. *Apoeryphes du N. T.*; et les ouvrages cités plus haut, p. 182, n. 2. L'épisode de Thècle, qui tenait dans les Actes de Paul une place importante, a dû, en raison de la célébrité du culte de la sainte, être assez tôt détaché de l'ensemble et constituer ce que notre auteur appelle ici les Actes de sainte Thècle. Cf. L. VOUAUX, *Les Actes de Paul*, p. 40 et 67.

nomine Dei profecta sum inde iter meum. Ac sic perueniens eadem die ad mansionem, quae appellatur Mansocrenas, quae est¹ sub monte Tauro, ibi
 7 mansi. Et inde alia die subiens montem Taurum et faciens iter iam notum per singulas prouincias, quas eundo transiueram, id est Cappadociam, Galatiam et Bithiniam, perueni Calcedona, ubi propter famosissimum martyrium sanctae Eufimiae ab olim michi
 8 notum iam, quod ibi est, mansi loco. Ac sic ergo alia die transiens mare perueni Constantinopolim agens Christo Deo nostro gratias, quod michi indignae et non merenti praestare² dignatus est tantam gratiam, id est, ut non solum uoluntatem eundi, sed et facultatem perambulandi, quae desiderabam, dignatus fuerat praestare³ et reuertendi denuo Constantino-
 9 polim. Vbi cum uenissem, per singulas ecclesias uel apostolos nec non et per singula martyria, quae ibi plurima sunt, non cessabam Deo nostro Iesu gratias agere, qui ita super me misericordiam suam praestare
 10 dignatus fuerat. De quo loco, domnae³, lumen meum, cum haec ad uestram affectionem darem, iam propositi erat in nomine Christi Dei nostri ad Asiam accedendi, id est Efesum, propter martyrium sancti et beati apostoli Iohannis gratia orationis. Si autem et post hoc in corpore⁴ fuero, si qua praeterea loca cognoscere potuero, aut ipsa praesens, si Deus fuerit praestare dignatus, uestrae affectioni referam aut certe, si aliud animo sederit, scriptis nuntiabo. Vos

1 qua est A. — 2 prare A. — 3 dōnae A. — 4 corpo A.

1. Sainte Euphémie avait subi le martyre, dévorée par les bêtes, à Chalcedoine, soit en 303-304, soit en 307. Son culte, répandu principalement chez les Grecs, était surtout célèbre dans cette ville où s'éleva en son honneur une magnifique basilique dans laquelle se tint en 451 le concile de Chalcedoine. Cf. *D. A. C. L.*, t. V, col. 745-746 et t. III, col. 91-95.

trois jours, puis au nom de Dieu, j'en suis partie pour reprendre ma route. Je suis arrivée le même jour à l'étape qui s'appelle Mansocrènes, au pied du mont Taurus et j'y ai fait halte.

Le lendemain, gravissant le mont
Chalcédoine. Taurus et passant, par une route déjà connue, dans toutes les provinces que j'avais traversées à l'aller, la Cappadoce, la Galatie et la Bithynie; je suis arrivée à Chalcédoine où j'ai fait halte à cause du très célèbre martyrium de sainte Euphémie¹, que j'avais déjà vu autrefois et qui se trouve en cet endroit. Ensuite, le lendemain, par voie de mer, je suis arrivée à Constantinople, rendant grâces au Christ notre Dieu de ce qu'il a daigné, si indigne et dépourvue de mérite que je sois, m'accorder une si grande grâce, en m'accordant non seulement le désir de ce voyage, mais encore la possibilité de parcourir tous les lieux que je désirais et de revenir de nouveau à Constantinople. Arrivée là, dans toutes les églises et sanctuaires consacrés aux apôtres² et aussi dans tous les martyria qui sont très nombreux dans cette ville, je ne cessais de rendre grâces à Jésus notre Dieu qui avait daigné manifester ainsi à mon égard sa miséricorde. De là, Mesdames, lumière de mon âme, tandis que j'écris ce récit pour votre Charité, je me propose maintenant d'aller au nom du Christ notre Dieu, en Asie, à Éphèse, pour prier au martyrium du saint et bienheureux apôtre Jean³. Si, après cela, je n'ai pas quitté ce corps, tout ce que j'aurai pu connaître de nouveau, ou bien j'en parlerai de vive voix à Votre Charité, si Dieu daigne m'accorder cette grâce, ou du moins, si j'ai à l'esprit quelque autre projet, je vous en écrirai des nouvelles. Et vous, Mesdames,

2. Cf. Eusèbe, *Vit. Const.*, IV, 58 (*P. G.*, t. 20, col. 1209) et notre Introduction, p. 57.

3. Saint Jean, qui s'était réfugié à Éphèse après la prise de Jérusalem, y revint finir ses jours après son exil à Patmos. C'est là qu'il fut enterré. Plusieurs églises furent élevées dans la ville en son honneur. La plus célèbre est celle que devait construire Justinien en 540.

tantum, dominae, lumen meum, memores mei esse dignamini, siue in corpore, siue iam extra corpus fuero.

II

24 Vt autem sciret affectio uestra, quae operatio singulis diebus cotidie in locis sanctis habeatur, certas uos facere debui sciens, quia libenter haberetis haec cognoscere. Nam singulis diebus ante pullorum cantum aperiuntur omnia hostia Anastasis et descendunt omnes monazontes et parthenae¹, ut hic dicunt, et non solum hii, sed et laici praeter uiri aut mulieres, qui tamen uolunt maturius uigilare. Et ex ea hora usque in lucem² dicuntur ymni et psalmi responduntur, similiter et antiphonae : et cata singulos ymnos

1 parthene A. — 2 luce' A.

1. C'est l'expression de saint Paul, II Cor. 12, 3 que l'auteur a déjà employée quelques lignes plus haut.

2. Cette partie liturgique du texte a été étudiée par Dom F. CABROL, *Les églises de Jérusalem, la discipline et la liturgie au IV^e siècle* Paris, 1895. Elle a été entièrement traduite et abondamment commentée, par A. BLUDAU, *Die Pilgerreise der Aethria*, p. 41-190, à qui nous empruntons beaucoup des renseignements donnés dans nos notes. Voir aussi *D. A. C. L.*, t. VII, col. 2304-2392, art. *Jérusalem et La liturgie à Jérusalem*.

3. C'est l'église ronde construite sur la grotte même du Saint-Sépulchre et dont les portes ouvraient sur un grand atrium. Voir notre Introduction, p. 59.

4. Ces deux termes apparaissent ici pour la première fois dans notre texte. Jusqu'alors l'auteur a employé *monachi* et elle n'use guère de *monazontes* qu'à propos des moines de Jérusalem. Ces *μονάζοντες* και *παρθέναι* dont il est question aussi chez saint Athanase, saint Cyrille de Jérusalem, saint Basile, saint Grégoire de Nazianze, etc..., ne sont sans doute pas autre chose que ce qu'elle nomme ailleurs *apud aetate uiri ac feminae* (23, 6 ; 39, 3). Ils habitaient pour la plupart la partie haute de la ville, la colline de Sion, d'où l'expression : « descendent » à l'Anastasis.

5. L'office des Vigiles tenait une place importante dans la vie et les préoccupations des chrétiens aux premiers siècles. On le rattachait au conseil de Jésus : *Vigilate et orate*, et il avait un sens mystique : c'était l'attente de l'Époux, du retour de Jésus à la fin des temps qu'on croyait proche. Voir là-dessus les belles pages de L. BOUYER, *Le mystère pascal*, Paris, 1946, p. 25-30.

lumièrre de mon âme, daignez seulement vous souvenir de moi, que je sois dans mon corps ou déjà hors de mon corps¹. II Cor. 12, 3.

DEUXIÈME PARTIE

LA LITURGIE DE JÉRUSALEM

LA SEMAINE LITURGIQUE

Pour que Votre Charité sache 24
Vigiles. quels offices ont lieu chaque jour dans les lieux saints, j'ai cru devoir vous en instruire, sachant que vous auriez plaisir à connaître ces détails². Tous les jours, avant le chant des coqs, on ouvre toutes les portes de l'Anastasis³, et tous descendent, *monazontes* (moines) et *parthenae* (vierges), comme on dit ici⁴, et non seulement eux, mais en outre des laïques, hommes et femmes, ceux du moins qui veulent faire cette vigile matinale⁵. Depuis cette heure jusqu'à ce qu'il fasse jour, on dit des hymnes, on répond aux psaumes et on alterne aussi des antiennes⁶ ; à chaque hymne, on fait une

6. Le mot *antiphona* est difficile à traduire, car il ne correspond pas exactement au sens moderne du mot « antienne ». Il semble bien que nous ayons ici une allusion aux deux modes les plus usités anciennement de la récitation ou du chant des psaumes : la *psalmodie responsoriale* et la *psalmodie antiphonique*. Dans les deux cas, il y avait alternance, pour le premier entre le lecteur et le chœur, pour le second d'un chœur à un autre chœur. Cette psalmodie alternée comportait le plus souvent l'introduction, entre les versets des psaumes, de refrains, courtes formules de louange ou d'invocation parfois tirées du psaume même, parfois étrangères au psaume, et que peut désigner aussi le mot *antiphona*. Sur ces questions discutées, on peut consulter les deux importants articles : *Antienne* (H. Leclercq) et *Antiphone* (L. Pettit) dans *D. A. C. L.*, t. I, col. 2282-2319 et 2461-2488. H. Leclercq relève et explique brièvement les emplois du mot dans notre texte, col. 2291-2292. D'après lui, l'antiphone est sans doute « une pièce liturgique distincte » du psaume et ne désigne pas seulement « le mode alternant ». Quant au mot *ymnus*, il semble avoir dans notre texte un sens très général et désigner toute espèce de chant religieux.

fit oratio. Nam presbyteri bini uel terni, similiter et diacones, singulis diebus uices habent simul cum monazontes, qui cata singulos ymnos uel antiphonas orationes dicunt. Iam autem ubi coeperit lucescere, tunc incipiunt matutinos ymnos dicere. Ecce et superuenit episcopus cum clero et statim ingreditur intro spelunca et de intro cancellos primum dicet orationem pro omnibus; commemorat etiam ipse nomina, quorum uult, sic benedicet cathecuminos. Item dicet orationem et benedicet fideles. Et post hoc exeunte episcopo de intro cancellos omnes ad manum ei accedunt, et ille eos uno et uno benedicet exiens iam ac sic fit missa iam luce. Item hora sexta denuo descendunt omnes similiter ad Anastasim et dicuntur psalmi et antiphonae, donec commonetur episcopus; similiter descendet¹ et non sedet, sed statim intrat intra cancellos intra Anastasim, id est intra speluncam, ubi et mature, et inde similiter primum facit orationem, sic benedicet fideles, et six exiens de < intro >² cancellos similiter ei ad manum acceditur. Ita ergo et hora nona fit sicuti et ad sexta. Hora autem decima, quod appellat hic licinicon, nam nos dicimus lucernare, similiter se omnis multitudo colliget ad Anastasim,

1 descendet corr. ex descenderet A. — 2 intro addidit Cholođniak.

1. Les *matutini ymni* correspondent à notre office de Laudes. La même expression se trouve en grec chez ÉPIPHANE, *Exp. fid.*, 23 : ἰσθινοὶ τε ὕμνοι καὶ προσευχαὶ ἰσθιναί. D'autres sources nous font connaître les psaumes dont se composait cet office et qui faisaient allusion au lever du jour (en particulier le Ps. 62).

2. La grotte est le Saint-Sépulchre lui-même situé au centre de l'édifice. Eusèbe l'appelle τὸ σωτήριον ἄντρον, τὸ θεῖον ἄντρον, τὸ ἅγιον τῶν ἁγίων ἄντρον. Elle était entourée des *cancelli*, « cancelles », formés sans doute de colonnes supportant un toit conique avec, peut-être, des treillis dans les entrecolonnes. Cf. VINCENT-ABEL, *Jérusalem*, t. II, p. 181-183.

3. C'est la *commemoratio* dont nous avons un vestige dans le double *memento* de la messe occidentale. La liste des noms était écrite sur des ta-

prière. Deux ou trois prêtres, et de même des diacres, viennent chaque jour à leur tour avec les moines, et ce sont eux qui, à chaque hymne et à chaque antienne, disent les prières. Puis, dès qu'il commence à faire jour, alors, on entonne les hymnes matutinales¹. Et voilà qu'arrive l'évêque avec le clergé; aussitôt il entre dans la grotte et, derrière les cancelles², il dit d'abord une prière pour tout le peuple; il rappelle ensuite lui-même les noms de ceux dont il veut faire mémoire³; puis il bénit les catéchumènes. Il dit encore une prière et bénit les fidèles. Après quoi, l'évêque sort de derrière les cancelles, tous s'approchent pour lui baiser la main; lui, les bénit un à un en sortant et le renvoi a lieu⁴; il fait jour alors.

A la sixième heure (midi), de **Sexte et None** nouveau tous descendent de même à l'Anastasis, on dit des psaumes et des antiennes, jusqu'à ce qu'on aille avertir l'évêque; il descend de même et ne s'assied pas; mais aussitôt il entre derrière les cancelles, dans l'Anastasis, dans la grotte où déjà il est venu le matin; puis de même il fait d'abord une prière, ensuite bénit les fidèles et quand il sort de derrière les cancelles, on s'approche de même pour lui baiser la main. A la neuvième heure (3 h.), on fait la même chose qu'à la sixième.

A la dixième heure (4 h.) a lieu **Lucernaire**. ce qu'on appelle ici le *licinicon*, nous disons, nous, le lucernaire⁵; toute la foule se réunit de même à l'Anastasis, on

blettes ou diptyques. Les *preces feriales* de Laudes et de Vêpres dans notre Bréviaire rappellent cette prière litannique.

4. *Missa* a le plus souvent dans notre texte ce sens de « renvoi » conservé dans la formule : *ite, missa est*. C'est la fin de l'office, le congé donné aux fidèles. Toutefois le mot a quelquefois aussi le sens d'« office », et même celui de « messe », habituellement exprimé par *oblatio*. Cf. A. BLUDAU, *Die Pilgerreise*, p. 50; et J. A. JUNGSMANN, *Zur Bedeutungsgeschichte des Wortes « missa »*, dans *Zeitschrift für Katholische Theologie*, 64. Band, 1940, p. 26-37.

5. C'est l'office qui prendra plus tard le nom de « Vêpres », *sacrificium* ou *officium uespertinum*. Il commençait à l'heure où l'on allume les lampes *λυγναξία*, *lucernarum accensio*, d'où son nom *λυχνικόν*, *lucernarium*.

incenduntur omnes candelae et cerei et fit lumen infinitum. Lumen autem de foris non affertur, sed de spelunca interiori eicitur, ubi noctu ac die semper lucerna lucet, id est de intro cancellos, dicuntur etiam psalmi lucernares, sed et antiphonae diutius. Ecce et commonetur episcopus et descendet et sedet susum nec non etiam et presbyteri sedent locis suis, dicuntur ⁵ ymni uel antiphonae. Et at ¹ ubi perdicti ² fuerint iuxta consuetudinem, leuat ³ se episcopus et stat ante cancellum, id est ante speluncam, et unus ex diaconibus facit commemorationem singulorum, sicut solet esse consuetudo. Et diacono dicente singulorum nomina semper pisinni plurimi stant respondentes semper : kyrie eleyson, quod dicimus nos : miserere ⁶ Domine, quorum uoces infinitae sunt. Et at ubi diaconus perdixerit omnia, quae dicere habet, dicet orationem primum episcopus et orat pro omnibus et sic orant omnes, tam fideles quam et cathecumini simul. Item mittet uocem diaconus, ut unusquisque, quomodo stat, cathecuminus inclinet caput, et sic dicet episcopus stans benedictionem super cathecuminos. Item fit oratio et denuo mittit diaconus uocem et commonet, ut unusquisque stans fidelium inclinent ⁴ capita sua, item benedicet fideles episcopus et sic fit missa Anastasi. Et incipient episcopo ad manum ⁷ accedere singuli. Et postmodum de Anastasim usque ad Crucem < cum > ymnis ducitur ⁵ episcopus, simul et omnis populus uadet. Vbi cum peruentum fuerit,

1 ad A. — 2 perducti A. — 3 lebat A. — 4 inclin & A. — 5 ym̄f dicit̄ A.

1. Les psalmi lucernares comportaient, entre autres, d'après divers témoignages, le Ps. 140. Parmi les hymnes figurait très vraisemblablement le célèbre φῶς ἱλαρόν ἀγίας δόξης que les *Constitutions Apostoliques* (VII, 48) désignent comme ὑμῶς ἰσπεριῶς.

allume tous les flambeaux et les cierges, ce qui fait une lumière extraordinaire. La lumière n'est pas apportée du dehors, mais elle vient de l'intérieur de la grotte où nuit et jour brille sans cesse une lampe, derrière les cancels ; on dit les psaumes lucernaires, et aussi des antiennes, assez longtemps. Voilà qu'alors on va avertir l'évêque, il descend et s'assoit sur un siège élevé et les prêtres aussi s'assoient à leurs places, on dit des hymnes et des antiennes¹. Et quand on les a dites d'un bout à l'autre comme d'habitude, l'évêque se lève, se tient debout devant les cancels, c'est-à-dire devant la grotte ; un des diacres fait mémoire de chacun, comme c'est l'habitude. Chaque fois que le diacre prononce un nom, toujours un grand nombre d'enfants de chœur qui sont là debout répondent : *Kyrie eleison*, comme nous disons, nous : Ayez pitié, Seigneur², et leurs voix font un bruit extraordinaire. Quand le diacre a fini de dire ce qu'il a à dire, l'évêque fait d'abord une prière ; il prie pour tous et tous prient en même temps, aussi bien fidèles que catéchumènes. De nouveau, le diacre élève la voix, demandant que tous les catéchumènes qui se trouvent là baissent la tête ; et l'évêque debout prononce la bénédiction sur les catéchumènes. On fait encore une prière ; de nouveau le diacre élève la voix et demande que chacun des fidèles qui se trouve là baisse la tête ; l'évêque bénit encore les fidèles ; alors le renvoi a lieu de l'Anastasis. On commence à s'approcher de l'évêque pour lui baiser la main, un à un. Après quoi, on conduit l'évêque de l'Anastasis à la Croix³ au chant des hymnes et tout le peuple y va aussi avec lui. Une fois arrivé là, il fait d'abord

2. Cet usage est attesté par de nombreux témoignages, entre autres par les *Constitutions apostoliques*, VIII, 6, 1 et 2. Cette prière, analogue à celle du matin, était plus solennelle et notre auteur y signale surtout la participation des enfants.

3. La *Cruce* est le Calvaire, qui se trouve à l'angle sud-est de l'atrium qui sépare l'Anastasis de l'église majeure. Cet atrium est souvent désigné par les expressions *ad Crucem*, *ante Crucem*. Cf. notre Introduction, p. 59.

primum facit orationem, | item benedicet cathecuminos, item fit alia oratio, item benedicat fideles. Et post hoc denuo tam episcopus quam omnis turba uadet denuo post Crucem et ibi denuo similiter fit sicuti et ante Crucem. Et similiter ad manum episcopo ¹ acceditur sicut ad Anastasim ita et ante Crucem, ita et post Crucem. Candelae autem uitreae ingentes ubique plurimae pendent et cereofala plurima sunt tam ante Anastasim quam etiam ante Crucem, sed et post Crucem; finiuntur ergo haec omnia cum tenebris ². Haec operatio cotidie per dies sex ita habetur ad Crucem et ad Anastasim. Septima autem die, id est dominica die, ante pullorum cantum colliget se omnis multitudo, quaecumque ³ esse potest in eo loco, ac si per pascha in basilica, quae est loco iuxta Anastasim, foras tamen, ubi luminaria pro hoc ipsud pendent. Dum enim uerentur, ne ad pullorum cantum non occurrant, antecessus ueniunt et ibi sedent. Et dicuntur ymni nec non et antiphonae, et fiunt orationes cata singulos ymnos uel antiphonas. Nam et presbyteri et diacones semper parati sunt in eo loco ad uigilias propter multitudinem, quae se colliget. Consuetudo enim talis est, ut ante pullorum cantum ⁹ loca sancta non aperiantur. Mox autem primus pullus

¹ eps A. — ² erebris A tenebris Gamurrini. — ³ quecumque A.

1. *Post crucem* désigne ici le petit édicule à l'est du Calvaire où se faisaient certaines cérémonies, entre autres l'adoration de la croix, le vendredi saint.

2. Dès les plus anciens textes chrétiens, on trouve l'expression ἡ κυριακή ἡμέρα pour désigner ce que les Juifs considéraient comme le premier jour de la semaine, *prima sabbati*, jour de la résurrection du Christ, dont la célébration s'était substituée à celle du sabbat. Cf. IGNACE D'ANTIOCHE, *Magn.*, IX, 1. L'expression latine, *dominicus* (ou *dominica*) *dies* se rencontre chez

une prière puis bénit les catéchumènes, puis fait une autre prière, puis bénit les fidèles. Et après cela, aussi bien l'évêque que toute la foule va derrière la Croix ¹, et là on fait encore la même chose que devant la Croix. On s'approche de même pour baiser la main de l'évêque, comme à l'Anastasis, et devant la Croix et derrière la Croix. Des lanternes de verre énormes sont suspendues partout en grand nombre et il y a un grand nombre de falots de cire, aussi bien devant l'Anastasis que devant la Croix et aussi derrière la Croix; tout cela prend fin avec la tombée de la nuit. Ces offices ont lieu tous les jours, pendant les six jours de la semaine, à la Croix et à l'Anastasis.

Le septième jour, qui est le dimanche ², avant le chant des coqs, toute la foule se rassemble, aussi nombreuse qu'elle peut l'être en ce lieu, comme pour Pâques ³, dans la Basilique ⁴, située près de l'Anastasis, mais en dehors cependant, où des lumières sont suspendues pour la circonstance. Car, craignant de ne pas arriver pour le chant des coqs, ils viennent d'avance et s'assoient là ⁵. On dit des hymnes ainsi que des antiennes, on fait des prières à chaque hymne et à chaque antienne. Prêtres et diacres sont toujours là, prêts à célébrer les vigiles, s'occupant de la foule qui se rassemble. Car c'est l'habitude de ne pas ouvrir les lieux saints avant le chant des coqs.

Tertullien. Les chrétiens continuèrent à désigner les autres jours de la semaine à la manière juive : *secunda feria*, *tertia feria*, etc. Saint Augustin reproche à ses fidèles d'employer les appellations païennes : *lunae dies* (*En. in Ps. XVIII*, 3; *P. L.*, t. 36, col. 1192).

3. L'expression n'est pas très claire. L'auteur veut dire sans doute que l'assistance est aussi nombreuse le dimanche à Jérusalem que les plus grands jours de fête dans son pays.

4. Le terme de *basilica* est improprement appliqué ici à l'atrium déjà désigné ci-dessus par les mots *ante Crucem*.

5. Il s'agit donc non d'un office régulièrement organisé (les vigiles seront célébrées plus tard par les moines), mais de chants et de prières destinés à occuper pieusement la foule en attendant l'ouverture des portes.

cantauerit, statim descendet episcopus et intrat intro speluncam ad Anastasim, aperiuntur hostia omnia et intrat omnis multitudo ad Anastasim, ubi iam luminaria infinita lucent ¹, et quemadmodum ingressus fuerit populus, dicet psalmum quicumque de presbyteris et respondent omnes, post hoc fit oratio. Item dicit psalmum quicumque de diaconibus, similiter fit oratio, dicitur et tertius psalmus a quocumque clerico, fit et tertio oratio et commemoratio omnium.

10 Dictis ergo his tribus psalmis et factis orationibus tribus ecce etiam thymiataria ² inferuntur intro spelunca Anastasis, ut tota basilica Anastasis repleatur odoribus. Et tunc ibi stat episcopus intro cancellos, prendet euangelium et accedet ad hostium et leget resurrectionem Domini ³ episcopus ipse. Quod cum coeperit legi, tantus rugitus et mugitus fit omnium hominum et tantae lacrimae, ut quamuis durissimus possit moueri in lacrimis Dominum pro nobis tanta

11 sustinuisse. Lecto ergo euangelio exit episcopus et ducitur cum ymnis ad Crucem et omnis populus cum illo. Ibi denuo dicitur unus psalmus et fit oratio. Item benedicit fideles et fit missa. Et exeunti ⁴ episcopo

12 omnes ad manum accedunt. Mox autem recipit se episcopus in domum suam, et iam ⁵ ex illa hora reuertuntur omnes monazontes ad Anastasim et psalmi dicuntur et antiphonae usque ad lucem ⁶ et cata singulos psalmos uel antiphonas fit oratio; uicibus enim quotidie presbyteri et diacones uigilant ad Anastasim ⁷ cum populo. De laicis etiam uiris aut mulieribus,

1 luc& .A. — 2 thymataria .A. — 3 dñs .A. — 4 exeunte .A. — 5 etiam .A. — 6 lucem euauit, sed l cē legi potest .A. — 7 ana^{sta} sī .A.

1. A. BAUMSTARK, *Liturgie comparée*, p. 44, remarque que « selon la pres-

Vigiles.

Mais dès que le premier coq a chanté, aussitôt l'évêque descend et entre dans la grotte à l'Anastasis; on ouvre toutes les portes et toute la foule entre à l'Anastasis où brillent déjà des lumières innombrables. Une fois le peuple entré, un psaume est dit par un des prêtres et tout le monde répond, après quoi on fait une prière. Puis un psaume est dit par un des diaques, on fait de même une prière; un troisième psaume est dit par un clerc; on fait pour la troisième fois une prière, puis mémoire de tous. Quand on a dit ces trois psaumes et fait ces trois prières, voilà qu'on apporte des encensoirs dans la grotte de l'Anastasis, en sorte que toute la basilique de l'Anastasis est remplie de parfums. Alors l'évêque se tient debout derrière les cancels, prend l'évangile, approche de la porte et lit lui-même ¹ le récit de la résurrection du Seigneur. Dès que commence cette lecture, ce sont de tels cris et gémissements de la part de tous les assistants, et de tels pleurs que l'homme le plus insensible est touché aux larmes que le Seigneur ait tant souffert pour nous. L'évangile lu, l'évêque sort, il est conduit au chant des hymnes à la Croix et tout le peuple l'accompagne. Là, de nouveau, on dit un psaume et l'on fait une prière. Puis c'est la bénédiction des fidèles et le renvoi. Quand l'évêque sort, tous s'approchent pour lui baiser la main. Alors l'évêque se retire chez lui. A partir de ce moment, tous les moines reviennent à l'Anastasis ²; on dit des psaumes et des antiennes jusqu'au jour et, à chaque psaume et antienne, on fait une prière. A tour de rôle, chaque jour, prêtres et diaques célèbrent les vigiles à l'Anastasis avec le peuple. Tous ceux des laïques, hommes et femmes,

cription de saint Benoît lui-même dans sa Règle, c'est l'abbé du monastère qui lit l'évangile matinal: coïncidence que personne ne sera tenté d'appeler fortuite. Quant au texte lu, il devait, d'après les réactions de l'assistance notées par l'auteur, comporter aussi une partie au moins du récit de la Passion.

2. On voit ici que ce sont les moines qui assurent régulièrement le chant de l'office, facultatif pour l'ensemble des fidèles.

si qui uolunt, usque ad lucem loco sunt, si qui nolunt, reuertuntur in domos suas et reponent se dormito.

- 25 Cum luce autem, quia dominica dies est, et proceditur in ecclesia maiore, quam fecit Constantinus, quae ecclesia in Golgotha est post Crucem, et fiunt omnia secundum consuetudinem, qua¹ et ubique fit die dominica. Sane quia hic consuetudo sic est, ut de omnibus presbyteris, qui sedent, quanti uolunt, praedicent, et post illos omnes episcopus praedicat, quae praedicationes propterea semper dominicis diebus sunt, ut semper erudiat populus in scripturis et in Dei dilectione : quae praedicationes dum dicuntur, grandis mora fit, ut fiat missa ecclesiae, et ideo ante² quartam horam aut forte quintam missa < non² > fit. At ubi autem missa facta fuerit ecclesiae iuxta consuetudinem, qua et ubique fit, tunc de ecclesia monazantes cum ymnis ducunt episcopum usque ad Anastasim. Cum autem coeperit³ episcopus uenire cum ymnis, aperiuntur omnia hostia de basilica Anastasis, intrat omnis populus, fidelis tamen, nam cathedra cumini non. Et at ubi intrauerit populus, intrat episcopus et statim ingreditur intra cancellos [martyrii]⁴ speluncae. Primum aguntur gratiae Deo, et sic fit oratio⁵ pro omnibus, postmodum mittet uocem diaconus,

1 que A. — 2 non fit conl. Gamurrini. — 3 ceperit A. — 4 martyrii seclusit Geyer. — 5 orationem A.

1. L'église majeure ou *Martyrium*, qui fait suite à l'atrium contenant le Calvaire (d'où l'expression *post Crucem*, différente ici de 24, 7), sert en quelque sorte d'église paroissiale : c'est pourquoi on y célèbre le service du dimanche. Cf. notre Introduction, p. 59.

2. La sobriété de ce passage semble bien prouver que la célébration du sacrifice était à peu près la même à Jérusalem qu'en Occident. La seule chose qui ait paru digne d'être notée est l'abondance des prédications et leur objet : commentaire des Écritures et amour de Dieu.

3. Nous admettons la conjecture de Gamurrini qui rétablit devant cette phrase un *non* devant *fit*.

qui le veulent, restent là jusqu'au jour ; ceux qui ne le veulent pas retournent chez eux et se reposent en dormant.

Quand le jour est venu, comme 25
Office du matin. c'est dimanche, on va en procession à l'église majeure¹ qu'a fait construire Constantin ; cette église est au Golgotha, derrière la Croix ; on y fait tout ce qu'on a l'habitude de faire partout le dimanche. Toutefois c'est la coutume ici que, parmi les prêtres qui sont là, tous ceux qui veulent prêchent et après eux tous, c'est l'évêque qui prêche. Ces prédications ont lieu tous les dimanches pour instruire toujours le peuple dans les Écritures et l'amour de Dieu². Le temps de faire ces prédications retarde beaucoup le renvoi de l'église ; aussi ce n'est pas avant la quatrième ou peut-être la cinquième heure (10 h. ou 11 h.) que le renvoi a lieu³.

Quand le renvoi de l'église a eu lieu, comme on a l'habitude de le faire partout, alors, de l'église, les moines, au chant des hymnes, conduisent l'évêque jusqu'à l'Anastasis. Au moment où l'évêque se met en marche au chant des hymnes, on ouvre toutes les portes de la basilique de l'Anastasis, tout le peuple entre, du moins les fidèles, mais les catéchumènes, non. Quand le peuple est entré, l'évêque entre et aussitôt il pénètre derrière les cancelles de la grotte. D'abord on rend grâces à Dieu⁴, ensuite on fait une prière pour tous ; après quoi le diacre élève la voix, deman-

4. Cette expression désigne-t-elle ici la célébration de l'eucharistie, nom qui, on le sait, signifie « action de grâces » ? Dans ce cas, il faudrait admettre que seule la « messe des catéchumènes », ou préparation au sacrifice, se célébrait à l'église majeure, et que la « messe des fidèles », ou sacrifice proprement dit, avait lieu à l'Anastasis. Mais, d'ordinaire, le sacrifice est désigné dans notre texte par le mot *oblatio*, ou quelquefois *missa*. Aussi admet-on généralement que c'est à l'église majeure que se poursuivait l'offrande du sacrifice, après le renvoi des catéchumènes, et qu'on se rendait à l'Anastasis seulement pour une prière finale d'action de grâces (analogue à la prière bien connue de la *Didaché*), suivie de la bénédiction de l'évêque. Les catéchumènes ne pouvaient prendre part à cette cérémonie. Cf. A. BLUDAU, *Die Pilgerreise*, p. 66.

ut inclinent¹ capita sua omnes, quomodo stant, et sic benedicet eos episcopus stans intra cancellos interiores et postmodum egreditur. Egredienti autem episcopo omnes ad manum accedent. Ac sic est, ut prope usque ad quintam aut sextam horam protrahatur missa. Item et ad lucernare² similiter fit iuxta consuetudinem cotidianam. Haec ergo consuetudo singulis diebus ita per totum annum custoditur exceptis diebus sollennibus, quibus et ipsis quemadmodum fiat infra annotabimus³. Hoc autem inter omnia satis praecipuum est, quod faciunt, ut psalmi uel antiphonae apti semper dicantur, tam qui nocte dicuntur, tam qui contra mature, tam etiam qui per diem uel sexta aut nona uel ad lucernare semper ita apti et ita rationabiles, ut ad ipsam rem pertineant, quae agitur. Et cum toto anno semper dominica die in ecclesia maiore procedatur, id est quae in Golgotha est, id est post Crucem, quam fecit Constantinus, una tantum die dominica, id est quinquagesimarum per pentecosten, in Syon proceditur, sicut infra annotatum inuenietis, sic tamen in Syon ut, antequam sit hora tertia, illuc eatur, fiat primum missa in ecclesia maiorem

Deest unum folium.

1 inclinet A inclinent *Ganurrini*. — 2 lucernares A. — 3 annotabimus A annotabimus *Ganurrini*.

dant que tous ceux qui sont là baissent la tête ; l'évêque les bénit, debout à l'intérieur des cancels ; après quoi il sort. Quand l'évêque sort, tous s'approchent pour lui baiser la main. Ainsi c'est presque jusqu'à la cinquième ou sixième heure (11 h. ou midi) que le renvoi est différé. Puis, au lucernaire, on fait comme d'habitude, selon l'usage de tous les jours. Cet usage est observé chaque jour, pendant toute l'année, excepté les jours de fête pour lesquels nous indiquerons plus loin ce qui se fait.

Ce qui est en tout bien particulier, c'est qu'on fait en sorte que psaumes et antiennes soient toujours appropriés, ceux qui se disent la nuit, ceux qui se disent au contraire le matin, ceux aussi qui se disent dans la journée, à sexte, à none ou au lucernaire, tous sont appropriés et choisis logiquement, de manière à convenir à l'objet même de la cérémonie¹. Ainsi, bien que toute l'année, le dimanche, on aille toujours à l'église majeure, celle qui est au Golgotha, derrière la Croix, et qu'a fait construire Constantin, il y a un seul dimanche, le cinquantième jour après Pâques, jour de la Pentecôte, où l'on va à Sion², comme vous le trouverez indiqué plus loin ; on s'arrange pour être à Sion avant la troisième heure (9 h.), ayant auparavant célébré la messe à l'église majeure...

Lacune.

Il manque une feuille.

1. L'insistance de l'auteur à marquer ce caractère de la liturgie de Jérusalem montre bien qu'il devait être nouveau pour elle.

2. Sion, c'est la sainte colline où la tradition place la « salle haute » dans laquelle fut célébrée la Cène, et où les apôtres se réunirent pour attendre la venue du Saint-Esprit. Une petite église y avait été très anciennement construite, mais à l'époque de notre texte, s'élevait une grande basilique. Cf. notre Introduction, p. 60. Cette indication touchant la célébration de la Pentecôte sera reprise plus loin, ch. 43.

Benedictus qui uenit in nomine Domini et cetera, quae secuntur. Et quoniam pro monazontes, qui pedibus uadent, necesse est lenius¹ iri : ac sic peruenitur in Ierusalima ea hora, qua incipit homo hominem posse cognoscere, id est prope luce, ante tamen quam lux fiat. Vbi cum peruentum fuerit, statim sic in Anastase² ingreditur episcopus et omnes cum eo, ubi luminaria iam supra modo lucent. Dicitur ergo ibi unus psalmus, fit oratio, benedicuntur ab episcopo primum cathecumini, item fideles. Recipit se episcopus et uadent se unusquisque ad hospitium suum, ut se resumant. Monazontes autem usque ad lucem ibi sunt et ymnos dicunt. At ubi autem resumpserit se populus hora incipiente secunda, colligent se omnes in ecclesia maiore, quae est in Golgotha. Qui autem ornatus sit illa die ecclesiae uel Anastasis aut Crucis aut in Bethleem, superfluum fuit scribi. Vbi extra aurum et gemmas aut sirico nichil aliud uides ; nam et si uela uides, auroclaua oloserica³ sunt, si cortinas uides, similiter auroclauae⁴ olosericae⁵ sunt. Ministerium autem omne genus⁶ aureum gemmatum proferitur illa die. Numerus autem uel ponderatio de cerio-

1 lenius A. — 2 astase, sic saepius A. — 3 oleserica A. — 4 auroclaua A. — 5 olesericae A. — 6 gē in extrema linea A.

1. La lacune que présente ici le manuscrit nous prive du récit de ce qui concerne le début de l'année liturgique et les premières cérémonies de la fête de l'Épiphanie. Cette fête commémore, comme on peut s'en rendre compte, le mystère de la naissance du Sauveur. On sait que la fête de Noël, le 25 décembre (christianisation du *Dies natalis solis inuitell*), est d'origine romaine, qu'elle fut introduite à Antioche en 386, et à Jérusalem seulement plus tard (probablement, d'une façon définitive, au VI^e siècle). Quant à la fête de l'Épiphanie, d'abord « fête d'idée » : « C'est l'apparition de la divinité dans une chair humaine qui était la grande pensée fêtée en ce jour », elle prit, selon les régions, le caractère de commémoration historique de diverses manifestations de la vie du Christ : sa naissance à Bethléem, son baptême, son premier miracle aux noces de Cana, et enfin, souvenir qui devait finalement prédominer, l'adoration des rois mages. A Jérusalem, c'est essentiel-

L'ANNÉE LITURGIQUE

...« Béni soit celui qui vient au Matt. 21, 9.

L'Épiphanie¹. nom du Seigneur », et ce qui suit².

Et comme, à cause des moines qui vont à pied, on est obligé d'aller tout doucement, alors, on arrive à Jérusalem à l'heure où l'on commence à pouvoir se distinguer l'un l'autre, c'est-à-dire presque au jour, mais pourtant avant qu'il fasse jour. Quand on y est arrivé, aussitôt l'évêque entre à l'Anastasis et tout le monde avec lui ; des lumières éclairent extraordinairement. On dit un psaume, on fait une prière, l'évêque bénit d'abord les catéchumènes, puis les fidèles. L'évêque se retire, on s'en va, chacun à son logis, pour se reposer. Mais les moines restent là jusqu'au jour et disent des hymnes. Lorsque le peuple s'est reposé, au début de la seconde heure (8 h.), tout le monde se rassemble à l'église majeure, qui est au Golgotha. Ce qu'est la décoration de l'église ce jour-là, soit à l'Anastasis, soit à la Croix, soit à Bethléem, ce serait superflu de vous le décrire. On n'y voit pas autre chose que de l'or, des pierres précieuses et de la soie ; vous voyez des tentures, elles sont tout en soie brochée d'or ; vous voyez des rideaux, ils sont de même tout en soie brochée d'or. Les objets du culte, de toute espèce, qu'on sort ce jour-là, sont d'or incrusté de pierres précieuses. Quant au nombre et au poids des falots de cires, des candé-

lement la fête de la naissance, d'où l'importance des offices célébrés à Bethléem. Sur ces questions, cf. A. BLUDAU, *Die Pilgerreise*, p. 70-90 et A. BAUMSTARK, *Liturgie comparée*, p. 162-174 qui renvoient aux études spéciales sur les deux fêtes.

2. Il s'agit du refrain chanté pendant la procession qui ramenait de nuit l'évêque, le clergé et les fidèles, de Bethléem où l'on avait célébré des vigiles solennelles, suivies sans doute du sacrifice eucharistique, à Jérusalem où avait lieu, à l'église majeure, une seconde messe, celle de l'aurore. Le texte *Benedictus* est emprunté au Ps. 117 et sert actuellement de graduel à la seconde messe de Noël. Chanté par les Juifs dans les processions, lorsqu'on portait l'arche au Temple, il s'applique à toutes les venues du Christ : son entrée à Jérusalem (Matt. 21, 9), son retour à la fin des temps (Matt. 21, 39). Il était parfaitement approprié à la fête de l'Épiphanie.

falis uel cicindelis aut lucernis uel diuerso ministerio
 9 nunquid uel aestimari¹ aut scribi potest? Nam quid
 dicam de ornatu fabricae ipsius, quam Constantinus
 sub praesentia matris suae, in quantum uires regni sui
 habuit, hornauit² auro, musiuo et marmore pretioso
 tam ecclesiam maiorem quam Anastasim uel ad Cru-
 10 cem uel cetera loca sancta in Ierusalima? Sed ut
 redeamus ad rem, fit ergo prima die missa in ecclesia
 maiore, quae est in Golgotha. Et quoniam dum prae-
 dicant, uel legent singulas lectiones uel dicunt ymnos,
 omnia tamen apta ipsi diei, et inde postmodum cum
 missa ecclesiae facta fuerit, hitur cum ymnis ad Anas-
 11 tasim iuxta consuetudinem: ac sic fit missa forsitan
 sexta hora. Ipsa autem die similiter et ad lucernare
 iuxta consuetudinem cotidianam fit. Alia denuo die
 similiter in ipsa ecclesia proceditur in Golgotha, hoc
 idem et tertia die; per triduo ergo haec omnis³
 laetitia in ecclesia, quam fecit Constantinus, celebra-
 tur usque ad sextam. Quarta die in Eleona, id est in
 ecclesia, quae est in monte Oliueti, pulchra satis,
 similiter omnia ita ornantur et ita celebrantur ibi,
 quinta die in Lazariu, quod est ab Ierusalima forsitan
 ad mille quingentos passus, sexta die in Syon, septima
 die in Anastase, octaua die ad Crucem. Ac sic ergo
 per octo dies haec omnis laetitia et is hornatus cele-
 bratur in omnibus locis sanctis, quos superius nomi-

1 extimari A sic saepe. — 2 honorauit A hornauit conl. Woelfflin. —
 3 homines A haec omnis Duchesne et Cholodniak.

1. Sur les églises bâties par Constantin et sa mère, sainte Hélène, voir EUSEBE, *Vit. Const.*, 3, 41 et 43; et *De laud. Const.*, 9, 17 (*P. G.*, t. 20, col. 1101 et 1369). Cf. aussi notre Introduction, p. 58 et les ouvrages auxquels elle renvoie. Il est difficile de déterminer la part qui revient respectivement à l'empereur et à sa mère, dans ces constructions. Il est vraisemblable que l'impératrice vint elle-même activer et surveiller les travaux. Cf. H. VIN-

labres, des lampes, des différents objets du culte, comment pourrait-on l'évaluer et le noter? Et que dire de la décoration des édifices que Constantin¹, sous la surveillance de sa mère, employant toutes les ressources de son empire, a ornés d'or, de mosaïque, de marbres précieux, tant à l'église majeure, qu'à l'Anastasis, à la Croix, aux autres lieux saints de Jérusalem? Mais pour en revenir à notre sujet, on célèbre donc, le premier jour de la fête, la messe à l'église majeure, qui est au Golgotha. Et qu'on prêche, qu'on fasse des lectures, ou qu'on dise des hymnes, tout est approprié à ce jour; puis ensuite, quand le renvoi de l'église a eu lieu, on va au chant des hymnes à l'Anastasis, comme d'habitude: le renvoi a lieu alors à peu près à la sixième heure (midi). Ce jour-là on fait de même, au lucernaire, ce qu'on a l'habitude de faire tous les jours.

L'octave. Le lendemain, on se rend de même à l'église du Golgotha; de même encore le surlendemain; pen-

dant trois jours donc, toute cette pompe se déploie à l'église qu'a fait bâtir Constantin, jusqu'à la sixième heure. Le quatrième jour, à l'Éléona², c'est-à-dire à l'église qui est sur le mont des Oliviers, une bien belle église, c'est tout à fait la même décoration et le même déploiement; le cinquième jour, c'est au Lazarium³ qui est à peu près à quinze cents pas de Jérusalem, le sixième jour à Sion, le septième à l'Anastasis, le huitième à la Croix. Ainsi donc, pendant l'octave, toute cette pompe et cette décoration se déploient dans tous

CENT et F.-M. ABEL, *Bethléem, le sanctuaire de la Nativité*, Paris, 1913, en particulier, p. 105-109.

2. L'Éléona est la principale église du mont des Oliviers. Ce nom s'applique aussi bien à l'église qu'à la montagne elle-même, et il est indéclinable. « E. paraît adopter un usage hierosolymitain d'après lequel le grec Ἐλαιών aurait été ordinairement affecté de la finale déterminative α de l'araméen. » (VINCENT-ABEL, *Jérusalem*, t. II, p. 382). Sur cette église, voir notre Introduction, p. 61.

3. Des détails sur le Lazarium nous seront donnés plus loin (29, 3) à propos des cérémonies qui s'y déroulent vers la fin du Carême.

12 naui. In Bethleem autem per | totos octo dies cotidie is ornatus est et ipsa laetitia celebratur a presbyteris et ab omni clero ipsius loci et a monazontes, qui in ipso loco deputati sunt. Nam ex illa hora ¹, qua omnes nocte in Ierusalima reuertuntur cum episcopo, tunc loci ipsius monachi, quicumque sunt, usque ad lucem in ecclesia in Bethleem peruigilant ymnos seu antiphonas dicentes, quia episcopum necesse est hos dies semper in Ierusalima tenere. Pro sollemnitate autem et laetitia ipsius diei infinitae ² turbae se undique colligent in Ierusalima, non solum monazontes, sed et laici uiri aut mulieres.

26 Sane quadragesimae de epiphania ualde cum summo honore hic celebrantur. Nam eadem die processio est in Anastase et omnes procedunt et ordine suo ³ aguntur omnia cum summa laetitia ac si per pascha. Praedican- ⁴ etiam omnes presbyteri et sic episcopus semper de eo loco tractantes ⁵ euangelii, ubi quadragesima die tulerunt Dominum in templo Ioseph et Maria et uiderunt eum Symeon uel Anna prophetissa filia Fanuhel et de uerbis eorum, quae dixerunt uiso Domino, uel de oblatione ipsa, quam ⁶ optulerunt parentes. Et postmodum celebratis omnibus per ordinem, quae consuetudinis ⁷ sunt, aguntur sacramenta et sic fit missa.

27 Item dies paschales cum uenerint, celebrantur sic. Nam sicut apud nos quadragesimae ante pascha adten-

¹ et illa hora A ex illa hora *Cholodniak*. — ² infinite A. — ³ ordines A. — ⁴ predicant A. — ⁵ tractantis A. — ⁶ qua A. — ⁷ consuetudines A.

1. On sait que les moines étaient très nombreux à Bethléem. Qu'il suffise de nommer Cassien, saint Jérôme, et toutes les saintes femmes qu'il y avait attirés.

2. C'est ici l'un des plus anciens témoignages sur cette fête, qui ne porte pas encore de nom, mais se présente clairement comme une commémoration du fait historique de la Présentation au Temple. L'acte liturgique qui la caractérise est déjà une « procession », mais c'est seulement au v^e siècle qu'elle

les lieux saints que je viens de nommer. A Bethléem, pendant toute cette octave, tous les jours, c'est la même décoration et la même pompe, déployée par les prêtres, par tout le clergé de l'endroit et par les moines qui y sont attachés ¹. Car à partir de l'heure où tous, la nuit, reviennent à Jérusalem avec l'évêque, alors les moines de l'endroit, au complet, continuent à veiller jusqu'au jour dans l'église de Bethléem, en disant des hymnes et des antiennes ; quant à l'évêque, il faut que, ces jours-là, il se tienne toujours à Jérusalem. A cause de la solennité et de la pompe de ce jour, des foules innombrables se rassemblent de partout à Jérusalem, non seulement des moines, mais aussi des laïques, hommes et femmes.

Le quarantième jour après l'Épi- 26

La Présentation. phanie se célèbre vraiment ici avec une très grande solennité ². Ce jour-là, il y a une procession à l'Anastasis, tout le monde la suit, et tout se passe dans l'ordre habituel, avec une grande pompe, comme pour Pâques. Il y a aussi des prédications de tous les prêtres ainsi que de l'évêque, commentant toujours le passage de l'évangile où il est dit que le quarantième jour, Joseph et Marie portèrent le Seigneur au temple et que Siméon et la prophétesse Anne, fille de Phanuel, le virent, et les paroles qu'ils dirent en voyant le Seigneur, et l'offrande que firent les parents. Après quoi, quand on a achevé régulièrement toutes les cérémonies habituelles, on célèbre les mystères ³, et alors a lieu le renvoi.

Luc. 2, 21-39.

Quand viennent les fêtes de 27

Le carême. Pâques, voici comment on les célèbre. Tandis que, chez nous, ce sont les quarante jours avant Pâques qu'on observe, ici ce

deviendra une fête des « lumières » (sans doute à cause de Luc. 2, 32), la *Chandeleur*. Cf. A. BAUMSTARK, *Liturgie comparée*, p. 160-161 ; et A. BLUDAU, *Die Pilgerreise*, p. 89-93.

3. Seul exemple dans notre texte du mot *sacramentum* ; nous avons ici une des expressions qui désignent le sacrifice de la messe : *agere sacramenta*, « célébrer les mystères ».

duntur, ita hic octo septimanae ¹ attenduntur ante pascha. Propterea autem octo septimanae ² attenduntur, quia dominicis diebus et sabbato non ieiunantur excepta una die sabbati, qua uigiliae paschales sunt et necesse est ieiunari; extra ipsum ergo diem penitus nunquam hic toto anno sabbato ieiunatur. Ac sic ergo de octo septimanis deductis octo diebus dominicis et septem sabbatis, quia necesse est una sabbati ieiunari, ut superius dixi, remanent dies quadraginta et unus ³, qui ieiunantur, quod hic appellant ² eortae, id est quadragesimas. Singuli autem dies singularum ebdomadatum aguntur sic, id est, ut die dominica de pullo primo legat episcopus intra Anastase locum resurrectionis Domini de euangelio, sicut ³ et toto anno dominicis diebus fit, et ⁴ similiter usque ad lucem aguntur ad Anastasem et ad Crucem, quae et toto anno dominicis diebus fiunt. Postmodum ⁵ mane sicut et semper dominica die proceditur et aguntur, quae dominicis diebus consuetudo est agi, in ecclesia maiore, quae appellatur Martyrio, quae est in Golgotha post Crucem. Et similiter missa de ecclesia facta ad Anastase ⁶ itur cum ymnis, sicut semper dominicis diebus fit. Haec ergo dum aguntur, facit se hora quinta; lucernare hoc idem hora sua fit sicut semper ad Anastasem et ad Crucem, sicut et singulis locis sanctis fit; dominica enim die nona < non > ⁷

¹ septimanas A. — ² septimane A. — ³ unum A. — ⁴ fiet A. — ⁵ postmodu A. — ⁶ anastase in extrema linea A. — ⁷ nona non Duchesne.

1. La durée du Carême est une question très complexe, car, pendant les premiers siècles, cette durée a beaucoup varié d'une région à l'autre. A l'origine, il y avait probablement un seul jour de jeûne, le vendredi saint, auquel on adjoignit bientôt le samedi, vigile de Pâques, puis toute la semaine préparatoire à cette fête. Indépendamment de cette pratique, et plus tardivement, s'établit la coutume d'un jeûne de quarante jours rappelant celui du Christ au désert. La première période vint tantôt s'ajouter à la seconde,

sont les huit semaines avant Pâques ¹. Si on observe huit semaines, c'est parce que les dimanches et le samedi, on ne jeûne pas, excepté un seul samedi, celui des vigiles de Pâques où l'on doit jeûner; en dehors de ce jour-là, on ne jeûne absolument jamais ici, de toute l'année, le samedi. Ainsi donc, de huit semaines ôtées huit dimanches et sept samedis, parce qu'il faut jeûner un samedi, comme je viens de le dire, restent quarante et un jours de jeûne, qu'on appelle ici *eortae* (les fêtes), autrement dit le Carême ².

Chacun des jours de chacune de
Les offices. ces semaines voici ce qui se passe :
 le dimanche, au premier chant du coq, l'évêque lit à l'intérieur de l'Anastasis le passage de l'évangile relatif à la résurrection du Seigneur, comme on le fait toute l'année, le dimanche; et de même jusqu'au jour, on fait à l'Anastasis et à la Croix ce qu'on fait toute l'année, le dimanche. Après quoi, le matin, comme toujours le dimanche, on va en procession et on fait ce qu'on a l'habitude de faire, le dimanche, à l'église majeure appelée le Martyrium, qui est au Golgotha, derrière la Croix. De même quand le renvoi de l'église a eu lieu, on se rend à l'Anastasis, au chant des hymnes, comme toujours le dimanche. Avec ces cérémonies, on atteint la cinquième heure (11 h.). Le lucernaire se fait aussi à l'heure habituelle, comme toujours à l'Anastasis et à la Croix, et comme à chacun des lieux saints; le dimanche, on ne célèbre pas l'office de none ³.

tantôt s'y incorporer. De plus, selon les régions, on tenait compte ou non des jours de la semaine où l'on ne jeûnait pas. A Jérusalem, d'après notre texte, il y avait quarante jours de jeûne effectif, répartis en huit semaines de cinq jours, plus le jeûne de la veille de Pâques. Voir A. BAUNSTARK, *Liturgie comparée*, p. 207-213; A. BLUDAU, *Die Pilgerreise*, p. 94-106.

2. Malgré le nombre un peu flottant des jours de jeûne signalé dans la note précédente, cette période de jeûne préparatoire à la fête de Pâques portait habituellement en latin le nom de *quadragesima* ou *quadragesimae*, en grec τεσσαρακονστή. Le nom signalé par notre auteur : *eortae*, ἑορταί est surprenant.

3. J'admets avec Bludau, la correction proposée par Duchesne, *Origines du culte chrétien*, p. 506, qui supplée devant *fit* un *non* qui manque dans le manuscrit.

4 fit. | Item secunda feria similiter de pullo primo ad Anastasem itur sicut et toto anno et aguntur usque ad mane, quae semper. Denuo ad tertia itur ad Anastasim et aguntur, quae¹ toto anno ad sextam solent agi; quoniam in diebus quadragesimarum et hoc additur, ut et ad tertiam eatur. Item ad sextam et nonam et lucernare ita aguntur, sicut consuetudo est per
5 totum annum agi semper in ipsis locis sanctis. Similiter et tertia feria similiter omnia aguntur sicut et secunda feria. Quarta feria autem similiter itur de noctu ad Anastase et aguntur ea, quae semper, usque ad mane, similiter et ad tertiam et ad sextam²; ad nonam autem, quia consuetudo est semper, id est toto anno, quarta feria et sexta feria ad nonam³ in Syon procedi, quoniam in istis locis, excepto si martyrorum⁴ dies euenerit, semper quarta et sexta feria etiam et a cathecuminis ieiunatur⁵, et ideo ad nonam in Syon proceditur. Nam si fortuito in quadragesimis martyrorum dies euenerit quarta feria aut sexta
6 feria neque⁶ ad nona in Syon proceditur. Diebus uero quadragesimarum⁷, ut superius dixi, quarta feria ad nona in Syon⁸ proceditur iuxta consuetudinem totius anni et omnia aguntur, quae consuetudo est ad nonam agi praeter oblatio; nam ut semper populus discat legem, et episcopus et presbyter praedicant assidue. Cum autem facta fuerit missa, inde cum ymnis populus deducet episcopum usque ad Anastasem; inde sic uenitur, ut cum intratur in Anastase, iam et hora lucernari sit⁹; sic dicuntur ymni et antiphonae, fiunt

1 que A. — 2 ad sexta A. — 3 ad nona A. — 4 martiriorum A. — 5 ieiunantur A ieiunatur Gamurrini et Duchesne. — 6 atque A neque Gamurrini. — 7 quadragesimarum corr. ex quadragesimerum A. — 8 sion A. — 9 et tota lucernari sic A.

1. Pour la commodité du lecteur, je traduis par lundi, mardi, etc., les

Le lundi¹ aussi (2^e férie), dès le premier chant du coq, on va à l'Anastasis comme toute l'année, et on fait jusqu'au matin comme toujours. De nouveau, à la 3^e heure, on va à l'Anastasis et on y fait ce que toute l'année on fait d'ordinaire à la 6^e heure, car les jours de carême, on ajoute cet office, à la 3^e heure (Tierce). Ensuite, à la 6^e heure, à la 9^e heure, au lucernaire, on fait ce qu'on a l'habitude de faire toute l'année, toujours, dans ces lieux saints.

De même, le mardi (3^e férie), tout se passe comme le lundi (2^e férie). Le mercredi (4^e férie), de même, on va de nuit à l'Anastasis et on fait comme toujours jusqu'au matin, et de même à la 3^e heure et à la 6^e; à la 9^e heure, comme on a l'habitude toujours, toute l'année, le mercredi et le vendredi (4^e et 6^e feries), de se rendre à la 9^e heure à Sion et comme, en ces lieux, excepté si des fêtes de martyrs tombent ces jours-là, toujours le mercredi et le vendredi sont jours de jeûne même pour les catéchumènes, à la 9^e heure donc, on se rend à Sion. Si par hasard, pendant le carême, des fêtes de martyrs tombent le mercredi ou le vendredi, on ne se rend pas à la 9^e heure à Sion. En temps de carême, comme je viens de le dire, le mercredi, à la 9^e heure, on se rend à Sion, comme c'est l'habitude pendant toute l'année, et on fait tout ce qu'on a l'habitude de faire à la 9^e heure, sauf l'oblation²; car pour que le peuple soit toujours instruit de la loi, l'évêque et un prêtre prêchent assidûment. Lorsque le renvoi a eu lieu, au chant des hymnes le peuple reconduit l'évêque jusqu'à l'Anastasis; le temps de venir, quand on entre dans l'Anastasis, c'est déjà l'heure du lucernaire; on dit des hymnes et des

expressions *secunda feria*, *tertia feria*, etc., propres aux chrétiens pour désigner les jours de la semaine. Cf. p. 194, n. 2.

2. Tout ce passage est très confus. Il semble, d'après cette phrase, qu'en dehors du carême, il y avait l'oblation le mercredi et le vendredi, jours de jeûne, à l'heure de none, et que cet office marquait la rupture du jeûne. En carême, il n'y avait l'oblation que le samedi et le dimanche; on consacrait sans doute plus de temps aux prédications. Cf. F. CABROL, *Les églises de Jérusalem*, p. 49, n. 1.

orationes et fit missa lucernaris in Anastase et ad
 7 Crucem. Missa autem lucernarii in isdem diebus, id
 est quadragesimarum, serius fit semper quam per toto
 anno. Quinta feria autem similiter omnia aguntur
 sicut secunda feria et tertia feria. Sexta feria autem
 similiter omnia aguntur sicut quarta feria et similiter
 ad nonam in Syon itur et similiter inde cum ymnis
 usque ad Anastase adducetur episcopus: Sed sexta
 feria uigiliae in Anastase celebrantur ab ea hora, qua
 de Sion uentum fuerit cum ymnis, usque in mane, id
 est de hora lucernarii, quemadmodum intratum fuerit
 in alia die mane, id est sabbato. Fit autem oblatio
 in Anastase maturius, ita ut fiat missa ante solem.
 8 Tota autem nocte uicibus dicuntur psalmi responsorii,
 uicibus antiphonae, uicibus lectiones diuersae, quae
 omnia usque in mane protrahuntur. Missa autem, quae
 fit sabbato ad Anastase, ante solem fit, hoc est oblatio,
 ut ea hora, qua incipit sol procedere, et missa¹
 in Anastase facta sit. Sic ergo singulae septimanae
 9 celebrantur quadragesimarum. Quod autem dixi²,
 maturius fit missa sabbato, | id est ante solem,
 propterea fit, ut citius absoluant hi, quos dicunt hic
 ebdomadarios³. Nam talis consuetudo est hic ieiuniorum
 in quadragesimis, ut hi, quos appellant ebdomadarios,
 id est qui faciunt septimanas, dominica die, quia hora
 quinta fit missa, ut manducant. Et quemadmodum prandiderint
 dominica die, iam non manducant nisi sabbato mane, mox
 communicauerint

1 ad missam A. — 2 dixi A. — 3 domadarios A.

1. Ce passage est un de ceux où, comme nous l'avons signalé (p. 191, n. 4), le mot *missa* est passé du sens de « renvoi » à celui de « messe ». Le texte donne lui-même, ici, l'équivalence *missa-oblatio*.

2. Ges « hebdomadiers » qui se recrutent, comme l'indique plus loin notre

antiennes, on fait des prières, puis c'est le renvoi du lucernaire à l'Anastasis et à la Croix. Le renvoi du lucernaire, en ces jours de carême, a toujours lieu plus tard que pendant toute l'année.

Le jeudi (5^e férie), tout se passe comme le lundi et le mardi. Le vendredi (6^e férie), tout se passe comme le mercredi : de même, à la 9^e heure, on se rend à Sion ; de même, au chant des hymnes, on reconduit l'évêque jusqu'à l'Anastasis. Mais le vendredi, les vigiles se célèbrent à l'Anastasis, à partir de l'heure à laquelle on est venu de Sion au chant des hymnes, jusqu'au matin, c'est-à-dire depuis l'heure du lucernaire jusqu'à ce qu'on ait atteint le lendemain matin, qui est le samedi. On fait l'oblation à l'Anastasis de très bonne heure, de manière que le renvoi ait lieu avant le lever du soleil. Toute la nuit, on dit tour à tour des psaumes avec répons, des antiennes, des lectures diverses et tout cela se prolonge jusqu'au matin. La messe¹ qui a lieu le samedi, à l'Anastasis, a lieu avant le lever du soleil — je parle de l'oblation — en sorte que, à l'heure où le soleil commence sa course, la messe a eu lieu à l'Anastasis. Voilà donc comment se célèbrent les offices, chaque semaine de carême.

Le jeûne. Ce que je viens de dire, que la messe a lieu de très bonne heure le samedi, avant le lever du soleil,

c'est pour permettre de rompre plus vite le jeûne à ceux qu'on appelle ici des hebdomadiers². Car c'est la coutume des jeûnes ici, pendant le carême, que ceux qu'on appelle hebdomadiers, autrement dit qui font des semaines de jeûne, mangent le dimanche quand la messe a eu lieu, à la 5^e heure. Et quand ils ont déjeuné le dimanche, ils ne mangent plus que le samedi matin après avoir communiqué à l'Anastasis.

texte (28, 3), parmi les apôtactites, hommes et femmes, sont des spécialistes du jeûne. On sait de quels exploits étaient capables dans ce domaine les hommes de ce siècle. Saint Augustin, *Ep.* 36, 19, cite le cas d'une personne dont le jeûne atteignit quarante jours.

in Anastase. Propter ipsos ergo, ut citius absoluant, ante sole fit missa in Anastase sabbato. Quod autem dixi, propter illos fit missa mane, non quod illi soli communicent, sed omnes communicant, qui uolunt eadem die in Anastase communicare.

28 Ieiuniorum enim consuetudo hic talis est in quadragesimis, ut alii¹ quemadmodum manducauerint dominica die post missa, id est hora quinta aut sexta, iam non manducant per tota septimana nisi sabbato ueniente post missa Anastasis, hi qui faciunt ebdomas. Sabbato autem quod manducauerint mane, iam nec sera manducant, sed ad aliam diem, id est dominica, prandent post missa ecclesiae hora quinta uel plus et postea iam non manducant² nisi sabbato ueniente, sicut superius dixi. Consuetudo enim hic talis est, ut omnes, qui sunt, ut hic dicunt, aputactitae³, uiri uel feminae, non solum diebus quadragesimarum, sed et toto anno, qua manducant, semel in die manducant. Si qui autem sunt de ipsis aputactitis⁴, qui non possunt facere integras septimanas ieiuniorum, sicut superius diximus, in totis quadragesimis in medio quinta feria cenant; qui autem nec hoc potest, biduanas facit per totas quadragesimas; qui⁴ autem nec ipsud, de sera ad seram manducant. Nemo autem exigit, quantum debeat facere, sed unusquisque ut potest id facit, nec ille laudatur, qui satis fecerit, nec ille uituperatur, qui minus. Talis est enim hic consuetudo. Esca autem eorum quadragesimarum diebus haec est, ut nec panem, qui delibari⁵ non potest, nec oleum gustent, nec aliquid, quod de arbo-

¹ alij A. — ² manducant A. — ³ aput actite A. — ⁴ aput actites A. — ⁵ quid liberari A quod librari Gamurrini et Geyer qui deliquari Bernard qui delibari Heraeus quod deliberari Mayr.

C'est à cause d'eux, pour qu'ils rompent plus vite le jeûne, que la messe a lieu avant le lever du soleil à l'Anastasis, le samedi. Ce que je viens de dire, que c'est à cause d'eux que la messe a lieu le matin, ne signifie pas qu'ils soient les seuls à communier, mais tous ceux qui veulent communier ce jour-là à l'Anastasis y communient¹.

En ce qui concerne les jeûnes, voici quelle est ici²⁸ l'habitude pendant le carême : certains quand ils ont mangé, le dimanche, après la messe, à la 5^e ou à la 6^e heure, ne mangent plus de toute la semaine que le samedi suivant, après le renvoi de l'Anastasis; ce sont ceux qui font des semaines entières. Le samedi, quand ils ont mangé le matin, ils ne mangent plus le soir, mais le lendemain qui est le dimanche, ils déjeunent après le renvoi de l'église, à la 5^e heure ou plus tard, et ensuite ils ne mangent plus que le samedi suivant, comme je viens de le dire. En effet, voici quelle est l'habitude de tous ceux qui sont, comme on dit ici, apotactites, hommes et femmes : c'est que, non seulement les jours de carême, mais toute l'année, quand ils mangent, ils ne mangent qu'une fois par jour. S'il y a de ces apotactites qui ne peuvent pas faire des semaines entières de jeûnes, comme nous venons de le dire, pendant tout le carême, ils dînent au milieu de la semaine, le jeudi; celui qui ne peut même pas faire cela, fait des jeûnes de deux jours, pendant tout le carême; enfin ceux qui, même cela, ne le peuvent pas, mangent tous les soirs. Personne n'impose ce qu'on doit faire, mais chacun fait comme il peut²; on n'est pas loué d'avoir fait beaucoup, on n'est pas blâmé d'avoir fait moins. Voilà quelle est l'habitude ici. Quant à leur nourriture, les jours de carême, la voici : ils ne prennent ni pain, pas le moindre

1. Il semble, d'après ce texte, que la pratique de la communion dominicale était assez répandue, à cette époque, à Jérusalem, parmi le peuple chrétien.

2. On notera cette liberté. Le jeûne n'est pas encore réglementé d'une façon stricte, comme l'a bien montré J. DECONINCK, *Revue biblique*, 1910, p. 432-436.

ribus est, sed tantum aqua et sorbitione modica de farina : ... quadragesimarum sic fit, ut diximus.

29 Et completo earum septimanarum uigiliae in Anastase sunt de hora lucernarii sexta feria, qua de Syon uenitur cum psalmis, usque in mane sabbato, qua oblatio fit in Anastase. Item secunda septimana et tertia et iiii^a et quinta et sexta similiter fiunt, ut
2 prima de quadragesimis. Septima autem septimana cum uenerit, id est quando iam duae¹ superant cum ipsa, ut pascha sit, singulis diebus omnia quidem sic aguntur sicut et ceteris septimanis, quae transierunt ; tantummodo quod uigiliae, [quae]² in illis sex septimanis in Anastase factae sunt, septima autem septimana, id est sexta feria, in Syon | fiunt uigiliae iuxta consuetudinem eam³, qua⁴ in Anastase factae sunt per sex septimanas. Dicuntur autem totis uigiliis⁵ apti psalmi semper uel antiphonae tam loco
3 quam diei. At ubi autem coeperit se mane facere sabbato illucescente, offeret episcopus et facit oblationem mane sabbato. Iam ut fiat missa, mittit uocem archidiaconus et dicit : omnes hodie hora septima in Lazarium parati simus. Ac sic ergo cum coeperit se hora septima facere, omnes ad Lazarium ueniunt. Laza-

1 due A. — 2 quae seclust Geyer. — 3 ea A. — 4 quae A. — 5 toti singulis A.

1. Le passage est des plus obscurs. On a cherché à corriger le texte fourni par le manuscrit : *quid liberari*, de diverses façons : *quod librari* (Gamurrini et Geyer) ; *qui deliquari* (Bernard) ; *qui delibari* (Heraeus) ; *quod deliberari* (Mayr). J'adopte la correction de Heraeus, en laissant à *delibare* son sens ordinaire : « entamer, goûter », et je comprends : « ni pain, auquel on ne peut pas goûter ». L'abstinence du pain est très exceptionnelle ; la pratique la plus rigoureuse permettait d'ordinaire l'usage du pain, du sel et de l'eau.

2. Entre *farina* et *quadragesimarum*, on a supposé une lacune qu'on a suppléée diversement. De même après *septimanarum* (29, 1). Toutefois Löfstedt, après Meister, croit possible d'expliquer ces génitifs par une ellipse du mot *tempore*. Cf. E. LÖFSTEDT, *Philologischer Kommentar*, p. 301.

morceau¹, ni huile, ni rien qui vienne des arbres, mais seulement de l'eau et un peu de bouillie de farine²... C'est ainsi qu'on fait le carême comme nous l'avons dit.

A la fin de ces semaines..., les vigiles ont lieu à 29 l'Anastasis depuis l'heure du lucernaire, le vendredi, où l'on vient de Sion au chant des psaumes, jusqu'au samedi matin où l'on fait l'oblation à l'Anastasis. De même, la seconde, la troisième, la quatrième, la cinquième et la sixième semaine, on fait la même chose que la première semaine de carême.

**Le samedi
de Lazare.**

Quand vient la septième semaine, c'est-à-dire quand il n'en reste plus que deux, en la comptant, pour que ce soit Pâques, chaque jour, tout se passe comme les autres semaines précédentes ; seulement, les vigiles qui, pendant ces six semaines, avaient eu lieu à l'Anastasis, ont lieu la septième semaine, le vendredi, à Sion, selon la coutume qu'on a observée à l'Anastasis pendant les six semaines. On dit, à toutes les vigiles, des psaumes et des antiennes toujours appropriés tant au lieu qu'au jour. Quand arrive le matin du samedi, au point du jour, l'évêque offre le sacrifice et fait l'oblation³ du samedi matin. Au moment du renvoi, l'archidiacre⁴ élève la voix et dit : « Que tout le monde soit là aujourd'hui à la 7^e heure, au Lazarium⁵. » Quand arrive la 7^e heure, tout le monde

3. Pourquoi ce redoublement d'expression ? *Offerre et facere oblationem* semblent bien ici équivalents.

4. Le titre d'*archidiaconus* était relativement récent et n'apparaît pas avant le iv^e siècle (chez Optat de Milève). C'était, semble-t-il, un titre d'honneur décerné à l'ancienneté : les fonctions et privilèges, de l'archidiacre n'étaient sans doute qu'honorifiques. Cf. F. CABROL, *Les églises de Jérusalem*, p. 84, n. 1 et D. A. G. L., t. I, col. 2733-2736, art. *Archidiaconus*.

5. Le *Lazarium* ou église de Lazare commémorait à Béthanie le souvenir de la résurrection de Lazare. L'édifice était de construction assez récente, puisque le pèlerin de Bordeaux en 333 n'avait vu là qu'une grotte et que la mention de l'église ne figure que dans la traduction latine de l'*Onomasticon*, et non dans le texte d'Eusèbe (éd. Klostermann, p. 58-59). La distance de deux milles entre Béthanie et Jérusalem correspond à peu près aux quinze stades de *Ioh.* 11, 18.

rium autem, id est Bethania, est forsitan secundo miliario a ciuitate. Euntibus autem de Ierusalima in Lazarium forsitan ad quingentos passus de eodem loco ecclesia est in strata¹ in eo loco, in quo occurrit Domino Maria soror Lazari. Ibi ergo cum uenerit episcopus, occurrent illi omnes monachi, et populus ibi ingreditur, dicitur unus ymnus et una antiphona et legitur ipse locus de euangelio, ubi occurrit soror Lazari Domino. Et sic facta oratione et benedictis omnibus inde iam usque ad Lazarium cum ymnis itur.

5 In Lazario autem cum uentum fuerit, ita se omnis multitudo colligit, ut non solum ipse locus, sed et campi omnes in giro pleni sint hominibus. Dicuntur ymni etiam et antiphonae apti ipsi diei et loco, similiter et lectiones aptae² diei quaecumque leguntur. Iam autem, ut fiat missa, denuntiatur pascha, id est, subit presbyter in altiori loco et leget illum locum, qui scriptus est in euangelio : *Cum uenisset Iesus in Bethania ante sex dies paschae* et cetera. Lecto ergo

6 eo³ loco et annuntiata pascha fit missa. Propterea autem ea die hoc agitur, quoniam sicut in euangelio scriptum est, ante sex dies paschae factum hoc fuisset in Bethania ; de sabbato enim usque in quinta feria, qua post cena noctu comprehenditur Dominus, sex dies sunt. Reuertuntur ergo omnes ad ciuitatem rectus ad Anastase et fit lucernare iuxta consuetudinem.

30 Alia ergo die, id est dominica, qua⁴ intratur in septimana paschale, quam hic appellans septimana maior, celebratis de pullorum cantu his⁵, quae con-

1 instrata A. — 2 apte A. — 3 g^{eo} A. — 4 quae A. — 5 cantatis A cantu his Cholodniak.

1. Le mot πάσχα, pascha, désignait pour les premiers siècles chrétiens, comme le remarque saint Ambroise, Ep. 23, 13 : *triduum illud sacrum...* intra

vient au Lazarium. Le Lazarium, c'est-à-dire Béthanie, est à peu près au 2^e mille de la ville. Quand on va de Jérusalem au Lazarium, à peu près à cinq cents pas de cet endroit, il y a une église sur la route, là où vint au-devant du Seigneur Marie, sœur de Lazare. Donc, à l'arrivée de l'évêque, tous les moines viennent au-devant de lui ; le peuple entre, on dit une hymne et une antienne, on lit le passage de l'évangile où il est dit que la sœur de Lazare vint au-devant du Seigneur. On fait une prière et tous ayant été bénis, on va de là jusqu'au Lazarium, au chant des hymnes. Quand on est arrivé au Lazarium, toute la foule s'y rassemble, si bien que non seulement l'endroit même mais tous les champs autour sont pleins de monde. On dit encore des hymnes et des antiennes appropriées au jour et au lieu, et, de même, toutes les leçons qu'on lit sont appropriées au jour. Au moment du renvoi, on annonce Pâques, c'est-à-dire qu'un prêtre monte sur un endroit élevé et lit le passage où il est écrit dans l'évangile : « Jésus étant venu à Béthanie, six jours avant la Pâque » et la suite. Quand on a lu ce passage et annoncé Pâques, a lieu le renvoi. C'est ce jour-là qu'on fait cette cérémonie, parce qu'il est écrit dans l'évangile que six jours avant la Pâque, ceci s'est passé à Béthanie ; en effet du samedi jusqu'au jeudi, où, après la Cène, la nuit, on se saisit du Seigneur, il y a six jours. Tout le monde donc revient à la ville, tout droit à l'Anastasis, et on fait le lucernaire comme d'habitude.

Ioh. 11, 29.

Ioh. 12, 1.

La grande semaine.

Le lendemain, qui est le dimanche 30 où l'on entre dans la semaine pascale appelée ici « la grande semaine »¹, après avoir célébré, dès le chant des coqs, ce qu'on a

quod et passus est et quieuit et resurrexit. D'où le nom de *septimana paschalis* qui se rencontre, ici et ailleurs, pour désigner notre actuelle « semaine sainte ». Le nom de « grande semaine » est employé par saint Jean Chrysostome, par les *Constitutions Apostoliques*. Cf. A. BLUDAU, *Die Pilgerreise*, p. 119-121.

La partie de notre texte consacrée à la liturgie de cette « grande semaine » est commentée et en grande partie traduite par J.-B. THIBAUT, *Ordre des offices de la Semaine Sainte à Jérusalem du IV^e au X^e siècle*, Paris, 1926.

suetudinis sunt in Anastase uel ad Crucem usque ad mane agi¹ : die ergo dominica mane proceditur iuxta consuetudinem in ecclesia maiore, quae appellatur Martyrium. Propterea autem Martyrium appellatur, quia in Golgotha est, id est post Crucem, ubi Dominus passus est, et ideo Martyrio. Cum ergo celebrata fuerint omnia iuxta consuetudinem in ecclesia maiore, et antequam fiat missa, mittet uocem archidiaconus et dicit primum : ista² septimana omni³, id est de⁴ die crastino, hora nona, omnes ad Martyrium conueniamus, id est in ecclesia maiore. Item mittet uocem alteram et dicit : hodie omnes hora septima in Eleona⁵ parati simus. Facta ergo missa in ecclesia maiore, id est ad Martyrium, deducitur episcopus cum ymnis ad Anastase et ibi completis, quae | consuetudo est diebus dominicis fieri in Anastase post missa Martyrii et iam unusquisque hiens ad domum suam festinat manducare, ut hora inchoante⁶ septima, omnes in ecclesia parati sint, quae est in Eleona, id est in monte Oliueti, ubi⁷ est spelunca illa, in qua docebat Dominus.

31 Hora ergo septima omnis populus ascendet in monte oliueti, id est in Eleona, in ecclesia, sed et episcopus ; dicuntur ymni et antiphonae aptae⁸ diei ipsi uel loco, lectiones etiam similiter. Et cum coeperit se facere hora nona, subitur cum ymnis in Inbo-

1 agitur A. — 2 iuxta A. — 3 omne A. — 4 de addidit Geyer. — 5 in eo leona A. — 6 in quo ante A. — 7 ibi A. — 8 apte A.

1. Cette église spécialement consacrée au souvenir de la mort du Sauveur mérite excellemment le nom de *martyrium* donné, nous l'avons dit, à tout monument élevé en mémoire d'un martyr.

2. Au dire d'Eusèbe, cette grotte était, avec celle de Bethléem et celle du Saint-Sépulchre, une des « trois grottes mystiques » que Constantin avait voulu « embellir par la construction de grands et splendides édifices ». Cf. *De laud. Const.* 9, 17 (P. G., t. 20, col. 1361). C'était là, pensait-on, que Jésus

l'habitude de faire, à l'Anastasis et à la Croix, jusqu'au matin, le dimanche donc, au matin, on se rend comme d'habitude, à l'église majeure appelée le Martyrium. On l'appelle *Martyrium*, parce qu'elle est au Golgotha, c'est-à-dire derrière la Croix, là où le Seigneur a souffert sa passion, de là le nom de *Martyrium*¹. Quand tout a été célébré comme d'habitude à l'église majeure, avant que le renvoi ait lieu, l'archidiacre élève la voix et dit d'abord : « Pendant toute cette semaine, à partir de demain, à la 9^e heure, que tout le monde se rassemble au Martyrium, c'est-à-dire à l'église majeure. » De même il élève la voix une seconde fois et dit : « Aujourd'hui, que tout le monde soit là, à la 7^e heure, à l'Éléona. » Alors, quand on a fait le renvoi à l'église majeure, c'est-à-dire au Martyrium, on reconduit l'évêque au chant des hymnes à l'Anastasis et là, quand on a accompli tout ce qu'on a l'habitude de faire le dimanche à l'Anastasis après le renvoi du Martyrium, alors chacun regagnant sa maison se hâte de manger pour que, dès la septième heure, tout le monde soit là à l'église de l'Éléona, c'est-à-dire sur le mont des Oliviers où est la grotte dans laquelle enseignait le Seigneur².

La procession du dimanche.

Ainsi donc, à la 7^e heure, tout le 31 peuple monte au mont des Oliviers, c'est-à-dire à l'Éléona, à l'église, et l'évêque aussi ; on dit des hymnes et des antiennes appropriées au jour et au lieu, et des lectures pareillement. Quand approche la 9^e heure, on se rend au chant des hymnes à l'Imbomon³, c'est-à-dire à l'en-

s'était entretenu souvent avec ses disciples, en particulier les derniers jour, qui précédèrent sa passion. Sur l'église de l'Éléona, voir notre Introduction p. 61.

3. Située plus haut que l'Éléona, l'Imbomon (dont le nom signifie probablement « église du sommet ») était proprement l'église de l'Ascension. De forme octogonale, elle avait un toit dont le centre était à ciel ouvert « comme pour laisser visible à tous les regards la route des cieux ». VINCENT-ABEL, *Jérusalem*, t. II, p. 397.

mon, id est in eo loco, de quo ascendit Dominus in caelis, et ibi seditur; nam omnis populus, semper praesente episcopo, iubetur sedere, tantum quod diacones soli stant semper. Dicuntur et ibi ymni uel antiphonae aptae loco aut diei: similiter et lectiones² interpositae et orationes. Et iam cum coeperit¹ esse hora undecima, legitur ille locus de euangelio, ubi infantes cum ramis uel palmis occurrerunt Domino dicentes: *Benedictus, qui uenit in nomine Domini*. Et statim leuat se episcopus et omnis populus, porro inde de summo monte oliueti totum pedibus itur. Nam totus populus ante ipsum cum ymnis uel antiphonis respondentes semper: *Benedictus, qui uenit in nomine Domini*. Et quotquot sunt infantes in hisdem locis, usque etiam qui² pedibus ambulare non possunt, quia teneri sunt, in collo illos parentes sui tenent, omnes ramos tenentes alii palmarum, alii oliuarum; et sic deducetur episcopus in eo typo, quo⁴ tunc Dominus deductus est. Et de summo monte usque ad ciuitatem et inde ad Anastase per totam ciuitatem totum pedibus omnes, sed et si quae matronae³ sunt aut si qui domini, sic deducunt episcopum respondentes et sic lente et lente, ne lassetur populus, porro iam sera peruenitur ad Anastase. Vbi cum uentum fuerit, quamlibet sero sit, tamen fit lucernare, fit denuo oratio ad Crucem et dimittitur populus.

¹ ceperit A. — ² que A. — ³ matrone A.

1. La présence de petits enfants dans la foule qui acclame Jésus à son entrée dans Jérusalem n'est indiquée d'une façon précise par aucun des évangélistes (Matt. 21, 9; Marc. 11, 9; Luc. 19, 37; Joh. 12, 13). Mais d'après Matt. 21, 15-16 (*pueros clamantes in templo...* et la réponse de Jésus: *quia ex ore infantium et lactentium perfecisti laudem*), on fit très tôt, de la procession des palmes, une fête des enfants. De là, dans notre liturgie occidentale actuelle, les deux antiennes: *Pueri Hebraeorum* et le *cui puerile decus promp-*

droit d'où le Seigneur est monté aux cieux et là on s'assoit. Tout le peuple toujours, en présence de l'évêque, est invité à s'asseoir, il n'y a que les diacres qui restent toujours debout. On dit encore là des hymnes et des antiennes appropriées au lieu et au jour: et de même des lectures qu'on intercale et des prières. Et quand approche la 11^e heure (5 h.), on lit le passage de l'évangile où les enfants¹ avec des rameaux et des palmes accoururent au devant du Seigneur, en disant: « Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur! » Et aussitôt l'évêque se lève avec tout le peuple et alors, du haut du mont des Oliviers, on vient, tout le monde à pied. Tout le peuple marche devant l'évêque au chant des hymnes et des antiennes, répondant toujours: « Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur! » Tous les petits enfants du pays, jusqu'à ceux qui ne peuvent pas marcher parce qu'ils sont trop jeunes, et que leurs parents portent à leur cou², tous tiennent des rameaux, les uns de palmiers³, les autres d'oliviers; et ainsi on escorte l'évêque à la manière dont le Seigneur a été escorté ce jour-là⁴. Du haut de la montagne jusqu'à la ville, et de là à l'Anastasis en traversant toute la ville, tout le monde fait tout le chemin à pied, même les dames, même les hauts personnages, tous escortent l'évêque en disant le répons; on va ainsi, tout doucement, tout doucement, pour ne pas fatiguer la foule et le soir est déjà venu quand on arrive à l'Anastasis. Arrivé là, bien qu'il soit tard, on fait pourtant le lucernaire, puis encore une prière à la Croix et on renvoie le peuple.

Matt. 21, 8-9.

sit *Hosanna plium* du *Gloria laus*. Cf. J. ZIEGLER, dans *Biblica*, 1931, p. 188-189.

2. Cf. J.-B. THIBAUT, *Ordre des offices de la Semaine Sainte*, p. 15, n. 1: « La coutume constante des femmes de Palestine est de porter leurs enfants en bas âge à califourchon sur l'une ou l'autre épaule. »

3. Le pèlerin de Bordeaux a vu, au pied du mont des Oliviers, dans la vallée de Josaphat, le palmier dont les enfants prirent les rameaux pour les étendre sous les pas du Christ. Cf. *Itinera Hierosolymitana*, éd. Geyer, p. 23.

4. Peut être l'évêque était-il, comme Jésus, monté sur un âne. Cf. J.-B. THIBAUT, *Ordre des offices de la Semaine Sainte*, p. 15, n. 2.

32 Item alia die, id est secunda feria¹, aguntur, quae consuetudinis sunt de pullo primo agi usque ad mane ad Anastase, similiter et ad tertia et ad sexta aguntur ea, quae totis quadragesimis. Ad nona autem omnes in ecclesia maiore, id est ad Martyrium, colligent se et ibi usque ad horam primam noctis semper ymni et antiphonae dicuntur, lectiones etiam aptae diei² et loco leguntur, interpositae semper orationes. Lucernarium³ etiam agitur ibi, cum coeperit hora esse; sic est ergo, ut nocte etiam fiat missa ad Martyrium. Vbi cum facta³ fuerit missa, inde cum ymnis ad Anastase ducitur episcopus. In quo autem ingressus fuerit in Anastase, dicitur unus ymnus, fit oratio, benedicuntur cathecumini, item fideles, et fit missa.

33 Item tertia feria similiter omnia | fiunt sicut secunda feria. Illud solum additur tertia feria, quod nocte sera, postea quam missa facta fuerit ad Martyrium et itum fuerit ad Anastase et denuo in Anastase missa facta fuerit, omnes illa hora noctu uadent in² ecclesia, quae est in monte Eleona. In qua ecclesia cum uentum fuerit, intrat episcopus intra spelunca, in qua spelunca solebat Dominus docere discipulos, et accipit codicem euangelii et stans ipse episcopus leget uerba Domini, quae scripta sunt in euangelio in cata Matheo, id est ubi dicit⁴: *Videte, ne quis uos seducat*. Et omnem ipsam allocutionem perleget episcopus. At ubi autem⁵ illa perlegerit, fit oratio, benedicuntur cathecumini, item et fideles, fit missa et reuertuntur a monte unusquisque ad domum suam satis sera iam nocte.

¹ secunda fr̄ A. — ² lucernarum A. — ³ factum A. — ⁴ dicitur, sed signo ur deleto A. — ⁵ autem ubi, sed signo transpositionis addito A.

Ensuite le lendemain, qui est 32
Lundi. le lundi, on fait comme d'habitude depuis le premier chant du coq jusqu'au matin à l'Anastasis; de même, à la 3^e et à la 6^e heure, on fait comme pendant tout le carême. A la 9^e heure, tout le monde se rassemble à l'église majeure, c'est-à-dire au Martyrium, et là, jusqu'à la première heure de la nuit (7 h. du soir), on dit sans arrêt des hymnes et des antiennes, on fait des lectures appropriées au jour et au lieu, on intercale toujours des prières. Le lucernaire se fait là aussi, quand vient l'heure; ainsi donc il fait nuit quand a lieu le renvoi, au Martyrium. Quand le renvoi a eu lieu, au chant des hymnes on conduit l'évêque à l'Anastasis. Une fois qu'il est entré à l'Anastasis, on dit une hymne, on fait une prière, on bénit les catéchumènes, puis les fidèles, et le renvoi a lieu.

Ensuite, le mardi, de même, tout 33
Mardi. se fait comme le lundi. La seule chose qu'on ajoute, le mardi, c'est qu'à la nuit, tard, après que le renvoi a eu lieu au Martyrium, qu'on est allé à l'Anastasis et que, de nouveau le renvoi a eu lieu à l'Anastasis, tous à cette heure-là, de nuit, vont à l'église qui est sur le mont de l'Éléona. Quand on est arrivé dans cette église, l'évêque entre dans la grotte, grotte où le Seigneur avait coutume d'instruire ses disciples, il prend le livre des évangiles et, debout, il lit lui-même les paroles du Seigneur qui sont écrites dans l'Évangile selon saint Matthieu, à l'endroit où il dit: « Prenez garde que personne ne vous séduise¹. » Et tout le discours, l'évêque le lit en entier. Et quand il a tout lu, on fait une prière, on bénit les catéchumènes, puis les fidèles; on fait le renvoi et on revient de la montagne, chacun rentrant chez soi bien tard déjà dans la nuit.

Matt. 24, 4.

¹ Il s'agit du grand discours eschatologique que les évangélistes rattachent en effet aux derniers jours de la vie du Christ.

- 34 Item quarta feria aguntur omnia per tota die a pullo primo sicut secundà feria et tertia feria, sed posteaquam missa facta fuerit nocte ad Martyrium et deductus fuerit episcopus cum ymnis ad Anastase, statim intrat episcopus in spelunca, quae est in Anastase, et stat intra cancellos, presbyter autem ante cancellum stat et accipit euangelium et legit illum locum, ubi Iudas Scariothes hiuit ad Iudeos et ¹ definiuit quid ei darent, ut traderet Dominum. Qui locus at ubi lectus fuerit, tantus rugitus et mugitus est totius populi, ut nullus sit, qui moueri non possit in lacrimis in ea hora. Postmodum fit oratio, benedicuntur cathecumini, postmodum fideles et fit missa.
- 35 Item quinta feria aguntur ea de pullo primo, quae consuetudinis est usque ad mane ad Anastase, similiter ad tertia et ad sexta. Octaua autem hora iuxta consuetudinem ad Martyrium colliget se omnis populus, propterea autem temporius quam ceteris diebus quia citius missa fieri necesse est. Itaque ergo collecto omni populo aguntur, quae agenda sunt, fit ipsa die oblatio ad Martyrium et facitur missa hora forsitan decima ibidem. Antea autem quam fiat missa, mittet uocem archidiaconus et dicet : Hora prima noctis omnes in ecclesia, quae est in Eleona, conueniamus, quoniam maximus labor nobis instat hodie nocte ² ista. Facta ergo missa Martyrii uenitur ² post Crucem, dicitur ibi unus ymnus tantum, fit oratio et offeret episcopus ibi oblationem et communicant omnes. Excepta enim ipsa die una per totum annum nunquam offeritur post Crucem nisi ipsa die tantum.

¹ et ante definiuit addidit Geger. — ² uenit A.

1. Il y avait donc ce jour-là deux messes successives, l'après-midi, l'une

Ensuite, le mercredi, tout se passe ³⁴ toute la journée, depuis le premier chant du coq, comme le lundi et le mardi, mais quand le renvoi a eu lieu, dans la nuit, au Martyrium, et qu'on a reconduit l'évêque au chant des hymnes à l'Anastasis, aussitôt l'évêque entre dans la grotte qui est dans l'Anastasis, il reste debout derrière les cancels ; un prêtre est debout devant les cancels, il prend l'évangile et lit le passage où Judas ^{Matt. 26,} Iscariote alla trouver les Juifs et fixa ce qu'ils lui ^{14.} donneraient, pour qu'il livre le Seigneur. A la lecture de ce passage, ce sont de tels cris et gémissements de tout le peuple qu'il n'est personne qui ne puisse être touché aux larmes à ce moment. Après quoi, on fait une prière, on bénit les catéchumènes, puis les fidèles, et le renvoi a lieu.

Ensuite, le jeudi, on fait, depuis ³⁵ le premier chant du coq, comme d'habitude jusqu'au matin à l'Anastasis, et de même à la 3^e et à la 6^e heure. A la 8^e heure (2 h.), comme d'habitude, tout le peuple se rassemble au Martyrium, mais plus tôt que les autres jours, parce qu'il faut que le renvoi ait lieu plus vite. Ainsi donc quand tout le peuple est réuni, on fait ce qui est de règle, on offre ce jour-là l'oblation au Martyrium et le renvoi a lieu à peu près à la 10^e heure, au même endroit. Mais avant le renvoi, l'archidiacre élève la voix et dit : « A la première heure de la nuit (7 h. du soir), rassemblons-nous tous à l'église de l'Éléona, car une grande fatigue nous attend aujourd'hui, cette nuit. » Alors, après le renvoi du Martyrium, on vient derrière la Croix, on y dit une hymne seulement, on fait une prière, l'évêque offre l'oblation et tout le monde communie ¹. Excepté ce seul jour-là, pendant toute l'année, on n'offre jamais le sacrifice derrière

au Martyrium, l'autre, où tout le monde communiait, dans la chapelle de la Croix. Sur les diverses manières dont ce jour était célébré selon les lieux, voir A. BLUDAU, *Die Pilgerreise*, p. 131-132.

Facta ergo et ibi missa itur ad Anastase, fit oratio, benedicuntur iuxta consuetudinem cathecumini et sic fideles et fit missa. Et sic unusquisque festinat reuerti in domum suam, ut manducet, quia statim ut manducauerint, omnes uadent in Eleona in ecclesia ea, in qua est spelunca, in qua ipsa die Dominus cum apostolis fuit. Et ibi usque ad hora noctis forsitan quinta semper aut ymni aut antiphonae aptae ¹ diei et loco, similiter et lectiones dicuntur, interpositae orationes fiunt, loca etiam ea de euangelio leguntur, in quibus Dominus allocutus est discipulos eadem die sedens ⁴ in eadem spelunca, quae in ipsa ecclesia est. Et inde iam hora noctis forsitan sexta itur susu in Imbomon cum ymnis in eo loco, unde ascendit Dominus in caelis. | Et ibi denuo similiter lectiones et ymni et antiphonae aptae diei dicuntur, orationes etiam ipsae quaecumque ² fiunt, quas dicet episcopus, semper et diei et loco aptas dicet.

36 Ac sic ergo cum coeperit esse pullorum cantus, descenditur de Imbomon cum ymnis et acceditur ³ eodem ⁴ loco, ubi orauit Dominus, sicut scriptum est

1 apte A. — 2 quaecumque A. — 3 accedit A acceditur Cholidniak. — 4 eadem A.

1. Remarquons l'offrande du sacrifice eucharistique, le jeudi saint, sur l'emplacement même de la croix. On s'est étonné que la commémoration de la Cène n'ait pas été célébrée plutôt dans l'église de Sion, construite sur l'emplacement du Cénacle, « salle haute » où la tradition localisait à la fois l'institution de l'Eucharistie et la descente du Saint-Esprit. Mais il faut bien noter que la Cène n'est que le premier acte de la Passion. Cf. J.-B. THIBAUT, *Ordre des offices de la Semaine Sainte*, p. 27 et 49-50 : « Pour une raison dogmatique d'une souveraine convenance, l'Église de Jérusalem commémorait le Jeudi saint la Cène du Seigneur sur le Calvaire, afin de démontrer l'unité du sacrifice eucharistique et de celui de la croix. »

2. Ce détail explique pourquoi, ce jour et à cette heure, l'office était célébré en cet endroit. C'est là et non au Cénacle que la tradition liturgique de Jérusalem situait les derniers entretiens de Jésus après la Cène, se fondant sur le texte *Matt.* 26, 30 ou *Marc.* 14, 26 : « Après le chant de l'hymne, ils s'en allèrent au mont des Oliviers. »

la Croix, il n'y a que ce jour-là ¹. Quand là aussi le renvoi a eu lieu, on va à l'Anastasis, on fait une prière, on bénit comme d'habitude les catéchumènes ainsi que les fidèles et le renvoi a lieu. Alors chacun se hâte de retourner dans sa maison pour manger, parce qu'aussitôt qu'on a mangé, tout le monde va à l'Éléona, à l'église où est la grotte dans laquelle ce jour-là, le Seigneur se tint avec les apôtres. Là, jusqu'à la 5^e heure de la nuit à peu près, sans arrêt, on dit des hymnes, des antiennes appropriées au jour et au lieu, et de même des lectures, on intercale des prières, on lit aussi les passages de l'évangile contenant les entretiens que le Seigneur eut avec ses disciples ce même jour, assis dans la même grotte qui est dans cette église ². De là, à la 6^e heure de la nuit à peu près (minuit), on va plus haut, à l'Imbomon, au chant des hymnes, à l'endroit d'où le Seigneur est monté aux cieux. Là, de nouveau, on dit de même des lectures, des hymnes et des antiennes appropriées au jour; toutes les prières aussi qui sont faites et que dit l'évêque, sont toujours appropriées au jour et au lieu.

Ainsi donc, quand commence le chant des coqs, on ³⁶ descend de l'Imbomon au chant des hymnes et l'on avance jusqu'à l'endroit où le Seigneur pria, comme il est écrit dans l'évangile : « Et il avança à la distance d'un jet de pierre et pria... » et la suite. A cet endroit il y a une élégante église ³. L'évêque y entre, et tout

Luc. 22, 41.

3. L'identification de cette « élégante » église a été discutée. D'après J.-B. THIBAUT, *Ordre des offices de la Semaine Sainte*, p. 32, elle ne serait autre que celle de l'Éléona à laquelle on ferait retour en revenant de l'Imbomon. On descendrait ensuite de là au lieu de la trahison de Judas et de l'arrestation de Jésus, situé à Gethsémani, au pied de la montagne. Mais on admet généralement que l'église en question est celle que signale saint Jérôme *ad rades montis (Onomasticon)*, éd. Klostermann, p. 75) distincte de l'Éléona et dont les fouilles ont retrouvé la trace, sous les ruines de celles qui fut reconstruite par les Croisés au XII^e siècle. Cf. L. DRESSAIRE, *Jérusalem à travers les siècles*, p. 467-469 et VINCENT-ABEL, *Jérusalem*, t. II, p. 1007-1012, Appendice : *L'église primitive de Gethsémani*. Érigée entre 380 et 390, sous le règne et probablement avec les libéralités de Théodose le Grand, l'église mesurait 20 m. sur 15, avait trois absides, une riche mosaïque à décoration florale en plusieurs couleurs.

in euangelio : *Et accessit quantum iactus lapidis et orauit et cetera. In eo enim loco ecclesia est elegans. Ingressitur ibi episcopus et omnis populus, dicitur ibi oratio apta loco et diei, dicitur etiam unus ymnus aptus et legitur ipse locus de euangelio, ubi dixit discipulis suis : Vigilate, ne intrelis in temptationem. Et* ² *omnis ipse locus perlegitur ibi et fit denuo oratio. Et iam inde cum ymnis usque ad minimus* ¹ *infans in Gessamani pedibus cum episcopo descendit, ubi prae tam magna turba multitudinis et fatigati de uigiliis et ieiuniis cotidianis lassus, quia tam magnum montem necesse habent descendere, lente et lente cum ymnis uenitur in Gessamani. Candelae autem ecclesiasticae super ducentae* ² *paratae sunt propter* ³ *lumen omni populo. Cum ergo peruentum fuerit in Gessamani, fit primum oratio apta, sic dicitur ymnus, item legitur ille locus de euangelio, ubi comprehensus est Dominus. Qui locus ad quod lectus fuerit, tantus rugitus et mugitus totius populi est cum fletu, ut forsitan porro ad ciuitatem gemitus populi omnis auditus sit. Et iam ex illa hora hitur ad ciuitatem pedibus cum ymnis, peruenitur ad portam ea hora, qua incipit quasi homo hominem cognoscere, inde totum per mediam ciuitatem omnes usque ad unum, maiores*

¹ minim; (sic) A. — ² ducente A.

1. Les deux formes de notre texte : *Gessamani* et *Gessemani* sont les transcriptions préhiéronymiennes d'une leçon Γεσσημανι présentée par le Codex de Bâle et quelques autres de la même famille. Elles s'expliquent peut-être par « un essai d'étymologie qu'il est permis de faire remonter jusqu'à Origène ». (VINCENT-ABEL, *Jérusalem*, t. II, p. 301). Gethsémani aurait été rapproché de l'hébreu *gé-sémânim*, dans *Isaïe*, 28, 1, 4. Notre auteur semble limiter ce nom de Gethsémani au lieu de la trahison et de l'arrestation. En réalité l'église dont il a été question quelques lignes plus haut était déjà dans le domaine de Gethsémani mais à un niveau supérieur. Si la phrase semble supposer entre les deux une très longue marche, c'est qu'elle s'applique à toute la descente de la montagne, depuis l'Imbomon.

le peuple, on dit une prière appropriée au lieu et au jour, on dit aussi une hymne appropriée, on lit le passage de l'évangile où le Seigneur dit à ses disciples : ^{Marc. 14, 38.} « Veillez pour ne pas entrer en tentation. » On lit là tout le passage en entier, et on fait de nouveau une prière. Et de là, au chant des hymnes, tous, jusqu'au plus petit enfant, descendent à Gethsémani ¹ à pied, avec l'évêque ; comme il y a là une foule considérable de gens fatigués par les vigiles, épuisés par les jeûnes quotidiens, étant donné qu'on a une si haute montagne à descendre, on vient tout doucement, tout doucement, au chant des hymnes, à Gethsémani. Des flambeaux d'église, plus de deux cents ², se trouvent là pour éclairer tout le peuple. Quand on est parvenu à Gethsémani, on fait d'abord une prière appropriée, on dit une hymne, puis on lit le passage de l'évangile où l'on arrête le Seigneur ³. A la lecture de ce passage, ce sont de tels cris et gémissements de tout le peuple en larmes que, presque jusqu'à la ville, les lamentations de tout le peuple se font entendre. Dès lors, on regagne la ville à pied, au chant des hymnes, on parvient à la porte à l'heure où l'on commence à se distinguer à peu près l'un l'autre. Ensuite à l'intérieur de la ville, tous sans aucune exception, grands

Sur cette interprétation, cf. VINCENT-ABEL, *Jérusalem*, t. II, p. 306-307. D'après B. MEISTERMANN, *Gethsémani*, Paris, 1920, p. 63 : « le nom de Gethsémani appartenait, à proprement dire, à la grotte et à ses alentours immédiats, à cause de son pressoir d'huile. Ce nom s'est étendu ensuite au champ situé au delà du chemin. » Dans la suite, on distingue en effet un Gethsémani inférieur, celui de la trahison, et un Gethsémani supérieur, celui de la prière et de l'agonie.

2. Le ms. porte *ducente* corrigé par Geyer en *ducentar*. J.-B. THIBAUT, *Ordre des offices de la Semaine Sainte*, p. 28, traduit : « Des cierges d'église sont tenus élevés au-dessus de celui qui marche en tête de la procession. » Ce sens est peu satisfaisant. Ces lumières, en même temps qu'elles servaient à guider la marche, rappelaient sans doute les lanternes et les torches de ceux qui vinrent arrêter Jésus (*Joh. 18, 3*).

3. Cette station avait lieu probablement en plein air, et non dans une église, puisque le texte n'en signale pas. Les pèlerins des siècles suivants (VI^e s.) mentionnent, au lieu de la trahison, une grotte contenant des *accubita* et à laquelle on attachait le souvenir du repas du Christ et de ses apôtres. Cf. VINCENT-ABEL, *Jérusalem*, t. II, p. 307 et B. MEISTERMANN, *Gethsémani*, p. 67, n. 4.

atque minores, diuites, pauperes, toti ibi parati, specialiter illa die nullus recedit a uigiliis usque in mane. Sic deducitur episcopus a Gessemani usque ad portam¹ et inde per totam ciuitatem² usque ad Crucem.

4 Ante Crucem autem at ubi uentum fuerit, iam lux quasi clara incipit esse. Ibi denuo legitur ille locus de euangelio, ubi adducitur Dominus ad Pilatum, et omnia quaecumque scripta sunt Pilatum ad Dominum dixisse aut ad Iudeos totum legitur. Postmodum autem alloquitur episcopus populum confortans eos, quoniam et tota nocte laborauerint et adhuc laboraturi sint ipsa die, ut non lassentur, sed habeant spem in Deo, qui eis pro eo labore maiorem mercedem redditurus sit. Et sic confortans³ eos, ut potest ipse, alloquens dicit eis : Ite interim nunc unusquisque ad domumcellas uestras, sedete uobis et modico, et ad horam prope secundam diei omnes parati estote hic, ut de ea hora usque ad sexta sanctum lignum crucis possitis uidere ad salutem sibi unusquisque nostrum credens profuturum ; de hora enim sexta denuo necesse habemus hic omnes conuenire in isto loco, id est ante Crucem, ut lectionibus et orationibus usque ad noctem operam demus.

37 Post hoc ergo missa | facta de Cruce, id est antequam sol procedat, statim unusquisque animosi uadent in Syon orare ad columnam illam, ad quam⁴ flagellatus est Dominus. Inde reuersi sedent modice in domibus suis et statim toti parati sunt. Et sic ponitur cathedra episcopo in Golgotha post Crucem, quae stat

1 usque ad crucem portam, sed uocabulum crucem lineola perducta deletum est A. — 2 ciuitate A. — 3 confortantes A. — 4 quem A.

1. Cette colonne, mentionnée pour la première fois en 333 par le pèlerin de Bordeaux, était à cette date dans la maison de Caïphe, sur le versant oriental du mont Sion. Elle fut ensuite transportée dans l'église de Sion où

et petits, riches, pauvres, tout le monde se trouve là, prêt ; spécialement ce jour-là, personne ne se retire des vigiles jusqu'au matin. On escorte donc l'évêque de Gethsémani jusqu'à la porte, et ensuite à travers toute la ville jusqu'à la Croix. Quand on est arrivé devant la Croix, il commence maintenant à faire à peu près clair. On lit de nouveau un passage de l'évangile, celui où le Seigneur est amené à Pilate et tout ce que l'Écriture rapporte que Pilate a dit au Seigneur ou aux Juifs, on lit tout cela. Après quoi, l'évêque adresse la parole au peuple, pour encourager les fidèles, ayant peiné toute la nuit et ayant encore à peiner ce jour-là, à ne pas se lasser, mais à mettre leur espoir en Dieu qui les paiera de leur peine par une récompense plus grande encore. Et les encourageant ainsi autant qu'il peut, il leur adresse ces mots : « Allez-vous-en un moment maintenant chacun dans vos demeures, reposez-vous un peu, et vers la seconde heure du jour (8 h.), soyez tous prêts ici, afin que de cette heure jusqu'à la 6^e (midi), vous puissiez voir le saint bois de la croix, chacun de nous croyant que ce sera utile à son salut. A partir de la 6^e heure, il faut que de nouveau nous nous réunissions tous ici, à cet endroit, c'est-à-dire devant la Croix, pour nous adonner aux lectures et aux prières jusqu'à la nuit. »

Après cela, quand le renvoi a eu 37
Vendredi. lieu de la Croix, c'est-à-dire avant le lever du soleil, aussitôt tous, pleins d'ardeur, vont à Sion prier devant la colonne contre laquelle fut flagellé le Seigneur¹. Puis ils retournent se reposer un peu chez eux, et bientôt les voilà tous prêts. Alors on place un siège pour l'évêque au Golgotha, derrière la Croix qui se dresse là main-

sainte Paule la vénéra en 386 (Jérôme, Ep. 108, 9). On lit dans des textes postérieurs (*Itinera Hierosolymitana*, éd. Geyer, p. 141, 154, 174) que la trace des membres du Seigneur s'y était imprimée comme dans de la cire. On peut remarquer qu'il n'est nullement question dans notre texte du *Prétoria*, où avait eu lieu l'interrogatoire de Jésus par Pilate et la flagellation. C'est seulement plus tard qu'on y édifiera une église.

nunc, residet episcopus in cathedra, ponitur ante eum
 2 mensa sublimatea, stant in giro¹ mensa diacones et
 affertur locus argenteus deauratus, in quo est lignum
 sanctum crucis, aperitur et profertur, ponitur in
 mensa tam lignum crucis quam titulus. Cum ergo
 positum fuerit in mensa, episcopus sedens de manibus
 suis summitates de ligno sancto premet, diacones
 autem, qui in giro stant, custodent². Hoc autem
 propterea sic custoditur, quia consuetudo est, ut unus
 et unus omnis populus ueniens, tam fideles quam ca-
 thecumini, acclinantes³ se ad mensam osculentur
 sanctum lignum et pertranseant. Et quoniam nescio
 quando dicitur quidam fixisse morsum et furasse de⁴
 sancto ligno, ideo nunc a diaconibus, qui in giro stant,
 sic custoditur, ne qui ueniens audeat denuo sic facere.
 3 Ac sic ergo omnis populus transit unus et unus toti
 acclinantes se, primum de fronte, sic de oculis tan-
 gentes crucem et titulum, et sic osculantes crucem
 pertranseunt⁵, manum autem nemo mittit ad tan-
 gendum. At ubi autem osculati fuerint crucem
 < et > pertransierint, stat diaconus, tenet anulum
 Salomonis et cornu illud, de quo reges unguebantur.
 Osculantur et cornu, attendunt⁶ et anulum

secunda⁷

minus
 usque ad horam
 sextam omnis populus transit, per unum ostium
 intrans, per alterum [per alterum]⁸ perexiens, quo-

1 in giro A. — 2 custodeant, sed a deleto A. — 3 acclinant A. — 4 furasse
 set A furasse de scripsit Geyer. — 5 pertranseunt A. — 6 attendunt ut
 uidetur ex attendent correctum A. — 7 secunda feria A, sed feria deletum
 est. — 8 per alterum per alterum ditlographiam cognouit Cholodniak.

1. Passage obscur. J.-B. THIBAUT, *Ordre des offices de la Semaine Sainte*,
 p. 91, n. 1, pense que « stat s'entend mieux de la croix que de l'édifice lui-
 même », une croix ayant été érigée sur le Calvaire à l'époque constantinienne.

tenant¹, l'évêque s'assoit sur le siège, on place devant
 lui une table couverte d'une nappe, debout autour de
 la table sont les diacres, et l'on apporte le coffret
 d'argent doré dans lequel se trouve le saint bois de la
 croix²; on l'ouvre, on l'expose et on place sur la
 table le bois de la croix ainsi que le titre³. Quand on
 les a placés sur la table, l'évêque assis appuie de ses
 mains sur les extrémités du bois sacré et les diacres
 qui sont debout autour surveillent. Voici pourquoi on
 surveille : c'est qu'il est d'usage que, un à un, tout
 le monde vienne, fidèles aussi bien que catéchu-
 mènes, et que, s'inclinant devant la table, ils baisent
 le bois sacré et passent. Et comme on raconte que,
 je ne sais quand, quelqu'un y a enfoncé la dent et a
 volé un morceau du bois sacré, à cause de cela, main-
 tenant, les diacres qui sont debout autour surveillent,
 de peur que quelqu'un en s'approchant n'ose refaire
 la même chose. Ainsi donc, tout le monde défile, un
 à un; on s'incline, on touche d'abord du front, puis
 des yeux la croix et le titre, puis on baise la croix et
 on passe, mais personne n'y met la main pour la tou-
 cher. Quand on a baisé la croix et qu'on est passé,
 il y a là un diacre, qui tient l'anneau de Salomon et
 l'ampoule qui servait à l'onction des rois; on baise
 l'ampoule et on vénère l'anneau⁴. . . . Jusqu'à la
 sixième heure, tout le monde défile, entrant par une
 porte, sortant par l'autre, car cette cérémonie a lieu

2. C'est en 326 qu'au cours des travaux ordonnés par Constantin pour
 déblayer la région du Calvaire, on retrouva, en présence de sainte Hélène,
 le bois de la croix. Saint Ambroise a raconté cette découverte dans son Oraï-
 son funèbre de Théodose prononcée en 395. Des parcelles de la croix furent
 envoyées aux églises du monde entier, comme en témoigne, dès 347, saint
 Cyrille de Jérusalem. Cf. *Cat.* 4, 10; 10, 19; 13, 4 (*P. G.*, t. 33, col. 469,
 688, 776).

3. Le *titulus* est l'inscription mentionnée par les évangélistes (*Matth.* 27,
 37) et retrouvée par sainte Hélène en même temps que la croix. Cf. AM-
 BROISE, *De ob. Theod.*, 46 (*P. L.*, t. 16, col. 1464) : *inuenit titulum, regem*
adorauit. Elle témoignait en faveur de l'authenticité des reliques.

4. D'autres pèlerins de Jérusalem signalent eux aussi cette ampoule et
 cet anneau (cf. *Itinera Hierosolymitana*, éd. Geyer, p. 154 et 174). Le manu-
 scrit présente ici une lacune.

niam hoc in eo loco fit, in quo pridie, id est quinta
 4 feria, oblatio facta est. At ubi autem sexta hora se
 fecerit, sic itur ante Crucem, siue pluuia siue aestus¹
 sit, quia ipse locus subdiuanus est, id est quasi atrium
 ualde grande² et pulchrum satis, quod est inter
 Cruce et Anastase. Ibi ergo omnis populus se colliget
 5 ita ut nec aperiri possit. Episcopo autem cathedra
 ponitur ante Cruce et de sexta usque ad nona aliud
 nichil fit, nisi leguntur lectiones sic : id est ita legitur
 primum de psalmis ubicumque de passione dixit³,
 legitur et de apostolis⁴ siue de epistolis apostolorum
 uel de actionibus, ubicumque de passione Domini
 dixerunt, nec non et de euangeliis leguntur loca, ubi
 patitur. Item legitur de prophetis, ubi passurum Do-
 minum dixerunt, item legitur de euangeliis, ubi de
 6 passione dicit⁵. Ac sic ab hora sexta usque ad horam
 nonam semper sic leguntur lectiones aut dicuntur
 ymni, ut ostendatur omni populo, quia quicquid
 dixerunt prophetae futurum de passione Domini,
 ostendatur tam per euangelia quam etiam per apos-
 tolorum scripturas factum esse. Et sic per illas tres
 horas docetur populus omnis nichil factum esse, quod
 non prius dictum sit, et nichil dictum esse⁶, quod
 non totum completum sit. | Semper autem interpo-
 nuntur orationes, quae orationes et ipsae aptae⁷ diei
 7 sunt. Ad singulas autem lectiones et orationes tantus
 affectus et gemitus totius populi est, ut mirum sit ;
 nam nullus est neque maior neque minor, qui non
 illa die illis tribus horis tantum ploret, quantum nec

1 estus A. — 2 grandem A. — 3 dixit A. — 4 apostolo A. — 5 passionem dicit A. — 6 esset A. — 7 apte A.

1. C'est-à-dire dans la chapelle nommée *post Crucem*. Elle était de petites dimensions ; aussi ne fait-on qu'y passer. La foule se masse dans l'atrium.

à l'endroit où la veille, le jeudi, on a fait l'oblation¹.
 Cependant quand arrive la sixième heure, on va de-
 vant la Croix, qu'il pleuve ou qu'il fasse très chaud :
 l'endroit est en plein air, c'est une sorte d'atrium
 très grand et fort beau, qui est entre la Croix et l'Anas-
 tasis. Là donc tout le monde se rassemble, de telle
 sorte qu'on ne peut même plus ouvrir les portes. On
 place pour l'évêque un siège devant la Croix et de la
 6^e jusqu'à la 9^e heure, on ne fait pas autre chose que
 de lire des lectures, de la manière suivante² : on lit
 d'abord, dans les psaumes, tous les passages où il est
 parlé de la passion ; on lit ensuite, dans les écrits des
 apôtres, soit dans les Épîtres, soit dans les Actes, tous
 les passages où ils ont parlé de la passion du Seigneur,
 et on lit aussi dans les évangiles les récits de la passion.
 Ensuite, dans les prophètes, les passages où ils ont
 prédit la passion du Seigneur, et, dans les évangiles,
 ceux où il est parlé de la passion. Ainsi depuis la
 sixième heure jusqu'à la neuvième, on ne cesse de
 faire des lectures et de dire des hymnes pour bien
 montrer à tout le monde que, tout ce que les prophètes
 ont prédit de la passion du Seigneur, on voit, aussi
 bien par les évangiles que par les écrits des apôtres,
 que cela s'est réalisé. Ainsi pendant ces trois heures,
 on apprend à tout le monde que rien ne s'est produit
 qui n'ait été annoncé auparavant et que rien n'a été
 annoncé qui ne se soit entièrement accompli³. On
 intercale toujours des prières, prières qui sont elles
 aussi appropriées à ce jour. A chaque lecture et à
 chaque prière, tout le monde est dans un tel état et
 pousse de tels gémissements que c'est extraordinaire ;
 car il n'y a personne, grand ou petit, qui ce jour-là,
 pendant ces trois heures, ne se lamente à un point

2. Un *Lectonnaire arménien* de la seconde moitié du v^e siècle nous a conservé l'indication exacte des textes tant de l'Ancien que du Nouveau Testament qui étaient lus au cours de cette cérémonie. Cf. J.-B. THIBAUT, *Ordre des offices de la Semaine Sainte*, p. 93-97.

3. L'insistance de notre auteur sur ce point montre bien l'importance qu'on attachait alors à l'argument prophétique et à l'idée de l'unité des deux Testaments.

aestimari¹ potest, Dominum pro nobis ea passum fuisse. Post hoc cum coeperit² se iam hora nona facere, legitur iam ille locus de euangelio cata Iohannem, ubi reddidit spiritum; quo lecto iam fit oratio et missa. At ubi autem missa facta fuerit de ante Cruce, statim omnes in ecclesia maiore ad Martyrium³ . . . aguntur ea, quae per ipsa septimana de hora nona, qua ad Martyrium conuenitur, consueuerunt agi usque ad sero per ipsa septimana. Missa autem facta de Martyrium uenitur ad Anastase; et ibi cum uentum fuerit, legitur ille locus de euangelio, ubi petit corpus Domini Ioseph a Pilato < et >⁴ ponet illud in sepulcro nouo. Hoc autem lecto fit oratio, benedicuntur cathecumini, sic fit missa. Ipsa autem die non mittitur uox, ut peruigiletur ad Anastase, quoniam scit populum fatigatum esse, sed consuetudo est, ut peruigiletur ibi. Ac sic qui uult de populo, immo qui possunt, uigilant, qui autem non possunt, non uigilant ibi⁵ usque in mane, clerici autem uigilant ibi, id est qui aut fortiores sunt, aut iuueniores; et tota nocte dicuntur ibi ymni et antiphonae usque ad mane. Maxima autem turba peruigilant, alii de sera, alii de media nocte, qui ut possunt.

38 Sabbato autem alia die iuxta consuetudinem fit ad tertia, item fit ad sexta; ad nonam autem iam non fit sabbato, sed parantur uigiliae paschales in ecclesia maiore, id est in Martyrium. Vigiliae autem paschales

¹ extimari A. — ² ceperit A. — ³ post Martyrium lacunam indicauit Geyer; excidisse uidetur: procedunt et. — ⁴ et add. Gamurrini. — ⁵ ibi in cod. deletum esse affirmat Cholodniak.

1. Il n'y a donc pas d'office particulier au samedi saint, sinon, à la fin de l'après-midi, les vigiles pascales qui sont le commencement de la solennité du lendemain.

2. Cette ressemblance nous prive de détails sur la cérémonie. Sur cette

incroyable que le Seigneur ait tant souffert pour nous. Après cela, quand arrive la neuvième heure, on lit alors le passage de l'Évangile selon saint Jean, où le Seigneur rendit l'esprit; après cette lecture, on fait une prière et c'est le renvoi. Ioh. 19, 30.

Mais dès que le renvoi a eu lieu de devant la Croix, aussitôt tous < vont > à l'église majeure, au Martyrium, et on fait ce qu'on a l'habitude de faire pendant cette semaine, à partir de la neuvième heure, où l'on se rassemble au Martyrium, jusqu'au soir. Après le renvoi du Martyrium, on va à l'Anastasis. Arrivé là, on lit le passage de l'évangile où Joseph demande à Pilate le corps du Seigneur et le place dans un sépulcre neuf. Après cette lecture, on fait une prière, on bénit les catéchumènes, et c'est le renvoi. Ce jour-là, on ne proclame pas qu'il faut continuer la vigile à l'Anastasis, car on sait que tout le monde est fatigué, mais c'est l'habitude pourtant qu'on y continue la vigile. Parmi les fidèles, ceux qui le veulent, où plutôt ceux qui le peuvent, veillent, mais ceux qui ne le peuvent pas ne veillent pas là jusqu'au matin; les clercs veillent, c'est-à-dire ceux qui sont les plus forts ou les plus jeunes; et toute la nuit, on dit des hymnes et des antiennes jusqu'au matin. Il y a une foule immense à veiller, les uns depuis le soir, les autres à partir du milieu de la nuit, chacun selon ses forces. Ioh. 19, 38.

Le lendemain samedi, on fait, 38
Samedi. comme d'habitude à la troisième puis à la sixième heure¹, mais à la neuvième, on ne fait plus l'office du samedi; mais on se prépare aux vigiles pascales à l'église majeure, au Martyrium. Les vigiles pascales se font comme chez nous²; il n'y a qu'une seule chose qui se fait en plus

grande vigile, que saint Augustin appelle « la mère de toutes les saintes vigiles, durant laquelle le monde entier se tient en éveil » (*Serm.* 219; *P. L.*, t. 38, col. 1088), cf. J.-B. THIBAUT, *Ordre des offices de la Semaine Sainte*, p. 114-127. Le témoignage le plus ancien est celui de la *Didascalie des Apôtres*, c. 21 (éd. Nau, p. 120-121). C'est pendant cette vigile qu'était administré le baptême qui ne nous est pas décrit ici.

sic fiunt, quemadmodum ad nos ; hoc solum hic amplius fit, quod infantes, cum baptidiati fuerint et uestiti, quemadmodum exierint ¹ de fonte, simul cum episcopo primum ad Anastase ducuntur. Intrat episcopus intro cancellos Anastasis, dicitur unus ymnus, et sic facit orationem episcopus pro eis, et sic uenit ad ecclesiam maiorem cum eis, ubi iuxta consuetudinem omnis populus uigilat. Aguntur ibi, quae consuetudinis est etiam et aput nos, et facta oblatione fit missa. Et post facta missa uigiliarum in ecclesia maiore statim cum ymnis uenitur ad Anastase et ibi denuo legitur ille locus euangelii resurrectionis, fit oratio et denuo ibi offeret episcopus ; sed totum ad momentum fit propter populum, ne diutius tardetur, et sic iam dimittetur populus. Ea autem hora fit missa uigiliarum ipsa die, qua hora et aput nos.

39 Sero autem illi dies paschales sic attenduntur quemadmodum et ad nos et ordine suo fiunt missae per octo dies paschales, sicut et ubique fit per pascha usque ad octauas. Hic autem ipse ornatus est et ipsa compositio et per octo dies paschae, quae et per

1 exent A.

1. Le mot *infantes* désigne ici, comme souvent ailleurs, les nouveaux baptisés, quel que soit leur âge. Cf. A. BLUDAU, *Die Pilgerreise*, p. 147. Saint Augustin emploie souvent ce terme dans ses sermons pour la semaine de Pâques et en explique le sens ; par exemple *Serm.* 228, 1 (*P. L.*, t. 38, col. 1101) : *qui paulo ante uocabantur competentes, modo uocantur infantes... Infantes dicuntur, quia modo nati sunt Christo, qui prius nati fuerant saeculo.*

2. Le premier acte du baptême consistait à se dépouiller de ses vêtements, symbole du dépouillement du vieil homme. Au sortir de la piscine baptismale, le baptisé était revêtu de vêtements blancs qu'il portait toute la semaine de Pâques, jusqu'au dimanche *in albis deponendis*. Le symbolisme des vêtements blancs a été souvent commenté par les Pères ; voir en particulier saint AMBROISE, *De mysteriis*, 7, 34 (*P. L.*, t. 16, col. 399).

3. Les fonts baptismaux se trouvaient dans un baptistère dont notre texte ne nous parle pas, mais qui est signalé déjà en 333 par le pèlerin de Bordeaux (*Itinera Hierosolymitana*, éd. Geyer, p. 23) : *balneum a tergo, ubi*

ici, c'est que les néophytes ¹, une fois baptisés et vêtus <de blanc> ², quand ils sont sortis des fonts ³, sont conduits, en même temps que l'évêque, d'abord à l'Anastasis. L'évêque entre derrière les cancelles de l'Anastasis, on dit une hymne, puis l'évêque fait une prière pour eux ⁴, et il vient avec eux à l'église majeure ⁵ où, comme d'habitude, tout le peuple célèbre les vigiles. Là on fait ce qu'on a l'habitude de faire aussi chez nous et après l'oblation, a lieu le renvoi. Et, après le renvoi des vigiles dans l'église majeure, aussitôt, au chant des hymnes, on vient à l'Anastasis et là, on relit le passage de l'évangile sur la résurrection, on fait une prière et l'évêque refait là l'oblation ; mais tout se fait rapidement, à cause du peuple, pour ne pas trop le retarder ⁶, et alors on renvoie le peuple. L'heure à laquelle a lieu le renvoi des vigiles ce jour-là est la même que chez nous.

Les fêtes de Pâques sont célébrées tard, comme chez nous, et les offices ont lieu régulièrement, pendant les huit jours après Pâques, comme ils ont lieu partout, au temps de Pâques jusqu'à l'octave. La décoration et l'ornementation sont les mêmes ici pour les huit jours après Pâques que pour l'Épi-

infantes lauuantur, et qui existe encore en partie aujourd'hui. Cf. VINCENT-ABEL, *Jérusalem*, t. II, p. 138-144.

4. A. BLUDAU, *Die Pilgerreise*, p. 147-148, pense que cette expression vague désigne la confirmation qui était en effet donnée immédiatement après le baptême. Cette cérémonie, le *χρίσμα*, est expliquée par Cyrille de Jérusalem dans sa 3^e *Catéchèse mystagogique*.

5. Notre texte nous a décrit plus haut (15, 5) une procession de ce genre qui ramenait les nouveaux baptisés du Jourdain à l'église de Melchisédech. Pendant cette procession solennelle dont les Pères (Ambroise, Cyrille, Grégoire de Nazianze) ont commenté magnifiquement le symbolisme, on chantait le Ps. XXII, où Grégoire de Nysse retrouve l'expression de toutes les étapes de l'initiation chrétienne (*P. G.*, t. 46, col. 692).

6. Il y avait donc, en cette nuit-là, deux messes, l'une au Martyrium où les nouveaux baptisés participaient pour la première fois au sacrement eucharistique, l'autre à l'Anastasis, celle-ci brève. On retrouve cette préoccupation de hâter la fin de l'office de la nuit pascale dans notre messe occidentale du samedi saint.

epiphania, tam in ecclesia maiore quam ad Anastase aut ad Crucem uel in Eleona, sed et in Bethleem nec non etiam in Lazariu uel ubique, quia dies paschales sunt. Proceditur autem ipsa die dominica prima in ecclesia maiore, id est ad Martyrium, et secunda feria et tertia feria, ubi ita tamen, ut semper missa facta de Martyrio ad Anastase ueniatur cum ymnis. Quarta feria autem in Eleona¹ proceditur, quinta feria ad Anastase, sexta feria in Syon, sabbato ante Cruce, dominica autem die, id est octauis, denuo³ in ecclesia maiore, id est ad Martyrium. Ipsi autem octo diebus paschalibus cotidie post prandium episcopus cum omni clero et omnibus infantibus, id est qui baptidiati fuerint, et omnibus, qui aputactitae² sunt uiri ac feminae, nec non etiam et de plebe quanti uolunt, in Eleona ascendunt. Dicuntur ymni, fiunt orationes tam in ecclesia, quae in Eleona est, in qua est spelunca, in qua docebat Iesus discipulos, tam etiam in Imbomon, id est in eo loco, de quo Dominus⁴ ascendit in caelis. Et posteaquam dicti fuerint psalmi et oratio facta fuerit, inde usque ad Anastase cum ymnis descenditur hora lucernae; hoc per totos octo dies fit. Sane dominica die per pascha post missa lucernarii, id est de Anastase, omnis populus episcopum cum ymnis in Syon ducet. Vbi cum uentum fuerit, dicuntur ymni apti diei et loco, fit oratio et legitur ille locus de euangelio, ubi eadem die Dominus in eodem loco, ubi ipsa ecclesia nunc in Syon est, clausis ostiis ingressus est discipulis, id est quando tunc unus ex discipulis ibi³ non erat, id est Thomas, qua reuersus est et dicentibus ei aliis apostolis, quia Dominum uidissent, ille dixit: *Non credo, nisi uidero.*

1 eleon A. — 2 aput actitae A. — 3 ubi A.

phanie, aussi bien dans l'église majeure qu'à l'Anastasis, à la Croix et à l'Éléona, et aussi à Bethléem et également au Lazarium et partout, pour célébrer les fêtes de Pâques. On va en procession le premier jour, le dimanche, à l'église majeure, c'est-à-dire au Martyrium, et de même le lundi et le mardi, mais toutefois, toujours, après le renvoi du Martyrium, on vient à l'Anastasis au chant des hymnes. Le mercredi, on va en procession à l'Éléona, le jeudi à l'Anastasis, le vendredi à Sion, le samedi devant la Croix, et le dimanche, qui est l'octave, on va de nouveau à l'église majeure, c'est-à-dire au Martyrium. Pendant cette octave de Pâques, tous les jours, après le déjeuner, l'évêque avec tout le clergé et tous les néophytes, c'est-à-dire ceux qui ont été baptisés, tous les apotactites, hommes et femmes, et aussi tous ceux des fidèles qui le veulent montent à l'Éléona. On dit des hymnes, on fait des prières tant à l'église de l'Éléona, dans laquelle se trouve la grotte où Jésus instruisait ses disciples, qu'à l'Imbomon, c'est-à-dire à l'endroit d'où le Seigneur monta aux cieus. Et quand on a dit les psaumes et fait la prière, on descend de là jusqu'à l'Anastasis, au chant des hymnes, à l'heure du lucernaire; on fait cela pendant toute l'octave¹.

Mais le dimanche de Pâques², après le renvoi du lucernaire, c'est-à-dire de l'Anastasis, tout le peuple conduit l'évêque au chant des hymnes à Sion. Arrivé là, on dit des hymnes appropriées au jour et au lieu, on fait une prière et on lit le passage de l'évangile où le même jour, le Seigneur, dans le même lieu où est maintenant l'église de Sion, les portes étant fermées, entra au milieu des disciples; c'était quand un des disciples n'y était pas, Thomas, et il revint et les

Ioh. 20, 19-25.

1. Outre cette cérémonie de l'après-midi au mont des Oliviers, les néophytes avaient également tous les jours de cette semaine une réunion à l'Anastasis où leur étaient expliqués les « mystères ». Cf. plus loin, ch. 47.

2. Il y a ici quelque désordre puisque, après avoir parlé de l'octave de Pâques, l'auteur revient à une cérémonie du soir de Pâques. Le souvenir lui en a sans doute été rappelé par la cérémonie analogue du dimanche suivant qu'elle va décrire au ch. 40.

Hoc lecto fit denuo oratio, benedicuntur cathecumini, item fideles, et reuertuntur unusquisque ad domum suam sera hora forsitan noctis secunda.

40 Item octauis paschae, id est die dominica, statim post sexta omnis populus cum episcopo ad Eleona ascendit; primum in ecclesia, quae ibi est, aliquandiu sedetur, dicuntur ymni, dicuntur antiphonae aptae diei et loco, fiunt orationes similiter aptae diei et loco. Denuo inde cum ymnis itur in Imbomon susu, similiter et ibi ea aguntur, quae et illic. Et cum coeperit hora esse, iam omnis populus et omnes apotactitae¹ deducunt episcopum cum ymnis usque ad Anastase. Ea autem hora peruenitur ad Anastase, qua lucernarium fieri solet. Fit ergo lucernarium tam ad Anastase quam ad Crucem et inde omnis populus usque ad unum cum ymnis ducunt episcopum usque ad Syon. Vbi cum uentum fuerit, similiter dicuntur ymni apti loco et diei, legitur denuo et ille locus de euangelio, ubi octauis paschae ingressus est Dominus, ubi erant discipuli, et arguet Thomam, quare incredulus fuisset. Et tunc omnis ipsa lectio perlegitur, postmodum fit oratio, benedictis < tam >² cathecuminis. quam fidelibus iuxta consuetudinem reuertuntur unusquisque ad domum suam similiter ut die dominica paschae hora noctis secunda.

41 A pascha autem usque ad quinquagesima, id est pentecosten, hic penitus nemo ieiunat, nec ipsi apotactitae qui sunt. Nam semper ipsos dies sicut toto anno ita ad Anastase de pullo primo usque ad mane consuetudinaria aguntur, | similiter et ad sexta et ad lucernare. Dominicis autem diebus semper in Martyrio, id est in ecclesia maiore, proceditur iuxta consue-

1 ap̄ actite A. — 2 tam add. Gamurrini.

autres apôtres lui disant qu'ils avaient vu le Seigneur, il dit : « Je ne crois pas, à moins de voir. » Après cette lecture, on fait de nouveau une prière, on bénit les catéchumènes, puis les fidèles, et chacun rentre chez soi, tard, à peu près à la seconde heure de la nuit.

Puis à l'octave de Pâques, le 40
L'octave. dimanche, aussitôt après l'office de la sixième heure, tout le peuple monte avec l'évêque à l'Éléona; c'est d'abord à l'église qui est là qu'on s'arrête quelque temps, on dit des hymnes, on dit des antiennes appropriées au jour et au lieu, on fait des prières également appropriées au jour et au lieu. Puis de là, au chant des hymnes, on va à l'Imbomon, en haut, et on fait de même ici ce qu'on avait fait là-bas. Et quand vient l'heure, tout le peuple et tous les apotactites escortent l'évêque au chant des hymnes jusqu'à l'Anastasis. L'heure à laquelle on parvient à l'Anastasis est l'heure habituelle du lucernaire. On fait donc le lucernaire à l'Anastasis ainsi qu'à la Croix, puis tout le peuple sans exception, au chant des hymnes, conduit l'évêque jusqu'à Sion. Arrivé là, on dit de même des hymnes appropriées au jour et au lieu, on lit encore le passage de l'évangile où, à l'octave de Pâques, le Seigneur Ioh. 20, 26-29. entra dans le lieu où étaient les disciples et reprocha à Thomas d'avoir été incrédule. On lit alors tout le passage en entier, après quoi on fait une prière, et les catéchumènes ayant été bénis ainsi que les fidèles, comme d'habitude, on revient chacun chez soi, comme le dimanche de Pâques, à la seconde heure de la nuit.

Depuis Pâques jusqu'au cinquantième jour, qui est 41 celui de la Pentecôte, ici absolument personne ne jeûne, pas même ceux qui sont apotactites. Toujours ces jours-là comme toute l'année, à l'Anastasis, du premier chant du coq jusqu'au matin, on fait les cérémonies habituelles, et de même à la sixième heure et au lucernaire. Les dimanches, on se rend toujours au Martyrium, c'est-à-dire à l'église majeure, comme

itudinem et inde itur ad Anastase cum ymnis. Quarta feria autem et sexta feria, quoniam ipsis diebus penitus nemo ieiunat, in Syon proceditur, sed mane; fit missa ordine suo.

42 Die autem ¹ quadragesimarum post pascha, id est quinta feria, pridie omnes post sexta, id est quarta feria, in Bethleem uadunt propter uigilias celebrandas. Fiunt autem uigiliae in ecclesia in Bethleem, in qua ecclesia spelunca est, ubi natus est Dominus. Alia die autem, id est quinta feria quadragesimarum, celebratur missa ordine suo, ita ut et presbyteri et episcopus praedicent, dicentes apte diei et loco; et postmodum sera reuertuntur unusquisque in Ierusalem.

43 Quinquagesimarum autem die, id est dominica, qua die maximus labor est populo, aguntur omnia sic de pullo quidem primo iuxta consuetudinem: uigilatur ² in Anastase, ut legat episcopus locum illum euangelii, qui semper dominica die legitur, id est resurrectionem Domini, et postmodum sic ea aguntur in Anastase, quae consuetudinaria sunt, sicut toto ² anno. Cum autem mane factum fuerit, procedit omnis populus in ecclesia maiore, id est ad Martyrium, aguntur etiam omnia, quae consuetudinaria sunt agi; praedicant presbyteri, postmodum episcopus, aguntur omnia legitima, id est offertur iuxta consuetu-

¹ eadem A. — ² uigilatur corr. ex uigiliarum A.

1. Toute l'année, on se rendait à Sion le mercredi et le vendredi, jours de jeûne (cf. 27, 5), mais d'ordinaire c'était l'après-midi, pour l'office de la 9^e heure qui marquait la fin du jeûne. Pendant cette période de 50 jours où l'on ne jeûnait pas, on y allait le matin. C'était un temps de joie pendant lequel, comme en témoignait déjà Tertullien, on ne devait ni jeûner, ni fêcher les genoux pour prier.

2. Pourquoi célébrer à Bethléem cette fête du 40^e jour après Pâques qui aurait dû être consacrée au souvenir de l'Ascension? On a cherché à

d'habitude, et de là on va à l'Anastasis au chant des hymnes. Le mercredi et le vendredi, comme, ces jours-là, absolument personne ne jeûne, on se rend à Sion, mais le matin ¹; l'office a lieu régulièrement.

Le 40^e jour après Pâques. Pour le 40^e jour après Pâques, qui ⁴² est un jeudi, la veille après la sixième heure, donc le mercredi, tout le monde va à Bethléem pour y célébrer les vigiles ². On fait les vigiles dans l'église de Bethléem, église dans laquelle est la grotte où est né le Seigneur. Le lendemain, c'est-à-dire le jeudi, 40^e jour après Pâques, se célèbre régulièrement une messe où les prêtres et l'évêque prêchent, parlant d'une façon appropriée au jour et au lieu; et après quoi, le soir, chacun revient à Jérusalem.

Le 50^e jour après Pâques. Le 50^e jour après Pâques ³, qui ⁴³ est le dimanche, jour de très grande fatigue pour le peuple, tout se passe, depuis le premier chant du coq, comme d'habitude: on fait les vigiles à l'Anastasis, l'évêque lisant le passage de l'évangile qui se lit toujours le dimanche, celui de la résurrection du Seigneur; après quoi on fait à l'Anastasis les cérémonies habituelles, comme toute l'année. Quand le matin est arrivé, tout le peuple va en procession à l'église majeure, au Martyrium, et on y fait aussi tout ce qu'on a l'habitude de faire; les prêtres prêchent, puis l'évêque, on fait tout ce qui est de règle, c'est-à-dire l'oblation

expliquer de diverses manières cette anomalie singulière: ces hypothèses sont résumées et discutées par A. BLUDAU, *Die Pilgerreise*, p. 154-162. Il est bien certain que la prédication aimait à rapprocher les deux mystères de la Nativité et de l'Ascension (voir notre Introduction, p. 66); toutefois, le fait reste surprenant.

3. L'expression *quinquagesimarum dies* désigne la Pentecôte, appelée aussi *Pentecostes*, nom qui est soit celui de la fête même, soit celui de la période des 50 jours après Pâques. Cette fête était partout considérée comme très solennelle. Cf. A. BLUDAU, *Die Pilgerreise*, p. 166. Elle célébrait l'achèvement de la Rédemption par la venue du Saint-Esprit; voir notre Introduction, p. 67 et A. BAUMSTARK, *Liturgie comparée*, p. 170.

dinem, qua dominica die consuevit fieri; sed eadem adceleratur ¹ missa in Martyrium, ut ante hora tertia fiat. Quemadmodum enim missa facta fuerit ad Martyrium, omnis populus usque ad unum cum ymnis ducent episcopum in Syon, sed < ut > ² hora tertia plena in Syon sint. Vbi cum uentum fuerit, legitur ille locus de Actus apostolorum, ubi descendit spiritus, ut omnes linguae < audirentur et omnes > ³ intellexerent, quae dicebantur; postmodum fit ordine suo missa. Nam presbyteri de hoc ipsud, quod lectum est, quia ipse est locus in Syon, alia modo ecclesia est, ubi quondam post passionem Domini collecta erat multitudo cum apostolis, qua hoc factum est, ut superius diximus, legunt ⁴ ibi de actibus apostolorum. Postmodum fit ordine suo missa, offertur et ibi, et iam ⁵ ut dimittatur populus, mittit uocem archidiaconus et dicet: Hodie statim post sexta omnes in Eleona ⁴ parati simus in Inbomon ⁶. Reuertitur ergo omnis populus unusquisque in domum suam resumere se et statim post prandium ascenditur mons Oliueti, id est in Eleona, unusquisque quomodo potest, ita ut nullus christianorum remaneat in ciuitate, qui non ⁵ omnes uadent. Quemadmodum ergo subitum ⁷ fuerit in monte Oliueti, id est in Eleona, primum itur in Inbomon, id est in eo loco, unde ascendit Dominus in caelis, et ibi sedet episcopus et presbyteri, sedet

¹ adceleratur; A. — ² ut addidit Geyer cum Cholodniak. — ³ audirentur et omnes add. Bonnet. — ⁴ legi A legunt conti. Gamurrini — ⁵ etiam A. — ⁶ in ante Inbomon add. Cholodniak. — ⁷ subito A.

1. Le premier objet de la fête était donc bien, à Jérusalem, la commémoration de l'événement historique de la descente du Saint-Esprit sur les apôtres. D'où l'importance attachée au lieu et à l'heure de cette cérémonie.

2. Missa ne peut signifier ici le « renvoi » qui n'a pas lieu immédiatement après la lecture de l'évangile, puisqu'une seconde messe doit être célébrée auparavant (offertur et ibi).

comme d'habitude, ainsi qu'on la fait tous les dimanches; mais, ce jour-là, on avance le renvoi au Martyrium, de manière qu'il ait lieu avant la troisième heure. Quand le renvoi a eu lieu au Martyrium, tout le peuple sans exception, au chant des hymnes, conduit l'évêque à Sion, mais de manière à être à Sion juste à la troisième heure ¹. Arrivé là, on lit le passage des Actes des Apôtres où l'Esprit descendit, en sorte qu'on entendait parler toutes les langues, et tous comprenaient ce qui était dit; après quoi a lieu régulièrement la messe ². Les prêtres s'appuient sur ce texte qui a été lu, d'après lequel c'est là l'endroit, à Sion (il y a maintenant une autre église), où jadis, après la passion du Seigneur, s'était rassemblée la multitude avec les apôtres et où se passa ce que nous venons de dire: on y lit donc le texte des Actes des Apôtres ³. Après quoi, à lieu régulièrement la messe, on y fait l'oblation et, au moment de congédier le peuple, l'archidiacre élève la voix et dit: « Aujourd'hui, aussitôt après la 6^e heure, soyons tous là, à l'Éléona ⁴, à l'église de l'Inbomon. » Tout le monde rentre donc, chacun chez soi, pour se reposer et, aussitôt après le déjeuner, on monte au mont des Oliviers, c'est-à-dire à l'Éléona, dans toute la mesure du possible, en sorte que pas un des chrétiens ne reste dans la ville et personne ne manque d'y aller.

Une fois donc qu'on est arrivé sur le mont des Oliviers, c'est-à-dire à l'Éléona, on va d'abord à l'Inbomon, c'est-à-dire à l'endroit d'où le Seigneur est monté aux cieux ⁵; et là, l'évêque s'assied ainsi que les prêtres, tout le peuple s'assied, on fait des lectures, on

3. Cette phrase est assez obscure, sinon dans son sens général, du moins dans sa construction qui semble présenter une anacoluthie. Cholodniak ajoute, après *lectum est, praedicant*: « les prêtres prêchent sur le texte qui a été lu ». Mais Heraeus et Bludau jugent cette addition inutile; Heraeus comprend: « Les prêtres, parce qu'il a été lu que ce lieu est celui où jadis, etc., lisent là le texte des Actes. »

4. Le mot *Éléona* désigne ici non pas l'église, mais la montagne.

5. Cette partie de la fête est en effet consacrée à commémorer le mystère de l'Ascension, étroitement lié à celui de la Pentecôte. Cf. notre Introduction, p. 67 et A. BLUDAU, *Die Pilgerreise*, p. 166-167.

omnis populus, leguntur ibi lectiones, dicuntur interpositi ymni, dicuntur et antiphonae aptae diei ipsi et loco; orationes etiam, quae interponuntur, | semper tales pronuntiationes habent, ut et diei et loco conueniunt; legitur etiam et ille locus de euangelio, ubi dicit de ascensu Domini, legitur et denuo de actus apostolorum, ubi dicit de ascensu Domini in caelis ¹ post resurrectionem. Cum autem hoc factum fuerit, benedicuntur cathecumini, sic fideles, et hora iam nona descenditur inde et cum ymnis itur ad illam ecclesiam, quae ² et ipsa in Eleona est, id est in qua spelunca sedens docebat Dominus apostolos. Ibi autem cum uentum fuerit, iam est hora plus decima; fit ibi lucernare, fit oratio, benedicuntur cathecumini et sic fideles. Et iam ³ inde descenditur cum ymnis, omnis populus usque ad unum toti cum episcopo ymnos dicentes uel antiphonas aptas diei ipsi; sic uenitur ⁷ lente et lente usque ad Martyrium. Cum autem peruenitur ad portam ciuitatis, iam nox est et occurrent candelae ⁴ ecclesiasticae uel ducentae ⁵ propter populo; de porta autem, quoniam satis est usque ad ecclesia maiore, id est ad Martyrium ⁶, porro hora noctis forsitan secunda peruenitur, quia lente et lente itur totum pro populo, ne fatigentur pedibus. Et apertis ualuis ⁷ maioribus, quae sunt de quintana parte, omnis populus intrat in Martyrium cum ymnis et episcopo. Ingressi autem in ecclesia dicuntur ymni, fit oratio, benedicuntur cathecumini et sic fideles; ⁸ et inde denuo cum ymnis itur ad Anastase. Similiter ad Anastase cum uentum fuerit, dicuntur ymni seu antiphonae ⁸, fit oratio, benedicuntur cathecumini,

1 celis A. — 2 qua A. — 3 etiam A. — 4 candelae A. — 5 ducente A. — 6 martirium A. — 7 baluis A. — 8 antiphone A.

dit des hymnes qu'on intercale, on dit aussi des antiennes appropriées au jour et au lieu; de même les prières intercalées expriment toujours des pensées qui conviennent au jour et au lieu; on lit aussi le passage de l'évangile qui parle de l'ascension du Seigneur; on lit en outre celui des Actes des Apôtres qui parle de l'ascension du Seigneur dans les cieux après sa résurrection. Quand c'est fait, on bénit les catéchumènes, puis les fidèles, et à la neuvième heure, on redescend; au chant des hymnes, on va à l'autre église qui est, elle aussi, à l'Éléona, c'est-à-dire à la grotte où le Seigneur s'asseyait pour instruire ses apôtres. Quand on est arrivé là, il est maintenant plus de la dixième heure; on y fait le lucernaire, on dit une prière, on bénit les catéchumènes, puis les fidèles. De là on descend au chant des hymnes, tout le peuple sans exception, tous avec l'évêque, en disant des hymnes et des antiennes appropriées à ce jour; on vient ainsi tout doucement, tout doucement jusqu'au Martyrium. Quand on arrive à la porte de la ville, il fait déjà nuit et on apporte des flambeaux d'église, au moins deux cents, pour la foule. De la porte, comme il y a pas mal de chemin jusqu'à l'église majeure, c'est-à-dire au Martyrium, alors on n'y arrive qu'à la seconde heure de la nuit, à peu près, parce qu'on va toujours tout doucement, tout doucement, à cause du peuple, de peur qu'on ne soit fatigué d'aller à pied. On ouvre les grandes portes qui donnent sur le marché ¹ et tout le peuple entre au Martyrium au chant des hymnes, ainsi que l'évêque. Une fois entré dans l'église, on dit des hymnes, on fait une prière, on bénit les catéchumènes, puis les fidèles; on repart de là au chant des hymnes pour aller à l'Anastasis. De même, quand on est arrivé à l'Anastasis, on dit des hymnes et des antiennes, on fait une prière,

Marc. 16.
19. Luc.
24, 50-53.
Act. 1, 4-
13.

1. On accédait à l'édifice par des propylées qui se trouvaient dans l'alignement de la colonnade de la rue principale, le *cardo maximus* de la colonie romaine, qu'Eusèbe appelle l'*agora* et notre auteur, *quintana pars*, c'est-à-dire le marché ou le bazar. Trois grandes portes, figurées sur la mosaïque de Madaba, permettaient d'entrer dans l'atrium de l'église majeure.

sic fideles ; similiter fit et ¹ ad Crucem. Et denuo inde omnis populus christianus usque ad unum cum ymnis ² ducunt episcopum usque ad Syon. Vbi cum uentum fuerit, leguntur lectiones aptae, dicuntur psalmi uel antiphonae ³, fit oratio, benedicuntur cathecumini et sic fideles et fit missa. Missa autem facta accedunt omnes ad manum episcopi et sic reuertuntur unusquisque ad domum suam hora noctis forsitan media. Ac sic ergo maximus labor in ea die suffertur, quoniam de pullo primo uigilatum est ad Anastase et inde per tota die nunquam cessatum est ; et sic omnia, quae celebrantur, protrahuntur, ut nocte media post missa, quae facta fuerit in Sion, omnes ad domos suas reuertantur.

44 Iam autem de alia die quinquagesimarum omnes ieiunant iuxta consuetudinem sicut toto anno, qui prout potest, excepta die sabbati et dominica, qua numquam ieiunatur in hisdem locis. Etiam postmodum ceteris diebus ita singula aguntur ut toto anno, id est < ut > semper de pullo primo ad Anastase uigiletur. Nam si dominica dies est, primum leget de pullo primo episcopus euangelium iuxta consuetudinem intro Anastase locum resurrectionis Domini, qui semper dominica die legitur, et postmodum ³ ymni seu antiphonae ⁴ usque ad lucem dicuntur in Anastase ; si autem dominica dies non est, tantum quod ymni uel antiphonae similiter de pullo primo usque ad ³ lucem dicuntur in Anastase. Aputactitae ⁵ omnes uadent, de plebe autem qui quomodo possunt uadent, clerici autem | cotidie uicibus uadent ; clerici autem ⁶

¹ fiet A. — ² antiphona A. — ³ postmodu A. — ⁴ antiphona A. — ⁵ aput | actitae in initio nouae lineae A. — ⁶ clerici autem clerici autem altero deleto A.

on bénit les catéchumènes, puis les fidèles ; et on fait de même à la Croix. Repartant de là, tout le peuple chrétien sans exception, au chant des hymnes, conduit l'évêque jusqu'à Sion. Arrivé là, on fait des lectures appropriées, on dit des psaumes et des antiennes, on fait une prière, on bénit les catéchumènes, puis les fidèles, et c'est le renvoi. Après le renvoi, tous s'approchent pour baiser la main de l'évêque, puis chacun rentre chez soi, à peu près vers minuit. Ainsi donc, on a une très grande fatigue à supporter ce jour-là, puisque, dès le premier chant du coq, on a célébré les vigiles à l'Anastasis et qu'ensuite, pendant toute la journée, on n'a jamais eu de cesse ; et toutes les cérémonies se prolongent tellement que c'est à minuit, après le renvoi qui a eu lieu à Sion, que tout le monde rentre chez soi.

Après la
Pentecôte.

Dès le lendemain de la Pente-44
côte ¹, tous jeûnent comme d'habitude toute l'année, chacun dans la mesure où il le peut, excepté le samedi et le dimanche où l'on ne jeûne jamais dans ces pays. De même après, les jours qui suivent, tout se passe comme toute l'année, c'est-à-dire que toujours, à partir du premier chant du coq, on fait les vigiles à l'Anastasis. Si c'est un dimanche, d'abord, dès le premier chant du coq, l'évêque lit l'évangile, comme d'habitude, à l'intérieur de l'Anastasis, le passage de la résurrection du Seigneur qu'on lit toujours le dimanche ; après quoi, on dit des hymnes et des antiennes, jusqu'au jour, à l'Anastasis. Si ce n'est pas un dimanche, ce sont seulement les hymnes et les antiennes qu'on dit de même, du premier chant du coq jusqu'au jour, à l'Anastasis. Tous les apotactites y vont ; du peuple, y vont ceux qui le peuvent ; quant aux clercs, ils y vont chaque jour à tour de rôle. Les clercs y sont depuis le premier

1. Bien que notre auteur n'en dise rien ici, la Pentecôte devait avoir une octave solennelle, comme l'Épiphanie et Pâques. Cf. *Const. Apost.* 5, 20. Ce chapitre n'apporte rien de nouveau, il ne fait que résumer les usages ordinaires de l'année.

de pullo primo, episcopus autem albescente uadet semper, ut missa fiat matutina, cum omnibus clericis excepta dominica die, quia necesse est illum de pullo primo ire, ut euangelium legat in Anastase. Denuo ad horam sextam aguntur, quae consuetudinaria sunt, in Anastase, similiter et ad nona, similiter et ad lucernare iuxta consuetudinem, qua¹ consuevit toto anno fieri. Quarta autem et sexta feria semper nona in Syon fit iuxta consuetudinem.

- 45 Et illud etiam scribere debui, quemadmodum docentur hi, qui baptidiantur per pascha. Nam qui dat nomen suum, ante diem quadragesimarum dat et omnium nomina annotat presbyter, hoc est ante illas octo septimanas², quibus dixi hic attendi quadragesimas. Cum autem annotauerit omnium nomina presbyter, postmodum alia die de quadragesimis, id est qua inchoantur octo ebdomadae, ponitur episcopo cathedra media ecclesia maiore, id est ad Martyrium, sedent hinc et inde presbyteri in cathedris et stant clerici omnes; et sic adducuntur unus et unus competens; si uiri sunt cum patribus suis ueniunt, si³ autem feminae cum matribus suis. Et sic singulariter interrogat episcopus uicinos eius, qui intrauit, dicens: Si bonae uitae est hic, si parentibus deferet, si ebriacus non est aut uanus? et singula uitia, quae sunt tamen⁴ grauiora in homine, requirit. At³ si probauerit sine reprehensione esse de his omnibus, quibus requisit

1 quam A. — 2 septimanas octo, sed ordine uirgultis adscriptis mutato A. — 3 ut A at Woelfflin et Pomjalowsky.

1. Sur la préparation au baptême, voir *D. A. C. L.*, t. II, col. 2530-2621, art. *Catéchèse et Catéchuménat*.

2. Cérémonie solennelle signalée par beaucoup de textes contemporains (Cyrille, Augustin). La date en était variable, mais elle avait lieu en général au début du carême.

chant du coq, l'évêque, lui, y va toujours à l'aube, pour faire le renvoi du matin, avec tous les clercs, excepté le dimanche où il est obligé d'y aller dès le premier chant du coq, pour lire l'évangile à l'Anastasis. De nouveau, à la 6^e heure, on fait les cérémonies habituelles, à l'Anastasis, et de même à la 9^e heure; de même au lucernaire, on fait, comme d'habitude, ce qu'on fait toute l'année. Le mercredi et le vendredi, l'office de la 9^e heure a toujours lieu à Sion, comme d'habitude.

L'inscription au baptême.

J'ai cru devoir encore vous écrire⁴⁵ comment on instruit ceux qui sont baptisés à Pâques¹. Celui qui donne son nom² le donne la veille du carême et un prêtre note tous les noms; autrement dit, c'est la veille des huit semaines pendant lesquelles j'ai dit qu'ici on observe le carême. Quand le prêtre a noté tous les noms, le lendemain, début du carême, jour où commencent les huit semaines, on place pour l'évêque un siège au milieu de l'église majeure, c'est-à-dire du Martyrium; des deux côtés sont les prêtres, assis sur des sièges et, debout, tous les clercs. Puis on amène un à un les candidats; si ce sont des hommes, ils viennent avec leur parrain; si ce sont des femmes, avec leur marraine³. Alors, pour chacun, l'évêque interroge les voisins de celui qui est entré, en disant: «Mène-t-il une vie honnête? respecte-t-il ses parents? n'est-il pas adonné à l'ivresse et au mensonge?» Et pour tous les défauts d'une certaine gravité chez un homme, il fait cet interrogatoire. Si le candidat est reconnu sans reproche par tous ceux qu'on a inter-

3. L'usage des parrains et marraines qui présentaient le candidat en se portant garants de lui, et qui veillaient particulièrement sur son instruction et sa conduite, est attesté anciennement (Justin, Tertullien). On voit par une lettre de saint Augustin à l'évêque Boniface (*Ep.* 98) que cet office était souvent rempli par les parents eux-mêmes (c'est sans doute ce qu'indiquent ici les mots *pater* et *mater*), mais quelquefois aussi par des étrangers (en particulier, dit saint Augustin, quand il s'agit d'esclaves, d'orphelins, d'enfants abandonnés).

praesentibus testibus, annotat ipse manu sua nomen illius. Si autem in aliquo accusatur, iubet illum foras exire dicens : emendet se, et cum emendauerit se, tunc ¹ accedet ad lauacrum. Sic de uiris, sic de mulieribus requirens dicit. Si quis autem peregrinus est, nisi testimonia habuerit, qui eum nouerint, non tam facile accedet ad baptismum.

- 46 Hoc autem, dominae sorores, ne aestimaretis ² sine ratione fieri, scribere debui. Consuetudo est enim hic talis, ut qui accedunt ad baptismum per ipsos dies quadraginta, quibus ieiunatur, primum mature a clericis exorcizentur, mox missa facta fuerit de Anastase matutina. Et statim ponitur cathedra episcopo ad Martyrium in ecclesia maiore et sedent omnes in giro prope episcopo, qui baptidiandi sunt tam uiri quam mulieres, etiam loco stant ³ patres uel matres, nec non etiam qui uolunt audire de plebe, omnes intrant ² et sedent, sed fideles. Cathecuminus autem ibi non intrat, tunc qua episcopus docet illos legem sic : id est ⁴ inchoans a Genese per illos dies quadraginta percurret omnes scripturas primum exponens carnaliter et sic illud soluens ⁵ spiritualiter. Nec non etiam et de resurrectione, similiter et de fide omnia docentur ³ per illos dies ; hoc autem cathecisis appellatur. Et iam ⁶ quando completae fuerint septimanae quinque,

1 tun A. — 2 extimaretis A. — 3 stant loco etiam loco A, sed alterum loco lineola deletum est. Ordo uerborum lineolis superscriptis, quae transpositionem indicant, mutatus est A. — 4 id est sic A. — 5 solu& 2. manu et obscuriore atramento corr. A. — 6 etiam A.

1. Cyrille de Jérusalem, *Cat., procat.* 9 (P. G., t. 33, col. 348-349) nous renseigne plus longuement sur les circonstances et surtout la signification de l'exorcisme, qui est un rite de purification.

2. On a ici une indication intéressante sur la façon dont la Sainte Écriture était expliquée aux fidèles. C'est toute l'exégèse des Pères des IV^e-V^e siècles qui est contenue dans ces deux mots : *carnaliter, spiritualiter*.

rogés en présence des témoins, l'évêque note lui-même de sa main son nom. Mais s'il est accusé sur quelque point, l'évêque le fait sortir en disant : « Qu'il s'amende, et quand il se sera amendé, alors il accédera au baptême. » Ainsi pour les hommes, puis pour les femmes, il procède à cet interrogatoire. Ceux qui sont étrangers, à moins d'avoir des témoins qui les connaissent, accèdent moins facilement au baptême.

Et voici, Mesdames mes sœurs, 46
La catéchèse. pour que vous ne pensiez pas qu'on agit inconsidérément, ce que j'ai cru

devoir vous écrire. C'est l'habitude ici que ceux qui vont accéder au baptême, pendant les quarante jours de jeûne, soient d'abord exorcisés de bonne heure par les clercs ¹, dès qu'a eu lieu le renvoi de l'Anastasis le matin. Aussitôt, on place un siège pour l'évêque au Martyrium, dans l'église majeure, et tout autour s'assoient, près de l'évêque, tous ceux qui doivent être baptisés, hommes et femmes ; il y a là aussi les parrains et marraines ; et de plus tous ceux qui veulent entendre, parmi le peuple, entrent et s'assoient, mais les fidèles seulement. Les catéchumènes n'entrent pas pendant que l'évêque instruit de la loi de la façon suivante : commençant par la Genèse, pendant ces quarante jours, il parcourt toutes les Écritures, en expliquant d'abord le sens littéral, puis en dégageant le sens spirituel ². De même aussi sur la résurrection, et pareillement sur la foi, on les instruit de tout pendant ces jours-là ; c'est ce qu'on appelle la catéchèse. Au bout de cinq semaines d'instruction, alors ils reçoivent le symbole ³, dont on leur explique la doc-

3. La date de cette cérémonie variait selon les églises. Sans doute, les candidats au baptême connaissaient déjà le contenu du symbole, mais c'est la formule même qui leur en était donnée ce jour-là et qu'ils devaient apprendre par cœur, sans l'écrire. Cf. Cyrille, *Cat.* 5, 12 (P. G., t. 33, col. 521). On a plusieurs sermons de saint Augustin accompagnant la *traditio symboli* (*Serm.* 212, 213, 214). D'après le même auteur, une cérémonie analogue avait lieu en Afrique huit jours plus tard pour l'oraison dominicale. Cf. *Serm.* 58 et 59, en particulier 58, 1 (P. L., t. 38, col. 393) : *symbolum reddidistis... Tenete ergo et hanc orationem quam reddituri estis ad octo dies*.

a quo docentur, tunc accipient symbolum, cuius simboli rationem ¹ similiter sicut omnium scripturarum rationem exponet eis singulorum sermonum primum | carnaliter et sic spiritualiter, ita et symbolum exponet. Ac sic est, ut in hisdem locis omnes fideles sequantur scripturas, quando leguntur in ecclesia, quia omnes docentur per illos dies quadraginta, id est ab hora prima usque ad horam tertiam, quoniam per tres
 4 horas fit cathechisin. Deus autem scit, dominae sorores, quoniam maiores uoces sunt fidelium, qui ad audiendum intrant in cathecisen ad ea, quae dicuntur uel exponuntur per episcopum, quam quando sedet et praedicat in ecclesia ad singula, quae taliter exponuntur. Missa autem facta cathechisis hora iam tertia statim inde cum ymnis ducitur episcopus ad Anastase et fit missa ad tertia; ac sic tribus horis docentur ad die per septimanas septem. Octaua enim septimana quadragesimarum, id est quae appellatur septimana maior, iam non uacat eos doceri, ut impleantur ea,
 5 quae superius < dicta > sunt. Cum autem iam transierint septem septimanae < et > superat illa una septimana paschalis, quam hic appellant septimana maior, iam tunc uenit episcopus mane in ecclesia maiore ad Martyrium. Retro in absida post altarium ponitur cathedra episcopo, et ibi unus et unus uadet,
 6 uir ² cum patre suo aut mulier cum matre sua, et reddet symbolum episcopo. Reddito autem simbolo episcopo alloquitur omnes episcopus et dicit: Per istas ³ septem septimanas legem omnem edocti estis scripturarum nec non etiam de fide audistis; audistis

1 ratione A. — 2 uiri A. — 3 istos A.

1. Cette cérémonie, de date variable, est signalée par beaucoup d'autres textes. Le petit discours de l'évêque pour annoncer les catéchèses mystago-

trine comme celle de toutes les Écritures, phrase par phrase, d'abord au sens littéral, puis au sens spirituel : c'est ainsi qu'on explique aussi le symbole. Et il en résulte que, dans ces pays, tous les fidèles suivent les Écritures quand on les lit à l'église, parce que tous sont instruits pendant ces quarante jours, depuis la première heure jusqu'à la troisième, puisque la catéchèse dure pendant ces trois heures. Et Dieu sait, Mesdames mes sœurs, s'il y a encore plus de cris des fidèles qui entrent pour écouter la catéchèse, à ce qui est dit et expliqué par l'évêque, que lorsqu'il est assis et prêche à l'église, à tout ce qu'il explique de cette façon. Après le renvoi de la catéchèse, à la troisième heure, aussitôt, au chant des hymnes, on reconduit de là l'évêque à l'Anastasis et le renvoi a lieu vers la troisième heure; et ainsi l'instruction se fait trois heures par jour pendant sept semaines. Car la huitième semaine de carême, celle qu'on appelle la grande semaine, on n'a plus le temps de les instruire pour pouvoir accomplir ce qui a été dit plus haut.

La « redditi
 symboli ».

Quand sont passées sept semaines et qu'il ne reste plus que la semaine de Pâques qu'on appelle ici la grande semaine, alors l'évêque vient le matin à l'église majeure, au Martyrium. Au fond de l'abside, derrière l'autel, on place un siège pour l'évêque et là chacun vient, un à un, les hommes avec leur parrain, les femmes avec leur marraine, et récite le symbole à l'évêque ¹. Après la récitation du symbole, l'évêque adresse la parole à tous et dit : « Pendant ces sept semaines, vous avez été instruits de toute la loi contenue dans les Écritures et vous avez aussi entendu parler de la foi; vous avez aussi entendu parler de la résurrection de la chair et même de toute la doctrine du symbole, autant du moins que vous l'avez pu,

giques correspond bien à ce qu'on trouve dans Cyrille, *Cat.* 18, 32-33 (*P. G.*, t. 33, col. 1053-1056). Le Sermon 215 de saint Augustin (*P. L.*, t. 38, col. 1072-1076) a été prononcé le jour de la *redditi symboli* et contient un commentaire complet du texte du symbole.

etiam et de resurrectione carnis, sed et simboli¹ omnem rationem, ut potuistis tamen adhuc cathecumini audire; uerba autem², quae sunt misterii altioris, id est ipsius baptismi, quia³ adhuc cathecumini < estis >, audire non potestis; et ne aestimetis⁴ aliquid sine ratione fieri, cum in nomine Dei baptidiatu fueritis, per octo dies paschales post missa facta de ecclesia in Anastase audietis; quia⁵ adhuc cathecumini estis, misteria Dei secretiora dici uobis non possunt.

- 47 Post autem uenerint dies paschae, per illos octo dies, id est a pascha usque ad octauas, quemadmodum missa facta fuerit de ecclesia, et itur cum ymnis ad Anastase, mox fit oratio, benedicuntur fideles et stat episcopus incumbens⁶ in cancello interiore, qui est in spelunca Anastasis, et exponet omnia, quae aguntur in baptismo. Illa enim hora cathecuminus nullus accedet ad Anastase; tantum neofiti et fideles, qui uolunt audire misteria, in Anastase intrant. Clauduntur autem ostia, ne qui cathecuminus se dirigat. Disputante autem episcopo singula et narrante, tantae⁷ uoces sunt collaudantium, ut porro foras ecclesia audiantur uoces eorum. Vere enim ita misteria omnia absoluet⁸, ut nullus non possit commoueri ad ea, quae audit sic exponi. Et quoniam in ea prouincia pars populi et graece⁹ et siriste nouit, pars etiam alia per se graece, aliqua etiam pars tantum siriste, itaque quoniam episcopus, licet siriste nouerit, tamen sem-

1 singuli A. — 2 uerbum aū A. — 3 qui A quia *Gamurrini*. — 4 extimetis A. — 5 qui A quia *Gamurrini*. — 6 incumbens A. — 7 tante A. — 8 absoluent A. — 9 greci A *semper grece cum littera e pro ae A.*

1. Les 5 *Catéchèses mystagogiques* de saint Cyrille nous ont conservé cette explication des « mystères » chrétiens, non seulement le baptême (deux dis-

n'étant encore que catéchumènes; mais les paroles qui concernent un mystère plus profond, celui du baptême, parce que vous n'êtes encore que catéchumènes, vous ne pouvez les entendre; et pour que vous ne pensiez pas que quoi que ce soit se fasse sans raison, quand vous aurez été baptisés au nom de Dieu, pendant l'octave de Pâques, après le renvoi de l'église, à l'Anastasis, vous en entendrez parler; comme vous n'êtes encore que catéchumènes, les mystères divins plus secrets ne peuvent vous être révélés.»

Les catéchèses mystagogiques. Quand viennent les jours de 47 Pâques, pendant ces huit jours, c'est-à-dire de Pâques jusqu'à l'oc-

tave, lorsqu'a eu lieu le renvoi de l'église, on va au chant des hymnes à l'Anastasis, puis on fait une prière, on bénit les fidèles; l'évêque, debout, s'appuyant à l'intérieur des cancels qui sont à la grotte de l'Anastasis, explique tout ce qui se fait au baptême¹. A cette heure-là, aucun catéchumène ne pénètre dans l'Anastasis; seuls les néophytes et les fidèles qui veulent entendre parler des mystères y entrent. On ferme les portes pour qu'aucun catéchumène n'approche. Pendant que l'évêque traite toutes ces questions et les expose, on pousse de tels cris d'approbation que, même en dehors de l'église, on entend les gens crier. Car il dévoile si bien tous les mystères que personne ne peut être insensible à ce qu'il entend expliquer ainsi². Et comme, dans ce pays, une partie de la population sait à la fois le grec et le syriaque, qu'une autre partie ne sait que le grec, et une partie aussi, seulement le syriaque, étant donné que l'évêque, tout en sachant le syriaque, parle cependant toujours le grec et jamais le syriaque, pour cette raison, il y

cours), mais aussi la confirmation (un discours) et l'eucharistie (deux discours). Saint Augustin donnait les mêmes explications à ses néophytes; cf. *Serm.* 228, 1 (*P. L.*, t. 38, col. 1101): *ex his diebus, septem uel octo qui nunc aguntur, sacramentis infantium deputantur.*

2. Saint Cyrille signale lui aussi (*Cat.* 13, 23; *P. G.*, t. 33, col. 800) ces approbations de l'auditoire: ἐπιβοῶν ἐπαίω.

per graece loquitur et nunquam siriste : itaque ergo stat¹ semper presbyter, qui, episcopo graece dicente, siriste interpretatur, ut omnes audiant, | quae exponuntur. Lectiones etiam, quaecumque² in ecclesia leguntur, quia necesse est graece legi, semper stat, qui siriste interpretatur propter populum, ut semper discant. Sane quicumque hic latini sunt, id est qui nec siriste nec graece nouerunt, ne contristentur, et ipsis exponitur eis, quia sunt alii fratres et sorores 5 graecolatini³, qui latine exponunt eis. Illud autem hic ante omnia ualde gratum fit et ualde admirabile, ut semper tam ymni quam antiphonae et lectiones nec non etiam et orationes, quas dicet episcopus, tales pronuntiationes habeant, ut et diei, qui celebratur, et loco, in quo agitur, aptae et conuenientes sint semper.

48 Item dies enceniarum appellantur, quando sancta ecclesia, quae in Golgotha est, quam Martyrium uocant, consecrata est Deo ; sed et sancta ecclesia, quae est ad Anastase, id est in eo loco, ubi Dominus resurrexit post passionem, ea die et ipsa consecrata est Deo. Harum ergo ecclesiarum sanctarum encenia cum summo honore celebrantur, quoniam crux Domini

1 stat ex statj corr. A. — 2 quaecumque A. — 3 grec..atini duae litterae euauerunt A.

1. Le grec avait été dès l'origine et est resté longtemps la langue officielle de l'Église. La connaissance en était répandue un peu partout, d'une manière insuffisante cependant, d'où la nécessité des traducteurs. Saint Jérôme rapporte qu'aux funérailles de sainte Paule, on chantait les psaumes en grec, latin et syriaque (*Ep.* 108, 29).

2. Les frères et sœurs dont il est question ici sont sans doute des moines et des religieuses, et non de simples chrétiens. Il y avait toujours, dans les monastères, des hommes et des femmes qui savaient plusieurs langues et pouvaient servir d'interprètes. Cf. *Itinera Hierosolymitana*, éd. Geyer, p. 184 : *monasterium... in quo sunt tres abbates, scientes linguas, hoc est, latinas*

a toujours là un prêtre qui, pendant que l'évêque parle grec, traduit en syriaque, pour que tous entendent les explications qui sont données¹. De même pour les lectures qui sont faites à l'église, comme on doit lire en grec, il y a toujours là quelqu'un qui traduit en syriaque pour la foule, afin qu'on s'instruise toujours. Quant à ceux qui sont ici des Latins, et qui ne savent ni le syriaque, ni le grec, pour qu'ils ne soient pas ennuyés, on leur donne à eux aussi des explications, car il y en a d'autres, des frères et des sœurs qui savent le grec et le latin, qui leur donnent en latin des explications². Mais ce qui ici est plus que tout vraiment agréable et vraiment merveilleux, c'est que, toujours, aussi bien les hymnes que les antiennes et les lectures, et de même aussi les prières que dit l'évêque expriment des pensées telles que, par rapport et au jour de fête qui est célébré et au lieu où il se célèbre, toujours elles sont appropriées et adaptées.

48 Ce qu'on appelle la fête des Encénies. Les Encénies. cénies, c'est le jour où la vénérable église qui est au Golgotha et qu'on appelle le Martyrium, a été consacrée ; et de même la vénérable église qui est à l'Anastasis, c'est-à-dire à l'endroit où le Seigneur est ressuscité après sa Passion, a été elle aussi ce jour-là consacrée à Dieu³. De ces vénérables églises donc, on célèbre les *Encénies* (dédi-

et graecas, syriacas et aegyptiacas et bessas, uel multj interpretes singulanum linguarum.

3. La dédicace des deux basiliques en 335 avait donné lieu à des fêtes très solennelles dont tous les historiens ecclésiastiques (Eusèbe, Socrate, Sozomène, Théodoret) nous ont gardé le souvenir. On fit coïncider cette solennité avec l'anniversaire de l'Invention de la Sainte-Croix : c'est du moins ce que dit notre texte. Mais A. BAUMSTARK, *Liturgie comparée*, p. 196, signale que Constantin avait choisi pour cette dédicace « le jour même de la dédicace du vieux temple romain de Jupiter Capitolin ». Il semble y avoir eu quelque flottement sur la date précise qui, d'après divers textes, varie du 12 ou 15 septembre. Cf. A. BLUDAU, *Die Pilgerreise*, p. 187. Cette fête fut célébrée avec une solennité plus grande encore plus tard, quand la Croix, enlevée par Chosroès en 614, fut rapportée par Heraclius en 630. Elle passa alors en Occident où elle est devenue notre fête actuelle de l'Exaltation de la Sainte Croix, tandis que l'Invention de la Sainte Croix était fixée au 3 mai.

2 inuenta est ipsa die. Et ideo propter hoc ita ordinatum est, ut quando primum sanctae ecclesiae superscriptae consecrabantur, ea dies esset, qua crux Domini fuerat inuenta, ut simul omni laetitia eadem die celebrarentur. Et hoc per scripturas sanctas inuenitur, quod ea dies sit enceniarum, qua et sanctus Salomon consummata domo Dei, quam aedificauerat ¹, steterit ante altarium Dei et orauerit, sicut scriptum est in libris Paralipomenon.

49 Hi ergo dies enceniarum cum uenerint, octo diebus attenduntur; nam ante plurimos dies incipiunt se undique colligere turbae ² non solum monachorum uel apud actitum ³ de diuersis prouinciis, id est tam de Mesopotamia uel Syria uel de Egypto aut Thebaida, ubi plurimi monachos sunt, sed et de diuersis omnibus locis uel prouinciis; nullus est enim, qui non se eadem die in Ierusalima tendat ad tantam laetitiam et tam honorabiles dies; saeculares ⁴ autem tam uiri quam feminae fidei animo propter diem sanctum similiter se de ⁵ omnibus prouinciis isdem diebus Ierusalima colligunt. Episcopi autem, quando parui fuerint, hisdem diebus Ierusalima plus quadraginta aut quinquaginta sunt; et cum illis ueniunt multi clerici sui. Et quid plura? putat se maximum peccatum incurrisse, qui in hisdem diebus tantae ⁶ sollemnitati inter non fuerit, si tamen nulla necessitas contraria fuerit, ³ quae ⁷ hominem a bono proposito ⁸ retinet. His ergo diebus enceniarum ipse ornatus omnium ecclesiarum est, qui et per pascha uel epiphania, et ita per singulos dies diuersis locis sanctis proceditur ut per pascha uel

1 aedificauerat A. — 2 ubi A turbae Cholodnak. — 3 actito A. — 4 saeculares A. — 5 sed et A. — 6 tante A. — 7 que A. — 8 pposito A.

1. Le mot τζήσαντες désigne dans le grec des Septante et dans le N. T.

caces) ¹ avec une grande solennité, parce que la croix du Seigneur a été découverte ce jour-là. Et c'est la raison pour laquelle on a réglé que, le jour où, pour la première fois, les vénérables églises susdites seraient consacrées, ce serait le jour où la croix du Seigneur avait été découverte, pour que ces fêtes soient célébrées en même temps en grande pompe le même jour. On trouve dans les Saintes Écritures que le jour des Encénies est celui où Salomon, après avoir achevé la maison de Dieu qu'il avait édiflée, se tint devant l'autel de Dieu et pria, comme il est écrit dans les livres des Paralipomènes. II Paralip. 7, 8.

Quand vient donc la fête des Encénies, on la célèbre ⁴⁹ pendant huit jours; plusieurs jours auparavant, commencent à se rassembler de toutes parts des foules de moines et d'apotactites, non seulement de diverses provinces telles que la Mésopotamie, la Syrie, l'Égypte ou la Thébaïde où il y a des quantités de moines, mais aussi de tous lieux et de toutes provinces; il n'y en a pas un en effet qui ne se rende ce jour-là à Jérusalem pour une si grande pompe et des fêtes si solennelles. Quant aux laïques, hommes et femmes, ils se rassemblent fidèlement pour ce saint jour, pareillement de toutes les provinces, ces jours-là, à Jérusalem. Pour les évêques, ils sont au minimum, ces jours-là, à Jérusalem, plus de quarante ou cinquante; et avec eux vient en grand nombre leur clergé. Bref, on pense avoir commis un grand péché si on n'a pas ces jours-là participé à une si grande solennité, à moins toutefois d'avoir eu un empêchement obligatoire qui vous arrête dans cette bonne intention. Pendant ces fêtes des Encénies, donc, l'ornementation de toutes les églises est la même qu'à Pâques et à l'Épiphanie, et, chaque jour, on va en procession aux divers lieux saints, comme à Pâques et à l'Épiphanie ². Le pre-

(Ioh. 10, 22) la fête juive de la dédicace du Temple. Il fut conservé dans la langue chrétienne et appliqué à la dédicace des églises.

2. D'après Theodosius (*Itinera Hierosolymitana*, p. 149) cette fête durait sept jours et était célébrée par des messes au Saint Sépulture et par la vénération de la croix.

epiphania. Nam prima et secunda die in ecclesia maiore, quae appellatur Martyrium, proceditur. Item tertia die in Eleona, id est in ecclesia, quae est in ipso monte, a quo ascendit Dominus in caelis post passionem, intra qua ecclesia est spelunca illa, in qua docebat Dominus apostolos in monte Oliueti. Quarta autem die.....

mier et le second jour, on va en procession à l'église majeure, qu'on appelle le Martyrium. Puis le troisième jour, à l'Éléona, c'est-à-dire à l'église qui est sur la montagne d'où le Seigneur est monté aux cieus après sa Passion, église à l'intérieur de laquelle est la grotte où le Seigneur instruisait ses apôtres sur le mont des Oliviers. Le quatrième jour

APPENDICE

**Lettre à la louange de la bienheureuse Éthérie
adressée par Valerius à ses frères,
les moines du Vierzo¹.**

1. Je vous en prie, frères saints et amis de Dieu, considérez d'un cœur attentif par la pratique de combien d'œuvres diverses on obtient les récompenses du royaume des cieux. Si nous nous attachons aux actes de vertu d'hommes qui ont été des héros et des saints, la fragilité d'une femme attire plus encore notre admiration par l'efficacité si ferme de sa vertu : ainsi en est-il de la bienheureuse Éthérie qui surpasse en courage tous les hommes du siècle, comme le raconte sa merveilleuse histoire.

Au temps où la bienfaisante foi catholique naissante et l'immense clarté lumineuse de notre sainte religion, tard venues sur ces plages du bout de l'occident, y eurent enfin brillé, la bienheureuse moniale Éthérie, brûlée de la flamme du désir de la grâce divine, aidée par la puissance de la majesté du Seigneur, de toutes ses forces, d'un cœur intrépide, entreprit un voyage immense à travers le monde entier. Marchant ainsi, pendant un certain temps, sous la conduite du Sei-

1. Cette traduction est faite d'après le texte publié par Z. GARCIA, *La lettre de Valerius aux moines du Vierzo sur la bienheureuse Aetheria*, dans *Analecta bollandiana*, t. XXIX, 1910, p. 393-396.

gneur, elle parvint aux lieux sacrés et désirables de la nativité, de la passion et de la résurrection du Seigneur, et aussi auprès des corps d'innombrables saints martyrs, dans diverses provinces et villes, pour y prier et pour s'y édifier. Plus elle avait acquis de connaissance du saint dogme, plus brûlait dans son cœur la flamme inextinguible du saint désir.

Cherchant partout tout ce qui est contenu dans tous les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament, visitant tous les lieux où s'étaient accomplies de saintes merveilles dans les différentes parties du monde, provinces, cités, montagnes et autres déserts qu'elle avait vus signalés dans les livres, ayant soin d'aller partout dans des voyages qui durèrent de longues années, parcourant tout avec l'aide de Dieu, elle arriva enfin dans les contrées de l'Orient, animée d'un ardent désir de voir les saints de la Thébaïde, elle visita les glorieux monastères des communautés de moines, de même aussi les saints « bagnes » (*ergastula*) des anachorètes. De là, abondamment fortifiée par les bénédictions des saints, et réconfortée par le doux aliment de la charité, elle se rendit dans toutes les provinces de l'Égypte, y recherchant avec une extrême attention toute les étapes des antiques pérégrinations du peuple israélite et les grandeurs de chaque province, remarquant leur riche et extraordinaire fertilité, les constructions et les beautés variées des villes, décrivant en détail les magnifiques titres de gloire de chacune.

2. Puis, enflammée du désir de voir enfin la sainte montagne du Seigneur pour y prier, suivant les traces des fils d'Israël à leur sortie d'Égypte, elle s'enfonça dans les vastes solitudes et les diverses régions désert-

tiques que fait connaître en détail l'histoire contenue dans le livre de l'Exode. A l'endroit où le peuple israélite souffrait de la soif depuis trois jours, marchant sans eau, et où, à cause de leurs murmures, le Seigneur fit jaillir du rocher par la main de Moïse une eau d'un prix inestimable, et où pourtant leur foi continua de se montrer ingrate, là, dans le cœur de cette femme altérée du Seigneur, coula une source d'eau vive jaillissant jusqu'à la vie éternelle. A l'endroit où cette multitude affamée reçut par une dispensation divine la manne sainte descendant du ciel, puis s'en dégoûtant réclama la nourriture maudite de l'Égypte, elle, réconfortée par l'aliment de la parole de Dieu, infatigable à rendre grâces à Dieu, poursuivait sa route avec intrépidité. Eux, ne cessant d'entendre la voix du Seigneur, voyaient sa grâce jour et nuit les précéder dans une colonne de nuée et de feu, et pourtant indécis songeaient à retourner en arrière ; elle, une fois touchée par la parole évangélique, se hâtait d'aller vers la montagne du Seigneur, écartant tout doute, pleine de joie, sans se laisser arrêter par aucune hésitation. Eux, incapables d'attendre quarante jours Moïse avec la loi du Seigneur, se fabriquèrent en guise de Dieu une idole, image taillée ; mais elle, attendant la venue du Seigneur après la fin du monde qu'elle croyait proche, se tournant vers la sainte montagne du Sinaï, d'où nous espérons qu'il viendra sur les nuées du ciel au temps marqué par lui, oubliant la fragilité de son sexe, elle vole jusqu'au faite inaccessible de cette montagne dont le sommet s'élève aussi haut que les nuages, infatigable dans sa marche, soutenue par la main de Dieu. Ainsi, portée par le secours de la bonté divine, elle parvint au sommet sacré de cette

montagne rocheuse où la majesté divine elle-même, le Dieu tout-puissant, tandis qu'il donnait au bienheureux Moïse la loi sainte, daigna habiter, et où tout exultante d'allégresse, au milieu des louanges sans fin de ses prières, elle offrit à Dieu des hosties de salut ; puis rendant à sa glorieuse majesté des actions de grâces infinies, elle continua sa marche pour visiter encore d'autres lieux.

Enfin elle ne se contenta pas de parcourir presque toutes les contrées du monde ; elle eut soin encore de faire aussi l'ascension des sommets d'autres montagnes gigantesques : la haute montagne du Nébo, souvent dite semblable au Sinaï, du haut de laquelle le bienheureux Moïse vit la terre promise et, mourant en cet endroit, il y fut, dit-on, enseveli par les anges ; puis la hauteur de Pharan, d'une très grande altitude, au sommet de laquelle Moïse pria les bras étendus, tandis que le peuple combattait, jusqu'à ce qu'on eût la victoire ; puis encore la cime de l'énorme montagne du Thabor, où le Seigneur, accompagné de Moïse et d'Élie, apparut à ses disciples plein de gloire ; puis une autre semblable et fort élevée nommée l'Hermon, sur laquelle le Seigneur avait coutume de se reposer avec ses disciples ; puis une autre, très haute, sur laquelle le Seigneur expliqua à ses disciples les béatitudes et appelée l'Eremus ; et une autre montagne également très haute, dite la montagne d'Élie, où habita le prophète Élie et où cent prophètes se cachèrent ; et encore une montagne semblable, celle qui domine Jéricho, pareillement consacrée par le Seigneur. Toutes ces hauteurs, également prédestinées, elle en fit l'ascension et comme, dans chacun de ces endroits, sont construits les autels de saintes églises, partout,

avec une exultation joyeuse et des actions de grâces, elle offrit ses vœux au Dieu tout-puissant.

3. Ainsi donc, il est donné manifestement à entendre que, cherchant à atteindre les hauteurs du royaume céleste, à partager les saintes délices des vierges au paradis et les récompenses de la grâce, et cela d'une âme ardente, de tout son cœur et avec un désir extrême, se portant infatigablement jusqu'au sommet de tant de montagnes inaccessibles avec le secours du Seigneur, elle supporta d'un cœur fervent, comme une peine légère, le dénuement de telles altitudes. Qui pourra évaluer quelle crainte du jugement à venir a glacé son cœur, quel amour de dilection de la plus vive charité l'a fait déborder, quelle ardeur brûlante de divine espérance et de foi l'a consumé ? Les routes du monde entier ne l'ont pas lassée, les mers démontées et les fleuves gigantesques ne l'ont pas arrêtée, l'énormité des montagnes et leur escarpement redoutable ne l'ont pas ébranlée, la cruauté farouche de nations impies ne l'a pas épouvantée, jusqu'à ce qu'elle ait satisfait entièrement toute la dévotion de son désir, avec l'aide du Seigneur, gardant jusqu'à la fin une audace inébranlable.

4. Ainsi, mes très chers frères, comment ne pas rougir, nous qui jouissons de forces physiques et d'une parfaite santé, qu'une femme ait suivi le saint exemple du patriarche Abraham, battant courageusement, comme le fer sur l'enclume, ce corps féminin si fragile, pour obtenir la récompense sans fin de la gloire éternelle ? Car en foulant aux pieds au milieu de privations rigoureuses le monde d'ici-bas, elle a gagné le paradis pour y jouir du repos et d'une gloire pleine de félicités. Partie des bords extrêmes de l'océan à

l'occident, elle s'est fait connaître à l'orient. Cherchant pour son âme un remède, elle a donné à beaucoup d'âmes un enseignement admirable pour suivre Dieu. Ici-bas, elle n'a pas voulu avoir de repos, afin de parvenir en toute assurance à la gloire éternelle avec la palme de la victoire ; ici-bas, elle a tourmenté son corps terrestre en le chargeant d'un fardeau terrestre, afin de préparer au Seigneur du ciel une âme toute céleste par son innocence ; ici-bas, elle s'est traitée volontairement et librement en étrangère, afin que, au milieu du chœur des saintes vierges, avec la glorieuse reine du ciel, la mère du Seigneur, Marie, elle possède l'héritage du royaume céleste.

Cependant, bien-aimés, nous qui volontairement nous sommes voués sous l'habit religieux à servir fidèlement le Seigneur, même si nous ne pouvons égaler les mérites de cette sainte femme qui nous donne un exemple incomparable pour mériter la grâce du Seigneur, cependant, parce qu'il y a bien des voies méritoires qui conduisent à la patrie unique, celle du royaume des cieux, dans la mesure où, avec l'aide du Seigneur, nous en aurons le courage, dans les travaux, dans les veilles, dans les jeûnes et les prières fréquentes, dans les divers exercices des charges que la règle nous impose, nous devons jour et nuit infatigablement nous préparer à nous abstenir de tous les plaisirs défendus, des séductions du monde et des crimes de toute sorte. Craignons de gaspiller par négligence le court espace de temps qui nous est donné : alors, tandis qu'elle, avec les saintes vierges, après avoir en cette vie tant voyagé, quand le Seigneur viendra, elle ira, sa lampe allumée pleine de l'huile lumineuse de la sainteté, au devant de lui au

milieu des airs, pleine de joie, nous — Dieu nous en préserve! — les portes étant fermées, nos lampes éteintes, nous resterions dehors, misérablement rejetés, demandant en vain l'entrée dans la vie, nous qui attendons l'arrivée du Seigneur lâchement, dans un engourdissement paresseux.

Rappelons-nous les paroles de Notre Seigneur disant : « Marchez pendant que vous avez la lumière; de peur que les ténèbres ne vous saisissent » et « Celui qui aura persévéré jusqu'à la fin, celui-là sera sauvé. » Car tel on sort de cette vie, tel on se présente au jugement pour recevoir chacun selon ses œuvres.

Ici finit la lettre à la louange de la vierge Éthérie.

INDEX DES TEXTES BIBLIQUES

(Citations et allusions.)

Les chiffres de droite renvoient aux pages de la traduction.

		<i>Genèse</i>		
11, 28		179	17, 5-6	115
11, 31		177	17, 6	137
12, 1		173	19, 18	101, 105
14, 1		151	19, 20	101
14, 2		143	24, 9-14	111
14, 18	149,	151	24, 16	101
15, 18		161	24, 18	99
19, 26		143	32	99
22, 23		177	32, 19	107, 115
24, 1 sq.		177	32, 20	115
24, 15		173	32, 27	115
28, 2 sq.		177	33, 22	105
29, 3		181	34	107
29, 10		181	40, 17	117
31, 19		183		
31, 30		183		
36, 32		147		
46, 29		125		
46, 34		123		
47, 6	123,	125		
		<i>Exode</i>		
1, 11		125		
3, 1		99		
3, 5		113		
9, 1-5		117		
12, 37		125		
12, 43		125		
16, 13-14		115		
			<i>Nombres</i>	
			10, 12	121
			11, 1-3	115
			11, 4	115
			11, 25	115
			11, 34	97
			13, 23	131
			20, 8	137
			21, 26	145
			21, 33	145
			23, 14	147
			23, 28	145
			33, 36	121
			<i>Deutéronome</i>	
			3, 10	145
			4, 46	145

- Codollagomor, 150 ; cf. 151 n. 2.
 Constantinopolis, 186 ; cf. 57.
 Constantinus, 198, 200, 204 ; cf. 20, 58.
 Corico, 182.
 Corra, 156 ; cf. 50, 156 n. 1.
 Crux, 232, 236 ; ad Crucem, 192, 194, 196, 204, 208, 212, 220, 222, 232, 242, 244 ; ante Crucem, 194, 232, 236, 238, 242 ; post Crucem, 194, 198, 200, 208, 220, 226, 232 ; ecclesia Crucis, 202 ; cf. 59, 193 n. 3.
 Dennaba, 146 ; cf. 47-48.
 Ecclesia maior, 198, 200, 202, 204, 208, 220, 224, 238, 240, 242, 244, 250, 254, 256, 258, 266 ; cf. 59-60, 198 n. 1.
 Edessa, 158, 162 ; cf. 52-54.
 Edom, 144.
 Efesus (Ephesus), 186 ; cf. 187 n. 3.
 Egyptus, 108, 116, 120, 122, 124, 128, 130, 264.
 Eleazar, 172 ; cf. 173 n. 3.
 Eleona, 204, 220, 224, 226, 228, 242, 244, 248, 250, 266 ; cf. 61-62, 205 n. 2.
 Enon (Aenon), 152 ; cf. 49, 152 n. 1.
 Epaulum, 122 ; cf. 36-38, 123 n. 3.
 Esebon, Exebon, 144 ; cf. 45, 144 n. 3.
 Euffmia (Euphemia), 186 ; cf. 57, 186 n. 1.
 Euphrates (Euphrates), 160, 162 ; cf. 11.
 Fadana, 180 ; cf. 55, 181 n. 2.
 Fanuhel, 206.
 Faran (Pharan), 100, 116, 118 ; cf. 35, 100 n. 2, 120 n. 1 ; Faranitae, 118, 120.
 Farao, Pharao, 124, 126, 130.
 Fenice (Phoenixe), 156.
 Fogor (Phogor), 144 ; cf. 145 n. 5.
 Gad, 132.
 Galatia, 186.
 Gerapolis (Hierapolis), 160.
 Gessamani, Gessemani, 230, 232 ; cf. 62-63, 230 n. 1.
 Gesse, Gessen, Iesse, Iessen, 120, 122, 124, 128, 130 ; cf. 41, 129 n. 4.
 Getha, 154 ; cf. 49-50, 155 n. 3.
 Golgotha, 198, 200, 202, 204, 208, 220, 232, 262 ; cf. 59.
 Helia (Aelia Capitolina), 130 ; cf. 58, 131 n. 3.
 Helias, 108, 130, 154, 156 ; cf. 49-50.
 Helpidius, 174 ; cf. 56, 175 n. 1.
 Hero, Heroum ciuitas, 124 ; cf. 39-40, 125 n. 2.
 Hisauria (Isauria), 182 ; Hisauri, 184 ; cf. 56-57.
 Hur (Ur), 178 ; cf. 55.
 Iacob, 124, 176, 178, 180.
 Idumea, 146 ; cf. 47.
 Iericho, 130, 134, 142, 146.
 Ierusalima, 130, 132, 146, 182, 204, 206, 218, 246, 264 ; cf. 57-63.
 Iesse, cf. Gesse.

- Jesus filius Naue, 114, 132, 134.
 Imbomon, Inbomon, 228, 242, 244, 248 ; cf. 61, 221 n. 3.
 Iob, 146, 156 ; cf. 47-48.
 Iohannes baptista, 152, 154 ; cf. 49.
 Iordanis, 132, 134, 140, 142, 148, 156.
 Ioseph (filius Iacob), 124 ; (sponsus Mariae), 206 ; (Arimathiae), 238.
 Iudas Scariothes, 226.
 Iudei, 226.
 Laban Syrus, 176, 178, 180 ; cf. 55, 181 n. 2, 182 n. 1.
 Lazarium, 204, 216, 218, 242 ; cf. 63-64, 217 n. 5.
 Lazarus, 218.
 Libiada (Livia), 132, 136, 142 ; cf. 42, 132 n. 4.
 Loth, 142, 176 ; cf. 17.
 Magdalum, 122 ; cf. 30, 36-38.
 Magnus (Ma'nou), 164, 168 ; cf. 53.
 Manasse, 132.
 Mansocrenas, 186.
 Mare mortuum, 142 ; cf. 45-46.
 Mare Parthenicum, 108 ; cf. 34, 108 n. 1.
 Mare rubrum, 108, 122 ; cf. 30, 35-37.
 Maria, 206 ; (soror Lazari), 218.
 Marthana, 184 ; cf. 56, 184 n. 2.
 Martyrium, 208, 220, 224, 226, 238, 242, 244, 246, 248, 250, 254, 256, 258, 262, 266 ; cf. 59-60, 198 n. 1.
 Melchisedech, 148, 150, 152, 154 ; cf. 48.
 Mesopotamia Syriae, 158, 160, 162, 264 ; Mesopotamini, 174 ; cf. 50-51, 158 n. 1.
 Moab, 130, 134.
 Moyses, 98, 104, 106, 110, 112, 114, 116, 120, 126, 130, 134, 136, 138, 140, 144, 150 ; cf. 30, 33, 42-45, 136 n. 2, 140 n. 1.
 Nabau (Nebo), 130, 136, 138 ; cf. 42-46, 131 n. 4, 138 n. 2.
 Naor (Nachor), 176.
 Nilus, 124, 128 ; cf. 41-42.
 Nisibis, 178 ; cf. 14, 55.
 Og rex Basan, 144 ; cf. 45.
 Oliueti mons, 204, 220, 248, 266 ; cf. 61-63.
 Oton (Etham), 122 ; cf. 30, 38-39, 123 n. 5.
 Palestina, 108, 130, 142.
 Pelusium, 128, 130 ; cf. 42, 130 n. 2.
 Persae, 166, 168 ; Persida, 168, 178.
 Pilatus, 232, 238.
 Pithona, Phitona, 124 ; cf. 39-40.
 Ponpeiopolis, 182.
 Rachel, 180, 182.
 Ramesse, 120, 124, 126, 130 ; cf. 30, 40-41, 125 n. 6.
 Rebecca, 172, 176 ; cf. 55.
 Rodanus, 160 ; cf. 161 n. 2.
 Romanus, Romani, 128, 178.

- Ruben, 132.
- Salem, 148, 150 ; cf. 48, 149 n. 2.
- Salim, 152 ; cf. 49, 149 n. 2, 152 n. 1.
- Salomon, 234, 264.
- Saraceni, 108, 122 ; cf. 108 n. 2.
- Sarra, 176.
- Sasdra, 144 ; cf. 45, 145 n. 4.
- Sedima, 148 ; cf. 48-49, 149 n. 2.
- Segor, 142, 144 ; cf. 46, 142 n. 2, 144 n. 1.
- Seleucia, 182 ; cf. 56.
- Seon rex Amorreorum, 144 ; cf. 45.
- Sion, Syon, 200, 204, 210, 212, 216, 232, 242, 244, 246, 248, 254 ; cf. 60-61, 201 n. 2.
- Siria Coelen, Syria, 160, 264 ; cf. 51, 160 n. 1.
- Soccoth, 122 ; cf. 30, 38-40, 124 n. 1.
- Sodoma, 150 ; Sodomitae, 142 ; cf. 45-46.
- Symeon, 206.
- Syna, 96, 100, 102, 104, 106, 114, 120, 130 ; cf. 29-35.
- Tatnis, Tathnis, 130 ; cf. 40-42, 130 n. 1.
- Taurus, 186.
- Tecla, 182, 184 ; cf. 56, 182 n. 2, 185 n. 4.
- Thara, 176, 178 ; cf. 55.
- Tharso, 182, 184 ; cf. 56.
- Thebaida, 128, 130, 264 ; cf. 30.
- Thesbe, 154 ; Thesbites, 154, 156 ; cf. 49, 154 n. 1.
- Thomas, 158, 162, 242, 244 ; cf. 54.
- Ysaac, 176.

INDEX DES MATIÈRES

Les chiffres renvoient aux pages de l'introduction et de la traduction.

- Abgar, sa légende, 53, 159 et n. 2, 164 n. 2 et 3, 165-171.
- Actes de sainte Thècle, 56, 185 et n. 4 ; de saint Thomas, 163 et n. 4.
- Antiennes (*antiphonae*), 75, 154 n. 1, 155, 189, 191, 193, 195, 197, 201, 207, 213, 217, 219, 221, 223, 225, 229, 239, 245, 251, 253, 263.
- Apotactites (*aputactitae*), 56, 88, 185 et n. 3, 215, 243, 245, 253, 265.
- Archidiaconus (*archidiaconus*), 85, 217 et n. 4, 221, 249.
- Ascension, 64, 66-67, 249-251.
- Ascètes (*ascites*), 87, 104 n. 2, 105, 137, 157, 175, 179.
- Baptême chrétien, 79-80, 153, 155, 241, 243, 255, 257, 261 ; de Jean-Baptiste, 49, 153.
- Basilique, 58-60, 195 et n. 4, 197, 199.
- Bénédictio de l'évêque, 74, 75, 83, 159, 181, 191, 193, 195, 197, 201, 203, 219, 225, 227, 229, 245, 251, 253, 261.
- Buisson ardent, 99, 111-113.
- Candidats au baptême (*competentes*), 76, 79, 84, 255-261.
- Carême (*quadragesimae*), 64, 70, 71, 77-79, 84, 207, 208 n. 1, 209-217, 255.
- Catéchèse (*cathechisis*), 76, 79-80, 84, 257-259 ; catéchèses mystagogiques, 80, 260 n. 1, 261.
- Catéchumènes (*catechumini*), 71, 79, 83, 191, 193, 195, 199, 203, 211, 225, 227, 229, 235, 239, 245, 251, 253, 257, 259, 261.
- Cleres, clergé (*clerici, clerus*), 70, 74, 84, 85-86, 123, 151, 155, 157, 175, 181, 191, 197, 207, 243, 253, 255, 265.
- Colonne de la femme de Loth, 143 ; de la flagellation, 233.
- Commemoratio, commemorare*, 83, 85, 190 n. 3, 191, 193, 197.

- Commentaire des Écritures, 76, 199, 256 n. 2, 257, 259.
 Communion (*communicare, communio*), 105, 107, 159, 185, 213, 215, 227.
 Confesseur (*confessor*), 82, 162 n. 2, 163, 165, 173.
 Croix, vénération de la Croix, 18, 59, 83, 233-235.
- Diaconesse (*diaconissa*), 56, 85 n. 3, 185.
 Diares (*diaconus, diacones*), 74, 77, 84-85, 133, 191, 193, 195, 197, 199, 223, 235.
 Dimanche (*dies dominica*), 71-72, 73, 83, 103, 194 n. 2, 195-201, 209, 213, 253 ; dimanche de la « grande semaine », 68, 69, 72, 83, 219-223 ; dimanche de Pâques, 241-245 ; de l'octave de Pâques, 245 ; de la Pentecôte, 247-253.
- Écritures (*scriptura, scripturae*), 17, 21, 27-28, 75-76, 97, 119, 127, 129, 143, 151, 163, 173, 177, 179, 199, 237, 257, 259 ; (*codex*), 136 n. 1, 137, 225. Cf. Commentaire des Écritures et Lecture des Écritures.
- Églises, 19-20, 21-22, 29, 34, 40, 42-44, 54, 55, 56, 57-64, 87, 105, 109, 111, 113, 125, 129, 137, 139, 149, 151, 159, 163, 173, 179, 181, 183, 185, 187 ; églises de Jérusalem, 57-64, 189-267 (*passim*).
- Encénies (Dédicace), 64, 81, 263, 264 n. 1, 265.
 Épiphanie, 63, 64, 67-68, 72, 129, 203-205, 265.
 Eulogies, 26, 49, 107 et n. 1, 137, 155, 181.
 Évêques, 26, 151, 179, 265 ; d'Arabia, 127-129 ; de Ségor, 143 ; de Carnéas, 157-159 ; de Batanis, 163 ; d'Édesse, 163-171 ; de Charres, 173, 177-183 ; de Séleucie, 183. Fonctions de l'évêque, 74, 77, 79, 80, 81-83, 191, 193, 195, 197, 199, 201, 203, 207, 209, 211, 213, 219, 221, 223, 225, 227, 229, 231, 233, 235, 237, 241, 243, 245, 247, 249, 251, 253, 255, 257, 259, 261, 263.
- Exorcismes, 79, 256 n. 1, 257.
- Hebdomadiers (*ebdomadarii*), 78, 213, 215.
 Hospitalité, 26, 82, 103 et n. 2, 117, 127, 137, 139, 181.
 Hymnes (*ymni*), 75, 189 et n. 6, 191, 193, 195, 197, 199, 205, 207, 209, 211, 213, 219, 221, 223, 225, 227, 229, 231, 237, 239, 241, 243, 245, 247, 249, 251, 253, 259, 261, 263 ; *matutini ymni*, 70, 190 n. 1, 191.
- Jeudi saint, 65-66, 68, 72, 83, 227-233.
 Jeûne, 71, 77-79, 203 n. 1, 209, 211, 213-217, 231, 245, 247, 253, 257.

- Lecture des Écritures (*lectio*), 67, 75, 76, 83, 105, 109, 111, 135 et n. 5, 151, 153, 173, 181, 197, 205, 213, 219, 221, 223, 225, 227, 229, 231, 233, 237, 239, 241, 243, 245, 247, 249, 251, 253, 255, 263.
- Lucernaire (*licinicon, lucernare, lucernarium*), 70, 71, 72, 83, 191 et n. 5, 193, 201, 205, 209, 211, 213, 217, 219, 223, 225, 243, 245, 251, 255.
- Martyrium (tombeau d'un martyr), 22-23, 26, 40, 53, 54, 56, 57, 125 et n. 4, 159, 163, 165, 175, 183, 185, 187. *Martyrium* de Jérusalem, cf. Index des noms propres.
- Memoria (tombeau), 45, 139 et n. 4, 140 n. 1, 147, 171, 181 ; *memoriae concupiscentiae*, 97, 117.
- Missa (renvoi), 191 et n. 4, 197, 199, 201, 205, 207, 209, 211, 213, 215, 217, 219, 221, 225, 227, 229, 233, 239, 241, 243, 249, 253, 255, 259 ; (messe, office), 201, 213, 215, 241, 247, 249. Cf. Oblation.
- Moines (*monachi, sancti, fratres*), 21, 22-24, 26, 29, 42, 44, 49, 53, 70, 71, 86-88, 97, 101, 103, 105, 107, 109, 111, 113, 117, 119, 123, 125, 127, 133, 137, 139, 141, 147, 151, 153, 155, 157, 159, 163, 165, 173, 175, 177, 179, 181, 183, 185, 265 ; (*monazantes*), 88, 189, 191, 197, 199, 203, 207, 219.
- Monasteria, 56, 86-87, 103, 105, 107, 111, 117, 125, 129, 139, 155, 165, 175, 181, 183, 184 n. 1, 185.
- Mysterium, *mysteria*, 261.
- Néophytes, 59, 80 ; (*infantes*), 241, 243 ; (*neofiti*), 261.
 None, 70, 72, 74, 191, 201, 209, 211, 213, 221, 225, 239, 255.
- Oblation (messe), 59, 65-66, 71-72, 83, 84, 105 et n. 3, 109, 111, 113, 117, 159, 211 et n. 2, 213, 217, 227, 237, 241, 247, 249.
- Octave de l'Épiphanie, 205-207 ; de Pâques, 72, 241, 243, 245, 261 ; de la Pentecôte, 253 n. 1 ; des Encénies, 265-267.
- Pâque des Juifs, 117, 125.
 Pâques, 68-69, 153, 175, 195, 207, 219, 241, 243-245, 255, 261, 265 ; vigiles de Pâques, 238 n. 1 et 2, 239.
 Parrain et marraine, 79, 255 et n. 1, 257, 259.
 Pentecôte, 64, 65, 66, 67, 73, 201, 247-253.
 Prédication (*praedicare, praedicatio*), 76, 83, 84, 199, 205, 207, 211, 247, 259.
 Présentation de Jésus, 64, 69, 207.
 Prêtres (*presbyteri*), 21, 74, 80, 84, 103, 105, 111, 133, 137,

- 141, 149, 151, 153, 191, 193, 195, 197, 207, 211, 219, 227, 247, 249, 255, 263.
- Prière (*oratio*), 73-77, 99, 109, 111, 135, 137, 141, 147, 151, 153, 159, 161, 163, 173, 181, 185, 191, 193, 195, 197, 199, 203, 219, 223, 225, 227, 229, 231, 233, 237, 239, 241, 243, 245, 251, 261, 263.
- Processions, 72, 73, 75 ; de l'Épiphanie, 203 ; de la Présentation, 207 ; du samedi de Lazare, 219 ; du dimanche des Palmes, 221-223 ; de la nuit du jeudi saint, 229-233 ; du samedi saint, 155, 241 ; de l'octave de Pâques, 243-245 ; de la Pentecôte, 247-253.
- Psaumes (*psalmi*), 75, 111, 137, 151, 153, 155, 173, 181, 189, 191, 193, 197, 201, 203, 213, 217, 243.
- Puits de Jacob, 190 n. 1, 191.
- Samedi, 209 ; samedi de carême, 213-217 ; samedi de Lazare, 64, 68, 217-219 ; samedi saint, 72, 239-241.
- Sacramenta*, 207 et n. 3.
- Semaine pascale, ou Grande semaine, 64, 68-69, 72, 219-241, 259.
- Sexte, 70, 72, 74, 191, 201, 211, 225, 227, 245, 255.
- Symbole (*symbolum accipere, reddere*), 79-80, 257 et n. 3, 259.
- Tierce, 70, 74, 211, 225, 227, 239.
- Vendredi saint, 68, 69, 72, 76, 83, 233-239.
- Vierges, 56, 70, 88 ; (*uirgines*), 185 ; (*parthenae*), 189.
- Vigiles, 70, 71, 72, 73, 85, 188 n. 5, 189-191, 195, 197, 209, 213, 217, 231, 233, 239, 241, 247, 253.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	7
I. L'auteur	7
II. Les pèlerinages au iv ^e siècle	18
III. Les données topographiques	26
IV. Les données liturgiques et ecclésiastiques	57
V. La langue et le style	89
VI. Le texte et la traduction	91
BIBLIOGRAPHIE	93
TEXTE ET TRADUCTION	96
Première partie : <i>Les voyages</i>	97
Au Sinaï	97
Au mont Nébo	131
Au pays de Job	147
En Mésopotamie	159
Deuxième partie : <i>La liturgie de Jérusalem</i>	189
La semaine liturgique	189
L'année liturgique	203
APPENDICE : <i>Lettre de Valerius</i>	268
INDEX DES TEXTES BIBLIQUES	275
INDEX DES NOMS PROPRES	277
INDEX DES MATIÈRES	280